



Agrocampus de Saintonge

Conseil d'Administration
Session du 27 Juin 2023

Rapport de la Directrice

Remise du prix national du festival Alimenterre à la classe de
BTS GEMEAU le 11/05/2023 au Ministère de l'Agriculture



Table ronde pendant l'Agro'Fest
« Adaptation aux changements climatiques »
12 Mai 2023



Nos vendeurs pour les Foliflores aux Serres de
Chadignac—Les 5, 6 et 7 Mai



Rêve, un labrador croisé golden, a fait sa rentrée
au lycée Le Renaudin



Rapport de la Directrice

Sommaire

Introduction	p. 3
1 – Valorisation de nos pôles de compétences	p. 4 à 5
2 – L'Agrocampus dans son territoire	p. 5 à 7
3 – Le patrimoine	p. 7 à 8
3.1 – De nouvelles infrastructures	p. 7
3.2 – Finalisation en cours du schéma directeur	p. 7
3.3 – Le schéma directeur des exploitations	p. 8
4 – Les Ressources Humaines	p. 9 à 10
5 - La communication et la valorisation de nos actions	p. 11
6 - La situation financière	p. 11 à 21
Conclusion	p. 21 à 22

Annexes

A - Analyse financière 2022 de l'inspection agricole et de la DRAAF

B – Rapports d'activités des Centres

 LEGTA GEORGES DESCLAUDE

 EXPLOITATION AGRICOLE « La Pichonnerie » SAINTES

- ✚ CFAA 17 ET CFPPA de SAINTES
- ✚ LPA Le RENAUDIN
- ✚ EXPLOITATION AGRICOLE « Domaine du Renaudin »
- ✚ LPA LE PETIT CHADIGNAC
- ✚ EXPLOITATION AGRICOLE « Les Serres de Chadignac »

C - Tableau des emplois sur budget

Introduction

Une nouvelle année scolaire se termine. De nombreux projets et actions se sont réalisés sur les trois sites et dans chacun des centres. L'implication des personnels est saluée avec chacun sa place et son importance pour le bon fonctionnement de l'établissement :

- La formation des élèves, étudiants, apprentis et adultes
- Le bon fonctionnement technique et administratif de l'établissement
- Le rayonnement des centres sur le territoire
- La valorisation de nos pôles de compétences
- L'accompagnement des jeunes et des adultes dans leur projet professionnel et personnel

De nombreux partenaires ont été accueillis sur nos trois sites pour renforcer les relations et les projets en commun ou simplement découvrir nos sites de formation et de production. C'est un établissement qui compte pour le rayonnement de l'enseignement agricole en Charente-Maritime. Les liens avec les autres établissements ont été poursuivis et des projets en commun vont se renforcer.

En matière de fonctionnement interne de l'établissement, des réflexions ont été menées dans certains services pour sécuriser la continuité des missions ou pour améliorer les organisations notamment en matière de gestion du personnel, comptable et financière.

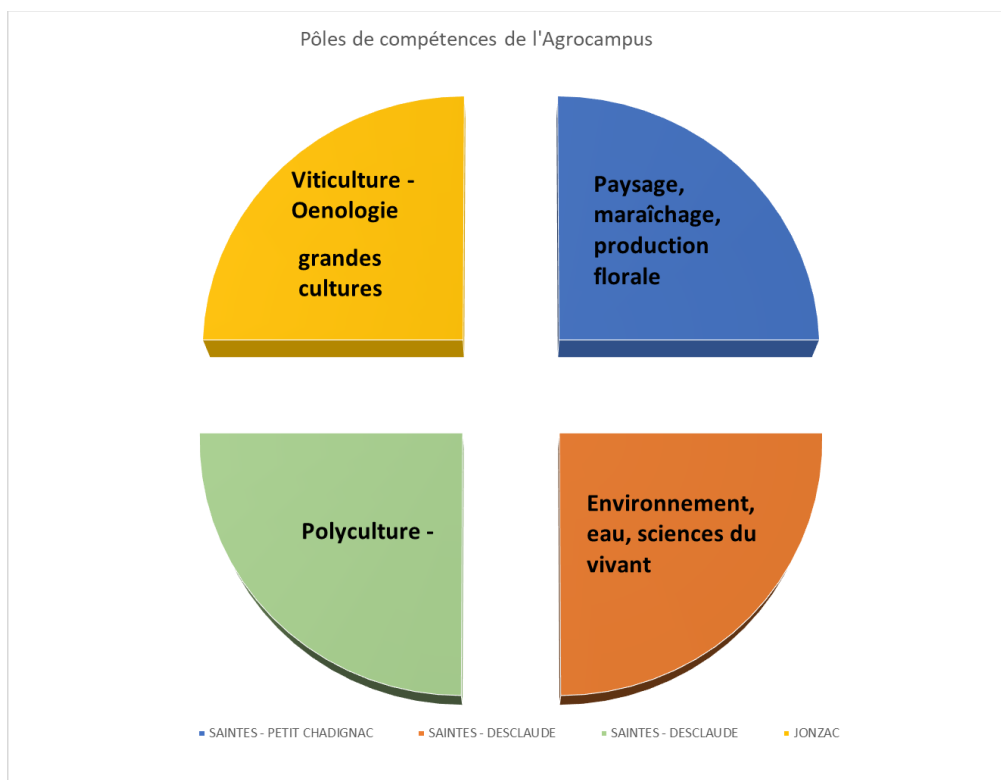
Suite à la séance du conseil d'administration de mars 2023, où la situation financière présentée notait un besoin d'améliorer les résultats financiers du CFA et du CFPPA, des mesures correctives ont été menées.

Les livraisons de nouvelles infrastructures ont été une réussite. Il reste les schémas des exploitations demandés par la DRAAF et le Conseil Régional ont à ce jour peu de visibilité en matière de financement d'investissements dans les prochaines années.

Tous ces travaux seront poursuivis lors de la prochaine année scolaire, en relevant les défis liés au changement climatique, au renouvellement des générations en agriculture, au besoin de personnel croissant dans les entreprises de nos secteurs professionnels. Des défis qui ne peuvent être relevés seuls mais qui doivent être portés en partenariat avec les acteurs du territoire.

1- Valorisation de nos pôles de compétences

Au cours de cette année scolaire, à travers de nombreuses actions portées par les équipes en lien avec les partenaires, la dimension des pôles de compétences a été renforcée sur les sites.



La participation au **concours de taille de la vigne et au concours de jugement de bétail** au niveau départemental et régional, lors du salon agricole à Bordeaux, ont montré le talent de nos jeunes en viticulture et en élevage. C'est l'engagement des enseignants et formateurs auprès de leurs jeunes qui est à saluer.

La journée de l'eau, thématique au cœur des enjeux de notre territoire, est le fruit d'un partenariat avec l'association Terdev et l'engagement des étudiants du BTS Gémeau et de leurs enseignants. Lauréats du **festival Alimenterre** porté par le Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, des étudiants et leurs enseignants ont été mis à l'honneur au cours de ce printemps.

Le projet « Immersion Cognac » où mets, musique et cognac ont été associés lors d'une soirée à l'initiative des élèves et de leurs enseignants. C'est le site du Renaudin qui a ainsi rayonné sur le territoire.

La démarche « Apprendre en pleine nature » à travers la journée biodiversité, le stage territoire et le stage santé et développement durable, a été présentée par deux enseignants lors des rencontres internationales de la « classe dehors » avec des équipes de l'Education Nationale.

Les saveurs d'Automne et Foliflores à Chadignac du mois de mai valorisent les activités autour de la production horticole et maraîchère.

Le partenariat avec l'association d'entreprises : **des racines et des arbres** a mis en évidence l'expertise en paysage de l'Agrocampus par la participation au choix des espèces plantées et aux travaux de plantations réalisés avec les entreprises partenaires.

La semaine viticole sur le secteur de Jonzac et de Saintes a permis de mobiliser les acteurs professionnels et les jeunes pour les métiers de la viticulture.

L'ensemble de ces projets et d'autres encore, illustrent l'inscription des sites de formation et de production dans la dynamique des pôles de compétences au sein des territoires.

Cet engagement au travers de nos pôles doit se poursuivre à travers trois volets, enjeux de l'avenir de l'agriculture :

- Le renouvellement des générations et l'installation en agriculture
- Le recrutement et la formation de jeunes et d'adultes dans les formations professionnelles en lien étroit avec les entreprises et nos partenaires institutionnels.
- Les démarches de « recherche action », d'expérimentations... à mettre en œuvre sur nos exploitations en lien avec les formations autour des enjeux du changement climatique.

2- L'Agrocampus dans son territoire

De nombreuses relations ont été initiées depuis plusieurs années par la direction ou les équipes pédagogiques. Ces partenariats ont fait l'objet de conventions pour certains où sont identifiés les axes à travailler en commun :

- **La Ville et l'Agglomération de Saintes**, des conventions ont été élaborées l'an dernier. Elles doivent maintenant être écrites en plan d'actions ou en actions prioritaires pour passer à l'opérationnalité.
- **La Présidente, Mme Marcilly, du Conseil Départemental de la Charente-Maritime** a été accueillie sur notre établissement début juin. Cette rencontre nous a permis d'identifier des axes de travail en commun et des échanges autour des problématiques du territoire en lien avec l'exploitation de la Pichonnerie notamment.
- **Les relations avec l'inspection académique** sont importantes et régulières. Dès l'automne, un groupe de travail des trois établissements : Bourcefranc, Surgères et l'Agrocampus de Saintonge se constituera pour tracer les grandes lignes d'une convention Enseignement agricole public et inspection académique (Education Nationale). Pour la

2^{ème} année consécutive, les lycées de Chadignac et de Desclaude accueilleront les jeunes inscrits dans le dispositif SNU (Service National Universel).

- **L'association laitière** poursuit son partenariat avec le CFA et le CFPPA autour de l'emploi et la formation dans le domaine laitier. Les actions ont été redéfinies pour une plus grande opérationnalité.
- **De nombreuses assemblées générales** se sont déroulées sur l'Agrocampus notamment : JA, FDSEA, Anciens exploitations, PAI : Point accueil installation, groupement éleveurs bio, anciens exploitants, Safer, Agglomération de Saintes etc.
- **Une rencontre avec la MSA** au cours de l'automne a permis de dessiner les contours d'actions communes.
- **L'engagement dans le réseau DCF (réseaux des Commerciaux de France) de Saintes** permet de tisser des liens avec les entreprises du territoire et d'inscrire nos formations BTS TC (technico-commercial) dans le paysage des formations commerce du département.
- **L'AGRO'FEST**, 1^{ère} édition du festival de l'agriculture et du développement durable est une initiative d'une équipe de personnels bénévoles de l'Agrocampus de Saintonge. Ce festival fut pour sa 1^{ère} édition une réussite. Cette initiative doit être saluée et permet de tisser de nouveaux liens entre le monde agricole et le grand public.
- **Rencontre avec le BNIC** : une rencontre s'est déroulée sur le site du Renaudin avec les responsables du BNIC autour de deux problématiques : le besoin de main d'œuvre en viticulture et le lien entre le BNIC : domaine du Renaudin - domaine de la Pichonnerie. Il a été convenu de construire une feuille de route commune autour de ces deux volets.
- **Le lycée St Antoine** : Les relations avec les établissements privés du département de la Charente-Maritime se sont mises en place de façon plus importante ces deux dernières années. Deux axes de travail ont été privilégiés pour cette année et la prochaine année scolaire :
 - o L'information auprès des élèves du lycée St Antoine des formations proposées en agriculture par le CFA : élevage et futur BTS ASCE
 - o L'accueil en stage d'élèves au sein de l'exploitation la Pichonnerie au cours de la prochaine année scolaire.

Le territoire que l'on peut percevoir avec des périmètres différents nous conduit en l'Europe et au-delà. L'année 2022-2023 est un renouveau pour l'Agrocampus de Saintonge à travers **l'internationale** :

- Mobilité des élèves et étudiants en stage en Irlande, Canada, Italie etc.
- Des semaines dédiées à l'Europe et aux langues sur Desclaude et le Renaudin.
- Une convention de partenariat entre le lycée de Chadignac et un lycée du Vietnam. Le site de Chadignac a accueilli l'ambassadeur du Vietnam en France.

- Le début d'une action conjointe avec le conseil départemental et Djibouti.
- L'accueil de chefs d'entreprise du Québec où l'emploi peut être une opportunité pour nos jeunes.
- Après les années « COVID », la dynamique a repris cette année et nous pouvons saluer la dynamique des équipes mobilisées.

3- Le patrimoine

3.1- De nouvelles infrastructures

De nouvelles infrastructures ont été finalisées au cours de cette année scolaire :

- Le hangar pour stocker le fourrage sur l'exploitation de la Pichonnerie
- Le plateau technique paysager sur le site de Chadignac

Ces deux investissements ont été financés par le Conseil Régional et par l'Agrocampus avec la contractualisation d'emprunts pour un montant de 300 000 euros. Ces investissements participent à l'amélioration et la performance des activités de l'établissement.

D'autres investissements sont en cours ou devraient être engagés par le Conseil Régional :

- Le gymnase sur le site du Renaudin à Jonzac est en cours de réalisation
- La poursuite du hall technologique sur le site de Desclaude présentant des difficultés techniques
- Les travaux de toitures pour le CFA-CFPPA en attente de confirmation du Conseil Régional
- Les travaux d'isolation sur certains bâtiments de Desclaude et Chadignac

3.2- Finalisation en cours du schéma directeur

En parallèle de ces travaux, le schéma directeur initié en 2019 a été remis à l'étude afin de le finaliser pour les trois sites, certaines priorités sont posées.

- Site du Renaudin à Jonzac est finalisé avec :
 - Le projet de travaux pour l'ajout d'une aile pour l'internat des élèves
 - La réhabilitation de l'ancien internat pour l'installation de vestiaires et de salles de cours pour la formation par apprentissage et continue
- Pour le site de Chadignac et le site de Desclaude, les réflexions sont encore en cours.

3.3- Le schéma directeur des exploitations

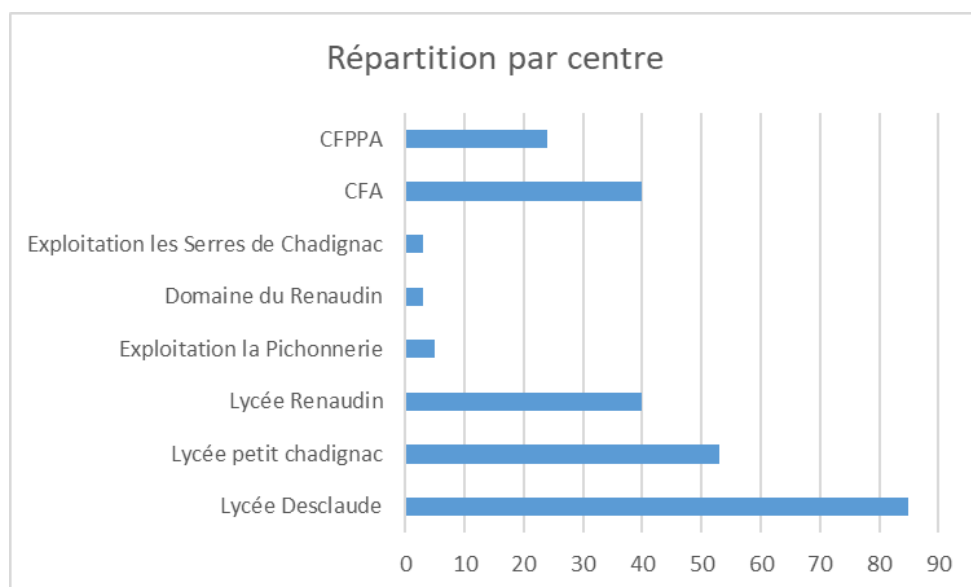
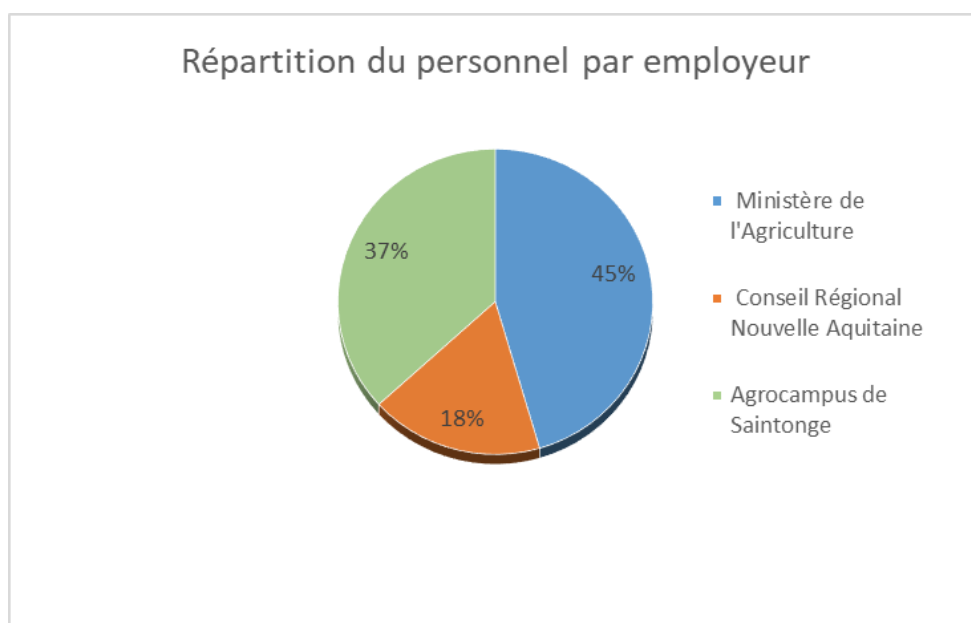
Lors du dernier conseil d'administration, le schéma directeur des trois exploitations a été présenté pour validation. Le Conseil Régional a étudié l'ensemble des schémas directeur des exploitations de Nouvelle Aquitaine. Deux volets sont distingués pour les projets :

- Investissements lourds supérieurs à 300 000 euros intégrés au PPI (plan pluri annuel d'investissement.) Pour l'Agrocampus, le projet concerne la création d'un nouveau bâtiment de réception des vendanges et pressurage. Il n'a pas été retenu. Ce projet est pourtant indispensable pour la bonne conduite en sécurité des activités de l'exploitation et la formation des apprenants.
- Investissements inférieurs à 300 000 € qui pourront être retenus chaque année. A ce jour, à travers les projets retenus pour 2023 et 2024, seul pour l'Agrocampus a été retenu les infrastructures pour la cuverie permettant la gestion des effluents de chais et phytosanitaire (150 000 €) sur le Domaine du Renaudin. Ces crédits seraient votés en juillet 2023 avec un autofinancement demandé de 40 %. Les délais sont très courts et le report sur 2024 est nécessaire.

Face à tous les projets non retenus à ce jour, il conviendra d'engager un échange avec le Conseil Régional pour identifier les prochaines échéances notamment pour les projets inférieurs à 300 000 € et le projet de restructuration de la cave du Renaudin.

4- Les Ressources Humaines

L'Agrocampus de Saintonge compte 253 personnels : 240 ETP (Equivalent Temps Plein) répartis sur trois sites géographiques. Trois principaux employeurs : le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et l'Agrocampus de Saintonge.



Différents chantiers sont en cours sur l'organisation des activités

- **Gestion Ressources Humaines** : les difficultés récurrentes au cours de l'année pour le recrutement d'un personnel pour la gestion des rémunérations et globalement des ressources humaines a nécessité une réflexion autour de la sécurisation de cette activité :
 - Mettre en place des procédures formalisées

- Identifier un binôme qui gère les fiches de paie

C'est un travail en cours qui doit être poursuivi au cours de la prochaine année scolaire.

- **Analyse de l'organigramme du CFA et du CFPPA**

Compte tenu de la situation financière du CFA et du CFPPA, une analyse de l'organigramme est en cours et se poursuivra à la prochaine rentrée pour clarifier, identifier les pôles d'activités et leur pertinence. Pour cette rentrée, des restructurations ont débuté :

- Service développement et relations clients : un poste supprimé
 - Service administratif et financier. : un poste gelé
 - Pôle pédagogique : les recrutements de formateurs seront ajustés aux besoins et aux recrutements des apprenants et l'organisation pédagogique.
 - Le pôle qualité sera réduit en temps de travail
 - Les missions spécifiques : handicap, mobilité... doivent être clarifiées en matière d'attendus.
- **Commission cadre d'emploi** pour les agents contractuels de droit public hors assistants d'éducation et AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) mise en place à l'automne.

Trois rencontres se sont déroulées pour échanger sur le cadre d'emploi des agents contractuels :

- Définir le périmètre de la commission
- Identifier des points prioritaires à traiter notamment
 - Conditions d'évolution des rémunérations
 - Des thèmes en attente : le RIALTO (Règlement Intérieur d'Aménagement Local du Temps de travail et sur l'Organisation)

Il est à noter un dialogue social installé constructif entre la direction et les représentants du personnel.

- **le départ en retraite de Christian Himonnet**

Après 17 ans en tant que directeur d'exploitation de la Pichonnerie, Christian Himonnet fera valoir ses droits à la retraite. Il quittera l'établissement à la rentrée 2023. Son successeur n'est pas encore nommé. Il faut saluer l'engagement, le professionnalisme de M. Himonnet, acteur déterminant de la réussite et de l'évolution de l'exploitation.

5- La communication et la valorisation de nos actions

Les démarches de communication se sont poursuivies au cours de cette année scolaire pour renforcer l'image de l'Agrocampus de Saintonge et de ces 8 centres. Différentes actions ont été mises en œuvre et vont se poursuivre au cours de la prochaine année :

- Formation à destination des acteurs de l'orientation : professeurs principaux, personnels du CIO...
- La réalisation d'un film présentant l'Agrocampus de Saintonge aux partenaires, familles, futurs apprenants. Il sortira lors de la prochaine rentrée scolaire.

Une réflexion sur la structuration de la démarche de communication sur l'Agrocampus est en cours. Suite à une démarche de formation initiée par le réseau des établissements agricoles REANA, un état des lieux de notre démarche de communication devrait être réalisé pour définir des axes d'actions prioritaires et être plus pertinent dans nos actions et nos outils de communication tout en maîtrisant le budget alloué.

6- La situation financière

Décision modificative n°2 Budget 2023

L'Agrocampus de Saintonge

RECAPITULATIF EPLEFPA DE SAINTONGE	BP+DM	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
	2023	2023	2023	2023	2023	2023
Produits A1	9 756 107 €	9 585 866 €	40 585 €	-58 078 €	0 €	9 568 374 €
Charges A1	9 579 175 €	9 431 242 €	286 937 €	76 235 €	0 €	9 794 414 €
Solde	176 932 €	154 624 €	-246 352 €	-134 313 €	0 €	-226 040 €
Recettes A2	200 755 €	604 068 €	33 469 €	45 900 €	0 €	683 437 €
Dépenses A2	807 424 €	883 628 €	79 469 €	-50 858 €	0 €	912 239 €
Solde	-606 669 €	-279 560 €	-46 000 €	96 758 €	0 €	-228 802 €
Total Recettes	9 956 862 €	10 189 934 €	74 054 €	-12 178 €	0 €	10 251 811 €
Total Dépenses	10 386 599 €	10 314 870 €	366 406 €	25 377 €	0 €	10 706 653 €
Solde Général	-429 737 €	-124 936 €	-292 352 €	-37 555 €	0 €	-454 842 €
Régularisations Amortissements	248 301 €	247 371 €	0 €	13 831 €	0 €	266 202 €
Variation du Fonds De Roulement	-181 436 €	122 435 €	-292 352 €	-23 724 €	0 €	-188 640 €

Le compte financier 2022 a été validé avec une dégradation importante du fonds de roulement et donc de la sécurité financière de l'établissement. L'inspection de l'enseignement agricole a maintenu l'établissement dans la cotation 1 : « aucun signe de faiblesse financière ». Cependant, un certain nombre d'alertes nous a été notifié notamment sur la formation continue et

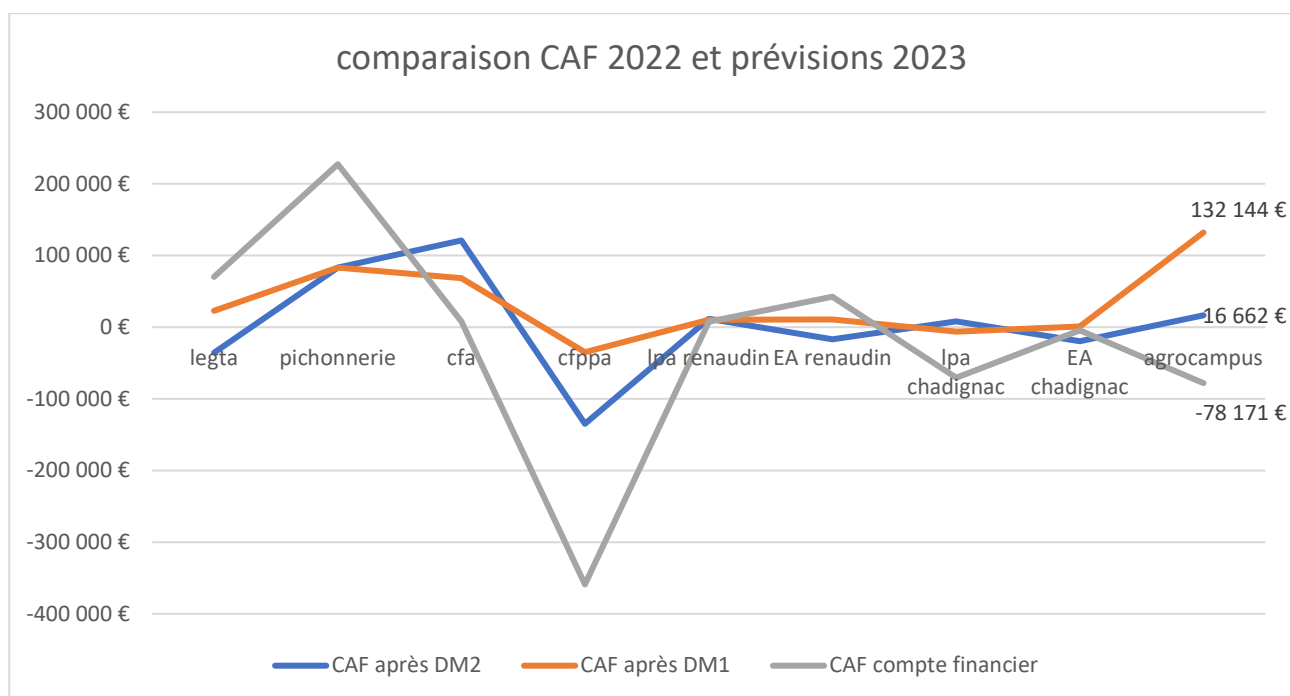
l'apprentissage. (Document de synthèse en annexe). Après un budget primitif 2023, présenté en novembre 2022, puis une décision modificative en mars dernier, la décision modificative n°2 a été réalisée en veillant à une maîtrise des dépenses malgré un contexte défavorable en matière de coûts des approvisionnements et des énergies.

La présentation des DM n°2 de chaque centre est intégrée dans un livret spécifique indiquant les propositions d'évolutions des différents postes de produits et de charges pour tous les centres.

Pour cette décision modificative n°2, les corrections sont spécifiques à chaque centre tenant compte :

- De l'évolution des dépenses en approvisionnement et des dépenses d'énergie
- De l'évolution de la comptabilisation des pensions des apprentis à compter de septembre 2023
- De la maîtrise des dépenses opérées pour le CFA et le CFPPA : optimisation de l'organisation pédagogique, suppression de postes, réduction des dépenses pédagogiques
- Des corrections pour les investissements sur l'exploitation de la Pichonnerie et le Renaudin

Compte tenu de ces modifications, les prévisions de juin 2023 sont plus pessimistes qu'en mars 2023 avec une Capacité d'Autofinancement (CAF) en baisse mais qui reste positive : + 16 662 €. Le fonds de roulement diminuerait de - 188 640 €. Le nombre de jours de fonctionnement qui traduit la sécurité financière de l'établissement en matière de trésorerie est de 88 jours, juste à la limite par rapport à l'objectif à atteindre de 90 jours. De plus, ces 90 jours restent suffisants si et seulement si la chaîne comptable est optimisée pour veiller au rythme de la facturation et au suivi des restes à recouvrer.



LEGTA Georges Desclaude

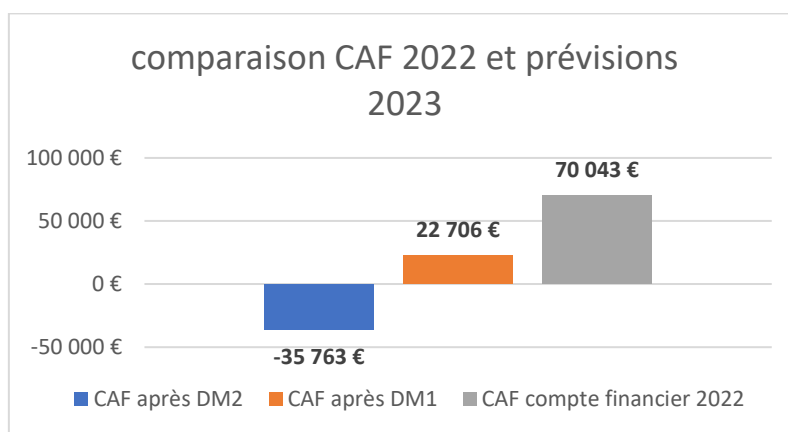
RECAPITULATIF LEGTA DESCLAUDE	BP+DM	Compte financier	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
	2022	2022	2023	2023	2023	2023	2023
Produits A1	1 420 153 €	1 456 357 €	1 906 955 €	45 252 €	- 41 024 €	- €	1 911 183 €
Charges A1	1 525 484 €	1 408 944 €	1 799 616 €	152 438 €	17 445 €	- €	1 969 499 €
Solde	-105 331 €	47 413 €	107 339 €	-107 186 €	-58 469 €	0 €	-58 316 €
Recettes A2	48 235 €	44 334 €	19 018 €	41 469 €	- €	- €	60 487 €
Dépenses A2	49 481 €	49 057 €	19 018 €	41 469 €	798 €	- €	61 285 €
Solde	-1 246 €	-4 723 €	0 €	0 €	-798 €	0 €	-798 €
Total Recettes	1 468 388 €	1 500 691 €	1 925 973 €	86 721 €	- 41 024 €	- €	1 971 670 €
Total Dépenses	1 574 965 €	1 458 001 €	1 818 634 €	193 907 €	18 243 €	- €	2 030 784 €
Solde Général	-106 577 €	42 690 €	107 339 €	-107 186 €	-59 267 €	0 €	-59 114 €
Régularisations Amortissements	25 651 €	21 084 €	22 553 €	- €	- €	- €	22 553 €
Variation du Fonds De Roulement	-80 926 €	63 774 €	129 892 €	- 107 186 €	- 59 267 €	- €	-36 561 €

Pour le lycée Desclaude, la situation s'est dégradée par rapport aux prévisions de mars 2023. En effet les charges doivent être augmentées de + 41 024 € et les produits ne progresseraient que de +17 445 €. Cette situation génère un déficit de - 58 316 €. L'évolution des charges concernent les denrées alimentaires, les travaux d'entretien et l'ajustement des différents postes de charges. Les prévisions du côté des produits sont globalement ajustés à la baisse pour un certain nombre de postes : hébergement apprentis, repas fournis, subventions du Conseil Régional.

Le choix que nous proposons pour ce budget 2023 et la DM2 est de maintenir un déficit tout en maîtriser le plus possible les postes de charges. En effet, les dépenses de communication, de voyages d'étude et sorties pédagogiques ont été maintenues afin de poursuivre les démarches

de recrutement et la qualité de l'enseignement portée par les équipes pédagogiques en faveur de la réussite scolaire des jeunes.

Le fonds de roulement diminuerait de - 36 561 €. Nous pouvons noter que le fonds de roulement du lycée Desclaude reste à un niveau correct permettant 103 jours de fonctionnement (niveau minimum 90 jours).



Exploitation de la Pichonnerie

RECAPITULATIF Exploitation Agricole	BP+DM	Compte financier	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
	2 022	2 022	2 023	2 023	2 023	2 023	2 023
Produits A1	775 900 €	1 384 204 €	733 500 €	8 500 €	52 800 €	- €	794 800 €
Charges A1	754 550 €	1 031 825 €	733 400 €	8 600 €	35 750 €	- €	777 750 €
Solde	21 350 €	352 379 €	100 €	- 100 €	17 050 €	- €	17 050 €
Recettes A2	110 100 €	- €	234 000 €	- €	147 000 €	- €	381 000 €
Dépenses A2	334 300 €	193 665 €	353 010 €	22 500 €	78 000 €	- €	453 510 €
Solde	- 224 200 €	- 193 665 €	- 119 010 €	- 22 500 €	69 000 €	- €	- 72 510 €
Total Recettes	886 000 €	1 384 204 €	967 500 €	8 500 €	199 800 €	- €	1 175 800 €
Total Dépenses	1 088 850 €	1 225 490 €	1 086 410 €	31 100 €	113 750 €	- €	1 231 260 €
Solde Général	- 202 850 €	158 714 €	- 118 910 €	- 22 600 €	86 050 €	- €	- 55 460 €
Régularisations Amortissements	89 000 €	80 176 €	83 000 €	- €	5 000 €	- €	88 000 €
Variation du Fonds De Roulement	- 113 850 €	238 890 €	- 35 910 €	- 22 600 €	91 050 €	- €	32 540 €

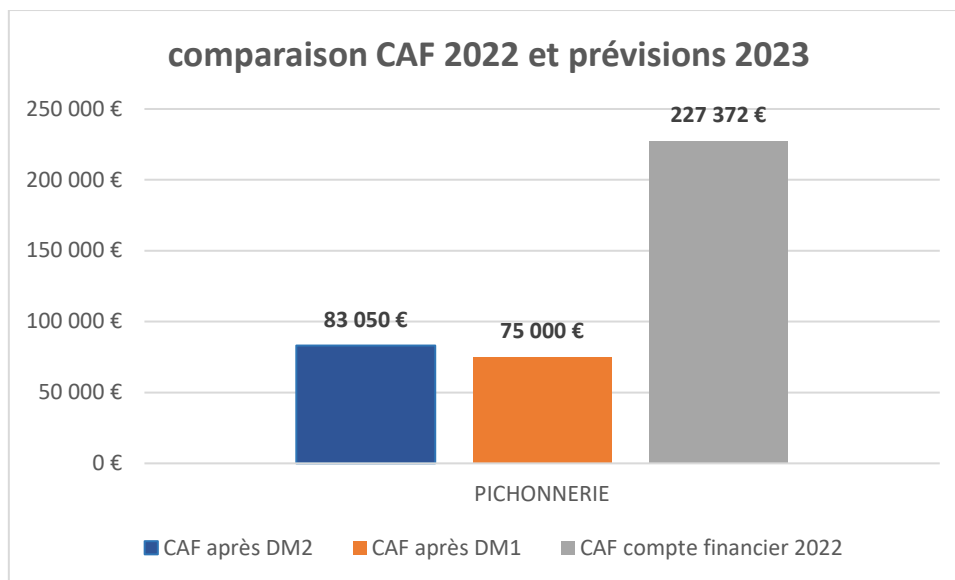
Les modifications du budget 2023 pour La Pichonnerie concernent différents choix stratégiques en dépenses :

- Achat de l'engrais pour la campagne 2024 compte tenu de la fluctuation des cours
- Ajustement concernant des paiements de location de tracteur
- Des actions de communication : film et festival Agrofest non inscrites au budget primitif

Pour les recettes, l'évolution du prix du lait par rapport aux prévisions de l'automne doit être ajustée à la hausse ainsi que les ventes de produits viticoles.

La situation financière après la DM2 est plus favorable pour l'exploitation de la Pichonnerie et l'excédent est évalué à + 17 050 €. Une augmentation du fonds de roulement serait de 32 540 €. Le nombre de jours de fonctionnement est estimé à 43 jours ce qui est juste pour faire face au décalage entre les sorties et les entrées de trésorerie.

Notons que pour les exploitations, les variations de stocks ne sont pas intégrées dans les opérations budgétaires.



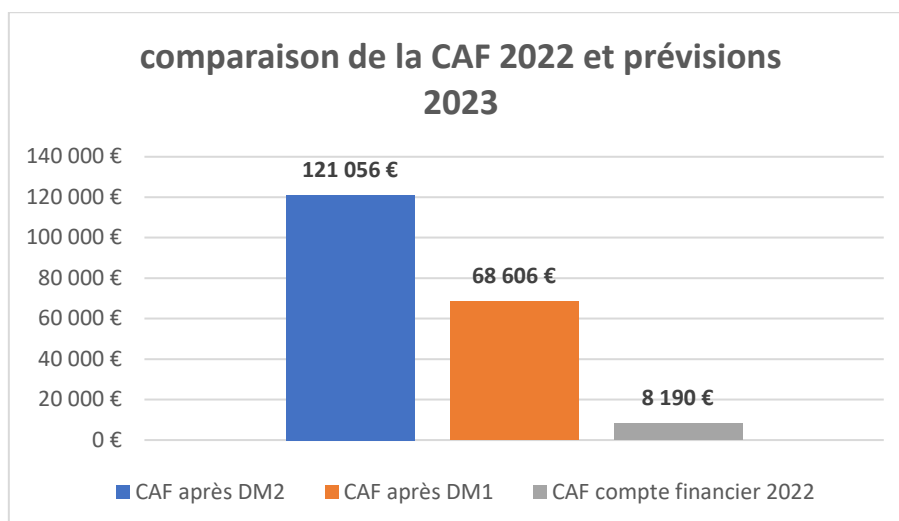
CFA

RECAPITULATIF CFAA	BP +DM	Compte financier	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
	2022	2022	2023	2023	2023	2023	2023
Produits A1	2 752 500 €	2 665 639 €	2 852 500 €	-60 144 €	-93 000 €	0 €	2 699 356 €
Charges A1	2 847 300 €	2 708 878 €	2 800 200 €	-32 450 €	-145 450 €	0 €	2 622 300 €
Solde	-94 800 €	-43 239 €	52 300 €	-27 694 €	52 450 €	0 €	77 056 €
Recettes A2	100 000 €	12 100 €	90 000 €	10 000 €	0 €	0 €	100 000 €
Dépenses A2	161 800 €	167 763 €	90 000 €	4 500 €	17 514 €	0 €	112 014 €
Solde	-61 800 €	-155 663 €	0 €	5 500 €	-17 514 €	0 €	-12 014 €
Total Recettes	2 852 500 €	2 677 739 €	2 942 500 €	-50 144 €	-93 000 €	0 €	2 799 356 €
Total Dépenses	3 009 100 €	2 876 641 €	2 890 200 €	-27 950 €	-127 936 €	0 €	2 734 314 €
Solde Général	-156 600 €	-198 902 €	52 300 €	-22 194 €	34 936 €	0 €	65 042 €
Régularisations Amortissements	51 000 €	51 430 €	44 000 €	0 €	0 €	0 €	44 000 €
Variation du Fonds De Roulement	-105 600 €	-147 472 €	96 300 €	-22 194 €	34 936 €	0 €	109 042 €

Les modifications du budget 2023 pour Le CFA ont été apportées dans le cadre d'une maîtrise des dépenses face aux résultats obtenus en 2022. Globalement, de nombreux postes de charges ont été réduits. Les charges de personnel ont été ajustés avec les changements de mode opératoire pour la gestion de la restauration et de l'hébergement des apprentis. Les produits diminueraient de -93 000 € et les charges de - 145 450 €. En prévision le CFA augmenterait son excédent avec un montant final estimé à +77 056 euros et une augmentation du fonds de

roulement de +126 556 €. Pour cette année 2023, les investissements ont été fortement limités donnant la priorité à l'amélioration des résultats.

La capacité d'autofinancement (CAF) serait de +121 056 € avec une augmentation du fonds de roulement de + 109 042 € et 90 jours de fonctionnement pour gérer l'écart entre le décaissement des dépenses et l'encaissement des recettes.



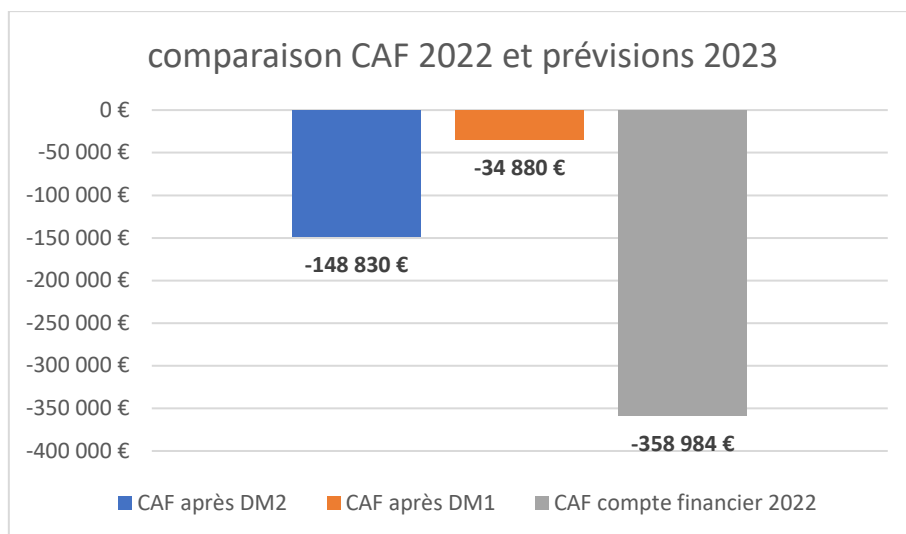
Le CFPPA

RECAPITULATIF CFPPA	BP+DM	Compte financier	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
	2022	2022	2023	2023	2023	2023	2023
Produits A1	1 356 108 €	1 281 317,29 €	1 491 105 €	26 520 €	-9 000 €	0 €	1 508 625,00 €
Charges A1	1 652 146 €	1 589 607,50 €	1 450 900 €	118 500 €	90 950 €	0 €	1 660 350,00 €
Solde	-296 038 €	-308 290,21 €	40 205 €	-91 980 €	-99 950 €	0 €	-151 725,00 €
Recettes A2	0 €	0,00 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0,00 €
Dépenses A2	0 €	0,00 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0,00 €
Solde	0 €	0,00 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0,00 €
Total Recettes	1 356 108 €	1 281 317,29 €	1 491 105 €	26 520 €	-9 000 €	0 €	1 508 625,00 €
Total Dépenses	1 652 146 €	1 589 607,50 €	1 450 900 €	118 500 €	90 950 €	0 €	1 660 350,00 €
Solde Général	-296 038 €	-308 290,21 €	40 205 €	-91 980 €	-99 950 €	0 €	-151 725,00 €
Régularisations Amortissements	15 945 €	15 891 €	16 895 €	0 €	0 €	0 €	16 895 €
Variation du Fonds De Roulement	-280 093 €	-292 399,61 €	57 100 €	-91 980 €	-99 950 €	0 €	-134 830,00 €

Pour la DM2 du budget 2023, les charges augmentent en prévision de 90 950 € dont 60 000 € concernent les fluides suite à l'augmentation des tarifs qui sont intégrés au marché du conseil régional sans la compensation de financement contrairement au lycée. Les autres postes et notamment les charges de personnel sont ajustées pour veiller à une maîtrise des dépenses et de départ de personnel (poste conseiller formation). Les produits diminuent de 9000 euros.

Globalement, la situation du budget du CFPPA se dégrade par rapport à la prévision de mars 2023. Le déficit est estimé à -151 725 € et la diminution du fonds de roulement serait de

-134 830 €. Le nombre de jours du fonds de roulement est estimé à 130 jours, niveau qui reste satisfaisant mais qui diminue fortement depuis ces deux dernières années.



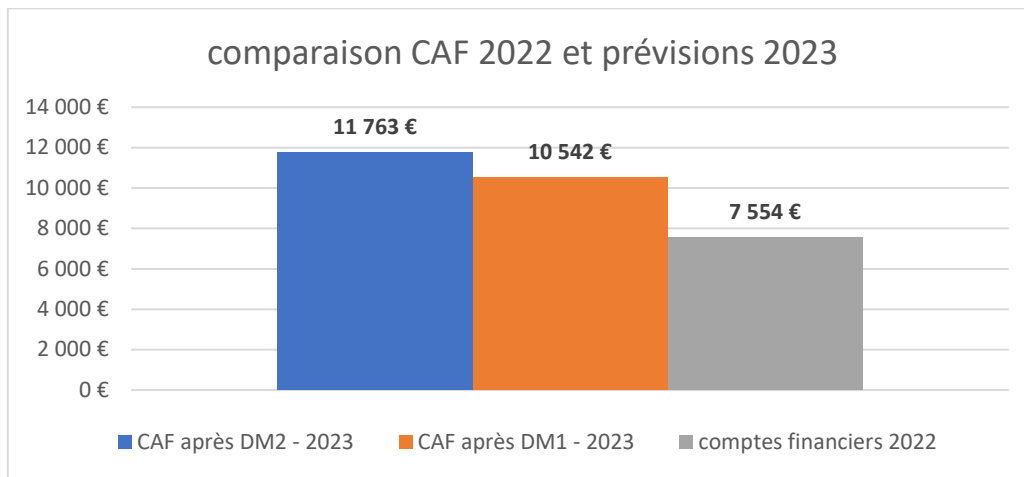
Nous pouvons noter que la situation est plus favorable qu'au cours de l'exercice 2022. Cependant, la situation reste déficitaire. Les mesures mises en place : optimisation de l'organisation pédagogique, la maîtrise des charges devraient encore plus porter leurs fruits en 2024 si les produits restent au rendez-vous.

Le Lycée « Le Renaudin »

RECAPITULATIF LPA Renaudin	BP+DM	Compte financier	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
	2022	2022	2023	2023	2023	2023	2023
Produits A1	601 118 €	594 629,01 €	619 956 €	4 006,00 €	6 234,00 €	0,00 €	630 196,00 €
Charges A1	597 587 €	588 984,24 €	617 563 €	9 599,00 €	4 923,00 €	0,00 €	632 085,00 €
Solde	3 531 €	5 644,77 €	2 393 €	-5 593,00 €	1 311,00 €	0,00 €	-1 889,00 €
Recettes A2	85 392 €	85 392,05 €	72 000 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	72 000,00 €
Dépenses A2	86 766 €	86 766,15 €	72 000 €	0,00 €	35 000,00 €	0,00 €	107 000,00 €
Solde	-1 374 €	-1 374,10 €	0 €	0,00 €	-35 000,00 €	0,00 €	-35 000,00 €
Total Recettes	686 510 €	680 021,06 €	691 956 €	4 006,00 €	6 234,00 €	0,00 €	702 196,00 €
Total Dépenses	684 353 €	675 750,39 €	689 563 €	9 599,00 €	39 923,00 €	0,00 €	739 085,00 €
Solde Général	2 157 €	4 270,67 €	2 393 €	-5 593,00 €	-33 689,00 €	0,00 €	-36 889,00 €
Régularisations Amortissements	13 672,00 €	1 910,20 €	13 652 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13 652,00 €
Variation du Fonds De Roulement	15 829 €	6 180,87 €	16 045 €	-5 593,00 €	-33 689,00 €	0,00 €	-23 237,00 €

Les modifications du budget 2023 concernent des ajustements en lien avec :

- Le changement de gestion des pensions des apprentis à partir de septembre
- La prise en charge de dépenses de fonctionnement et d'investissement liés à l'accueil des apprenants du campus Dalkia.



En prévision, le lycée du Renaudin présenterait après la DM2, un faible déficit de - 1 889 €. La capacité d'autofinancement progresse rapport aux prévisions de mars dernier et se situe à + 11 763 €. Suite aux investissements, le fonds de roulement diminuerait de - 23 237 € mais garde un niveau très correct et présente 153 jours de fonctionnement, niveau de sécurité financière très satisfaisant.

Le domaine du Renaudin

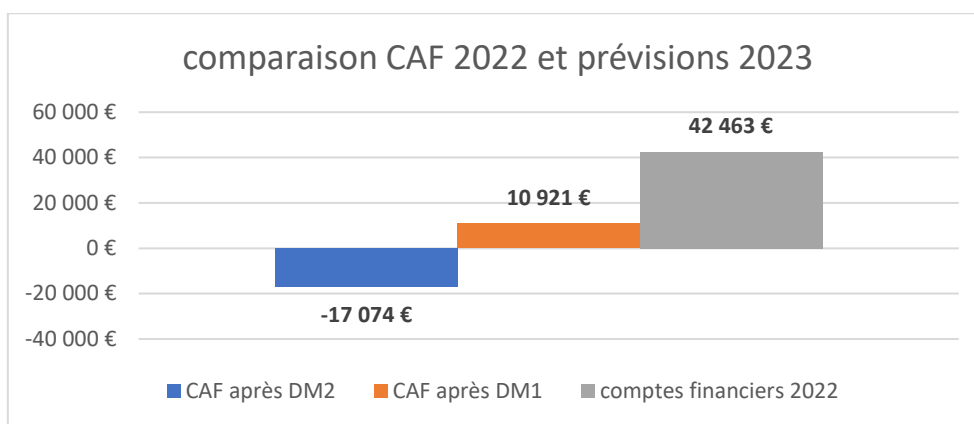
RECAPITULATIF Exploitation Renaudin	BP+DM	Compte financier	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
	2022	2022	2023	2023	2023	2023	2023
Produits A1	384 770 €	960 144,12 €	351 570 €	16 451,00 €	5 300,00 €	0,00 €	373 321,00 €
Charges A1	400 342 €	966 881,08 €	387 142 €	30 250,00 €	31 795,00 €	0,00 €	449 187,00 €
Solde	-15 572 €	-6 736,96 €	-35 572 €	-13 799,00 €	-26 495,00 €	0,00 €	-75 866,00 €
Recettes A2	550 €	528,00 €	108 550 €	0,00 €	-108 000,00 €	0,00 €	550,00 €
Dépenses A2	64 430 €	60 932,46 €	260 000 €	5 000,00 €	-191 970,00 €	0,00 €	73 030,00 €
Solde	-63 880 €	-60 404,46 €	-151 450 €	-5 000,00 €	83 970,00 €	0,00 €	-72 480,00 €
Total Recettes	385 320 €	960 672,12 €	460 120 €	16 451,00 €	-102 700,00 €	0,00 €	373 871,00 €
Total Dépenses	464 772 €	1 027 813,54 €	647 142 €	35 250,00 €	-160 175,00 €	0,00 €	522 217,00 €
Solde Général	-79 452 €	-67 141,42 €	-187 022 €	-18 799,00 €	57 475,00 €	0,00 €	-148 346,00 €
Régularisations Amortissements	60 292,00 €	59 674,70 €	60 292,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	60 292,00 €
Variation du Fonds De Roulement	-19 160 €	-7 466,72 €	-126 730 €	-18 799 €	57 475 €	0 €	-88 054 €

Notons que pour les exploitations, les variations de stocks ne sont pas intégrées dans les opérations budgétaires.

Les modifications du budget 2023 concernent des corrections en lien avec :

- L'achat d'approvisionnements
- La sous-traitance à l'entreprise de travaux agricoles compte tenu de l'absence d'un salarié
- La participation au film Agrocampus non prévu en budget primitif
- L'amende concernant le contrôle des douanes

Pour la partie des comptes d'investissements, l'achat d'un robot viticole est reporté en 2024.



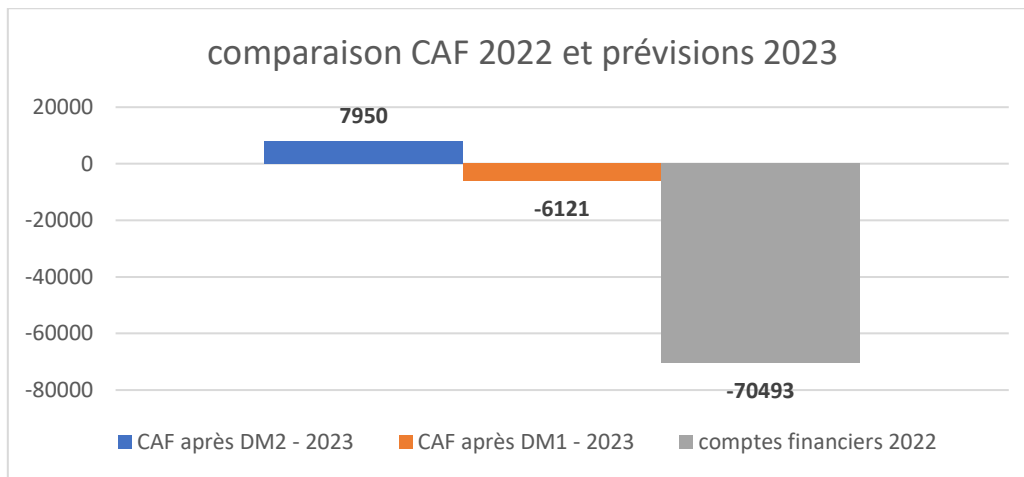
En prévision, le domaine du Renaudin présenterait un déficit de : - 75 866 € (hors variation de stock). La capacité d'autofinancement serait négative par rapport aux prévisions de mars dernier et se situe à - 17 074 €. Le fonds de roulement diminuerait de - 88 054 € et garde un niveau très correct. Il présente 353 jours de fonctionnement, niveau de sécurité financière très satisfaisant. Les récoltes de l'automne seront déterminantes pour les résultats du domaine.

Le lycée de Chadignac

RECAPITULATIF LPA Chadignac	BP +DM	Compte financier	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
	2022	2022	2023	2023	2023	2023	2023
Produits A1	978 057 €	938 531,72 €	1 451 281 €	0 €	20 512 €	0 €	1 471 793 €
Charges A1	1 064 187 €	1 019 096,83 €	1 451 281 €	0 €	20 272 €	0 €	1 471 553 €
Solde	-86 130 €	-80 565,11 €	0 €	0 €	240 €	0 €	240 €
Recettes A2	74 554 €	70 100,73 €	30 500 €	0 €	6 900 €	0 €	37 400 €
Dépenses A2	76 228 €	81 199,10 €	32 600 €	6 000 €	9 800 €	0 €	48 400 €
Solde	-1 674 €	-11 098,37 €	-2 100 €	-6 000 €	-2 900 €	0 €	-11 000 €
Total Recettes	1 052 611 €	1 008 632,45 €	1 481 781 €	0 €	27 412 €	0 €	1 509 193 €
Total Dépenses	1 140 415 €	1 100 295,93 €	1 483 881 €	6 000 €	30 072 €		1 519 953 €
Solde Général	-87 804 €	-91 663,48 €	-2 100 €	-6 000 €	-2 660 €	0 €	-10 760 €
Régularisations Amortissements	8 379 €	8 305,65 €	-6 121 €				7 710 €
Variation du Fonds De Roulement	-79 425 €	-83 357,83 €	-8 221 €				-3 050 €

Les modifications du budget 2023 concernent des ajustements en lien avec

- Le changement de gestion des pensions des apprentis à partir de septembre 2023
- Des régularisations en matière de subventions perçues du conseil régional
- Des produits supplémentaires liés à l'accueil du SNU (Service National Universel)



En prévision, le lycée de Chadignac présenterait un équilibre à + 240 €. La capacité d'autofinancement progresse par rapport aux prévisions de mars dernier et se situe à + 7950€. Le fonds de roulement diminuerait de - 3 050 € et garde un niveau correct en conservant 108 jours de fonctionnement, niveau de sécurité financière satisfaisant.

L'exploitation de Chadignac

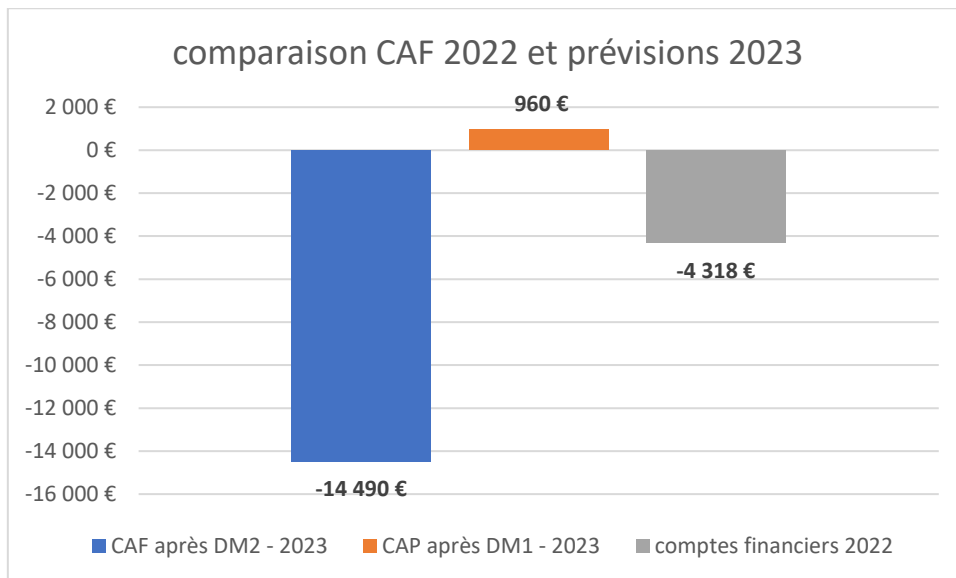
RECAPITULATIF Exploitation Chadignac	BP+DM	Compte financier	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
	2022	2022	2023	2023	2023	2023	2023
Produits A1	173 700 €	182 364 €	179 000 €	0 €	100 €	0 €	179 100 €
Charges A1	194 610 €	196 512 €	191 140 €	0 €	20 550 €	0 €	211 690 €
Solde	-20 910 €	-14 148,47 €	-12 140 €	0 €	-20 450 €	0 €	-32 590 €
Recettes A2	32 000 €	0 €	32 000 €	0 €	0 €	0 €	32 000 €
Dépenses A2	62 100 €	8 984,94 €	57 000 €	0 €	0 €	0 €	57 000 €
Solde	-30 100 €	-8 984,94 €	-25 000 €	0 €	0 €	0 €	-25 000 €
Total Recettes	205 700 €	182 363,95 €	211 000 €	0 €	100 €	0 €	211 100 €
Total Dépenses	256 710 €	205 497,36 €	248 140 €	0 €	20 550 €	0 €	268 690 €
Solde Général	-51 010 €	-23 133,41 €	-37 140 €	0 €	-20 450 €	0 €	-57 590 €
Régularisations Amortissements	9 200,00 €	9 829,50 €	13 100,00 €	0 €	0 €	0 €	13 100,00 €
Variation du Fonds De Roulement	-41 810 €	-13 303,91 €	-24 040 €	0 €	-20 450 €	0 €	-44 490 €

Notons que pour les exploitations, les variations de stocks ne sont pas intégrées dans les opérations budgétaires.

Les modifications du budget 2023 concernent des ajustements en lien avec :

- La hausse importante des factures de fluides notamment le gaz
- Des ajustements concernant les achats d'emballages et des assurances
- La participation au film Agrocampus non prévu en budget primitif

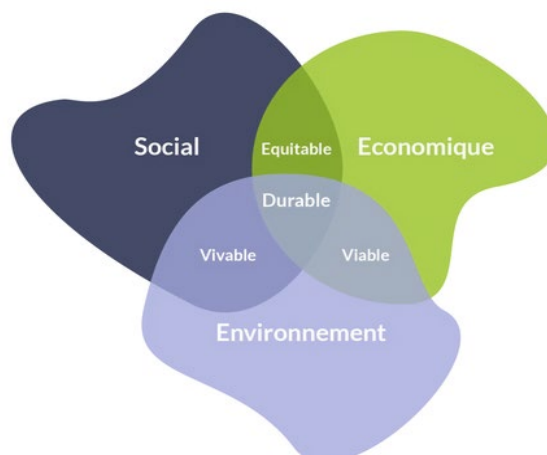
Pour les produits les modifications concernent uniquement une modification du compte pour le versement de la part dotation lycée du conseil régional versée à l'exploitation.



En prévision, l’exploitation de Chadignac présenterait un déficit à – 32 590 €. La capacité d’autofinancement se dégrade par rapport aux prévisions de mars dernier et se situe à – 19 490 €. Le fonds de roulement diminuerait de – 44 490 € et reste à un niveau négatif et ce depuis de nombreuses années.

Conclusion

C’est dans un contexte de défis à relever autour du changement climatique, de la place de l’agriculture et de la formation des jeunes que se situe l’Agrocampus de Saintonge. Nous pouvons reprendre le concept du développement durable formulé depuis plus de 20 ans qui continue à prendre tout son sens et a garder toute sa légitimité.



C'est à travers ce triptyque que nous devons structurer nos actions au cœur de notre territoire Charente Maritime et au-delà.

- Poursuivre le dialogue social au sein de l'Agrocampus et veiller à des organisations de travail apprenantes et sereines.
- Situer les exploitations au cœur des enjeux environnementaux en lien avec les organisations professionnelles et de recherche.
- Accompagner les apprenants (élèves, étudiants, apprentis et adultes) dans la réussite de leur projet personnel et professionnel.
- Veiller à l'équilibre budgétaire de chacun des centres.

Avant d'engager la communauté éducative dans une démarche de projet d'établissement, des actions seront menées l'an prochain dans les différents centres et sites en adéquation avec ces enjeux.

Myriam HUET, Directrice de l'Agrocampus de Saintonge

ANNEXES

Compte Financier :

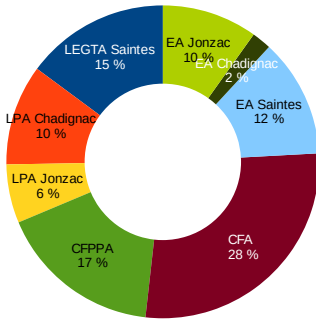
SANTONGE

		2018	2019	2020	2021	2022	DM3	Observations
LEGTA Saintes	Charges	1 424 819	1 382 682	1 151 817	1 314 055	1 407 396	92.3%	-Hausse des produits de 14,5 % soit +184 k€ , pour atteindre un niveau comparable à 2018 : hausse des ventes de 33 % (+186 k€ dont 78 k€ de produits d'hébergement et de restauration (retour à la normale et bon recrutement rentrée 2021) + hébergement apprentis (+15 k€) + accueil SNUJ (38 k€) ; légère hausse des subventions (+ 18,6k€ : aides de l'Etat AE/AESH (+15,6 k€), TA (+24k) et stabilité DGF) ; baisse des produits de gestion courante (-17 k€) -Hausse deux fois moins des charges : +7,1 % soit +93 k€ : hausse des dépenses pédagogiques (+50 k€, dont +44 k€ voyages), denrées alimentaires (+30 k€, fonctionnement normal SRH + prix des matières premières), charges de personnel (+29 k€, AESH, point indice), des fluides (+12 k€), des CFCHRI (+7,6 k€) mais baisse des travaux d'entretien (-21 k€, travaux en +10,5 k€), TA (+24k) et stabilité DGF) ; baisse des produits de gestion courante (-17 k€) -Des investissements intégralement subventionnés par le CRNA Excédent retrouvé après 2 années de déficit lié à la crise sanitaire, suite au bon recrutement à la rentrée 2021 et à la maîtrise des charges : Bonne autonomie financière FDR : 583 k€ soit 144 ; Des charges surestimées et des produits sous estimés en DM3
	Produits	1 461 064	1 430 431	1 099 329	1 272 253	1 456 355	102.5%	
	Résultat Fonctionnement	36 245	47 749	-52 488	-41 842	48 959	-105 331	
	Dépenses	48 112	41 922	33 829	48 302	49 057		
	Recettes	39 646	34 935	16 280	44 733	44 334		
	Résultat Opér. capital	-8 466	-6 987	-17 549	-3 569	-4 723		
	CAF	51 648	66 382	-33 631	-10 586	70 043		
Δ FDR	44 182	59 394	-51 179	-10 656	65 319			
LPA Chadignac	Charges	906 252	961 944	904 173	989 904	1 019 381	95.8%	-Baisse des produits de 6,1 % soit -61 k€ : liée à une baisse des subventions de 0,6% (-50 k€, dont aides travaux Région en 2021 (-30k€), aides de l'Etat AE/AESH (+2 k€, revalorisation indice), TA (-3,7 k€), stabilité DGF) et dans une moindre mesure des ventes (-2,8 % soit -10 k€ dont -2k€ de produits d'hébergement et de restauration (baisse des effectifs et moins d'accueil de groupes) et +12 k€ d'échanges entre centres. -Hausse des charges de 3 % soit +29 k€ : hausse des charges de personnel (+51,6 k€, dont 1,9 ETP AE dans le cadre des échanges avec CFA, point indice) compensée par la baisse des dépenses pédagogiques (-8,3 k€, achats vidéoprojecteur en 2021 atténuée par hausse des voyages en 2022) et des charges de viabilisation (-28 k€, travaux pour 33 k€ en 2021 atténuée par hausse de l'électricité pour 6 k€). Stabilité des denrées alimentaires et des CFCHRI en lien avec PHR. -Des investissements presque intégralement subventionnés par le CRNA Déficit lié à la baisse du recrutement et à la forte hausse des charges de personnel. Autonomie financière préservée malgré le prélevement sur FDR (FDR net = 434 k€ soit 145). Bons taux d'exécution de la DM3
	Produits	990 056	992 780	896 284	1 001 212	940 582	96.2%	
	Résultat Fonctionnement	83 804	30 836	-5 889	11 308	-78 799	-86 130	
	Dépenses	56 158	36 859	49 204	58 124	81 199		
	Recettes	43 388	24 690	46 199	55 592	70 100		
	Résultat Opér. capital	-12 770	-12 169	-3 005	-2 532	-11 099		
	CAF	99 207	40 603	-41 406	20 640	-70 494		
Δ FDR	90 437	29 334	-42 013	18 107	-81 592			
LPA Jonzac	Charges	447 374	465 550	414 238	538 682	588 984	98.6%	-Hausse des produits de 9,6 % soit +52 k€ : hausse des ventes de 16% (+27k€ dont +19 k€ de produits hébergement et restauration en lien avec la hausse des effectifs à la rentrée 2021), des subventions de 3 % (+10 k€ dont taxe apprentissage (+17k€) mais stabilité DGF et subventions Etat AE/AESH (-3,5 k€)) ; hausse amortissements suite investissements (+11 k€) -Hausse comparable des charges : +9,3 % soit +90 k€ : hausse des denrées alimentaires (+15k€, fonctionnement normal SRH + prix matières premières), des CFCHRI (+4,4 k€), des charges de viabilisation (+ 10,6k€, gaz, réparations). A l'inverse, baisse des dépenses pédagogiques (-10 k€, fournitures) et des charges de personnel (-2,5 k€) -Des investissements presque entièrement subventionnés par le CRNA Equilibre atteint grâce à la hausse des effectifs et à une bonne maîtrise des charges. Bonne sécurité financière : FDR net = 261 k€ soit 160 ; Bons taux d'exécution de la DM3
	Produits	482 207	472 923	426 689	542 536	594 629	98.9%	
	Résultat Fonctionnement	34 833	7 373	12 451	3 854	5 645	3 531	
	Dépenses	18 834	17 180	17 911	31 911	86 766		
	Recettes	14 277	10 380	34 351	34 351	85 392		
	Résultat Opér. capital	-4 557	-6 800	0	-3 560	-1 374		
	CAF	35 570	7 909	14 473	3 147	7 555		
Δ FDR	31 026	2 110	14 473	3 087	6 181			
CFPPA	Charges	1 266 031	1 311 889	1 252 878	1 541 009	1 656 192	100.2%	-Baisse des produits de 1,8% soit -23 k€ liée à une baisse d'activité (baisse des formations courtes à destination des demandeurs d'emploi) : Report sur 2023 de 96,7 k€ de produits à recevoir 2021 du CRNA -Hausse des charges de 7,5% soit +115 k€ : Hausse de la sous traitance (+150 k€, prestations de formations CFA et autres établissements) atténuée par une baisse des services extérieurs (-65 k€, échanges formateurs CFA) et une stabilité des charges de personnels après 2 années de forte hausse. Masse salariale = 67 % des charges (72% en 2021) et 74 % du CA. -D'importants investissements (simulateurs) financés sur fonds propres malgré une IAF => fort prélevement sur le FDR Important déficit pour la 2ème année consécutive lié à une activité insuffisante pour compenser le poids des charges, dont la masse salariale. Forte dégradation de la sécurité financière depuis 2 ans : FDR net = 734 k€ soit 145 => des décisions s'imposent pour ne pas fragiliser la situation financière de l'EPL. Des produits sous estimés en DM3 (report 2023)
	Produits	1 303 295	1 405 246	1 243 061	1 304 414	1 281 317	94.5%	
	Résultat Fonctionnement	37 264	93 357	-9 817	-236 594	-374 875	-296 037	
	Dépenses	1 950	2 250	24 442	10 846	159 056		
	Recettes	3 300						
	Résultat Opér. capital	1 350	-2 250	-24 442	-10 846	-159 056		
	CAF	43 642	97 071	-2 759	-227 263	-358 985		
Δ FDR	44 992	94 821	-27 200	-238 104	-518 041			
CFAA17	Charges	1 796 894	1 932 642	2 086 685	2 680 678	2 708 878	95.1%	-Stabilité des produits : -0,2 % soit -5 k€ : malgré la hausse des apprentis et des financements OPCO favorables (suivi des facturations ?) et des prestations d'hébergement. Report de 23 k€ de facturation sur 2023 (recours auprès OCAPAT suite ruptures contrat) -Stabilité des charges de 1,1 % soit +28 k€ : Hausse des dépenses pédagogiques (+27 k€, fournitures pour chantier pédagogique), des autres services extérieurs (+34 k€, échanges formateurs CFPPA et personnels surveillance LEGTA) et des charges de gestion courante (+37 k€, dont 96 k€ annulation titres 2020 et 2021) mais baisse des charges de personnel après 2 années de forte hausse (-27 k€, -2,7 etp=AE). Masse salariale = 59 % des charges (60 % en 2021) et 61 % du CA. -D'importants investissements (simulateurs...) entièrement sur fonds propres malgré une faible CAF générant un prélevement sur fonds de roulement Déficit pour la 2ème année consécutive liée à un chiffre d'affaires insuffisant pour faire face au poids des charges dont la masse salariale et à des annulations de titres des exercices antérieurs. Dégradation de la sécurité financière (FDRnet = 547 k€ soit 60). Taux de réalisation de la DM3 corrects
	Produits	1 872 505	2 148 463	2 183 227	2 670 347	2 665 639	96.8%	
	Résultat Fonctionnement	75 611	215 821	96 542	-10 331	-43 239	-94 800	
	Dépenses	27 408	40 458	25 649	14 519	167 763		
	Recettes	28 092	41 880	966				
	Résultat Opér. capital	684	1 422	-26 615	-14 519	-167 763		
	CAF	103 460	246 514	127 912	30 961	8 190		
Δ FDR	105 344	247 936	690 188	16 442	-159 572			
Exploitation Saintes	Charges	814 717	848 431	864 639	941 071	1 031 822	98.3%	-Baisse des produits de 4,7% soit -59 k€ : mais maintien au-delà de 1,2 M€ : poursuite de la hausse du CA de 21 % (+126 k€, hausse de la production laitière et surtout du prix (AOP, qualité), hausse des produits végétaux : les prix compensent la baisse des rendements) et dans une moindre mesure des subventions (+9 k€), mais fortement pénalisé par la baisse des produits de gestion courante (-195 k€, 170 k€ indemnités d'assurance suite incendie du hangar en 2021). -Hausse des charges de 9,8% soit +91 k€ : liée à une hausse des stocks début (+58 k€, conditions climatiques favorables en 2021), des approvisionnements (+23 k€, prix intrants) et des charges de personnels (+25 k€, 1 etp en plus), les autres postes étant stables ou en légère baisse. -Opérations en capital qui correspondent à 149 k€ d'investissements + 43 k€ immobilisations biens vivants (animaux reproducteurs), le tout sur fonds propres compte tenu du niveau élevé de la CAF. A noter la fin de remboursement de l'emprunt Résultat toujours très excédentaire, lié à la bonne valorisation des produits et à la maîtrise des charges. Le niveau de CAF très élevé a permis d'investir sur fonds propres et de reconstruire le fonds de roulement : FDR net = 61 k€ soit 33 ; Ratio (60+64)/70 = 64% => système efficient. Des produits sous estimés en DM3
	Produits	905 661	904 018	927 841	1 261 261	1 201 849	107.2%	
	Résultat Fonctionnement	90 944	55 587	63 202	320 190	170 027	21 350	
	Dépenses	147 309	93 394	118 139	307 028	193 665		
	Recettes	77 034	-11 632	22 400	16 400	400		
	Résultat Opér. capital	-70 275	-105 026	-95 739	-290 628	-193 265		
	CAF	153 846	100 718	119 602	379 668	227 373		
Δ FDR	96 341	15 677	39 592	108 568	56 938			
Exploitation Chadignac	Charges	130 486	134 735	160 856	181 387	196 512	95.4%	- Hausse des produits de 5,6 % soit +9,6 k€ : la hausse des stocks (+12 k€) compense la baisse du CA (-2,8 k€, difficultés du marché fruits et légumes bio et production florale) -Hausse légèrement supérieure des charges : +8,3% soit +15 k€ : hausse des approvisionnements (+5 k€, en lien avec la hausse de la production : semences et plants + fournitures pédagogiques), services extérieurs (+2 k€), charges de personnels (+3 k€, apprenti de janvier à sept) et charges de gestion courante (+3 k€) -Quelques investissements intégralement financés sur fonds propres, malgré une IAF, contribuant à la dégradation du FDRnet Déficit pour la 2ème année consécutive lié à des produits insuffisants pour compenser la hausse des charges. Ratio (60+64)/70 = 108 % traduisant la fragilité du système actuel en AB. FDR net très fortement négatif : -567 k€. Une surestimation des produits en DM3 en incluant les stocks
	Produits	133 042	162 980	160 858	172 751	182 364	86.7%	
	Résultat Fonctionnement	2 556	28 245	2	-8 636	-14 148	-20 910	
	Dépenses	180 877	14 346	51 000	31 491	8 985		
	Recettes	180 877	8 566	28 827	0	0		
	Résultat Opér. capital	0	-5 780	-22 173	-31 491	-8 985		
	CAF	6 355	31 779	4 348	-1 671	-4 319		
Δ FDR	6 355	26 000	-17 825	-33 162	-13 304			
Exploitation Jonzac	Charges	750 345	833 727	857 040	916 947	966 881	98.9%	-Stabilité des produits : -0,9% soit -9 k€ : la hausse du chiffre d'affaires de 8,8 % (+30 k€, produits végétaux : les prix élevés compensent les rendements en baisse : de cognac vendus en contrat) et des produits de gestion courante (+10 k€, vente d'un tracteur + USJ) est pénalisée par la baisse des stocks (-52 k€, déstockage de Cognac en réserve climatique + valeur vin distillation moindre (-125 €)) -Hausse des charges de 5,4% soit +50 k€ : hausse des approvisionnements (+31 k€, prix des intrants végétaux, carburant), de la sous traitance (+19 k€, travaux d'élagage, location tracteur, assurances) et des charges de personnel (+9 k€, taux horaires) -Des investissements financés sur fonds propres, au-delà du niveau de la CAF => léger prélevement sur fonds de roulement Léger déficit pour la première fois depuis 10 ans lié à la hausse des charges et à une variation de stocks viticole fortement négative. La très bonne santé financière du centre est préservée (FDR net = 473 k€ soit 470). Ratio (60+64)/70 = 62 % => système de production efficient. Bons taux d'exécution de la DM3
	Produits	848 448	909 742	927 799	966 645	957 670	101.9%	
	Résultat Fonctionnement	98 103	76 015	70 759	49 698	-9 211	-15 572	
	Dépenses	12 485	12 223	168 598	56 673	60 932		
	Recettes	3 133	6 883	32 474	432	528		
	Résultat Opér. capital	-9 352	-5 340	-136 124	-56 241	-60 404		
	CAF	138 395	117 277	100 158	102 253	42 464		
Δ FDR	129 043	111 936	-25 467	46 812	-9 941			
EPL	Charges	7 536 918	7 871 600	7 692 326	9 103 773	9 576 046	96.5%	Budget EPL = 9,6 M€, en hausse de 4 % composé pour 31 % lycées, 28 % CFA, 24 % exploitations, 17 % CFPPA Année 2022 marquée par une hausse des charges de 5,2 % (+173 k€) alors que les produits n'augmentent que de 1 % (+89 k€) Résultat de fonctionnement déficitaire pour la première fois depuis 10 ans, lié à la hausse des charges : les excédents du lycée et de l'exploitation de Saintes ne permettent pas de compenser le déficit de la FPCA et du lycée de Chadignac, les autres centres étant proches de l'équilibre. D'importants investissements (726 k€) financés essentiellement sur fonds propres (73%) malgré une IAF => prélevement important sur le FDR Important prélevement sur fonds de roulement, en lien avec le résultat de fonctionnement et les opérations en capital Baisse du FDRnet de 20 % mais maintien à un niveau élevé, supérieur à 2,5 M€ permettant de conserver la sécurité financière de l'EPL. Vigilance pour que cette situation ne se reproduise pas en 2023 ! IAF pour la première fois depuis 9 ans, qui ne permet pas d'envisager des investissements sur fonds propres et le remboursement de capital d'emprunt (0 k€ en 2022) Légère hausse de la masse salariale en volume (+2,3%) après 2 années de forte hausse, mais stabilité en % du c/(70+c/74) en raison d'une hausse presque comparable de ces deux comptes. BFR net en hausse suite à une hausse des créances (+16%) alors que les dettes fournisseurs baissent de 11%. Aucune recettes à dater. Vigilance sur le montant des créances (2,4 M€, proche du FDRnet) et le suivi de la chaîne budgétaire et comptable Forte dégradation de la trésorerie suite à la baisse du FDRnet et à la hausse du BFRnet. Des risques de tensions de trésorerie suite à des montants de décaissement mensuels supérieurs à 650 k€, confirmée par une trésorerie immédiate proche de 1 (1,11). Des délais de paiement et d'encaissement qui s'améliorent sensiblement : respectivement 50j et 117 j => travail sur la chaîne budgétaire et comptable à poursuivre pour ne pas mettre l'EPL en difficultés
	Produits	7 996 278	8 426 583	7 867 088	9 191 420	9 280 405	98.5%	
	Résultat Fonctionnement	459 360	554 983	174 762	87 647	-295 641	-593 899	
	Dépenses	493 133	258 632	470 861	564 894	807 423		
	Recettes	389 747	115 702	145 214	151 508	200 754		
	Résultat Opér. capital	-103 386	-142 930	-325 647	-413 386	-606 669		
	Δ FDR	547 720	587 208	-8 320	-88 905	-654 011		
	FDR net en €	2 762 989	3 402 852	3 303 939	3 161 429	2 529 009		
	FDR net en jours	141	162	162	130	96		
	CAF	632 122	708 252	288 699	297 149	-78 172		
	Masse salariale en €	2 612 970	2 717 433	2 932 508	3 457 480	3 536 103		
	en % de c/(70+c/74)	42%	41%	45%	45%	45%		
	BFR net	404 659	578 943	1 512 859	1 073 990	1 527 348		
Trésorerie	2 324 614	2 752 011	1 778 300	2 082 884	977 845			

Commentaires IEA

Classement 1	<p>Structure : 8 centres (3 lycées, 3 exploitations, 1 CFPPA, 1 CFA). Résultat de -296 k€ après 4 années positives, sur un budget de 9,6 M€. La variation du FDR est de -654 k€, qui tombe à 2,5 M€ et passe de 130 à 96 jours. Lycée de Chadignac : résultat négatif à -79 k€ sur un budget de 1 M€. Le FDR baisse mais demeure élevé à 435 k€. Lycée de Jonzac : résultat à l'équilibre, stabilité du FDR. Lycée de Saintes : résultat positif à la suite de deux années consécutives négatives, ce qui conforte le FDR à 583 k€, similaire à la situation pré-covid. CFA : résultat négatif pour la 2ème année consécutive, avec un budget de 2,7 M€, dans un contexte très favorable à l'apprentissage. Le FDR passe de 707 k€ à 547 k€ en raison d'investissements et retrouve en jours son niveau de 2018 (60 jours) CFPPA : le résultat continue de se dégrader, fortement, à -375 k€ sur un budget de 1,7 M€. La variation du FDR est de -518 k€. Exploitation de Chadignac : résultat presque à l'équilibre (-14 k€) dans un contexte de FDR structurellement négatif et qui se dégrade encore (-567 k€). Exploitation de Jonzac : situation à l'équilibre (-9 k€) sur un budget de 966 k€. FDR à 474 k€. Gros turn over Exploitation de Saintes : résultat à 170 k€ sur un budget de 1,2 M€, ce qui conforte le FDR à 61 k€. Les fondamentaux sont solides. Vigilance sur la FPCA. Besoin de suivi des facturations OPCO Maintien en catégorie 1.</p>
--------------	--

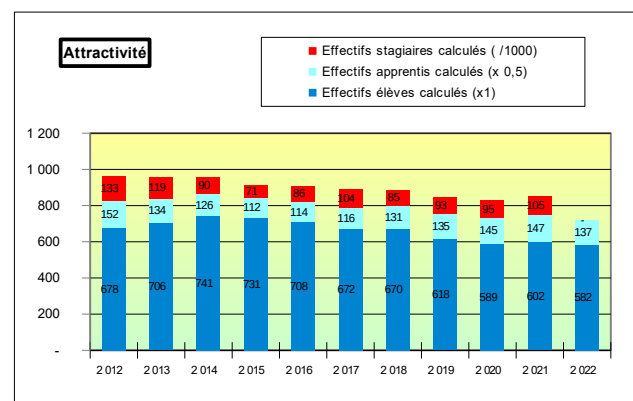
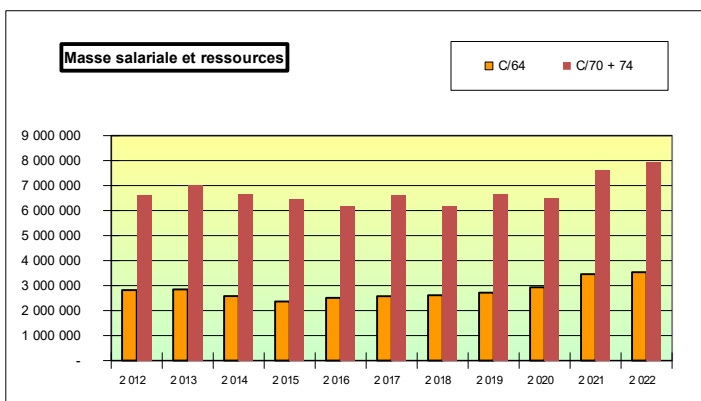
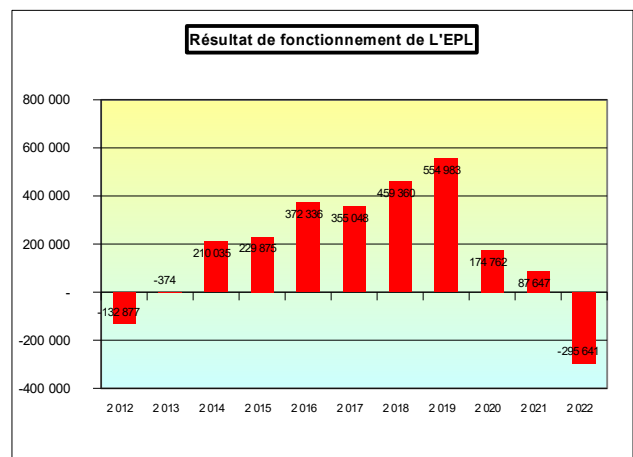
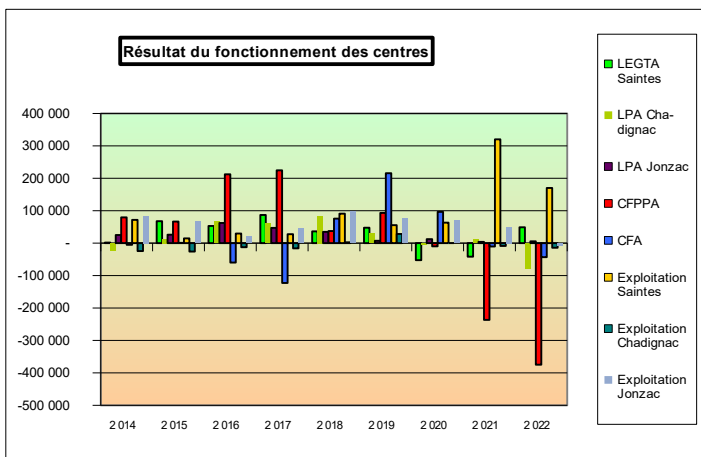
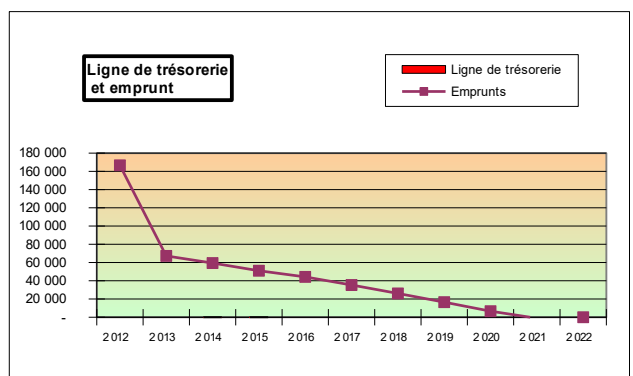
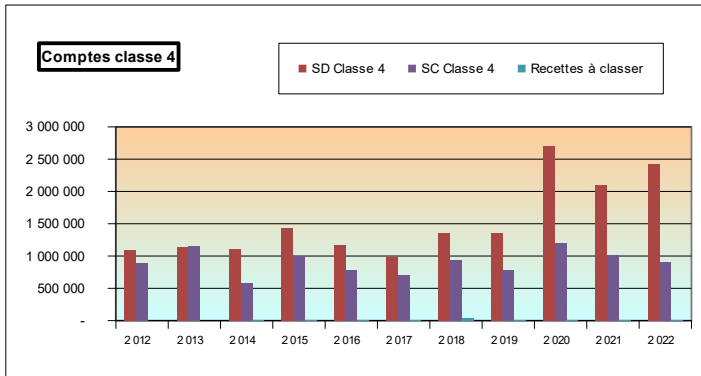
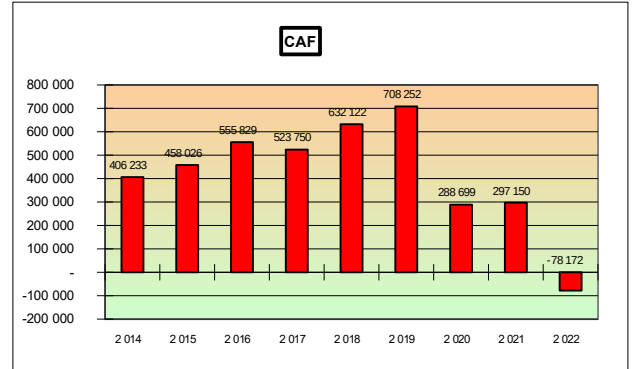
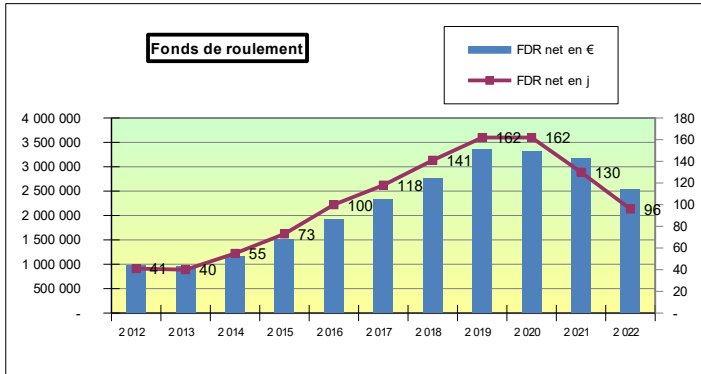
TABLEAU DE BORD - EPLEFA de SAINTONGE



Part des centres dans le Budget EPL 2022 : 9,6 M€

Classement de l'établissement :

Classement	Année	Classement
4+ - Crise avérée	2012	4
4 - Crise potentielle	2013	4
3 - Des inquiétudes	2014	3
2 - Des interrogations	2015	3
1 - Aucun signe de faiblesse financière	2016	2
	2017	1
	2018	1
	2019	1
	2020	1
	2021	1
	2022	1





Agrocampus
de Saintonge
Lycée Georges Desclaude

CONSEIL INTERIEUR

Jeudi 1^{er} juin 2023



La classe de 1^{ère} année BTS Gestion et Maîtrise de l'Eau a reçu son prix national du festival Alimenterre au ministère de l'Agriculture à Paris le 11 mai pour son jeu coopératif sur l'eau intitulé « La toile mondiale de l'eau et de la souveraineté alimentaire ».

SOMMAIRE

I – LES ACTIVITES PEDAGOGIQUES et EDUCATIVES - Année scolaire 2022-2023

- 1/ Actions et projets 2022-2023
- 2/ Education Socio-Culturelle
- 3/ Le service vie scolaire
- 4/ Education Physique et Sportive
- 5/ Education à la santé et à la citoyenneté
- 6/ Fonctionnement du CDI

II – INFORMATION et ORIENTATION

- Les forums et informations en établissement
- La journée portes ouvertes et les demi-journées d'information
- L'accueil d'élèves en mini-stage
- Commission de recrutement en BTSA Parcoursup
- Accompagnement au projet personnel de l'élève

III – FIN D'ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

- Examens session juin 2023
- Accueil Service National Universel été 2023

IV – TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

V – RENTREE SCOLAIRE 2023

- Classes, seuils et effectifs prévisionnels
- Enseignements Optionnels/Facultatifs
- Accompagnement Personnalisé classes de 2nde GT
- Classe coopérative 2GT
- Module Objectif Véto
- Modules et Enseignements d'Initiative Locale de BTSA
- Projets de mobilité collective
- Stages en entreprises et stages collectifs
- Calendrier scolaire

VI – DELIBERATIONS PROPOSEES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 JUIN 2023

I – Les ACTIVITES PEDAGOGIQUES et EDUCATIVES

1/ Actions et projets conduits en 2022-2023

EATDD 2nde GT

En 2de option EATDD, les élèves ont organisé une journée sur la thématique de la biodiversité auprès de deux classes de 4ème du collège de Saint Porchaire le jeudi 25 mai 2023. Les élèves de 4ème ont participé à différents ateliers organisés par les élèves autour de différents thèmes : "marais poitevin et changement climatique" avec les secondes 1, "arbre et biodiversité" avec les secondes 2 et "alimentation et biodiversité" avec les secondes 3. Dans ce cadre, les élèves de seconde 2 ont créé un sentier d'interprétation sur l'arbre dans l'arboretum du lycée et les élèves de seconde 3 ont développé des jardins potagers à côté de la mare pédagogique créée l'année dernière lors de la précédente journée "biodiversité" (06/06/2022). Les élèves de seconde 1 ont animé la journée en faisant réfléchir les élèves de 4ème sur la notion de biodiversité, en organisant des ateliers reposant sur la notion de coopération et en effectuant le bilan des ateliers. Cette journée "biodiversité" a été financée en partie par le conseil régional d'Aquitaine par l'entremise d'un AMI "enseignement grandeur nature". En préambule de cette journée, une conférence a été organisée le jeudi 11 mai 2023 sur le thème des "peuplements forestiers et changement climatique". Elle a été présentée par Mme Marie CHARRU, maître de conférences à Bordeaux Sup Agro, devant tous les élèves de seconde, les élèves de STAV et de filière générale. Elle a permis aux élèves d'acquérir/préciser leurs connaissances sur le domaine, d'avoir des idées d'orientation et d'avoir des pistes pour leur épreuve de grand oral/EOT.

1ère STAV Production

Stage collectif Territoires - classe de Première STAV P du 24 au 28 avril 2023 – Département des Landes

Le groupe était hébergé au camping « Le Hala » à Lesperon et les repas pris au lycée des métiers du bâtiment Jean Garnier à Morcenx.

L'objectif de la semaine était de comprendre les processus de développement d'un territoire.

Différents acteurs ont été rencontrés : l'association Musicalarue de Luxey, le maire de Morcenx, l'écomusée de Marquèze, l'éco-lieu Jeanot de Rion-des-Landes, l'exploitation du lycée agricole de Sabres, Un producteur d'asperge et de maïs, la réserve d'Arjuzan ainsi que M. Bazas Technicien forestier au CNPF (Centre National de la Propriété Forestière).

Ces rencontres nous ont permis de mieux appréhender le territoire dans ses dimensions sociale, culturelle, économique et environnementale. Nous avons ainsi pu identifier les atouts du territoire mais aussi ses problématiques et ses axes de développement.

Le séjour s'est déroulé dans un très bon état d'esprit. Il a aussi été l'occasion de faire progresser la vie de groupe, de permettre à chacun de se valoriser hors du cadre scolaire et de construire plus de solidarité.

Ce séjour a permis aussi de proposer une pédagogie différente, plus valorisante pour certains élèves, d'être plus à l'écoute des questionnements de chacun et de prendre le temps de travailler en coopération.



Terminale STAV Production

Professeur Principal : C. Logiacco

Coordo et 2ème : E. Gravelle

Temps forts de ce semestre :

Les élèves ont participé à la conférence sur la biodiversité le 11 mai et contribué au playdoyer sur la controverse de « Desclaudolid » le 17 mai

Les épreuves de spécialités ont eu lieu pour la première fois en mars, les élèves ont obtenu une moyenne de 10,6 en S1 (Gestion des ressources et de l'alimentation) et 10,1 en S4 (Territoire et technologies)

Les enseignants techniques encadrent actuellement les élèves pour la préparation d'un dossier en vue d'un éventuel oral de rattrapage en S1 et S4.

Stages collectifs :

La fin du stage collectif « Etude d'une activité dans un territoire » : a eu lieu le 28 avril dans le verger Buiguenet exploitation de pommes en agriculture biologique et sur le domaine et distillerie Brillouet sur la diversification en agrotourisme.

Accompagnement personnalisé

> Epreuve Orale Terminale : Des séances de préparation et d'entraînement ont lieu le jeudi matin, sous la coordination de Mme Gravelle

> Plusieurs séances d'orientation ont eu lieu et un accompagnement sur l'inscription et la constitution du dossier Parcoursup .

> Un entretien individuel a eu lieu au début du trimestre 3 pour faire le point sur le travail de chacun, l'orientation et le ressenti général.

Pluridisciplinarité :

> Une pluri « fabrication d'un produit alimentaire » a eu lieu en janvier durant 5 séances (production de yaourts) puis 4 séances sur « le sol » avec les enseignants d'agronomie, de biologie et de physique

Pistes de réflexion pour l'année prochaine :

Ne serait-il pas judicieux de rééquilibrer les heures de spécialité en première année et premier semestre de la terminale ?

Comment mieux impliquer l'ensemble des enseignants dans le suivi des élèves pour EOT ?

Ne serait-il pas judicieux de regrouper 2 des 3 stages collectifs pour bénéficier des aides européennes Erasmus sur 15 jours ?

1ère STAV Aménagement

Stage collectif Territoires - classe de Première STAV A du 24 au 28 avril 2023 – Vallée d'Aspe

Objectifs du stage :

Analysez les dynamiques d'un territoire montagnard (économiques, culturelles...)

Appréhender les procédures de développement

Dans un contexte de dérèglement climatique

Acteurs rencontrés dans le territoire :

Le maire de la commune d'ACCOUS

Jérémy Bauwin, garde du Parc National des Pyrénées

Jérôme Bazas, éleveur de brebis laitières, transformation de fromages et berger d'estives

L'animatrice du fort du Portalet

Les habitants d'Accous et de Bedous au travers d'une enquête le jour du marché

Le directeur du parc animalier "Parc'ours"

Merci à tous les acteurs locaux pour leur accueil

Bilan du stage

Une découverte "enchantée" du milieu montagnard, étranger à près de la moitié de la classe

Apprendre dehors, au plus près des problématiques présentées

Certains élèves ont été confortés dans leur choix d'orientation et pour d'autres, certains métiers ont été une révélation (Garde National du Parc National, Soigneur animalier...)

Des efforts physiques réalisés même par des élèves au départ en difficulté (émulation)

Un groupe soudé, heureux d'être ensemble et d'apprendre autrement, souvent félicité par les intervenants pour leur attention.



- Les stages individuels se dérouleront du 19 juin au 7 juillet, dans l'un des 4 secteurs de l'aménagement. Différentes structures accueilleront nos élèves : parc naturel régional, entreprises paysagistes, services municipaux d'espaces verts...A ce jour 3 élèves n'ont pas encore confirmé leur lieu de stage.

- La préparation des épreuves anticipées du Bac se poursuit : 2 épreuves blanches écrites et 2 épreuves blanches orales ont été proposées aux élèves.



Visite Réserve Naturelle de Moëze-
Oléron, 23 mai 23

1^{ère} et Terminale Générale

Les élèves de 1^{ère} et terminale G ont effectué un **voyage d'étude dans les Landes durant la semaine du 19 au 23 septembre 2022**. Ils ont pu découvrir l'agriculture landaise (visite d'une exploitation productrice de patate douce), l'algoculture (visite d'une exploitation productrice de spiruline), le territoire et son fonctionnement (visite de l'écoparc de Marquèze, visite de Labastide d'Armagnac), la gestion des milieux humides (gestion des zones humides du lac de Parentis) et la viticulture (visite d'une exploitation viticole d'Armagnac). Ce voyage a été source de découvertes et riche d'enseignements, support pour différentes matières et notamment pour le grand oral. Il a permis aussi de créer une cohésion de classe/groupe entre les élèves de 1^{ère} et ceux de terminale générale.



En terminale G, les élèves ont assisté à deux conférences : l'une sur l'"amélioration des végétaux" présentée par Serge Hamon (vendredi 31/03/23) et l'autre sur les "peuplements forestiers et changement climatique" animée par Marie Charru (11/05/23). Ces conférences ont permis aux élèves d'approfondir leurs connaissances sur les thèmes abordés pour les aider pour leur épreuve de grand oral se déroulant à partir du 19 juin 2023. Les élèves ont passé leurs épreuves de spécialité les 20, 21 et 22 mars (épreuves écrites) et les 28 et 29 mars (épreuves pratiques). Leur épreuve finale de philosophie est prévue le mercredi 14 juin 2023.

BTSA AP1

Retour sur l'année en cours - généralités -

Nous consacrons toute notre énergie pour ancrer la formation des BTS dans le territoire, en agissant auprès de différents acteurs.

Soulignons notre partenariat avec le conservatoire de l'environnement, les châteaux relais de France et avec l'hôpital de Saintes, qui durent depuis plus de 2 ans.

C'est aussi par l'accompagnement individuel, les stages internes à l'école, en extérieurs puis les intervenants comme l'APECITA, la compagnie REVOLANTE, que chaque étudiant va bâtir son projet personnel et professionnel. Nous sommes fiers de voir les parcours post-BTS de nos étudiants. Ils sont très diversifiés et nous donnons à chacun la possibilité d'entrevoir plusieurs directions de poursuite d'études et/ou de projets professionnels.

Contrairement aux autres écoles, nous assurons toutes les semaines, des activités pluridisciplinaires.

Cependant, le départ d'un enseignant en STAE, qui ne sera pas remplacé l'année prochaine, est un problème pour maintenir la qualité de notre implication et nos actions.

Depuis 2 ans nous renouons avec l'international – 1 étudiant l'année dernière, 1/4 de la classe va partir pour le Canada cette année.

Bilan des activités de la PREMIÈRE ANNÉE – coordo Grégory DARRAGON

Les axes de la formation de cette première année :

* **Les mini stages** - tous les mardis sur l'Agrocampus pour l'entretien du parc de l'école. Objectifs :

→ Organiser et encadrer la réalisation de chantiers de création ou d'entretien d'aménagements paysagers dans le respect du développement durable

→ Assurer un appui technique aux exécutants, en particulier les STAV

* **Semaine de détermination** - visites et découverte du monde du paysage (Chaumont su Loire, jardin historiques, chantier en cours dans la région...) Objectifs :

→ Par des visites, faire le bilan des différents métiers et jardins rencontrés, argumenter les choix envisagés pour son avenir professionnel.

→ Assurer la planification et la conduite de chantiers d'entretiens en sécurité

* **Chantier-école** - jardin historique de PANLOY alternant des cours et des cas pratiques sur le terrain en conception, maçonnerie, plantation, entretien... objectifs :

→ Prendre en compte les éléments de contextes géographique, historique, social, économique et culturel du site en vue de l'intervention

→ Assurer la planification et la conduite des chantiers d'aménagements paysagers en sécurité et dans le respect des objectifs d'une gestion optimale.

→ Assurer la mise en œuvre des techniques appropriées à la situation d'aménagement, en respectant la sécurité et l'environnement

→ Rendre compte d'une situation professionnelle vécue en responsabilité

→ Mettre en œuvre une analyse réflexive à partir d'une situation professionnelle vécue en responsabilité

* Stage éloquence et gestuelle pour mieux se connaître. S'exprimer à l'oral et à l'écrit dans des situations de communication variées. Cela contribue à appréhender un début de projet professionnel pour chacun.

* **Chantier-école avec le Conservatoire de l'environnement**, nous menons des travaux pour favoriser les orchidées sur le site des Chaumes de Sèchebec (17) mais aussi avant de partir en stage individuel :

rationaliser le travail et développer la performance des personnes et de l'équipe.



* **Chantier-école Saint Fraise** - Concevoir, quantifier et réaliser un jardin de 100 m2 en toute autonomie.

Sur le thème «Le paradis au jardin» les étudiants ont participé à un concours, puis réalisent leurs projets financés par la mairie. Un excellent moyen de créer de la cohésion de groupe



* 8 semaines de stage individuel sur le terrain, en bureau d'étude, 1/3 étudiants vont partir au Canada ce qui contribue à l'attractivité de notre formation.

Nous remarquons que les entreprises offriront à certains étudiants des postes à responsabilité : assistant conducteur de travaux par exemple, ou assistant concepteur. Le statut de stagiaire semble le mieux adapté pour offrir ce genre de poste pour quelques semaines.

Bilan des activités de la DEUXIÈME ANNÉE **coordo Luce CHARRIER et Paul-Louis ROYER**

* **En interaction avec les BTS AP1, Les mini stages** - tous les mardis sur l'Agrocampus pour l'entretien du parc de l'école.

* **La mairie de Saintes et la communauté de commune** pour coordonner des travaux de plantations sur un chantier bas carbone (St Georges des Coteaux) en collaboration avec l'association « Des Racines et des Pros »

* **L'hôpital de SAINTES** est devenu un axe fort de notre formation sur le thème de la rénovation et conception des patios de l'hôpital. Ces projets ont été conçu en lien avec M. Walch, membre de la fédération « jardins-nature-sante ».

Ce Semestre 1 – notre objectif était : prise en compte du site et de la demande puis réalisation d'une proposition d'aménagement en adéquation avec la demande.



Nous avons mené des enquêtes, et réalisé 4 projets qui ont été présenté aux responsables de l'hôpital.

Ce semestre 3 nous avons programmé une phase travaux pour la rentrée prochaine en lien avec les entreprises adjudicatrices : EIFFAGE / CARRE VERT / St FIACRE
LES BTS AP2 assureront le suivi du projet l'année prochaine.

* **formation SST assurée par P. SOTO.**

Les étudiants ont suivi une formation de 3 demi-journées fructueuses et riches en apprentissage et en prise de conscience des risques de blessure. Ils ont pu s'entraîner pour adopter de bons réflexes et gestes de premiers secours – gestes qui pourront s'avérer précieux dans leur profession mais aussi dans le quotidien.

* **stage valant CACES assuré par N. BOUNNE**

Les étudiants ont effectué une formation intensive pour apprendre à manoeuvrer une mini pelle et ainsi acquérir une attestation CACES 1 utile dans le monde professionnel.

* **Stage poursuite d'étude** – pour bâtir son projet de vie, avec l'aide de l'APECITA, comprenant un entretien d'embauche et envisager une poursuite avec la rencontre des anciens.

PROJET RENTREE 2023

Nous espérons augmenter l'attractivité de cette formation.

Nous maintenons l'alternance entre des activités sur le territoire et les cours en classe.

Soulignons les partenariats que nous avons signés sur le territoire :

- **La mairie de Saintes** avec qui nous espérons collaborer sur de nouveaux espaces, en particulier sur les plans de gestion en faveur de la biodiversité
- **L'hôpital de SAINTES** avec le suivi pour la réalisation de PATIOS et la conception de nouveaux espaces
- **Le Château de CRAZANNE** (sous réserve) dans la cadre d'un chantier école avec un projet de restauration de jardins anciens
- **Commune de SAINT FRAIGNE (concours de jardins)**
- **Résidence d'Artiste avec le lycée Bellevue et le collège Agrippa** sur la réalisation d'œuvre de LAND ART
- Et de nombreuses **visites** programmées. Dont en particulier **Salonvert Sud-Ouest** Territorium qui se tiendra à Bordeaux les mercredi 20 et jeudi 21 septembre 2023, et sera dédié au marché des espaces verts et du paysage.

Nous avons commencé l'organisation de la rénovation du BTS Aménagements Paysagers prévue à la rentrée 2024. Nous prenons dès à présent des dispositions pour guider la formation sur 3 axes :

- Proposer 4 semestres sur une thématique forte liée au végétal.
- Maintenir nos thèmes de chantier-écoles sur le jardin remarquable, l'étude de milieux, le jardin thérapeutique ...
- Proposer à la classe de deuxième année en option :
 - Une **préparation** aux écoles d'ingénieurs paysagiste et paysagiste DPLG. - Pour cela nous souhaitons renforcer les cours d'anglais, d'Art plastique et de conception
 - Une formation renforcée sur la **conduite de chantier** en participant à des événements locaux

Enfin nous souhaitons inciter les BTS à partir en stage à l'étranger. Nous espérons une aide du LEGTA pour dégager du temps à un enseignant référent.

Volet 2 « Projet d'envergure » Règlement d'Intervention Actions éducatives Conseil Régional

Titre du Projet : Paysalia - Décembre 2023 visiter un salon national sur le paysage

THÈME : Insertion professionnelle : Thématique : Rencontre avec des professionnels et participer à des conférences sur le thème 2023 du concours Carré des Jardiniers : **Biodiver'cité : Comment habiter la ville de demain ?**

Objectifs : Permettre aux élèves de présenter leur CV et/ou envisager leurs poursuites d'études en paysage

Descriptif détaillé : La visite du salon « Paysalia » se déroule tous les 2 ans à LYON - cette manifestation est centrale dans la semaine que l'on consacre pour aider les apprenants à déterminer leur poursuite d'étude ou projet professionnel. L'occasion en 2 jours de rencontrer des anciens élèves et de nombreuses entreprises du secteur de l'aménagement

Pourquoi le thème Biodiver'cité : Comment habiter la ville de demain ? Quand la ville se fait jardin, comment celui-ci pénètre la ville et devient un lieu d'expérimentation pour penser et bâtir la cité de demain ? Tous les habitants, citoyens, organismes publics ou entités privées, de toutes origines ou conditions deviennent alors les bâtisseurs-acteurs de la biodiver'cité.

Nombre total d'élèves : 24

Porteurs du Projets : ROYER Paul-Louis Mme TEMPLEREAU Frédérique Mme CHARRIER Luce

PÉRIODE décembre 2023

BUDGET PRÉVISIONNEL

1.DÉPENSES		1.RECETTES	
Frais direct – TER et Avion	1'650,00 €	Région volet 2	2'400,00 €
Billet d'entrée	234 €	Lycée	645 €
Logement auberge de jeunesse	1161 €		
TOTAL	3'045 €		3'045 €

Volet 3 « Résidence d'artiste » Règlement d'Intervention Actions éducatives Conseil Régional

Classe de BTS Aménagement PaysagerNombre d'étudiants 24 en collaboration avec les Classe (s) : 1ere et Terminale enseignement optionnel...Nombre d'élèves : 35 Classe de 3ème du collège AGRIPPA...
Nombre d'élève : 25

Dates du projet : 2^B ème trimestre Durée : 4 x 1 semaine

Il se trouve que nous avons des points de convergences l'année scolaire prochaine 2023/2024 entre le plus gros lycée de Saintes (Éducation nationale), notre Lycée Agricole et un collège. Nous abordons tous l'année prochaine le thème de la **Nature à l'œuvre**.

Porteurs du Projets : ROYER Paul-Louis, Mme POTIER Sophie.

Objectifs du projet :

1/ Pratiquer les arts plastiques de manière réflexive :

2/ Questionner le fait artistique : Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques et situer des œuvres dans l'espace et dans le temps ^[L]_[SEP]

3/ Exposer l'œuvre, la démarche, la pratique - prendre part au débat suscité par le fait artistique

4/ Entrées du programme : La **représentation**, ses langages, moyens plastiques et enjeux artistiques : Dessiner pour créer, comprendre, communiquer. La **matière**, les matériaux et la matérialité de l'œuvre : Créer avec le réel, intégrer des matériaux artistiques et non-artistiques dans une création. La **présentation de l'œuvre** : Exposer, mettre en scène la production et la pratique, solliciter le spectateur : La présence matérielle de l'œuvre dans l'espace de présentation : dispositifs, disposition, échelle, intégration, in situ. La **création à plusieurs plutôt que seul** : Pratiquer en collaborant, partager des compétences et des ressources individuelles ou collectives.

BUDGET PRÉVISIONNEL

DÉPENSES		RECETTES	
Atelier artiste 20 heures x 72 €	1200 €	Ville de saintes ou concours de Saint Fraigne	500 €
Artiste intervention Saint Fraigne ou Saintes 10 heures x 72€	600 €		
Frais déplacement artiste	250 €	Lycée Desclaude	706 €
Frais hébergement/repas du soir/Petit Déjeuner artiste	Lycée	Région 70 % du projet	2 814 €
Visite CIAP Vassivière	170 €		
Déplacement élèves pour Vassivière	800 €		
Achat matériels/restitution	1000 €		
TOTAL	4 020 €	TOTAL	4 020 €

Module M11 – Accompagnement au projet personnel et professionnel
Stage de positionnement début septembre 2023

Ce stage de positionnement doit permettre aux étudiants de première année de percevoir l'intérêt d'analyser la conception des parcs et jardins historiques pour mieux appréhender l'évolution des différents styles de conception. Il a également pour objectifs de leur montrer les interrelations existantes entre l'évolution historique, sociale ou économique d'une région et l'évolution des différents domaines artistiques

OBJECTIFS

- Se situer dans la formation afin d'en être acteur et auteur
- Visiter de nombreux jardins pour découvrir la typologie des aménagements et des métiers
- Restituer à l'oral un jardin de son choix
- Répondre à la question : quel paysagiste je souhaiterai être ?
- Restituer par écrit une analyse pour démontrer l'évolution des styles de jardin

PÉRIODE Septembre 2023

DÉROULEMENT DU PROJET

Mercredi 6 sept	Visite des jardins de la Roche Courbon	Visite d'un jardin avec Monsieur MASSE DPLG
07/09/23	Bordeaux visite du jardin botanique	Visite bourse et fontaine et du mur vert square vinet
08/09/23	Visite du jardin médiéval de Pons	Visite de jardin avec la ville de saintes
11/09/23 et 12/09/23	Sécurité et entretien sur le site de l'école	

Stage de positionnement BTS AP du MERCREDI 06 au vendredi 12 septembre 2023
Effectifs : 24 étudiants AP

<i>DÉPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Frais de transport :			
Location de minibus à SUPER U	149 €		
SNCF / Bordeaux :	70 €		
Activités : Accès jardins :	240 €	Recettes ordinaires :	459 €
		LEGTA : forfait (euros/étudiant)	
TOTAL	459 €	TOTAL	459 €
<i>euros/jour/étudiant 19,125 €</i>			

BTSA TC

Les 2 classes de BTS TC sont en semestrialisation.

Les deuxièmes années sont sur la version BTS Technico-commercial option jardin et végétaux d'ornement en expérimentation LMD pour la dernière promotion.

L'équipe pédagogique a travaillé sur la mise en place de la réforme du diplôme BTS technico-commercial « Univers Jardin et animaux de compagnie » pour la promotion 2022.

CLASSE : BTS TC UJAC 1 **Professeur Principal** : Guiberteau Karine

12 Candidats+4 Apprentis en mixité

Les premières années se sont rapidement impliquées dans la formation en participant activement à l'ensemble des projets proposés.

La mise en place de la nouvelle réforme et de la semestrialisation a permis à l'équipe pédagogique de créer une dynamique de classe intéressante et de tendre vers une transversalité des apprentissages.

Les étudiants apprécient d'appréhender la formation par thématique professionnelle.

Les apprentis sont intégrés dans le groupe classe, l'alternance s'est moins ressentie par les apprenants au second semestre par la présence des 4 semaines de stages en entreprise pour les scolaires. Ils sont accompagnés par M. Franco leur formateur CFA lors de leur présence en centre.

Projets et temps forts de l'Année scolaire :

- **Septembre** : La semaine de la rentrée s'est déroulée autour de la **découverte de la filière, du territoire et du commerce** :

-Visite de la jardinerie **Gamm vert** Saintes et l'animalerie **Aquaflor/Terranima**



-**Visite à pied de la ville de Saintes** : jardin public, centre-ville, jardins atypiques et les Arènes.



-**Rencontre professionnelle** avec Mr Sachot de la **société DIVAM** pour le lancement de l'action commerciale. Une expérience formatrice de vendeur sur le terrain, planification, démarchage, argumentaire de vente, utilisation des outils numériques des commerciaux mais aussi en tant que manager. Des étudiants motivés, M.Jouaut la meilleure vendeuse a réalisé plus de 1 600 euros de chiffre d'affaires. Les fonds récoltés permettront de participer aux divers projets de classe.

- **Novembre : Enquête pour la ville de Cognac** sur l'aménagement de l'esplanade Georges Clémenceau.



Les étudiants ont construit le questionnaire d'enquête avec leur enseignante Mme Daigre en classe. Par groupe ils ont parcouru la ville de Cognac dans des lieux stratégiques d'enquête (Mairie, esplanade, marché, rues piétonnes ...) pour récoltés plus d'une centaine de questionnaires.



- **Novembre à mars : Concours DCF Challenge 2023** Cette année 3 binômes ont représenté l'Agrocampus pour la finale locale des Dirigeants commerciaux de France de Saintes. Le thème était PUMA sur le marché de la chaussure Running, un travail en classe avec leurs enseignants M.Taillandier et Mme Guiberteau. Ils ont présenté leur étude PUMA devant un jury composé de 5 chefs d'entreprises. L'un des binômes a fini en seconde place.
- **Décembre : Visite des pépinières de Corme Royal**, étude de l'espace de vente et des différentes familles de végétaux avec M.Rolin.
- **Février : Visite des serres du Petit Chadignac**, étude de l'espace de production et des différentes familles de végétaux avec M.Rolin.



➤ **Mars : Promouvoir sa formation**

-Participations à **la journée portes ouvertes JPO** : agencement de la salle, vente de produits, tenue des stands et accueil des futurs BTS TC.

-Présentation de sa formation au lycée du Petit Chadignac



-Semaine du jardinage avec Gamm Vert Saintes

Sur une journée les étudiants ont encadré des groupes scolaires (primaire) pour des ateliers : rempotage, semis, biodiversité...Echange et transmission des savoirs faire avec un jeune public.

-Rencontre professionnelle avec M.Richard de la **société Ducretet** spécialiste des semences et des micro-plants :présentation de sa société et de son métier de commercial.

> **Avril** : -Visite de **Jardiland Saintes**, étude de l'espace de vente et du rayon animalerie : plan du magasin, circuit client, étude de l'assortiment et de la gamme.

-Accueil de 2 groupes du **centre de loisirs Le Pidou** sur l'exploitation laitière : visite de la ferme, ateliers découvertes des sens « plantes aromatique », lecture, semis.

> **Mai** : -**Communication des FoliFlores** 5-7 mai : radio (France Bleue), presse écrite (Agriculteur Charentais, Sud-Ouest), réseaux sociaux

-Participation à **l'Agrofest** avec l'association Vitamine TC. Vente des produits issus des lycées de l'Agrocampus.

-collecte de plants de fleurs et de légumes à la jardinerie du **Fief fleuri de Cognac** pour des ateliers avec un ESAT et un Impro.

➤ **Juin** : Semaine de stage Catamaran sur Boyard ville juin 2023.Une semaine d'immersion sportive support de CCF où les étudiants vont devoir montrer leur capacité d'adaptation en toute situation.

➤ Tout au long de l'année scolaire les étudiants se sont engagés avec les JA17 à la grange pour la confection de paniers de légumes mais aussi dans la **boutique pédagogique « La Pichonnerie »** point de vente virtuel et physique. Cette expérience renforce leurs compétences en vente, gestion d'un point de vente, de mise en place, d'encaissement et développe leur autonomie.

Stages en entreprises Promotion 2022-2024 :

➤ **2022-2023**

Stage de production : 2 semaines : du 06/02/2023 au 24/02/2023 (2 semaines-1 scolarité)

Stage de commercialisation en B to C : 2 semaines : du 03/04/2023 au 21/04/2023 (2 semaines-1 scolarité)

➤ **2023-2024**

Stage de commercialisation B to B : 1 semaines : du 23/10/2023 au 27/10/2023 (1 semaines-0 scolarité)

Stage de commercialisation B to B : 8 semaines : du 18/03/2024 au 10/05/2024 (8 semaines-6 scolarité)

Stages collectifs :

➤ **2022-2023**

- Actions commerciales : DIVAM (textiles), Les chocolats de Marlieux
- Stage Boutique Pédagogique à tour de rôle le vendredi « La Pichonnerie » point de vente virtuel et physique avec les JA17.
- Stage Catamaran sur le site de Boyardville en juin du 12 au 16 juin 2023.

➤ **2023-2024**

- Etude d'un territoire horticole Angers du 12 au 13 septembre 2023
- Voyage d'étude Bordeaux du 17 au 19 octobre 2023 : Diversification professionnelle, culture et végétal

Pluridisciplinarité :

EIL : Commercialisation et exportation des produits locaux/Bien-être aquatique

CLASSE : BTS TC 2

Professeur Principal : Rolin Didier

10 Candidats

Projets et temps forts de l'Année scolaire :

- Etude des différentes enseignes de la filière et des grossistes
- Salon du végétal sur Angers
- Concours DCF Challenge 2023 et Serious game
- Boutique pédagogique « La Pichonnerie » point de vente virtuel et physique
- enquête ville de Cognac :
- communication réseaux sociaux



Sorties - Voyages – Visites :

Visites au cours de l'année

-Premier semestre :

Etude des différentes enseignes de la filière et des grossistes : lors de cette première partie de semestre, nous avons étudié la distribution des produits de jardins et végétaux, soit 6 sorties dans des enseignes différentes (Truffaut, Jardiland, Etablissements Rousseau et les serres de Montesquieu : Agora, Bianchini et Renaud distribution...)

-Salon du végétal sur Angers, des contacts pris par les étudiants pour 3 projets Erasmus + en Italie



-Deuxième semestre Pôle innovation sur Saintes

Stages en entreprises Promotion 2021-2023 :

Stage de commercialisation :1 semaines : du 24/11/2022 au 04/11/2022 (1 semaine-0 scolarité)

Stage de commercialisation : 8 semaines : du 27/03/2023 au 18/05/2023 (8 semaines-6 scolarité)

Possibilité stage ERASMUS : 3 étudiantes entreprise en Italie.

Stages collectifs :

-1 semaine stage sport Golf du 5 juin au 9 juin 2023.

-1 semaine voyage étude Bordeaux lundi 20 mars au 22 mars 2023

M11 : Promouvoir ma formation : étudiants ambassadeurs sur la journée d'accueil de l'orientation sur Chadignac

MIL : Commercialisation /exportation produits régionaux

Récapitulatif date de stage pour l'année scolaire 2023-2024

Stages en entreprises BTS UJAC Promotion 2023-2025 :

Stage de commercialisation en B to C :

-2 semaines : du 12/02/2024 au 23/02/2024 (2 semaines-1 scolarité)

-2 semaines : du 08/04/2024 au 19/04/2024 (2 semaines-1 scolarité)

Stages collectifs :

-Actions commerciales/Boutique pédagogique : 1 semaine

-Semaine Animalerie Jardiland :1 semaine scolarité

-Stage Catamaran sur le site de Boyardville en mai du 27 au 31 mai 2024. 1 scolarité

Stages en entreprises Promotion 2022-2024 :

Stage de commercialisation B to B : 1 semaines : du 23/10/2023 au 27/10/2023 (1 semaines-0 scolarité)

Stage de commercialisation B to B : 8 semaines : du 18/03/2024 au 10/05/2024 (8 semaines-6 scolarité)

Stages collectifs :

-Etude d'un territoire horticole Angers du 12 au 13 septembre 2023 :2 jours scolarité

-Voyage d'étude Bordeaux du 17 au 19 octobre 2023 : Diversification professionnelle, culture et végétal : 3 jours scolarité

Option HIPPOLOGIE 2022 – 2023

Laurence HENRY

1- contexte et partenaires

L'option hippologie-équitation est enseignée dans le lycée G Desclauze depuis plusieurs années. Elle repose sur des partenariats qui nécessairement évoluent.

Nous avons démarré l'année avec 2 centres équestres, Les Allards à Pessines et La Broussardière à Chaniers, pour assurer les cours d'équitation à 50 cavaliers.

Nous avons eu 3 démissions en 1ère.

Le centre équestre de Chaniers ferme à la fin avril 2023. Nous avons donc proposé une réunion avec 3 centres équestres :

- le centre équestre des Allards, représenté par Laurent De Mendit, assure actuellement 2 cours hebdomadaires

- le centre équestre de la Frégonnière à Ecurat, représenté par Claire Casano, qui a assuré des cours jusqu'en 2021

- le centre équestre des Saules à Fontcouverte, représenté par Florestan Levêque, nouveau partenaire potentiel, à la tête du centre équestre depuis un an environ.

La réunion se tient le 27 avril 2023 de 10h à 11h. Elle nous a permis de replacer tous les cavaliers sur 50% du temps restant pour les secondes et 100% pour les 1ères et les terminales.

2- les créneaux équitation et autres points

Pour les Allards les horaires sont inchangés mais les groupes complétés pour atteindre 8 cavaliers par groupe. Ecurat et Fontcouverte reprennent la suite de Chaniers, La priorité est donnée aux cavaliers de terminale qui ont déjà beaucoup souffert des confinements Covid, ensuite les 1ères.

3- les cours d'hippologie et autres activités :

Les cours d'hippologie sont assurés par niveau scolaire le mardi après-midi : les terminales puis les 1ères et enfin les 2ndes.

Sur cette plage horaire, nous sommes allés voir le film Tempête qui retrace la vie d'un haras et de la vie de l'éleveur. Une occasion d'observer l'organisation du haras, des courses, des enjeux financiers, des tracas professionnels et l'imbrication des aspects vie privée et vie professionnelle de éleveurs passionnés. La question de l'handicap, les valeurs humaines, le dépassement de soi etc. Un parallèle a donc été fait en avril quand nous avons connu les difficultés du centre équestre de Chaniers.

Cette année, le Jumping de Bordeaux a fait son grand retour, les jeunes ont particulièrement été heureux de pouvoir y participer. Nous y sommes allés en bus.

Antarès n'a pas trouvé de créneau pour nous recevoir ?

4- Logistique :

Les Allards vient chercher les cavaliers au lycée. Pour Chaniers, un autobus assure la navette le mardi. Pour les autres jours à Chaniers et ensuite Ecurat et Fontcouverte, c'est le lycée qui assure les navettes avec le minibus et une AE.



Section EUROPEENNE



66 élèves dont 16 en seconde,
30 en première et 20 en terminale.

Des sujets variés sont abordés :

En seconde travail sur l'exploitation du lycée avec dégustation de raisin, visite de l'élevage, les habitats des animaux, les fleurs et un focus sur les abeilles avec visite du rucher et dégustation de miel. Ce travail permet de sensibiliser au vocabulaire technique et d'avoir des connaissances pour préparer une visite du lycée en anglais par la suite.

En première et terminale, les élèves étudient des notions liées à la biologie et l'écologie en anglais scientifique. Ces séances reprennent des cours déjà abordés (en langue française) et consolident ainsi leurs connaissances.

En parallèle, des révisions pour parler de soi, des thèmes comme la culture, l'humour, l'alimentation mais aussi des notions plus techniques comme le réchauffement climatique et la vie sauvage.

Nous avons eu la chance d'avoir la participation bénévole de membres de l'Association de jumelage de Saintes Salisbury pour faire de la conversation en anglais en petits groupes mensuellement.

Et bien sûr, notre traditionnelle sortie cinéma lors du Festival du film britannique God Save The Screen pour aller voir Belfast, film sur la vie d'une famille ouvrière et l'enfance de leur jeune fils pendant le tumulte de la fin des années 1960 dans la capitale de l'Irlande du Nord. Le film a été apprécié par les élèves qui ont fait part de leur ressenti et remerciements en anglais au Comité de jumelage qui avait offert les places. (démarche très appréciée par les membres de l'Association)

Coopération européenne et internationale P.L. ROYER

Depuis la rentrée, plusieurs jeunes en STAV et en BTS sont partis à l'étranger pour réaliser un stage.

La présentation de Mlle DUBOIS (BTS AP2) de son voyage au CANADA en 2022 a porté ses fruits

Le dispositif s'appuie sur les enseignants de LV, les professeurs principaux – La comptable et le secrétariat.

Voici un résumé des dispositifs mis en œuvre et les montants estimés :

	Irlande
	Italie
	Canada
	Grèce

NOM	Classe	Dispositif ERASMUS	Dispositif ELANNA	RÉGION	DGER
Fabien Jaguenaud	STAV		1 017,00 €		
Cléo Couprie	STAV		1 017,00 €		
Amandine Lambert	BTS TC	870,00 €		640,00 €	360,00 €
Valentine Coutheillas	BTS TC	870,00 €			1 000,00 €
Lucie Moreau	BTS TC	870,00 €		640,00 €	360,00 €
Clara Garretier	BTS Gêmeau			640,00 €	1 000,00 €
Gabrielle Pairaud	BTS Gêmeau			640,00 €	1 000,00 €
Marie-Lilou Poirier	BTS Am. Pays.			640,00 €	1 000,00 €
Bertrand Riou	BTS Am. Pays.			640,00 €	1 000,00 €
Margaux Chargelegue	BTS Am. Pays.			640,00 €	1 000,00 €
Lou Malleret	STAV		1 017,00 €		
TOTAL		2 610,00 €	3 051,00 €	4 480,00 €	6 360,00 €

2/ Education Socio-Culturelle

Renée LEROUGE et Sophie POTIER – enseignantes d'Education Socio-Culturelle

Les six principaux axes d'orientation en relation avec le PADC et le projet d'établissement :

- 1- La médiation culturelle et artistique, la découverte de son environnement culturel, social et civique
- 2- L'animation de l'environnement local
- 3- Animation, ateliers de création et d'expression artistique
- 4- La continuité et la mise en place de partenariats locaux nouveaux
- 5- Des activités pluridisciplinaires
- 6- De la concertation et de la communication

1- Objectif : la médiation culturelle et artistique, la découverte de son environnement culturel, social et civique

- La convention Gallia

- Les sorties au Gallia

Dans le cadre de la convention signée entre le lycée et le Gallia Théâtre 4 spectacles ont été proposés cette année à tous les élèves et étudiants. L'ALESA prend en charge à environ 70 % du coût de la place pour ses adhérents (3 € pour les volontaires). Le transport est pris en charge par le lycée.

Outre les sorties culturelles volontaires proposées aux apprenants dans le cadre de l'ALESA, nous avons proposé aux 1eres années de STAV 4 spectacles. Ils doivent en choisir un et en faire une analyse. Cette modalité s'inscrit dans la réforme du Bac STAV. La billetterie est à la charge de l'établissement. Nous sommes allés à 3 spectacles proposés dans ce cadre (un des spectacles n'a été retenu par aucun élève).

Jeudi 08/12/22 19h30	Candide Thématique : tolérance et absurdité humaine 10 € par élève	10 élèves et 1 adulte 110€
Jeudi 05/01/23 20h	Thématique : la perception du réel et ses limites 10 € par élève	3 élèves volontaires 3 € car prise en charge ALESA
Mardi 28 mars 20h 1H40	Borderline(s) investigation 1h40 thème : effondrement écologique 10 € par élève	9 élèves et 1 adulte 100 €
Jeudi 6 avril 19h30	Une télévision française 2h50 Thématique : média et journalisme 14 € par élève	13 élèves et 1 adulte 182 €

Coût total lycée : 392 €

- Sortie pédagogique théâtre :

Mercredi 11/01/23 10H 55'+ 30 mn échange	Nos jardins Thématique : jardins partagés, hist des jardins, écologie	BTS AP1 ≈ 20+BTS AP2 +les 2 classes de STAV A UN TOTAL DE 70 élèves 490 € et le transport
--	---	---

Coût total lycée :

- **Théâtre au lycée et ateliers à destination des 2 classes de première STAV : du 28 février au 3 mars 2023 :**
 Deux représentations ont eu lieu au lycée une pour des collégiens de Gémozac et de René Caillé (100 élèves) et une pour nos élèves : les deux classes de 1ères STAV et la classe de seconde 1.
 Les premières STAV ont mené des ateliers avec la Cie Les araignées philosophes en relation avec le spectacle.

Mardi 28/02/23 14h amphi 1h	Qui a cru Kenneth Arnold ? collectif Os'ò Thématique : croyances, réalité/fiction, fakes news	A destination du public extérieur : collèges (géré par le Gallia)
Mercredi 1 ^{er} mars 10h amphi	Qui a cru Kenneth Arnold ?	39 élèves de 1eres STAV et 20 élèves de seconde 1 7 € = 413 €

Jeudi 2/03/23 14h 2h	Atelier 2h asso les Araignées philosophes « la vérité » 1° STAV A	336 €
Vendredi 3/03/23 Matin 2h	Atelier 2h asso les Araignées philosophes « la vérité » 14h 1° STAV P	

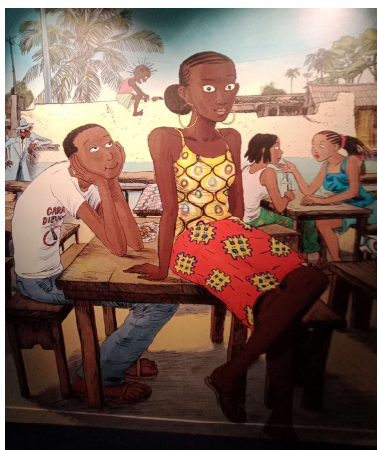
Le coût total de ce projet 749 € a été pris en charge en totalité par le Pass Culture

- **Visite association culturelle : Le Silo le 10 octobre 2022, 1ères STAV A et P**

Pluri ESC et Eco. Module C5 et S2 bac STAV.

→ Visite gratuite

→ Bus de ville Saintes 40 élèves (?)



- **Visite du**

Salon International de la BD d'Angoulême le 27 janvier 2023, 1ères STAV A et P

Toujours dans le cadre de leur programme en ESC, nous proposons aux deux classes la visite du salon de la BD qui s'inscrit dans le module C5 et S2 bac STAV.

→ Billetterie : les places élèves ont été prises en charge par la Région. Les places adultes (3) ont été facturées pour un total de 42 €

→ Bus Saintes Angoulême AR : 500 €

Coût total : 542 €

- Intervention à l'amphithéâtre du lycée de Serge Hamon, généticien, chercheur en biologie végétale : « la grande histoire de l'amélioration des plantes », le 31 mars 2023 après midi

Cette intervention sera suivie d'un temps de discussion avec les élèves de 1ères et Term. G, AP2 et TC1, soit environ 100 élèves ont participé à cette rencontre.

Coût de l'intervention : 280 €

2- Objectif : animation de l'environnement local

- Partenariats culturels

Le partenariat avec le Gallia a permis de renouveler cette année l'accueil d'un spectacle avec deux représentations, dont une pour un public scolaire extérieur, suivies d'ateliers. Nous avons aussi rencontré les membres du Silo avec lequel les jeunes peuvent organiser des concerts.

Comme, les années précédentes, en partenariat avec le Festival de Thenac, nous avons reçu le généticien, chercheur en biologie végétale Serge Hamon.

L'ALESA a pour objectif de valoriser les productions des élèves des différents ateliers que ce soit au lycée ou sur le territoire, tel que les actions menées cette année avec l'atelier musique. (cf supra).

- Les projets PIC

Les projets PIC permettent de tisser des liens avec différents partenaires du territoire, depuis de nombreuses années certaines structures sont devenues des acteurs privilégiés dans les projets PIC tels que le centre aéré PIDOU, la GUYADERIE, les associations, les collèges, les écoles de Saintes et alentours, le Comité Amérique latine, TERDEV. D'autres structures associatives, scolaires, institutionnelles, EPHAD, sont d'une manière plus ponctuelle acteurs d'un projet d'animation porté par les étudiants et conventionnées par le lycée. Les projets PIC peuvent aussi impliquer les acteurs éducatifs du lycée : vie scolaire, infirmière, enseignants... Le lycée finance à hauteur de 50€ par projet.

BTSA GEMEAU 2	NOMS	PARTENAIRES/LIEU/ PUBLICS/DATE	Coût pour le lycée	
TITRE DU PROJET				
1	JME Accueil scolaires en journée Soirée : conférence	Brondeau Louis Chasseriaud Anaëlle Gingali Pierre Naulet Quentin	TERDEV Eva Maria /Lycée/écoles Jeudi 23 mars 2023	Budget maquette 47,35 €
2	Vegan Bottle Présentation du BTS Gemeau et sensibilisation à la pollution plastique et aux alternatives possibles.	Gauvrit Tanguy Gerard Yohann Roy Mattéo	Axe Vert Lys Packaging M. Moufflet (dons de 150 gourdes = 1179 €) - Mardi 21 février 2023 : 3èmes à B. Palissy - Vendredi 3 mars : 4èmes R. Caillié amphitheâtre	Pas de coût lycée
3	Réalisation d'un jardin en aquaponie en EHPAD	Bourven Emma Le Fur Mathilde Legast Lucas	EHPAD Recouvrance	Non réalisé en raison du coût et manque de réactivité de l'EHPAD
4	Sensibilisation élèves du lycée aux milieux aquatiques et découverte de la pêche	Broully Charles El Jabri Elias	Fédération de pêche 17 4 séances les mercredis après-midi de janvier à mars (2 en classe et 2 en sortie) :	Coût des amorces de pêche : 23,98 €
5	Présentation métiers de l'eau à des services civiques en formation sur l'environnement, la gestion et préservation de la ressource eau	Fillon Nathan Policarpe Timothée Ratier Ianis	Association Unis – Cité Méditerranée La Rochelle (10 personnes) Mardi 28 février 2023 au lycée	1 collation pour 8 personnes et 8 déjeuners pris en charge par le lycée



BTSA AP 2

TITRE DU PROJET	NOMS	PARTENAIRES/ LIEUX PUBLICS	DATES
1 PIC OPERATION NETTOYAGE D'UN ESPACE	GINDREAU Lisa DUCORNEZ Loïc GAILLARD Adèle	Centre de loisirs PIDOU	le 29 Mars de 9h30 à 16h
2 PIC DECOUVERTE DU POUVOIR DES PLANTES	RIVASSEAU Théo MARNIER Hugo GREAU Charly BISTON Titouan	Centre de loisirs PIDOU	Le 29 Mars 2023 14H-16h30
3 PIC CREATION D'UNE BD promotion du BTS AP	BOUFFARD Marie lou VAN DER BENTGEAY Enzo DUBOIS Floriane BOUTEYRE Pierre		Mars 2023
4 PIC CONCOURS PHOTOS	LOHUES Amélia DE CARVALHO Gaëtan KAFFO Kamal	DS Souchon	Mars 2023 exposition CDI 20 au 31 mars



3- Objectif : animation, ateliers de création, expressions artistiques

- ESC et ALESA

L'ESC met en place la programmation des activités de l'ALESA en concertation avec les apprenants, et en a assuré, avec les élèves, l'encadrement, ainsi que le suivi administratif et comptable de l'association. Elle aide les membres du Bureau et son Président dans toutes les tâches qui leur incombent. Le Conseil d'Administration de l'ALESA et l'Assemblée Générale se sont déroulés le 11 octobre. Un nouveau bureau a été constitué et les documents bilans et prévisionnels sont disponibles. Des projets ont émergé.

- Atelier arts plastiques animé par Marthe Castagneyrol, ALESA

Le club arts plastiques fonctionne tous les jeudis de 17h30 à 19h avec environ 9 élèves. Il répond aux différentes demandes des jeunes mais participe également à des réalisations collectives.

En septembre deux groupes distincts se sont formés, d'une part les AP1, qui ont des attentes d'apprentissages en rapport avec leur future activité, d'autre part des lycéens. Les lycéens recherchent dans le Club Dessin un endroit où dessiner, mettre en commun leur passion, demandent des conseils de graphisme et recherchent la découverte de techniques, travail sur le corps humain, perspective, dessin manga ... Un des lycéens a préparé un « book » en projet de rejoindre une école d'architecture, un autre a travaillé à partir de la tablette graphique, il avait apporté la sienne. Après l'assimilation des notions de perspective certains des AP1 ont souhaité se perfectionner sur la représentation des matériaux : pavés, rochers, bois pour des jardinières... ainsi que la silhouette d'arbres. En dernière partie nous avons mis l'accent sur la mise en couleur avec les crayons aquarellables, ou les noirs avec fusains et crayons graphite.

- Atelier musique animé par Adrien Dieu, ALESA

Le club musique a fonctionné les lundis de 17h45 à 19h. Nombre d'entre eux étant débutants mais en raison des différentes options il n'a pas été possible de constituer un groupe spécifique. Le club a fonctionné avec essentiellement les « confirmés ». Le groupe a été composé avec 4 élèves de Terminale, rejoint par une 5ème en cours d'année. Ils ont préparé 4 ou 5 morceaux afin de pouvoir effectuer une ou plusieurs prestations à la fin de l'année. Ce groupe a été inscrit au « Nouveau-Festival » qui a eu lieu à Bordeaux le 10 Mai 2023. Les élèves ont été retenus après envoi du dossier accompagné d'une vidéo de répétition. Dans le cadre de la préparation au Nouveau Festival, les élèves ont participé à 2 journées d'ateliers organisées par l'équipe, en partenariat avec des associations locales. Ils ont également eu la chance de pouvoir se produire à plusieurs occasions devant un public :

- Le 05/04, déplacement à Cognac en partenariat avec l'association "West Rock". Les élèves ont été accueillis dans la salle de concert "les Abattoirs" et mis en situation d'une journée de résidence dans des conditions professionnelles (ingénieur son, fiche technique, scène, balance, backline etc.).

- Le 27/04, déplacement à Poitiers pour la journée "Ateliers Musique" avec l'OARA. Les élèves ont pu rencontrer d'autres groupes de Lycéens de Nouvelle Aquitaine et participer à de nombreux ateliers en lien avec la scène (technique, prestation, pratique, etc).

- Le 10/05 déplacement à Bordeaux au Rocher de Palmer, pour la prestation des élèves au Nouveau Festival.

- Le 12/05 Les élèves ont joué en première partie du groupe « Golden Parachute » dans le cadre de l'« Aggro Fest' » organisé au lycée Desclaude.

- Le 01/06 Les élèves joueront au lycée à l'occasion de la soirée de fin d'année, avec un groupe du lycée Georges Coulomb d'Angoulême. Les groupes se sont rencontrés et ont sympathisé lors de la journée « Ateliers Musique » de Poitiers et se sont revus lors du Nouveau Festival.

- Le 21/06 : attente de confirmation pour la possibilité de faire une prestation à Cognac à l'occasion de la fête de la musique organisée par l'association « West Rock

- Atelier apiculture animé par Nathalie Seres, ALESA

Ce club se déroule dans une ambiance bon enfant (...et gourmande) les mercredis après-midi tous les 15 jours (environ).

Le club a permis aux élèves adhérents de découvrir le monde de l'apiculture : de la construction de cadres de ruche à la dégustation de miel, en passant par les visites de ruches, la pose de pièges anti-frelons, l'élaboration de bougies en cire d'abeille, la réalisation de nougats, les élèves ont pu voir de façon pratique différentes tâches assurées par un apiculteur. Ils ont aussi été sensibilisés aux menaces qui pèsent sur les abeilles domestiques, le problème majeur au lycée Desclaude étant les attaques des frelons asiatiques. Enfin, ils ont été initiés aux techniques d'observation et de gestion des colonies d'abeilles, tout en respectant les mesures d'hygiène et de sécurité.

Le printemps 2023 a été marqué par un fort essaimage dans le département : 3 essaims ont pu être capturés ce qui passe le rucher de 3 à 6 ruches !!! Les abeilles ont produit ce printemps 15 kg de miel « toutes fleurs », à la robe dorée et au goût fleuri.

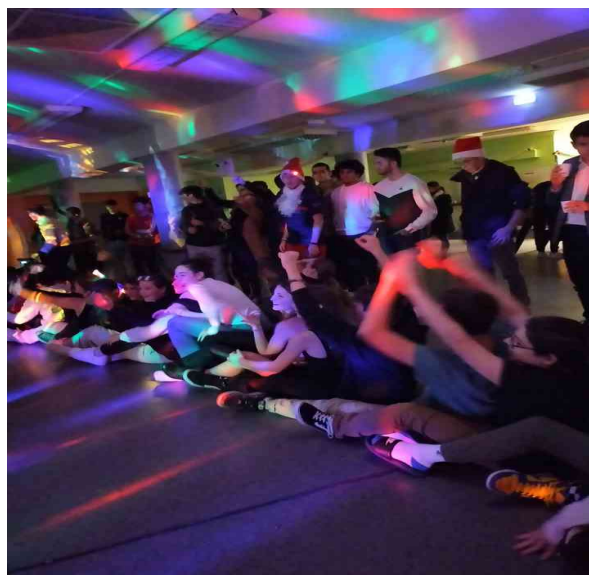
- Le club soirées, ALESA

Quelques soirées cinéma ont été proposées mais il n'y a pas eu de continuité.

Il a organisé les soirées le jeudi avant les départs en vacances : Halloween, Noël et Pâques.



- Le club bar, ALESA



Le bar a redémarré avec des élèves qui le tiennent avec assiduité et responsabilité. Chaque mardi et jeudi il a proposé des cafés gratuits entre midi et 13h30 pour redynamiser le foyer que les élèves se réapproprient ce lieu. Nous avons investi cette année d'une caisse enregistreuse pour la gestion des ventes. Les deux vitrines réfrigérantes ne fonctionnent plus et nous allons devoir en racheter une pour l'année prochaine.

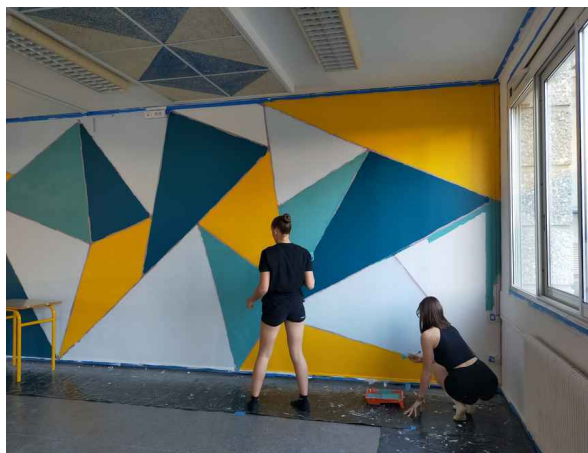
- Des initiatives diverses des élèves

Des actions ponctuelles ont été menées : vente de roses pour la Saint Valentin. Des chocolatinnes sont en vente le jeudi matin pour 1 €. Lors de l'Agrofest, des crêpes ont été faites par les élèves qui se sont impliqués sur la manifestation.

Une équipe s'est consacrée à repenser le foyer et son aménagement et un dossier Région a été monté par les professeurs d'ESC et la CPE afin de renouveler le mobilier. Nous sommes toujours en attente d'une réponse.

Des élèves ont pris l'initiative de repeindre le foyer avec la prise en charge financière par le lycée.

Une volonté de s'impliquer et de développer des projets a été présente cette année avec un groupe d'élèves motivés.



Mais les conditions matérielles ne sont pas optimales : toujours pas d'antenne TV en salle TV, et au bar pas de point d'eau avec évacuation heureusement le store défectueux vient d'être remplacé. Le bureau de l'ALESA a toujours un des stores bloqué depuis juin dernier. Nous espérons que les choses évoluent de façon positive afin de ne pas freiner la dynamique instaurée cette année. Nous déplorons aussi le vol d'un ordinateur portable dans le club radio.

- L'ALESA : facilitateur des sorties, voyages et initiatives d'animation

Il a été voté en AG qu'à partir de cette année, l'ALESA ne subventionne plus les voyages (à raison de 7 € par adhérents auparavant). Mais elle permet d'ouvrir une ligne budgétaire pour faciliter les actions d'animation de type PIC ou autre à condition d'en faire la demande par écrit.

Dans un souci de facilitation elle gère aussi la comptabilité des actions de vente pour financer les voyages scolaires, par exemple cette année l'achat d'une tombola pour financer le voyage de GEMEAU 2.

L'association organise chaque année les photographies de classe : elle a eu lieu mardi 4 octobre 2022.

- Projet gestion du stress et bien-être

Ce projet grâce à la subvention Région obtenue dans le cadre des PEJ a été reconduit et a démarré en mars jusqu'en juin. Mais on peut regretter cette année le petit nombre d'inscrits (12), au yoga et à la sophrologie. Les autres activités prévues (canoë et tir à l'arc n'ont donc pas été maintenues). La reconduction de ce projet est donc compromise en raison du peu d'intérêt des élèves et aussi de la réduction des subventions l'année prochaine.

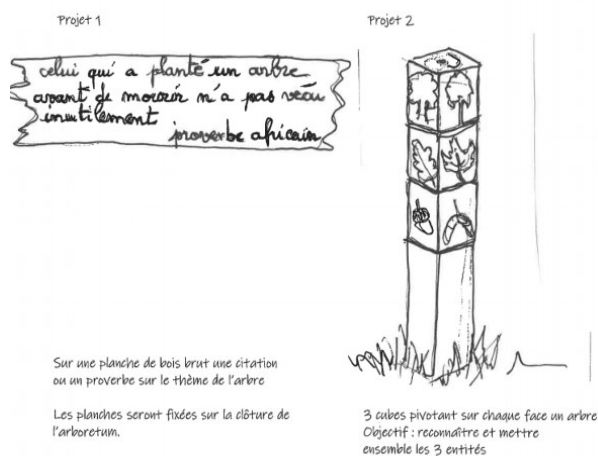
4- Objectif : la continuité et la mise en place de partenariats locaux nouveaux

Les projets artistiques contribuent à l'animation du milieu local et à renforcer les partenariats avec le territoire. Avec le développement des projets PIC ou de projets pédagogiques, les partenariats avec la ville de Saintes et CDA sont fréquents : expositions dans les salles municipales, à la médiathèque, concerts, actions de prévention santé ...

5- Objectif : des activités pluridisciplinaires

En seconde, dans le cadre des séances d'APERRE et d'EATDD temps propice à la découverte, des activités d'approche sensible du paysage, du territoire et de la biodiversité mais aussi d'expression artistique sont menées des actions avec l'ensemble de l'équipe. Les activités pluridisciplinaires sont fortement représentées dans le cadre de L'APERRE en STAV et lors des stages Territoires et sociétés et développement durable et santé.

L'ensemble des secondes vont participer à la journée de la **biodiversité** reconduite le 8 juin en proposant des animations à destination de collégiens sur la thématique de la forêt, du jardin et du changement climatique.



6- De la concertation et de la communication

Les actions de communication occupent une place essentielle, notamment celles qui concernent la valorisation des actions et des productions des apprenants. La journée portes-ouvertes constitue un temps fort pour la présentation des projets en EATDD, en STAV, les projets culturels et artistiques et aussi des activités de l'ALESA. Communication auprès des médias locaux, sur le site de l'établissement et avec nos partenaires culturels locaux. Le compte Instagram de l'ALESA [alesa.desclaude](https://www.instagram.com/alesa.desclaude) permet de communiquer sur les différents évènements de l'association, 123 personnes suivent les publications.

3/ Rapport d'activité vie scolaire

Frédérique ARTICLAUX-MALLET et Gilles KERGONNA - Conseillers Principaux d'Education

1. Gestion du service :

- Le service a été impacté à partir de la fin du 2nd trimestre par l'absence de 2 AE :
 - ✓ Fin mars : départ d'Audrey Raboisson qui occupait un poste à 50%, pour un emploi à temps plein avec une possibilité de CDI. Ce poste pris en charge par le CFA n'a pas été pourvu. Elle effectuait également une mission d'AVS à hauteur 12h/semaine auprès d'un étudiant bénéficiant d'une notification de la MDPH.
 - ✓ Du 24 avril au 12 juin : arrêt de Marlène Foresté qui occupe un emploi à temps plein.
- A noter sur cette période l'absence durant 6 semaines d'une MAP pour son stage en entreprise et l'absence ponctuelle d'AE pour raisons médicales ou familiales.
Nous remercions les assistants d'éducation qui se sont mobilisés pour pallier à ces absences.
- Le service des AE sera allégé en journée à compter du 12 juin pour absorber les nombreuses heures supplémentaires effectuées.
- A noter également le passage en CDI de DIEU Adrien depuis le 1er mars 2023.
- Dans le cadre du service, les AE ont poursuivi leur implication dans :
 - ✓ **L'accompagnement des jeunes au centre équestre** : avec le changement de centre équestre et par conséquent de l'organisation initialement proposée, Emilie Ader n'est plus mobilisée qu'à hauteur de 2h00 par semaine. Cependant, l'absence ponctuelle de l'enseignante référente ou l'absence du minibus a une incidence sur l'organisation du service sur l'organisation du service (1 AE sur 4h le mardi après-midi et/ou 2 AE sur 2h00 le jeudi soir)
 - ✓ **Le soutien scolaire** : Adrien Dieu a poursuivi le soutien en mathématiques principalement le mercredi après-midi auprès de petits groupes d'élèves volontaires (3 ou 4 à chaque séance). Il a effectué 45h depuis la rentrée scolaire.
 - ✓ **La sophrologie** : Anne COULAUD DUTHEIL a poursuivi l'animation de l'atelier sophrologie (indépendamment du projet bien-être). Le créneau du lundi soir a été supprimé à compter de janvier en raison du nombre insuffisant de participants. En revanche, 15 élèves (principalement de term G, 1^{ère} G et 1^{ère} STAV P) font preuve d'assiduité sur les 2 créneaux proposés le mardi après-midi.
 - ✓ **La participation au nouveau festival** : Adrien Dieu a accompagné les membres du club musique (qu'il anime dans le cadre de l'ALESA) sur deux journées de préparation à Cognac et Poitiers les 5 et 27 avril ainsi qu'à Bordeaux, le 10 mai, jour de leur participation à cette manifestation. Suite à cette expérience, le groupe est sollicité pour jouer à la fête de la musique de Cognac.
 - ✓ **La mise en place d'actions ponctuelles visant à améliorer le climat scolaire** : le Secret Santa avant les vacances de Noël auquel a participé apprenants et adultes de l'établissement et la soirée d'intégration pour les internes primo arrivants à la rentrée de septembre (cf bilan des actions réalisées)
 - ✓ Enfin, à noter l'implication de Marie Jolly dans le groupe Sentinelles et Référents, ainsi que celle d'Emilie Ader également dans le groupe S&R et dans le G.A.R.

- **Formation SST** : Adrien Dieu, Marie Jolly et Emilie Ader ont effectué 1 journée de recyclage avec Mme SOTO le 1^{er} lundi des vacances de février. La formation des autres AE se tiendra à la rentrée prochaine.
- Marie Victorine Lefrère, **AESH** en poste sur le lycée à hauteur de 24h00 pour le suivi d'un élève de 2^{de} GT, a cessé l'accompagnement de ce dernier à la rentrée de janvier à la demande de la famille. Cette dernière effectue donc un service de 12h00 au lycée du Petit Chadignac suite à la réception de nouvelles notifications de la MDPH pour des jeunes de 2^{de} PRO. Elle complète son service à hauteur de 12h au lycée Desclauze pour assurer le remplacement d'Audrey Raboisson sur le suivi d'un étudiant. Cette solution est parfois complexe en raison des EDT respectifs et parfois peu compatibles, notamment en période d'évaluation des jeunes qu'elle suit. Après 6 années de service, les démarches pour sa CDIisation sont en cours.

2. Bilan des actions réalisées :

a. Amélioration des conditions d'accueil et de vie dans l'établissement :

- Début septembre, **les AE ont organisé une soirée d'intégration** pour les internes primo-arrivants avec la participation d'élèves de 1^{ère} et de terminale volontaires. L'évaluation de cette soirée laisse paraître que :
 - ✓ Les 2/3 des 2^{des} internes redoutaient leur entrée dans l'établissement (« peur de ne pas trouver ma place « peur d'être seul.e » « je ne connaissais personne »...)
 - ✓ Pour 98% d'entre eux la réunion d'information à l'amphithéâtre en soirée a répondu à leurs questions concernant l'internat.
 - ✓ Les nouveaux arrivants ont « adoré l'ambiance » de l'animation « chasse aux trésors » : « ça m'a permis de m'intégrer » et de « connaître les personnes et lieux du lycée »
 - ✓ Cette animation a permis de créer des liens avec leurs parrains (pour 53%), avec les nouveaux élèves (à l'unanimité) et avec les assistants d'éducation pour (50%)
 - ✓ De manière générale les primo arrivants soulignent avoir reçu un bon accueil de la part des anciens élèves et des surveillants (« mise en confiance », « très bon accueil », « ouverts » « à l'écoute »...)
 - ✓ Les élèves questionnés suggèrent de refaire la même chose ou d'autres activités sur le lycée durant l'année scolaire ou de réitérer l'expérience avec « tout le lycée ».
- Fin novembre et début décembre, un groupe de 16 lycéens volontaires s'est impliqué dans **l'amélioration des conditions matérielles d'accueil**. Au cours des 2 réunions qui se sont tenues, ces derniers ont engagé une réflexion en concertation avec des adultes de l'établissement (les 2 enseignantes d'ESC, un agent des services techniques, 2 AE et les 2 CPE) sur l'aménagement du hall d'entrée du bâtiment Déherain (zone convoitée entre midi et 13h30, sur le temps des récréations et le soir par les DP lorsque ces derniers attendent le bus), du foyer (et notamment de la salle TV) et du couloir donnant accès aux salles de cours. Il s'agissait donc :
 - ✓ D'identifier les besoins en mobilier au niveau du hall d'accueil et de la salle TV du foyer.
 - ✓ De faire un choix concerté du mobilier
 - ✓ De rendre ces lieux plus agréables et fonctionnels

Au retour des vacances de Noël, les barres métalliques matérialisant l'ancienne entrée du self ont été enlevées permettant ainsi d'élargir l'espace d'accueil du hall Déherain. Les murs, le plafond et les portes ont été repeints. La Région ayant donné une réponse favorable pour l'achat de casiers, les anciens, vétustes et pour la plupart inutilisables, devraient être remplacés début juin. Nous sommes toujours dans l'attente du retour de la campagne d'équipement pour le mobilier du hall et du foyer.

Certains membres actifs du groupe de travail, membres du bureau de l'ALESA pour la plupart, ont poursuivi la démarche en initiant la rénovation des peintures du foyer et en les réalisant sur leur temps libre.

b. Projet Educatif Jeunesse :

Dans le cadre d'un PEJ (1000 euros de la Région), les CPE, l'infirmière de l'établissement, Mme SOTO ainsi que Madame LEROUGE, professeure d'éducation socio-culturelle et M. CABUZAT, professeur de sport, ont relancé le projet « santé bien être » à destination des apprenants des classes de terminale et de BTS 2ème année de l'établissement (classes à examens).

Pour rappel, ce projet a pour but de mieux appréhender et gérer les situations difficiles et de stress. Il est basé sur des activités de détente et de relaxation.

Contrairement aux années précédentes, peu d'élèves ont répondu favorablement. Une dizaine d'apprenants dans les classes ciblées. Le projet a donc été ouvert aux classes de 1ère mais là également sans trop de succès.

Une douzaine d'apprenants volontaires (seulement) se sont engagés à suivre les activités proposées :

- ✓ 14 séances de yoga réparties entre le 15 mars et le 25 mai, dispensées par madame DUMAS Nathalie, professeure de yoga à SAINTES,
- ✓ 08 séances de sophrologie réparties sur la même période, réalisées par madame COULAUD DUTHEIL Anne, sophrologue et assistante d'éducation à ½ temps au lycée.
- ✓ Une séance de canoë encadrée par monsieur LARIVIERE, de la section Canoë-Kayak de Dompierre sur Charente,
- ✓ Une séance de tir à l'arc, dispensée par Arc Nature Saint Sauvant.

Cependant, très rapidement, nous avons observé une défection d'une grande partie des élèves pour des raisons diverses (transport, travail scolaire, repos...). 4 élèves ont même démissionné du projet (courrier des parents) dès le début.

Ainsi, il n'est pas rare de n'avoir que 1 ou 2 participants à des séances de yoga ou de sophrologie.

Devant le peu d'engouement que ce projet suscite, il a été décidé de ne pas mettre en place les séances de canoë ou de tir à l'arc.

Ce projet ne sera pas reconduit l'année prochaine pour des raisons évidentes.

Nous remercions l'association des parents d'élèves (APEACS) qui a participé au financement de ce projet.

c. Sécurité routière

Suite à la mise en sécurité des abords du lycée (rue Desclaude) par la mairie de SAINTES à l'été 2022, l'adjoint au maire, M. CREACHCADEC et la responsable « sécurité routière » du département de Charente-Maritime, Mme SAVARY, sont venus solliciter le lycée en décembre 2022, afin de répondre à l'appel à projet « actions de sécurité routière 2023 » organisé par la préfecture et le conseil départemental de la Charente-Maritime. Cependant, ce projet, si nous l'acceptons, devra être conduit par des étudiants et être réalisé au printemps 2023.

Nous avons répondu favorablement à cette demande avec la difficulté de trouver des étudiants « volontaires » car ce projet ne pouvait plus rentrer dans le cadre d'un PIC, les thématiques étant déjà définies depuis le début de l'année.

Après prospection, nous avons réussi à trouver 3 étudiants de BTS GEMEAU intéressés et volontaires pour ce projet (GAUVRIT Tanguy - LEGAST Lucas – ROY Mattéo).

Après plusieurs réunions (5) avec les différents acteurs de la sécurité routière du département (pompiers, police municipale, police nationale motorisée, département « accidentologie Equipement de la route » de Charente-Maritime, mairie de Saintes), le projet a été réalisé le 04 avril 2023 auprès de 130 apprenants concernés directement par la sécurité routière car en âge de conduire (3 classes de terminale, 1 classe de BTS, 3 classes du CFA).

La formation s'est déroulée en 2 temps :

- ✓ Le matin : conférence à l'amphithéâtre avec l'intervention du département (présentation du projet et chiffres sur l'accidentologie en Charente-Maritime), des pompiers (présentation des interventions en photos et commentaires), de la police motorisée (rôle et explications des contrôles), du procureur de la République (explication des conséquences juridiques des conduites sous emprises)



Puis une heure de temps consacrée à la désincarcération d'un véhicule par les pompiers



- ✓ L'après-midi (13h30 – 17h00) : découverte d'activités autour de la sécurité routière - 5 ateliers de 40 minutes chacun :
 - Bar à alcool : représentation d'une soirée avec la prise d'alcool et les taux dans le sang
 - Lunettes de simulations à alcool et drogue
 - Voiture tonneau
 - Voiture choc
 - Présentation du matériel de contrôle de police



Au final, les apprenants ont unanimement apprécié cette journée et souhaitent pour une très grande majorité qu'elle soit reconduite chaque année.

Merci aux 3 étudiants pour leur implication dans ce projet qui n'était pas facile à réaliser dans des temps aussi courts. La mairie de Saintes nous a transmis un message de remerciements et félicitations et le conseil départemental a voté une subvention de 450 €.

d. Sentinelles et référents :

Le groupe sentinelles et référents a été relancé cette année. 19 personnes se sont portées volontaires (11 élèves et 8 adultes) pour rejoindre le groupe initial. 9 élèves et 4 adultes ont été formés en interne sur 4 jours par Mesdames Soto et Articiaux-Mallet (les 22 et 23 novembre, le 8 décembre et le 6 janvier) A l'issue de la 1ère journée de formation, 2 étudiants ont préféré quitter le groupe. 3 adultes n'ont pu effectuer la formation, 2 pour raison de santé et le 3ème par manque de disponibilité (déjà engagé sur une autre formation) Une 4ème adulte avait déjà suivi la formation dans son précédent établissement.

Les objectifs de ces 4 jours étaient notamment :

- D'installer le groupe et de définir collectivement ses règles de fonctionnement
- De comprendre le triangle de l'abus, d'identifier les 4 postures dans le cadre de phénomènes de bouc-émissaires et de les expérimenter.
- D'identifier les différentes formes de discrimination, les processus et étapes.
- D'appréhender les registres de l'identité, le masculin sensible et le féminin libre
- De comprendre la portée normative des insultes et la violence implicite...
- D'identifier le rôle et la posture des S&R lors des interventions
- De s'approprier les outils d'intervention et d'aide

A l'issue de la dernière journée, une présentation du groupe à l'ensemble des élèves s'est tenue dans l'amphithéâtre.

Les nouveaux référents sont : Aurélie HOUDART, Julien FERRANT et Emilie MAILLOT (enseignants) – Emilie ADER et Marie JOLLY (A.E.)

et les nouveaux sentinelles : Maëlle MENUGE FRAYSSE et Flora BERTIN GONELLA (1 STAV A) – Fabien JAGUENAUD (1 STAVP) – ROUILLARD Romane (2nde 3) BEGEAULT Cassandre et MORILLERE BELSEGA Lynsay (2nde 2)- JOUAULT Morgane (BTS 1 TC) -COUTHEILLAS Valentine et LAJOINIE Marine(BTS 2 TC)

Ils étaient accompagnés dans cette démarche par le groupe de référents déjà en place.

En dehors des échanges informels, le groupe s'est réuni à 2 reprises pour évoquer les situations problématiques et définir les outils de communication.

5 interventions ont eu lieu depuis le début de l'année (4 en classe de seconde et une en classe de BTS par apprentissage). 1 doit encore se tenir en classe de 2nde.

e. **Dans le cadre de la prévention des conduites addictives**, l'intervention de Camel GUELLOUL (association APICA) initialement programmée le 3 octobre, puis le 20 janvier a finalement eu lieu le 12 mai 2023. En plus des primo arrivants du lycée (classes de 2nde GT et de BTS 1ère année) les BTSA 1 AP par apprentissage ont assisté à sa prestation.

f. **Prévention autour des enjeux et des risques de l'internet et des nouveaux outils numériques :**

L'intervention de l'association Charnière auprès des primo-arrivants (2nde GT et BTS 1) a eu lieu le 21 mars. L'objectif est de sensibiliser les jeunes aux usages négatifs des technologies de l'information et de la communication et d'en promouvoir un usage positif. Le bilan de l'intervention auprès des classes de 2nde GT est positif, il est plus mitigé auprès des BTS. Ces derniers ont apprécié la prestation de l'intervenant d'un point de vue formel et les échanges qui ont pu se tenir lors de la séance. Cependant, ils n'ont rien appris de nouveau, un grand nombre ayant déjà été sensibilisé sur la question au lycée.

3. Suivi des élèves et étudiants :

a. Mouvements d'élèves :

Cette année, le recrutement n'a pas été très bon que ce soit en BTS ou en 2nde GT. Ainsi nous n'avons accueilli « que » 292 apprenants à la rentrée scolaire. De plus et, contrairement à l'année précédente où nous n'avons eu que 06 départs, 19 apprenants (16 en BTS et 03 dans le 2ndaire) nous ont quitté pour des motifs divers et variés dont 06 étudiants de 2^{ème} année.

A titre de comparaison avec les années précédentes :

2017/2018 : Départ de 18 apprenants (sur 373 apprenants à la rentrée soit 4.8%)

2018/2019 : Départ de 14 apprenants (sur 356 apprenants à la rentrée soit 3.9%)

2019/2020 : départ de 20 apprenants (sur 307 apprenants à la rentrée soit 6.5%)

2020/2021 : Départ de 26 apprenants (soit 9%)

2021/2022 : Départ de 6 apprenants (soit 1.9%)

2022 /2023 : Départ de 17 apprenants (soit 5.8%)

b. Devenir des apprenants :

Enquête des sortants 2022 :

Cette année, il n'y a pas eu d'enquête d'AgroSup sur le devenir des anciens sept mois après leur sortie de l'établissement. Cependant, une enquête a été réalisée par l'établissement lors de la remise des diplômes début février.

Sur les 56 présents (98 ont obtenu l'examen en 2022), 41 ont rendu l'enquête (23 post bac et 18 post BTS) (Voir compte rendu).

Lors de cette remise des diplômes, l'Association des Anciens de Desclaude, était présente. Son président, Julien TEXIER, est intervenu sur le rôle de l'association et a distribué des fiches d'adhésion aux personnes intéressées.

c. Association des Anciens de Desclaude :

L'association a vu le jour le 25 mai 2021 sous le nom de « Cercle des anciens de DESCLAUDE » avec pour président M. TEXIER Julien et vice-président M. CHARRIER Antoine. Un compte Instagram a été créé pour en faire la promotion (55 followers aujourd'hui), ainsi qu'un site internet :

<http://anciens.agrocampus17.fr/>

Aujourd'hui, l'association compte une vingtaine de membres.

Malheureusement, l'intervention de M. TEXIER lors de la remise des diplômes, n'a pas connu un grand succès malgré beaucoup de promesses d'adhésion.

En janvier, l'association, à travers 3 de ses membres, est intervenue auprès des 3 classes de terminale et d'une classe de 2nde GT pour expliquer leurs parcours de formation post bac.

d. Réunion parents-professeurs :

Deux réunions ont eu lieu cette année, la première, le 09 décembre 2022 de 16h30 à 19h30 pour les élèves de 1^{ère}, de Term et de seconde, le 24 février 2023 de 16h30 à 19h30 uniquement pour les élèves de 2nde GT.

Pour ces deux réunions, les parents devaient prendre rendez-vous par le biais de Pronote. Or on s'est rendu compte que certains parents n'ont pu s'inscrire car ils n'avaient pas ou plus les codes pour accéder au site « Lycée connecté ». Faut-il revoir le mode de diffusion des codes pour les parents ?

Malgré tout, on a enregistré une assez bonne participation pour les deux dates.

e. Orientation de fin d'année :

- Procédure AFFELNET :

Tous les élèves des classes de seconde vont être soumis à la procédure Affelnet entre le 15 mai et le 09 juin 2023 en vue de leur orientation en classe de 1ère générale ou technologique (dans ou hors établissement), en filière professionnelle ou en redoublement.

classes	effectifs	Nombre d'élèves souhaitant rester dans l'établissement (1er vœu)	Nombre d'élève souhaitant quitter l'établissement (1er vœu)
2nde 1	20	13	7
2nde 2	20	16	4
2nde 3	21	17	4
total	61	46	15

classes	Sur site - 1er vœu			Autres établissements - 1er vœu			
	1ère générale	1ère STAV	redoublement	1ère générale	1ère technologique	Bac pro	
2nde 1	3	10		0	4	1	2
		AM	PROD				
		4	6				
2nde 2	6	07		02	1	3	0
		AM	PROD				
		1	6				
2nde 3	8	9		0	1	2	1
		AM	PROD				
		3	6				
total	18	27		1	6	6	3
		AM	PROD				
		7	20				

Ces données sont susceptibles d'évoluer en fonction des résultats des conseils de classe du 3ème trimestre. Un élève de 1ère G a manifesté le souhait de se réorienter cette année en 1ère STAV. 1 élève de 1ère STAV A a manifesté le souhait de redoubler. 2 élèves de 1ère STAV P quitteront l'établissement en raison d'un déménagement (Hauts de France et la Réunion)

- **Accueil des élèves en immersion :**

Comme chaque année, l'établissement accueille des élèves de 3ème, 2nde GT et terminale en immersion les mardis et jeudis principalement (de 8h00 à 17h00) sur les mois de février, mars, avril et mai. En dehors de l'immersion en classe, ces jeunes ont pu être accueillis par nos élèves sur le temps du midi-13H30 (et parfois à l'internat la veille) afin d'échanger sur l'ambiance du lycée et la vie dans l'établissement (animation, activités, foyer ...) Lors du bilan, une large majorité des collégiens a été ravie de cette journée de découverte. Une très grande partie d'entre eux souhaite intégrer l'établissement à la rentrée scolaire prochaine. Nous remercions les enseignants, les assistants d'éducation et les élèves pour leur implication dans cette démarche.

f. Suivi et prise en charge du handicap :

Sur 33 élèves identifiés en début ou en cours d'année scolaire : 25 lycéens et étudiants bénéficient d'aménagement d'épreuves (aide humaine ou matérielle, temps supplémentaire...), 2 étudiants n'ont pas retourné les dossiers de demande d'aménagement.

Au quotidien, les difficultés d'accompagnement ont été persistantes notamment au 3ème trimestre en raison :

- Du cumul d'évaluations ou de CCF sur les mêmes créneaux
- D'un manque d'anticipation d'une minorité de collègues ne permettant pas une organisation du service en conséquence (et parfois de la non prise en compte des aménagements préconisés dans le cadre des PAP ou des notifications)
- D'un sous-effectif du service vie scolaire depuis fin mars

Ainsi les A.E. ont assisté les élèves concernés sur les évaluations ou CCF à hauteur de **159H30** (à la date du 05/05/23). D'autres personnels ont contribué à la mise en œuvre de ces aménagements ponctuellement (enseignants, infirmière, CPE). Rappelons que l'AESH est recrutée pour suivre un élève disposant d'une notification de la MDPH (24h hebdo jusqu'à fin décembre puis 12h00 hebdomadaires sur le lycée), elle n'a pas vocation à gérer l'accompagnement des autres élèves. Malgré tout, elle a accompagné les jeunes lors d'évaluations sur une vingtaine d'heures entre janvier et avril.

g. Suivi des sanctions et punitions :

SUIVI DES PUNITIONS ET MESURES EDUCATIVES – année scolaire 2022/2023									
	2nde 1	2nde 2	2nde 3	1 STAV A	1 STAVP	1G	T STAV A	T STAVP	TG
Retenues									
22/23	11	09	06	04	10	12	06	0	02
21/22	16	22	6	14	9	2	22	9	3
20/21	9	31	8	11	4	7	40	19	13
19/20	20	14	11	27	11	2	7	13	-
Commission éducative									
22/23	-	-	-	-	-	-	-	-	-
21/22	-	-	-	-	-	-	-	-	-
20/21	-	-	-	-	-	-	1	-	-
19/20	-	1	-	4	-	-	-	-	-
Exclusion de cours									
22/23	2	1	2	0	2	0	4	2	-
21/22	2	7	-	3	2	-	8	3	-
20/21	1	15	-	1	-	2	9	7	2
19/20	15	22	3	30	15	14	13	5	1
TIG									
22/23	-	-	-	-	-	2	1	1	-
21/22	-	-	-	-	-	-	-	-	-
20/21	-	-	-	-	-	-	2	5	4
19/20	-	-	-	-	-	-	4	2	-
Devoirs supplémentaires en dehors des heures de retenue du mercredi									
22/23	-	-	-	-	-	-	-	-	-
21/22	-	-	-	-	-	-	-	-	-
20/21	-	1	-	-	-	-	-	-	-
19/20	-	-	-	-	-	-	-	-	-

4 BTS ont également fait l'objet de punitions : 4 exclusions de cours

Répartition des motifs de retenue :

- non-respect des règles de vie de l'internat ou de la 1/2 pension 38.1%
- travail non fait/refus de travailler 17.5%
- sortie illicite de l'établissement : 12.7 %
- perturbe les cours (propos inappropriés/ s'amuse/rigole...) 9.5 %
- bavardages en permanence : 6.3 %
- utilisation du portable en cours : 4.7 %
- comportement irrespectueux : 4.8 %
- refus d'aller en cours : 3 %
- Chahut au self : 3 %

Répartition des motifs d'exclusion de cours :

- Absence de travail en cours : 33.3%
- Comportement inapproprié : 20%
- Perturbe le cours (bavardages, rires...) : 20%
- Dort en cours : 6.6%
- Insulte ses camarades en cours : 6.6%
- Sortie du cours sans autorisation : 6.6%
- Agressivité envers l'enseignant : 6.6%

Sanctions :

10 avertissements disciplinaires ont été notifiés cette année à l'encontre de lycéens et d'étudiants pour les motifs suivants :

classe	Autorité disciplinaire	Sanction	motif
BTS GEMEAU 1	Proviseur	avertissement	Absences répétées sans motifs valables et ce malgré plusieurs entretiens CPE
BTS GEMEAU 2	Proviseur	avertissement	Absences répétées sans motifs valables et ce malgré plusieurs entretiens CPE
BTS AP1	Proviseur	avertissement	Absentéisme
1 STAV P	Proviseur	avertissement	Non respect de l'obligation d'assiduité
1 ^{ère} G	Proviseur	avertissement	Comportement violent envers un camarade
1 ^{ère} G	Proviseur	avertissement	Propos discriminatoires envers un camarade
1 ^{ère} G	Proviseur	avertissement	Propos discriminatoires envers un camarade
1 STAV A	Proviseur	avertissement	Sortie non autorisée de l'établissement
2nde 3	Proviseur	avertissement	Non respect réitéré des camarades et des règles de vie à l'internat
2nde 3	Proviseur	avertissement	Non respect réitéré des camarades et des règles de vie à l'internat
2nde 3	Proviseur	avertissement	Non respect réitéré des camarades et des règles de vie à l'internat
2nde 1	Proviseur	avertissement	Comportement inapproprié à l'encontre d'un camarade à l'internat
2nde 1	Proviseur	avertissement	Comportement inapproprié à l'encontre d'un camarade à l'internat

h. Journées portes ouvertes :

Il y a eu trois Journées Portes Ouvertes (JPO) cette année. Une s'est déroulée le samedi 04 mars 2023 de 9h00 à 18h00. 63 lycéens et une trentaine d'étudiants ont répondu présent (volontariat) afin d'aider au bon déroulement de cette journée. L'internat est resté ouvert la veille, afin de permettre aux lycéens, dont le lieu de résidence est éloigné, de dormir sur place. Toutes et tous ont contribué à un bon accueil du public qui, dans l'ensemble, a apprécié les informations reçues, la disponibilité des jeunes ainsi que les documents présentés. Environ 80 entretiens ont été conduits.

Les 02 autres demi-journées d'information se sont tenues les samedi 28 janvier et mercredi 05 avril. 136 autres entretiens ont été réalisés lors de ces deux demi-journées (beaucoup plus que les années précédentes).

4. Résultats mitigés concernant 2 expérimentations :

2 expérimentations en cours d'année se sont tenues à la demande des élèves :

- **La 1ère concernait l'étude obligatoire du mercredi soir.** Les délégués mettaient en avant le fait que le travail scolaire était effectué le mercredi après-midi. Ils souhaitaient donc pouvoir bénéficier d'une étude libre au dortoir dans la quiétude.

Cette expérimentation a été une réussite à l'étage des filles, en revanche les garçons n'ont pas joué le jeu, l'étude obligatoire a été rapidement remise en place à leur étage. Cette mesure ne fera pas l'objet d'une modification du règlement intérieur pour la rentrée scolaire prochaine. Une réflexion plus globale est à engager sur l'étude du soir et fera l'objet d'autres expérimentations.

- **La 2nde concernait l'entretien du foyer.** A de nombreuses reprises, les agents d'entretien ont fait remonter l'état déplorable du foyer après utilisation. Le service vie scolaire a suggéré de mettre en place un tour de ménage en soirée afin d'impliquer les utilisateurs. Cette solution est imparfaite dans la mesure où elle ne cible que les internes. Les membres du bureau de l'ALESA ont souhaité expérimenter l'auto régulation (notamment après la rénovation du foyer). Force est de constater qu'il n'y a eu que peu d'évolution dans les comportements notamment au niveau de la salle TV...Une autre modalité de fonctionnement à expérimenter à la rentrée prochaine est à réfléchir en concertation avec le bureau de l'ALESA, les enseignantes d'ESC et le service entretien.

4/ Education Physique et Sportive

1- E.P.S. :

Bernard CABUZAT et Emilie MAILLOT – enseignants EPS pour l'ensemble du lycée (210 lycéens et 110 BTS) soit un total de 330 personnes.

Programmation :

1 – Lycée :

CLASSES	Horaire	Enseignant	1er Trimestre	2 ème Trimestre	3er Trimestre
2.1 (Classe coopérative.)	2H	Mme MAILLOT	Ultimate	Danse	Course d'orientation
2.2	2H	M.CABUZAT	Rugby.	Danse.	Course d'orientation
2.3	2H	Mme MAILLOT	Ultimate	Danse	Course d'orientation
1G	2H	Mme MAILLOT		.	
1ere STAV A (1 CCF)	2H	Mme MAILLOT	Musculation	Athlétisme (demi-fond)	Badminton
1ère STAV Prod. (1 CCF)	2H	M.CABUZAT	Rugby.	Badminton.	Athlétisme : Javelot et ½ Fond.
Term. G (3 CCF)	2H	Mme MAILLOT	Athlétisme 1/2 fond	Badminton	Acrosport
Term. STAV "Aménagement" (2 CCF)	2H	Mme MAILLOT	Badminton	Musculation	Athlétisme
Term. STAV Production (2 CCF)	2H	M.CABUZAT	Athlétisme : Javelot ou 1/2 Fond.	Badminton Javelot et ½ Fond.	Javelot et ½ Fond. (Suite et CCF.)

2-BTS : Taux horaire 1H30 /Semaine. De 13h à 19H

Les étudiants sont regroupés par activités, ce qui favorise l'intégration.

Jeudi après-midi : M. Cabuzat et Mme Maillot (AP2+ GÉMEAU 2 + AP 1+ GÉMEAU 1) 95 Étudiants.

-Activités proposées :

Badminton, Tennis de table, musculation, rugby, volley-ball.

Les BTS "Technico-commerciaux" : TC1 et TC2. (3 activités proposées par classe et sur les 2 années.)

En expérimentation "LMD", ils sont évalués chaque semestre sur une nouvelle activité :

Année scolaire : 2022-2023

Classe	Enseignant	1er Semestre	2ème Semestre
TC1	Mme MAILLOT	Volley-ball	Voile. (Juin 2023.)
TC2	M.CABUZAT	Lancer de Javelot	Sur 1 semaine : Golf (Juin 2023.)

L'ASSOCIATION SPORTIVE :

Actuellement 95 adhérents à l'association sportive (Lycéens et BTS.)

Pleinement intégrée au projet d'établissement, l'association sportive participe à l'animation de la vie scolaire et à la réussite des élèves.

Elle propose aux élèves la pratique d'activité tout au long de l'année dans le cadre de :

-La découverte, le loisir et/ou la compétition, selon les envies de chacun et chacune et en fonction du calendrier mis en place par l'UNSS. (Union National du Sport Scolaire.) au niveau du :

-District (Lycée SUD.), du département et de la région, *tous les mercredis après-midi.*
Les élèves sont aussi engagés sur les activités en tant que Jeune Officiel (J.O) et labellisés :
-J.O. départemental, académique voir national. ET "JEUNE COACH. »

1-Les clubs : (Lycéens+ BTS.).

Des créneaux sont réservés au gymnase pour les clubs, le soir de 17H30 à 19H.

- Lundi soir : Futsal ± 20 et Musculation. (Mme MAILLOT.)
- Mardi soir : (1ères et Term.) Rugby. (+/- 20) + M. CABUZAT
- Badminton (Lycéens et BTS. +/- 15.)
- Jeudi soir : Rugby. Lycéens et BTS (+/- 20.) (M. CABUZAT.)

L'implication des élèves dans la vie de l'association sportive et l'organisation des rencontres et des compétitions sont particulièrement encouragées.

2. UNSS : Union National du Sport Scolaire

L'association sportive, c'est aussi un engagement avec l'UNSS.

Les activités au programme cette année : Nombreuses et variées avec *une orientation sur les activités de pleine nature.*

- 1-La fête du sport scolaire : UNSS.
- Programmée chaque année en septembre.

"Journée Beach à St Georges de Didonne" (Sept.2022) : 15 élèves.



-Groupe « Fête du Sport Scolaire UNSS-Journée Beach (St Georges de Didonne. (21 Sept. 2023.)

2-Le rugby:(M.CABUZAT): Forme de "Touche" pas de placage....

- Participation aux journées de District UNSS le mercredi après-midi :
 - Un tournoi par mois.
 - Participation aux Inter Agri à Soustons en Novembre 2022.
 - Groupe de débutants pour la plupart mais très investis....
- Résultats : Participation aux finales Inter-académiques UNSS à Limoges (Avril 2023.)

3-Le futsal : (Mme MAILLOT.) :(+/- 15.)

- Engagement d'une équipe junior garçons en UNSS.

4-Le Badminton : (Mme MAILLOT.)

- Engagement d'équipes mixtes en UNSS.

5-La course d'orientation avec l'aide de M. BARRE (Enseignant en biologie et spécialiste en C.O et Raid BOYARD'VILLE) +/- 15 élèves:

Une sortie toutes les 2 semaines sur différents sites jusqu'en début Mars. (Port d'Envaux, Forêt de La Coubre (Royan.), Fontcouverte, St Léger, Forêt d'Ecurat... (M. Barré....).

-Engagement UNSS :

- 1- Chpt départemental (Classé 3^{ème}) Février 2023 à ST Léger (17)
- 2-Championnat Académique. Février 2023 à SOUVIGNE (79.)(10^{ème}/21.)

Belle performance (équipe mixte.) malgré tout pour ce groupe qui a découvert la Course d'orientation.



- Groupe « Course d'Orientation »

6-Participation au Raid Boyard ville (M. BARRE, Mme MAILLOT et M. CABUZAT (Challenge inter-lycée organisé par l'UNSS 17) 30 Mars et 1 er Avril 2023 :

Activités : C.O. de nuit et de jour, VTT, Run and Bike, Trial, Canoë....par équipe de 4 Mixtes ou non.

Une équipe classée 2ème s'est qualifiée pour les championnats académiques qui se sont déroulé le : 26 avril 2023 à Port d'Envaux (17.).



Equipe « Raid Multisport » au Chpt Académique UNSS à Port d'Envaux .(Avril 2023)

3. Les Options et Section sportive Rugby :

-3.1 RUGBY et section :(M. Bernard CABUZAT) +/- 20 (Mixte.).

-Pratique, animation d'atelier d'entraînement, arbitrage....

-Participation aux différentes rencontres UNSS et inter-agricoles.

- Créneaux : 17h30 à 19H

-Mardi soir et Jeudi Soir

-Pratique, animation d'atelier d'entraînement, arbitrage....

-Participation aux différentes rencontres UNSS et inter-agricoles.

Résultats : Groupe CADETS Garçons :

1- Championnat Départemental à La Rochelle (Décembre 2022.) Vice –champion départemental.

2- Championnat Académique à La Rochelle (Mars 2023.) Vice-Champion académique.

3-Championnat Inter-académique à Limoges (Avril 2023) 6^{ème} sur 6.



Groupe « Rugby » au Championnat inter-Académique UNSS à Limoges. (Avril 2023.)

Cela reste une bonne année malgré tout, car contrairement aux équipes rencontrées, nous n'avions aucun spécialiste...et leur investissement a permis de progresser.

4-Option APPN (Activités Physiques de Pleine Nature.)



GROUPE : Option APPN (Activité Physique de Pleine Nature.)

Ouverts aux 1ères et Terminales STAV :

-Objectif choisi « Santé-bien-être. »

Actuellement 12 inscrits (6 premières et 6 Terminales.).

Les activités pratiquées : Le VTT et la Course d'orientation. (Avec l'aide de M. BARRE Enseignant en biologie et spécialiste C.O.)

Des sorties qui permettent de préparer à l'autonomie (Prévoir un équipement adapté, respecter l'environnement, gestion de la sécurité, maintenance du matériel...)

-Créneau placé la mardi après-midi de 13H30 à 15H30.

Malheureusement les conditions matérielles (Transport avec un Minibus pour un groupe de 13, le manque de VTT...)

-le manque d'heures allouées 2H au lieu de 3 prévues, l'indisponibilité de Mme Maillot qui a cours le Mardi.ne permettent pas de faire tourner ces activités en plein régime et surtout l'hiver.

-Pour les 1ères : Évaluation sur un projet à réaliser « Thème Handisport avec des Collèges du secteur) (Ex : Inter-lycée...) qui n'a pu se réaliser.

-Pour les Terminales : Évaluation à l'oral sur les 2 activités et à partir d'un carnet d'activité.

Toute cette organisation demande de l'investissement humain, financier et en matériel.

1,1 Plan Humain.

Aussi, nous souhaitons remercier :

- Le lycée pour l'aide aux transports et pour les installations.
- Les CPE et les Assistants d'éducation pour leur investissement sur les activités.
- L'A.P.E.A.C.S. (Association des Parents d'élève de l'Agro campus Saintonge.)
- M. BARRE (Enseignant en Biologie) qui encadre et anime la course d'orientation ainsi que le Raid.

1.2 Plan financier :

Païement des transports (UNSS départemental, académiques), des licences, des assurances, du matériel pour

Les activités spécifiques (Raid, Run and bike, C.O,Raid Boyard'Ville.....)

Participation financière de l'association aussi pour :

- Les éventuelles participations aux « Championnats de France UNSS."

5/ Education à la santé, à la citoyenneté et à la sexualité :

Patricia SOTO – infirmière

Interventions auprès des classes de secondes avec le CPEF les :

04/10/2022 Seconde 2

10/10/2022 Seconde 3

10/10/2022 Seconde 1

L'Expo contre VIH prêtée par la mission locale au CDI du lycée du 12/01/2023 au 31/01/2023.

Le Dr Ganthy a réalisé les visites médicales pour la dérogation à l'utilisation des machines dangereuses les matinées des :

Lundi 28/11/2021 1ère P : 27

Lundi 05/12/2021 1ère A : 13

Pour les classes de première STAV A et P soit au total 40 élèves.

Avec les aides accordées aux Projets Educatifs Jeunesse (P.E.J.) déposés en juin du conseil régional nous avons pu organiser :

- **une Cycloférence** (1800 € pour 3 600 € demandés) les 24/02/2023 (2h) et le 27/02/2023 (2h le matin 2h l'après-midi) pour tous les primo arrivants soit les 3 classes de secondes et les 3 classes de BTS. Les élèves et Etudiants ont applaudi à la fin de la session.

- Le vendredi 12/05/2023, **Camel GUELLOUL, de l'association APICA** (Association de Prévention et d'Information sur les Conduites Addictives) est intervenu dans l'amphithéâtre auprès de toutes les classes de 2nde et BTS 1ère année. Beaucoup d'élèves ont pris le numéro de Camel et certains sont restés après pour s'entretenir avec lui.

Groupe Adultes Relais (400€ pour 800 €)

Le GAR a démarré le 3/10/22 cette année il y a eu 5 réunions (03/10, 14/11, 09/01 ,13/03, 15/05) Nous avons suivi l'évolution de 8 lycéens, 2 BTS et 1 apprenti.

Le 15 mars 2023 nous avons eu une **collecte de sang** organisée dans l'établissement avec une cinquantaine de dons adultes, élèves et apprentis majeurs.

Avec Mme Articaud-Mallet nous avons formé des nouveaux **sentinelles et référents** (les 08/12/22 et 6/01/23).

Au vu du nouveau règlement d'intervention de subventions alloués par la Région (4 à 6 000€ par lycée pour les projets éducatifs et voyages d'études), je ne fais pas de dossiers de demande de subvention pour cette année.

Autotest fait pour symptôme rhume, maux de gorge... sans fièvre depuis la rentrée : 15 (lycéens et étudiants) 1 Positif

3 (personnel) tous Négatifs.

6/ Fonctionnement du CDI

Jean BAYLE et Nathalie MONTILLAUD – enseignants documentalistes

▣ ***Une attention toute particulière mérite d'être portée sur la poursuite du projet de réaménagement du CDI (paragraphe 1.4) : mobilier***

1. Gestion et veille documentaire.

1.1 Politique documentaire, fonds documentaire, projets réalisés.

Mise en avant des nouveautés tout au long de l'année par l'utilisation de présentoirs adaptés et par la création d'une brochure de présentation des nouveaux documents. Sa diffusion, tous les 3 mois environ, se fait par mail et sur le portail Web du CDI. Également, un exemplaire papier des nouveautés est à disposition au CDI et en salle des professeurs.

Abonnements :

- Un nouvel abonnement à la demande des enseignants et formateurs : I love English.
- Arrêt de la publication Arcades

Poursuite du partenariat avec la médiathèque de Saintes sur le prêt d'ouvrages et notamment de mangas et de ressources accompagnant nos expositions.



1.2 Budget.

1.2.1 Budget fonctionnement du CDI (compte 618.3).

La somme allouée au fonctionnement (abonnements, achats d'ouvrages documentaires, animations etc.) s'élève à 10 000 euros.

1.2.2 Investissement matériel spécifique au CDI :

Le CDI dispose d'une somme de 500 euros pour l'achat de fournitures spécifiques telles que des pochettes de stockage de cartes postales ou de DVD, l'achat d'une enceinte audio, etc.

1.3 Organisation et gestion du système d'information documentaire.

Participation au réseau Rénadoc. Le CDI participe au réseau national des documentalistes et notamment au dépouillement partagé (dépouillement des revues Irrigazette et Info agricole). En contrepartie, notre base documentaire (catalogue du CDI) s'enrichit tous les mois de notices catalographiques des revues dépouillées par le réseau, revues présentes au CDI.

Politique de désherbage. En ce qui concerne les périodiques, ces derniers sont généralement conservés 5 ans hormis pour certaines collections que nous gardons suite aux demandes des enseignants comme par exemple : TSM, GEO, Manière de voir etc.

1.4 Projet « réaménagement du CDI » : **une nécessité- à poursuivre.**

Phase 1

1.4.1 : Le mobilier

Rappel du contexte. Un dossier présentant le réaménagement du CDI a été remis à l'Administration avant les vacances de février 2013 (année scolaire 2012/2013) pour une demande de financement auprès de la Région. Le projet vise d'une part, à répondre au plus près aux **besoins des usagers de l'EPL**, notamment dans le cadre des activités pédagogiques et d'autre part, à concevoir un **réaménagement durable** dans la mesure où le CDI est fortement sollicité par les apprenants.

Le renouvellement d'une partie du mobilier a pu être réalisée au cours de l'année scolaire 2020/2021. Quant au mobilier du coin lecture, ce dernier a été renouvelé au cours de l'année scolaire 2022/2023 (table basse, chauffeuses, poufs).

Phase 2

1.4.2 : Les postes informatiques.

Les 12 postes informatiques élèves du CDI ont été renouvelés au cours de l'année scolaire 2022/2023.

2. Formation des élèves à l'information et promotion de la lecture.

Cours de techniques documentaires. Les 3 classes de BTS 1^{re} année ont suivi les cours de documentation prévus au référentiel dans le cadre du module M22 pour les BTS AP et GEMEAU, et du module M3 pour les BTS TC

Autres actions :

- * Aide à la recherche documentaire tout au long de l'année scolaire.
- * Cours ponctuels sur l'utilisation d'e-sidoc à destination des classes.

* Le CDI est également impliqué dans la recherche documentaire **concernant l'information sur l'orientation : fonds documentaire et ressources numériques accessibles notamment par le portail documentaire e-sidoc.**

3. Fréquentation du CDI.

a) Le CDI est fortement utilisé par l'équipe pédagogique. Les réservations totalisent **1187 heures** réparties pour **48%** pour le CDI en lui-même, **46%** pour la salle de cours du CDI et 6% pour la salle des archives.

b) Au cours de l'année scolaire 2022/2023, le CDI a accueilli **901 élèves** (étudiants non pris en compte) sur les heures d'études soit une moyenne de **90 élèves/mois** (données arrêtées au mois de mai 2023).

c) A la demande des étudiants pour une ouverture du CDI en soirée (1 jour dans la semaine), le CDI a modifié ses horaires à partir du mois de janvier 2023 avec une fermeture à 18H30 les jeudis.

Pour rappel, les horaires d'ouverture 2022/2023 sont les suivants :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
10h00-12h00 13h00-17h30	8h00-12H00 13h30-17H30	8h00-12h00	9h00-12H00 13h00-18H30	8H00-12H00 13H00-17H00
		13H30-17H00		

Après 4 mois, il ressort une faible fréquentation sur ce créneau horaire.

Permanence CDI 17H30-18H30

Date	Effectif		Total
	Elèves	Etudiants	
05/01/2023	0	0	0
12/01/2023	0	2	2
19/01/2023	0	0	0
26/01/2023	0	2	2
02/02/2023	0	0	0
23/02/2023	0	0	0
02/03/2023	0	2	2
09/03/2023	0	1	1
16/03/2023	0	0	0
30/03/2023	0	0	0
06/04/2023	0	0	0
27/04/2023	0	0	0
04/05/2023	0	4	4
11/05/2023	0	0	0

4. Ouverture de l'établissement sur son environnement extérieur.

- **Mise en place d'expositions régulières sur différentes thématiques d'actualité comme par exemples :**

* Participation à la semaine de lutte contre le SIDA du 09 janvier au 03 février 2023. Affiches de sensibilisation, dépliants, mise à disposition gratuite de kits prévention au sein du pôle santé du CDI.

* Exposition sur Annie Ernaux, Prix Nobel de Littérature 2022.

* Exposition sur la Journée internationale des droits de la femme (8 mars 2023) du 03 au 17 mars 2023.

* Exposition de travaux de classes : projet PIC (concours phot'eau) mars/avril 2023, concours organisé par Amélia Lohues (BTS AP2).

- **Mise en avant des ressources** pour le Grand Oral (mai 2023).

- **Participation à des activités culturelles régionales et nationales** : Semaine de la presse mars/avril 2023 : les fake news et kiosque presse.

- **Autre(s) action(s)** : Sensibilisation sur les dangers d'Internet le mardi 21 mars 2023 (CPE / Infirmier / CDI). Les classes concernées furent : les secondes et les premières. **L'action devrait être reconduite pour le jeudi 25 janvier 2024.** Coût estimatif : 440 euros (220 euros pris en charge par l'établissement et 220 euros par la Communauté d'agglomération de Saintes).

5. Quelques projets pour la rentrée scolaire 2023/2024

Suivi du projet « réaménagement du CDI » : 12 chaises du pôle multimédia.

Projets autour de la littérature : Prix littéraire (nom du prix en cours d'élaboration) commun avec les autres établissements de Saintes (EN et EA) et la Médiathèque : Romans graphiques et mangas sur le thème de la différence ; participation d'une classe de seconde, en collaboration avec une enseignante de français.

Expositions thématiques : l'alimentation, le SIDA etc.

Participation à différentes actions culturelles et sociales : les conduites à risques (la sensibilisation sur les dangers d'Internet sera reconduite pour la rentrée scolaire 2023/2024. Date prévisionnelle jeudi 25 janvier 2024) ; Semaine de la presse etc.

II– INFORMATION et ORIENTATION

L'accompagnement au projet personnel et professionnel est une mission essentielle portée par l'ensemble de la communauté éducative. Elle se traduit par une information multiforme à l'attention des élèves de toutes les classes :

- Distribution des brochures ONISEP en classe de Terminale.
- Accompagnement des élèves de terminales dans le cadre de la procédure d'affectation Parcoursup et suivi des dossiers (PP et CPEs)
- Participation aux actions menées via le dispositif « Pass en sup » mis en œuvre pour les élèves de 1^{ère} et Terminales G et STAV (lycée l'Oisellerie à ANGOULÊME le vendredi 9 décembre 2022).
- Présentation des formations BTSA aux élèves de Terminale, et accueil de certains dans le cadre de mini-stages.
- Conduite d'entretiens individualisés avec les familles (CPE, professeur principal, Conseiller d'Orientation)



CALENDRIER SALONS & FORUMS ORIENTATION 2022 2023

Collège / lycée / Forum	Lieu	Date	Intervenants
SALON STUDYRAMA	LA ROCHELLE	Samedi 1 ^{er} octobre	P. BIZET
SALON de L'ETUDIANT <i>Stand régional REANA</i>	NIORT	Samedi 19 novembre	M. HUET <i>Sandrine PELLERIN</i>
SALON PASSERELLE <i>Stand régional REANA</i>	LA ROCHELLE	Vendredi 6 et samedi 7 janvier	P. BIZET <i>Perrine DIPPE (vendredi)</i> <i>Isabelle GOULD (samedi)</i>
SALON de L'ETUDIANT <i>Stand régional REANA</i>	BORDEAUX	Vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 janvier	<i>Sylvie COUSIN (vendredi)</i> P.L. ROYER (dimanche)
SALON de L'ETUDIANT <i>Stand régional REANA</i>	POITIERS	Vendredi 20 et samedi 21 janvier	<i>Sandrine PELLERIN (vendredi)</i> P. BIZET
AQUITEC <i>Stand régional REANA</i>	BORDEAUX	Vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 février	<i>Sandrine PELLERIN (vendredi)</i> <i>Sylvie COUSIN (samedi)</i> ? (vendredi) M HUET (samedi) M. HUET (dimanche)
F.O.F.E. <i>Stand régional REANA</i>	ANGOULEME	Vendredi 3 et samedi 4 mars	<i>Perrine DIPPE + Sarah MATHIS (vendredi)</i> <i>Sandrine PELLERIN (samedi)</i> P. BIZET (vendredi) M. CHASTAGNOL (samedi)

Participation CFA

Collège / lycée / Forum	Lieu	Date	INTERVENANTS
Forum formations Haute Saintonge Centre des Congrès	JONZAC	Judi 13 octobre 9h-17h	F. ARTICLAUX-MALLET
Semaine de l'Orientation Lycée Bellevue	SAINTES	Judi 24/11 9h-10h TC Judi 24/11 14h-15h AP Judi 24/11 15h-16h GEMEAU	K. GUIBERTEAU F. TEMPLERAU - PL ROYER F. MENANT - M. TELLIEZ
Forum professions Lycée La Salle Saint Louis	PONT L'ABBE D'ARNOULT	Vendredi 25 novembre 13h30-17h	P. BIZET
Forum métiers formations Lycée La Salle Saint Antoine	BOIS	Mardi 29 novembre 14h-17h30	P. BIZET
Pass En Sup 79 86 Lycée des Sicaudières	BRESSUIRE	Mardi 6 décembre 10h-15h	P. BIZET
Pass En Sup 16 17 Lycée l'Oisellerie	ANGOULEME	Vendredi 9 décembre 10h-15h	M. TELLIEZ - F. MENANT - D. ROLIN
Forum formations Lycée Emile Combes	PONS	Mardi 13 décembre 9h-12h	P. BIZET
Info post-3 ^{ème} Collège Agrippa d'Aubigné	SAINTES	Judi 12 janvier 18h-19h30	P. BIZET
Info Bac Technologiques PP 3èmes Lycée Emile Combes	PONS	Mardi 17 janvier 9h-12h	L. MARCILLAUD - P. BIZET
Forum post-Bac et des métiers Lycée J. Monnet	COGNAC	Mercredi 25 janvier 9h-12h	D. ROLIN
Info post Bac LPA Chadignac	SAINTES	Judi 26 janvier 9h00	K. GUIBERTEAU / J.P. FRANCO
Journée Découverte métiers formations du vivant EN	CHADIGNAC	Judi 23 février 9h-17h	K. GUIBERTEAU - D. ROLIN - PL ROYER - D. DOMEQUE - F. MENANT - J. FERRANT - E. GRAVELLE - P. BIZET
Forum des formations et des métiers post 3 ^{ème} Collège Georges Texier	SAINT JEAN D'ANGELY	Vendredi 24 février 9h-17h	N. SERES (matin) - F. ARTICLAUX-MALLET (après-midi)
Forum des Métiers et Formations post Bac Lycée Palissy	SAINTES	Vendredi 24 février 9h-12h 13h30-17h	P. BIZET
Forum post-Bac LEGTA Blanquefort	BLANQUEFORT	Vendredi 24 février 14h45-17h45	
Forum des Métiers et Formations Collège André Dulip	AIGREFEUILLE D'AUNIS	Samedi 25 février 8h30 -13h	P. BIZET
Forum des Formations Collège Maurice Calmel	MARANS	Mercredi 1 ^{er} mars 9h-12h	P. BIZET
Forum séries technologiques Lycée René Josué Valin	LA ROCHELLE	Mardi 14 mars 14h-17h	V. POULETAUD
Forum post 3 ^{ème} Collège Beaugard	BURIE	Mardi 21 mars 13h30-16h	P. BIZET

L'accueil des futurs élèves en mini stage

Du 2 février au 25 mai 2023, nous avons accueilli au total **147** élèves en mini stages soit + 69% : 102 (60) en 2GT, 23 (10) en 1^{ère} STAV, 4 (3) en 1^{ère} G, 8 (5) en BTS GEMEAU, 4 (7) en BTS AP et 6 (2) en BTS TC.

Pour rappel années précédentes : 87 en 2022, 86 en 2021, 16 en 2020 et 70 en 2019.

L'organisation de ces journées est la suivante :

Après un temps d'accueil et de visite assuré par la vie scolaire, les élèves assistent à différentes séquences destinées à leur présenter de manière concrète la classe et ses spécificités ainsi que les poursuites d'étude envisageables.

Un temps d'échange est organisé sur la pause du repas. C'est là l'occasion pour eux de discuter librement avec leurs pairs et de poser toutes les questions.

Cet accueil conforte la plupart du temps l'intention des jeunes de venir au lycée pour poursuivre leur formation.

Les Portes Ouvertes :

- 1/2 journée Information : Samedi 27 janvier 2024 (9h à 12h) suivi de la remise des diplômes
- Journées portes ouvertes : Samedi 9 mars 2024 (9h à 17h)
- 1/2 journées Information : Mercredi 10 avril 2024 (14h à 17h)

L'établissement a cette année encore mobilisé des moyens conséquents pour promouvoir nos portes ouvertes :

- Envoi de notre affiche JPO et des fiches formations dans près de 150 collèges publics et privés et 150 lycées publics et privés.
- Articles de presse - Sud-Ouest
- Nouvelle banderole à proximité du Lycée (rond-point)
- Invitation Face-book
- Film sur l'Agrocampus disponible à la rentrée 2023

230 entretiens (178 en 2022, 113 en 2021) soit + 29 % ont été conduits lors des journées ou 1/2 journées d'information (samedi 28 janvier, samedi 4 mars et mercredi 5 avril) organisées cette année scolaire : 163

(116/70) en 2GT – 10 (15/6) en 1ère STAV – 3 (7/6) en 1ère G – 29 (14/21) en BTS AP – 15 (15/9) en BTS GEMEAU et 10 (11/1) en BTS TC.

	2022					2023				Variation N/N-1	
	Samedi 29/1	Samedi 5/3	Mercredi 4/4	Vendredi 6/5	Total	Samedi 28/1	Samedi 4/3	Mercredi 5/4	Total		%
2nde GT	30	66	17	3	116	58	65	40	163	47	41%
1ère STAV	10	2	2	1	15	3	4	3	10	-5	-33%
1ère G	2	2	2	1	7	1	0	2	3	-4	-57%
BTS GEMEAU	9	5	0	1	15	7	8	0	15	0	0%
BTS AP	9	3	2	0	14	15	12	2	29	15	107%
BTS TC	1	6	1	3	11	4	5	1	10	-1	-9%
	61	84	24	9	178	88	94	48	230	52	29%

Commission de recrutement Parcoursup :

Le classement opéré a été effectué sur la base de la fiche Avenir des candidats, leurs résultats scolaires et leurs motivations.

La phase principale d'admission a démarré le 1^{er} juin et sera suivie le 15 juin par la phase complémentaire jusqu'au 13 juillet 2023.

	variation				étrangers	boursiers	filles	garçons	variation N-A			
	total vœux N	N-1	N-2	N/N-1								
AP	380	401	304	-5%	187	164	47%	41%	23	127	253	-21%
GEMEAU	256	386	147	-34%	99	197	26%	51%	23	62	194	8%
TC	124	345	248	-64%	26	280	8%	81%	22	76	48	
	760	1132	699	49%	312	641	28%	57%	0	265	495	
										760		

L'accompagnement personnalisé au lycée Georges Desclaude :

En Terminale, un ou deux professeurs principaux accompagnent individuellement chaque élève dans la construction de son parcours postbac. Un temps d'apere et de pluri est dédié à l'orientation.

Les conseils de classe accompagnent les lycéens dans leur projet d'orientation en exprimant des recommandations et en examinant les vœux de chaque élève.

Enfin Le chef d'établissement donne son avis sur la fiche avenir pour chaque candidature d'élève.

III – FIN D'ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Les examens :

Depuis 2 ans afin d'assurer une égalité de traitement, la direction générale de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'agriculture a décidé d'adapter les modalités de constitution des notes en vue de l'obtention des diplômes et notamment a supprimé l'évaluation par CCF en Bac STAV (sauf en EPS) remplacée par le Contrôle Continu sur le cycle de 2 ans du baccalauréat sauf pour l'EPS.

En BTS les notes prises en compte en vue de la délivrance des diplômes relevant de la compétence du ministère en charge de l'agriculture peuvent être issues :

- d'une ou de plusieurs épreuve(s) ponctuelle(s) terminales ou anticipées.

- d'une ou de plusieurs épreuve (s) certificative (s) en cours de formation organisées dans le cadre du CCF et de la réglementation en vigueur.
- et, le cas échéant, d'une ou de plusieurs évaluation(s) en formation, dites de contrôle continu (CC), qui ne sont pas organisées dans le cadre du CCF.

Les notes de CC sont arrêtées collégialement par l'équipe pédagogique sous la responsabilité des chefs d'établissement avant leur remontée dans Indexa2 au plus tard le 2 juin 2023.

Les épreuves de spécialité en Terminale STAV et Terminale G ont bien eu lieu cette année pour la première fois comme prévu en mars 2023.

Déroulement des épreuves écrites au lycée :

- Bac STAV : mardi 6 juin 9h-12h Philosophie (Terminale)
- Bac STAV : mardi 6 juin 14h-17h Français (Première)
- BTS : mardi 13 juin 14h-17h30 E5-E6
- BTS : mercredi 14 juin 9h-12h Traitement données
- BTS : mercredi 14 juin 14h-18h Expression française culture socio-économique
- BTS : jeudi 15 juin 8h-12h E5 -E7 -1 - E7-2
- Bac G : mercredi 14 juin 8h-12 Philosophie (Terminale)
- Bac G : jeudi 15 juin 8h-12 Français (1^{ère})

Déroulement des épreuves orales au lycée :

- BTS GEMEAU : du 19 au 21 juin oral
- Bac G : du 22 au 26 juin oral Français (1^{ère})

Accueil du Service national Universel (S.N.U.) du 5 au 17 juillet 2023 (170 jeunes)

Projet de société souhaité par le président de la République, le SNU vise quatre grands objectifs :

- La transmission d'un socle républicain ;
- Le renforcement de la cohésion nationale – qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la valorisation des territoires ;
- Le développement d'une culture de l'engagement ;
- L'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle.

Entièrement gratuit et complémentaire de l'instruction obligatoire, le SNU s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans, quels que soient leur parcours scolaire ou leur situation.

Le SNU repose sur un parcours d'engagement citoyen en trois phases dont les deux premières constituent le cœur du dispositif :

- Phase 1 : Un séjour de cohésion d'une durée de 12 jours.
- Phase 2 : Une mission d'intérêt général de 84 heures, à réaliser de manière continue ou perlée, durant l'année qui suit le séjour de cohésion.
- Phase 3 : Un engagement citoyen complémentaire et facultatif, de trois à douze mois.

La phase 1 est un temps de vie en collectivité pendant lequel les jeunes participent à des activités dans 7 domaines différents dont la santé.

IV – TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

Myriam DANIEL - Secrétaire Générale EPL

Chantiers prévus ou en cours

- Regroupement et rationalisation du Hall paysager – 750 000 euros – Reprise de chantier prévue en septembre 2023.
- Séparation des réseaux eaux usées et eaux pluviales – 400 000 euros -Fin des travaux prévue à la fin du mois de mai 2023.
- Remplacement de la chaudière du bâtiment Déhérain – Travaux en cours. Fin du chantier prévu début juillet 2023.
- Isolation des combles du bâtiment Déhérain – pas de date programmée.
- Mise en conformité du site à tout type de handicap – 220 000 euros - pas de date programmée.
- Etude de faisabilité aménagement arrêt bus à l'extérieur du lycée : visite de la Communauté d'Agglomération et Kéolys le 2 juin.



V – RENTREE SCOLAIRE 2023

Compte-tenu du nombre important d'élèves de 3^{ème} des collèges accueillis en mini stage en classes de 2GT ou lors des JPO, des efforts importants de communication sur notre offre de formation qui s'est diversifiée (option animateur animalier en 2GT à la rentrée, APPN en Bac STAV à la rentrée 2021 et module objectif véto à la rentrée 2020, APPN), il faut espérer une hausse des effectifs notamment en 2GT.

A noter des départs en nombre plus important cette année encore à l'issue de la classe de seconde GT (15 élèves sur 61 soit **25 %**, - 22 élèves sur 81 soit 27% en 2022 - 8 élèves sur 67 soit 12% en 2021) vers d'autres établissements proposant un Bac Général avec d'autres Enseignements De Spécialité notamment et un nombre de montants moins important, (notamment en raison de l'effectif des élèves en 2GT cette année scolaire) en classe de 1^{ère} Générale (18 élèves sur 61, 32 en 2022 - 30 en 2021). Ces départs en fin de 2GT **peuvent mettre en difficulté nos classes** de 1^{ère} Baccalauréat Technologique (7 en Aménagement et 20 en Production) voire 1^{ère} G, comme cela avait déjà été souligné l'année dernière notamment pour la filière STAV Aménagement surtout s'ils ne sont pas compensés par des arrivées extérieures directes en 1^{ères}.

✓ **Classes, seuils et effectifs prévisionnels rentrée 2023**

Effectifs contractualisés pour les LYCEENS /mars 2023

CLASSES	EFFECTIFS	Professeur Principal
2 ^{nde} 1 - Coop	27 ou 32	Mme BONNEAU
2 ^{nde} 2	32	Mme KALFA
2 ^{nde} 3	32	Mme MAILLOT
1 ^{ère} STAV A	19	M. BOUALI
1 ^{ère} STAV P	27	M. BORDENEUVE
Tle STAV A	19	Mme POULETAUD
Tle STAV P	27	Mme LOGIACCO
1 ^{ère} G	32	Mme MARCILLAUD
Tle G	32	Mme SERES- M. BARRE
Total LYCEENS		252

Effectifs contractualisés pour le BTSA / mars 2023

Enseignement Supérieur		
CLASSES	EFFECTIFS	Professeur Coordonnateur
BTSA AP 1	19	Mme TEMPLEREAU
BTSA AP 2	19	M. ROYER
BTSA Gemeau 1	19	M. MENANT
BTSA Gemeau 2	19	Mme TELLIEZ
BTSA TC 1	19	M. ROLIN
BTSA TC 2	19	Mme GUIBERTEAU
Total ETUDIANTS BTSA		114

Soit au total 366

✓ Les enseignements Optionnels/ Facultatifs

Offre Enseignements Optionnels Facultatifs 2023 2024

29/05/2023

Enseignements facultatif/optionnels proposés au lycée	2GT	Bac STAV	Bac G
Enseignement Optionnel général :	Au plus 2 (dont un général et un technologique)	Au plus 2	Au plus 1 en 1ère et au plus 2 en Terminale
Ecologie Agronomie Territoire Développement Durable (E.A.T.D.D)	X		
Activités Physiques de Pleine Nature (Education Physique et Sportive)		X	
Enseignement Optionnel technologique :			
Hippologie et équitation	X	X	X
Agronomie-Economie-Territoires (A.E.T)			X
Animateur animalier (Pratiques professionnelles)	X		
Mathématiques complémentaires			X (Terminale)
Mathématiques expertes			X (Terminale) si Ens. Spé. Maths
Autres enseignements complémentaires au choix :			
Module Objectif Vêto	X		X
Classe coopérative	X		
Section sportive Rugby	X	X	X
Section européenne (biologie-écologie et agronomie en anglais)	X	X	X

✓ Accompagnement personnalisé en classe de 2nde GT

Deux heures hebdomadaires sont prévues pour l'accompagnement personnalisé.
C'est le professeur principal qui coordonne le projet pédagogique d'accompagnement.
L'équipe pédagogique s'appuie sur le professeur documentaliste, les conseillers principaux d'éducation.

En classe de 2nde GT, l'accompagnement Personnalisé est proposé à raison de 2 heures par semaine pour un horaire total de 72 heures année.

1. Construction du projet d'orientation => 54 heures
2. Remise à Niveau (Fr et Maths) => 18 heures

La visée première de ce dispositif réside dorénavant dans l'accompagnement des élèves dans la construction de leur projet personnel d'orientation. (54h = 80%)

Plusieurs temps sont inclus dans ces 54 heures :

- Entretiens individualisés conduits par les CPEs et Professeurs Principaux
- Aide à l'Orientation et à la construction du projet personnel de l'élève
- Semaine de l'Orientation

Ils s'articulent autour de 3 axes :

Axe 1/ DECOUVRIR le monde professionnel et s'y repérer / équivalent 20 heures

Axe 2/ CONNAITRE les formations du Lycée à l'enseignement supérieur et leurs débouchés / équivalent 16 heures

Axe 3/ ELABORER SON Projet d'orientation / équivalent 18 heures

Les projets proposés par les équipes cette année devraient être reconduits pour la plupart.

Les thématiques retenues sont les suivantes.

- Découverte des métiers de l'Agriculture
- Approche de la conception Paysagère
- Découverte des métiers de l'environnement
- Découverte des métiers de la filière Forêt - BOIS
- Les métiers de l'environnement
- Les thèmes socioculturels dans le monde Anglo-saxon
- L'univers des Arts et du spectacle
- Le domaine des SCIENCES

✓ **Classe coopérative**

Notre classe coopérative s'appuie sur une pédagogie de projets collaboratifs construits par et pour les élèves.

Cette expérimentation a été entreprise il y a maintenant 6 ans. Elle repose sur la pratique d'une pédagogie différenciée qui tend à répondre à la diversité des rythmes d'apprentissage.

Cette pédagogie repose sur plusieurs objectifs parmi lesquels :

- Développement des compétences individuelles : Remédier à ses erreurs, grâce aux pairs en s'insérant dans un projet collectif.
- Valorisation des compétences de tous en les utilisant comme un des leviers de la réussite du projet.
- Diversification des supports d'apprentissages (différencier les tâches, les modes d'évaluation, d'aide et de remédiation)
- Respecter le rythme de travail de chacun et les différents aspects de sa personnalité

Classe Coopérative



Lycée G.Desclaude

✓ **Module Objectif Vét**

En classe de Seconde, c'est :

- ✓ la découverte des métiers vétérinaires
- ✓ des rencontres avec des professionnels
- ✓ la connaissance des animaux
- ✓ des visites de terrain



Horaire envisagé : 24 heures (16 séances d'1 heure et 2 sorties de 4 heures)

Disciplines concernées :

Biologie-Ecologie > 12h

Agro - Zoo > 12h

2 séances : Découverte des métiers vétérinaires (rôles, compétences attendues, vétérinaires rural, vétérinaire pour animaux de compagnie)

+ Réalisation d'un dossier de présentation d'un vétérinaire ou d'une clinique vétérinaire

1 séance : Découverte des écoles vétérinaires (présentation, actions sur le territoire, formations, spécialités, échanges à l'international)

5 séances : Connaissances des animaux d'élevage en France, anatomie, races, intérêts agroalimentaires, transformations agroalimentaires (viande, fromages...) 4 séances : Connaissances de base des animaux en biologie animale (grandes fonctions...) 4 séances : Habileté manuelle (travaux pratiques de biologie animale)
 1 sortie : Asinerie du Baudet du Poitou (Dampierre sur Boutonne) 1 sortie : un élevage de proximité

Stage en fin de Seconde chez un éleveur (1 semaine en juin)
 Mini-stage en cours d'année sur l'exploitation (atelier lait)
 Une sortie à la journée (2^{nde}, 1^{ère} et Terminale) en début d'année dans un parc animalier de la région (Vallée des singes, Planète Crocodiles).

En Première et en Terminale, on choisit la spécialité Biologie-Ecologie

- on poursuit la découverte
- on multiplie les rencontres et les visites
- on approfondit les connaissances
- on développe des compétences pratiques

Horaire envisagé : 28 heures (24 séances d'1 heure et 1 sortie de 4 heures)

Disciplines concernées :

Biologie-Ecologie > 16h
 Mathématique > 4h
 Français Philo > 5h
 Anglais > 3h

12 séances en Biologie-Ecologie dont :

2 séances : Découverte des autres métiers vétérinaires (rôles, compétences attendues...)
 4 séances : Connaissances de base en biologie animale (génétique, éthologie, zoonoses,)
 4 séances : Habileté manuelle (travaux pratiques de biologie animale)
 2 séances : BAQ (travail de communication et de structuration de l'argumentation à partir de la Boîte A Questions)
 1 sortie : soit au zoo de La Palmyre, soit à l'Aquarium de La Rochelle (avant Noël avec si possible rencontre/échanges avec un vétérinaire et/ou les soigneurs)

Stage en Première chez un vétérinaire rural de préférence (1 semaine aux vacances de Pâques).

✓ **Les Modules d'Initiative Locale (M.I.L.) en BTSA validés par le SRFD au 30/03/22**

MIL	MIL - BTSA	Aménagements paysagers	Chaumont sur Loire	43,5	(vide)	43,5	0	NON	FIS	(vide)
			La plante, le jardin, enjeu de santé et de social	43,5	(vide)	43,5	0	NON	FIS	AGRO ECOLOGIE
			Paysagisme d'intérieur	43,5	(vide)	43,5	0	NON	FIS	(vide)
		Gestion et maîtrise de l'eau	Utilisation des drones dans les domaines de la gestion de l'eau	87	(vide)	87	0	NON	FIS	(vide)
		Technico Commercial Univers Jardins et Animaux de Compagnie (RS 2022)	Bien être aquatique : piscine spa bassin	42	(vide)	42	0	OUI	FIS/CFA	(vide)
			Exportation de produits locaux	45	(vide)	45	0	OUI	FIS/CFA	(vide)

✓ **Projets de mobilités collectives**

Un nouveau règlement d'intervention « Actions éducatives en Nouvelle-Aquitaine » - AENA (avec 4 volets) a été validé à la plénière du conseil régional du 27 mars 2023 avec une entrée en vigueur à compter du 1^{er} avril 2023. Il abroge le précédent règlement qui avait permis au lycée de bénéficier en 2022 sur le volet « Projets Educatifs Jeunesse » environ 5 000 € et environ 8 700 € sur le volet « Mobilité collective » (100 € par élève et bonus de 20 € par élève boursier).

Le nouveau dispositif Actions Educatives en Nouvelle-Aquitaine s'articule autour **de 4 volets** :

- **Volet 1_ « Actions Educatives »** : permet la mise en place d'interventions d'associations ou de professionnels au sein de l'établissement, de sorties scolaires ainsi que de voyages scolaires.
- **Volet 2 _ « Projet d'envergure »** : qui permet aux apprenants de développer leur créativité, leur esprit d'entreprendre et leur autonomie et participent pleinement au rayonnement de la Région. Il permet également de valoriser les jeunes de Nouvelle-Aquitaine qui se distinguent par leur investissement, leur engagement et leur mérite dans un domaine particulier. Ce volet soutiendra particulièrement les actions innovantes en faveur de la transition environnementale.
- **Volet 3_ « Résidence d'artiste »** : Le déroulement d'une résidence d'artiste au sein des établissements favorise l'accès à la culture des jeunes car elle implique à la fois des temps d'intervention de l'artiste auprès des jeunes, des temps dédiés à l'artiste pour avancer dans sa création personnelle et sa présence au quotidien dans l'établissement. Les résidences reposent sur la présence dans la durée d'un intervenant qui partage son expérience à travers la pratique artistique, la fréquentation des oeuvres et la transmission des savoirs. Elles contribuent à l'ouverture d'esprit des jeunes en leur faisant questionner le monde contemporain et ses grands enjeux au prisme de l'art.
- **Volet 4_ « Kiosque »** : La Région Nouvelle-Aquitaine permet aux établissements de s'abonner à 2 titres de la presse écrite locale par an pour donner aux jeunes un accès facilité à l'information. Le dispositif Kiosque est un outil pédagogique proposé à l'ensemble des élèves et du personnel pédagogique des établissements, il permet à la fois de décrypter l'information et de valoriser le territoire.

▪ **Voyage stage Education à la Santé et au Développement Durable - classe Terminale STAV Production à Bourcefranc le Chapus (17)**

Dates : 13/09/2022 au 15/09/2023

Nombre d'élèves : 24 élèves

Enseignants : A. BORDENEUVE + 1 ?

Budget : participation demandée aux familles : 50 €

Objectifs du stage :

- Pratiquer une activité physique (déplacement à vélo)
- Découvrir une piste cyclable : la Véloodyssée
- Découvrir un territoire et ses spécificités (marais et littoral)
- Se déplacer grâce à des moyens de transport non ou peu polluants (train +vélo)
- Favoriser le lien social dans le groupe
- Observer l'érosion du trait de côte

Budget prévisionnel

Dépenses		Recettes	
- Location vélos	900 €	Participation parents	1 200 €
- Hébergement en camping	250 €	50€ x 24 élèves	
- Repas lycée de Bourcefranc	500 €	Participation APEACS	192 €
- Régie	300 €	(4 € x 2 nuits x 24 élèves)	
- Visites	200 €	Participation lycée	1 258€
- Transport	500 €		
Total	2 650 €	Total	2 650 €

▪ **Voyage stage Education à la Santé et au Développement Durable - classe Terminale STAV Aménagement à Soulac sur Mer (33)**

Dates : 19/09/2023 au 22/09/2023 (3 jours sur place + 1 jour d'analyse au lycée)

Nombre d'élèves : 14 élèves

Enseignants : V. POULETAUD - S. TRIFILETTI + 1 ?

Budget : participation demandée aux familles : 50 €

Objectifs du stage :

Pratiquer une activité physique douce (déplacements à vélo) et se déplacer avec sans émissions de CO2

Se déconnecter : 4 jours sans téléphones portables

Favoriser le lien social dans le groupe

Et pratiquer l'école dehors sur deux thèmes :

La vélodyssée, piste cyclable comme outil de développement local

Etudier l'érosion du trait de côte (exemple du Signal à Soulac/mer)

Budget Terminale STAV A 14 élèves : Coût prévisionnel septembre 2023

DEPENSES		RECETTES	
Transport bus	450,00	Participation des familles 50 € x 14	700,00
Hébergement	350,00	APEACS 10 euros x 14	140,00
Location vélos + carrioles	450,00	Lycée 60 € x 14	840,00
Billetterie bac Royan	60,00	Alesa 5 € x 10	50,00
Alimentation	420,00		
Total	1730,00 €		1730,00 €

▪ **Voyage Etude de territoire en Touraine (Chinon) - classes 1^{ère} G et Terminale G**

Dates : 25 au 29/09/23

Nombre d'élèves : 62 élèves

Enseignants : N. SERES - E. BARRE - L. MARCILLAUD - A. KALFA

Budget : participation demandée aux familles : 168 €

Les objectifs de ce voyage d'étude sont multiples : Créer des relations entre les élèves des deux classes en favorisant les échanges et les activités de groupe ; Appréhender la dynamique d'un territoire (rencontre avec différents acteurs de ce territoire impliqués dans la vie sociale et culturelle, la sauvegarde du patrimoine, la préservation de l'environnement dans toute sa diversité...) ; Découvrir l'héritage culturel de la région par des visites de lieux historiques ; Comprendre les enjeux liés à la protection de l'environnement à plusieurs échelles (paysagère, spécifique,...) et les moyens mis en œuvre...

Dépenses :

Hébergement pension complète (CdC du Véron) :	132,8 € par pers	8764,80 €
Transport avec un bus (société de transport – pour 1000 km) :		3000,00 €
Visite guidée de l'Abbaye de Fontevraud :	4,5 € par pers	279,00 €

Visite guidée Château de Chinon : 1,5 € par pers	93,00 €
Journée animée par le CPIE (visite de mares forestières) : 3 € par pers	186,00 €
Journée rabelaisienne (visite de La Devinière) : 1,5 € par pers	93,00 €
Balade contée Sur les traces de Rabelais :	200,00 €
Visite guidée Jardins du Château de Villandry : 240 € + 3,5 € par pers	457,00 €
Dégustation à la Maison des Vins du Véron : 3 € par pers	186,00 €
Intervention Parc Naturel Régional :	250,00 €
TOTAL :	13508,80 €

Recettes :

Participation du lycée au voyage d'étude : 50 € par élève	3100,00 €
Participation des familles au voyage d'étude : 168 € par élève	10408,80 €
TOTAL :	13508,80 €

PROGRAMME DE LA SEMAINE (du 25 au 29 septembre 2023)

Lundi 25		Mardi 26		Mercredi 27		Jeudi 28		Vendredi 29	
9 h	Départ Trajet vers Chinon	9 h	Lecture de Paysage Candes St Martin	9 h	Transport	9 h	Visite de la Devinière (Maison de Rabelais)	9 h	Rencontre avec le PNR (organisation, rôles, actions...)
12 h		12 h	Visite de la Maison du PNR	9 h 30	Sentier d'interprétation St Benoit la Forêt	12 h	Ballade contée Les guerres picrocholines	12 h 30	
	Pique-nique		Repas au Centre		Pique-nique		Repas au Centre		Repas au Centre
14 h	Visite guidée de l'Abbaye de Fontevraud	14 h	Chantier nature bénévole avec le CPIE	14 h	Visite guidée des jardins du Château de Villandry	14 h	Visite du Château de Chinon	14 h 30	Trajet retour vers Saintes
16 h 30			Visite naturaliste avec le CPIE	16 h		17 h	Visite - Dégustation Maison des Vins du Véron		
17 h	Visite de la ville de Chinon			16 h 30	Transport	17 h 30		17 h	Arrivée
18 h		18 h			Course d'orientation en forêt (ESO de Ballan-Miré)				
18 h 30	Arrivée au Centre Installation			18 h					

▪ **Séjour classe TC 2 Angers (49)**

Dates : 13/09/2023 au 14/09/2023

Nombre d'élèves : 18 étudiants (dont 4 apprentis)

Enseignants : K. GUIBERTEAU – D. ROLIN

Budget : participation demandée aux familles : 0 €

Suite à votre demande, nous avons le plaisir de vous confirmer la possibilité de vous accueillir :

du mercredi 13 septembre 2023 au jeudi 14 septembre 2023

Détail du séjour

	Libellé produit	Nombre	Durée	Quantité	Prix unitaire	Montant TTC	
	Nuit en ch à 4/5 lits	16	1	16	16,80	268,80	
	Nuit en ch à 2 lits	2	1	2	20,30	40,60	
	Taxe de séjour			18	0,75	13,50	
	Petit déjeuner de 7h à 9h			18	5,70	102,60	
	Dîner en libre service à 19h			18	12,50	225,00	
Taux TV	0,00	Base HT	13,50	T.V.A.	0,00	T.T.C.	13,50
Taux TV	10,00	Base HT	579,09	T.V.A.	57,91	T.T.C.	637,00
TOTAL		HT	592,59	T.V.A.	57,91	T.T.C.	650,50

TOTAL SEJOUR EN EURO 650,50

A payer avant le 02 juin 2023	195,00
A payer avant le 15 juil 2023	260,00
A réception de facture	195,50

▪ **Séjour classe TC 2 Bordeaux (33)**

Dates : 17/10/2023 au 19/10/2023

Nombre d'élèves : 18 étudiants (dont 4 apprentis)

Enseignants : K. GUIBERTEAU – D. ROLIN

Budget : participation demandée aux familles : 0 €

**Séjour d'étude BTS TC2 JVO
promotion 2021/2023**

Estimatif des coûts

*BTS TC-JVO
Promotion 2022/2024
Prof. coordonnateur : K. Guiberteau*

Lieu : BORDEAUX

Dates : du 17 au 19 octobre 2024 (A valider)

- Objectif : découverte culturelle et patrimoniale de la ville, rencontre avec des professionnels du secteur UJAC ou autre secteur commercial haut de gamme (HIFI, vins, gastronomie...).
- Effectif : 18 étudiants (dt 4 apprentis), 2 enseignants accompagnateurs (K. Guiberteau, D. Rolin)
- Mode de déplacement : train (Saintes / Bordeaux), «ticket région».
- Hébergement à Bordeaux : Hôtel Eklo Hotel (www.eklohotels.com/fr/bordeaux). hébergement en dortoirs homme ou femme pour les étudiants et chambres individuelles pour les accompagnateurs. Petit déjeuner inclus.

BTS JVO Bordeaux 20-23/03/23 - Estimatif des coûts			
Désignation	Tarif unitaire €	Effectif	Total €
Hébergement			
2 nuitées en chambre individuelle + PdJ	140	2	280
2 nuitées dortoir femme 8 places + PdJ	51,5	8	412
2 nuitées dortoir femme 6 places + PdJ	51	6	306
2 nuitées dortoir homme 6 places + PdJ	45,7	4	274
Sous total hébergement :			1272
Transport			
Train Saintes / Bordeaux	«Tickets région»	20	20
Tram (3 jours à 5 € / jour / personne)	15	20	300
Activités			
Bassin des lumières	12,5	20	250
CAPC (gratuit, guide payant)	30	1	30
			600
Prise en charge asso Vitamine TC (actions étudiants)			
Diners des 20 & 21/03	A définir	A définir	A définir
TOTAL séjour en € (hors prise en charge vitamine TC)			1872

Mise à jour 01 06 23

Classes de 2nde GT :

Stages en entreprise :

2^{de} GT : stage 1 semaine du 10/06/24 au 14/06/24

(1 semaine - 1/scolarité)

Bac STAV :

Stage individuel en entreprise : 5 semaines dont 3 semaines sur la scolarité sur le cycle de 2ans

❖ **Promotion 2022-2024**

Stages en entreprise :

Tle STAV : stage 2 semaines du 16/10/23 au 27/10/23

(2 semaines - 1/scolarité)

Stages collectifs :

Stage Education à la Santé et au Développement Durable => Production du 13/09/23 au 15/09/23

=> Aménagement du 19/09/23 au 22/09/23

❖ **Promotion 2023-2025**

Stages en entreprise

1^{ère} STAV P :

Stage 1 semaine entre le 19/02/24 et le 01/03/24 ou entre 15/04/24 et le 26/04/24

(1 semaine - 0/scolarité)

Stage 2 semaines du 24/06/24 au 05/07/24

(2 semaines - 2/scolarité)

1^{ère} STAV A :

Soit 1 semaine entre 11/04/23 et le 21/04/23 et 2 semaines entre le 24/06/24 et le 05/07/24

(3 semaines - 2/scolarité)

Soit 3 semaines entre le 24/06/24 et 12/07/24

(3 semaines - 2/scolarité)

Stages collectifs :

Stage Etude d'une activité dans un territoire => 2 jours à définir

Stage Education à la Santé & DD => 1 journée en janvier 2024 (sécurité au travail)

Stage Territoires => Production : voyage en avril ou mai 2024

=> Aménagement : voyage en avril ou mai 2024

Bac Général :

Voyage Etude de territoire en Touraine dans la région de Chinon - 1^{ère} G et Terminale G du 25 au 29/09/2023

BTSA Aménagements Paysagers :

Stage individuel en entreprise : 12 à 16 semaines dont 10 semaines prises sur la scolarité sur le cycle de 2ans

❖ **Promotion 2022 - 2024**

Stages en entreprise :

AP 2 : 2 semaines du 11/12/23 au 22/12/23

(2 semaines - 2/scolarité)

AP 2 : 2 semaines du 12/02/24 au 23/02/24

(2 semaines - 1/scolarité)

Stages collectifs :

AP2 : Projet professionnel du 15/01/24 au 17/01/24

(3 jours/scolarité)

❖ **Promotion 2023 - 2025**

Stages en entreprise :

AP 1 : 3 semaines du 02/04/24 au 19/04/24 – Stage principal

(3 semaines - 2/scolarité)

AP 1 : 5 semaines du 10/06/24 au 12/07/24

(5 semaines - 4/scolarité)

Stages collectifs :

AP1 : Chantier-école détermination du 07/09/23 au 13/09/23

(1 semaine - 1/scolarité)

AP1 : Chantier jardins châteaux du 08/11/23 au 14/11/23

(1 semaine - 1/scolarité)

AP1 : Eloquence du 15/01/24 au 17/01/24

(3 jours/scolarité)

AP1 : Conservatoire Espace Naturel du 06/02/24 au 07/02/24

(3 jours/scolarité)

BTSA GEMEAU :

Stage individuel en entreprise : 12 à 16 semaines dont 10 semaines prises sur la scolarité sur le cycle de 2 ans

❖ Promotion 2022-2024

GEMEAU 2 : stage 4 semaines du 29/01/24 au 23/02/24 (4 semaines - 3/scolarité)

Stages collectifs :

Stage coopération internationale avril – mai 2024 (1 semaine - 1/scolarité)

Voyage Etude dans les Pyrénées (Luchon) avril-mai 2024

❖ Promotion 2023-2025

GEMEAU 1 : stage long 7 à 9 semaines du 21/05/24 au 23/08/24 (7 à 9 semaines - 6/scolarité)

Stages collectifs :

1 semaine bassin versant du 25/09/23 au 29/09/23 (1 semaine – 1/scolarité)

BTSA Technico-Commercial Jardins Végétaux d'Ornement /Univers Jardins et Animaux de Compagnie :

Stage individuel en entreprise : 12 à 16 semaines dont 10 semaines prises sur la scolarité sur le cycle de 2ans

❖ Promotion 2022-2024 (TC JVO)

Stage en entreprise :

TC 2 : 1 semaine « B to B » du 23/10/23 au 27/10/23 (1 semaine - 0/scolarité)

TC 2 : 8 semaines « B to B » du 18/03/24 au 10/05/24 (8 semaines - 6/scolarité)

Stage collectif :

Etude d'un territoire horticole Angers du 12 au 13 septembre 2023 2 jours/scolarité

Voyage d'étude Bordeaux du 17 au 19 octobre 2023 : Diversification professionnelle, culture et végétal 3 jours/scolarité

❖ Promotion 2023-2025 (TC UJAC)

Stage en entreprise :

TC 1 : 2 semaines entre le 12/02/24 et le 23/02/24 (2 semaines - 1/scolarité)

TC 1 : 2 semaines entre le 08/04/24 et le 19/04/24 (2 semaines - 1/scolarité)

Stage collectif :

Actions commerciales/Boutique pédagogique (1 semaine/scolarité)

Semaine Animalerie Jardiland (1 semaine/scolarité)

Stage Catamaran sur le site de Boyardville en mai du 27 au 31 mai 2024 (1 semaine/ scolarité)

NB : Une délibération spécifique sera présentée en CA.

✓ **Calendrier scolaire 2023 2024**

Calendrier scolaire 2023-2024 www.vacances-scolaires-education.fr												ZONE A Académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	ZONE B Académies d'Als-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	ZONE C Académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
SEPTEMBRE 2023	OCTOBRE 2023	NOVEMBRE 2023	DÉCEMBRE 2023	JANVIER 2024	FÉVRIER 2024	MARS 2024	AVRIL 2024	MAI 2024	JUIN 2024	JUILLET 2024	AOÛT 2024			
VEN 1	DIM 1	MER 1	VEN 1	LUN 1	JEU 1	VEN 1	LUN 1	MER 1	SAM 1	LUN 1	JEU 1			
SAM 2	LUN 2	JEU 2	SAM 2	MAR 2	VEN 2	SAM 2	MAR 2	JEU 2	DIM 2	MAR 2	VEN 2			
DIM 3	MAR 3	VEN 3	DIM 3	MER 3	SAM 3	DIM 3	MER 3	VEN 3	LUN 3	MER 3	SAM 3			
LUN 4 Rentrée	MER 4	SAM 4	LUN 4	JEU 4	DIM 4	LUN 4	JEU 4	SAM 4	MAR 4	JEU 4	DIM 4			
MAR 5	JEU 5	DIM 5	MAR 5	VEN 5	LUN 5	MAR 5	VEN 5	DIM 5	MER 5	VEN 5	LUN 5			
MER 6	VEN 6	LUN 6	MER 6	SAM 6	MAR 6	MER 6	SAM 6	LUN 6	JEU 6	SAM 6	MAR 6			
JEU 7	SAM 7	MAR 7	JEU 7	DIM 7	MER 7	JEU 7	DIM 7	MAR 7	MER 7	DIM 7	MER 7			
VEN 8	DIM 8	MER 8	VEN 8	LUN 8	JEU 8	VEN 8	LUN 8	MER 8	SAM 8	LUN 8	JEU 8			
SAM 9	LUN 9	JEU 9	SAM 9	MAR 9	VEN 9	SAM 9	MAR 9	JEU 9	DIM 9	MAR 9	VEN 9			
DIM 10	MAR 10	VEN 10	DIM 10	MER 10	SAM 10	DIM 10	MER 10	VEN 10	LUN 10	MER 10	SAM 10			
LUN 11	JEU 11	SAM 11	LUN 11	JEU 11	DIM 11	LUN 11	JEU 11	SAM 11	MAR 11	JEU 11	DIM 11			
MAR 12	VEN 12	DIM 12	MAR 12	VEN 12	LUN 12	MAR 12	VEN 12	DIM 12	MER 12	VEN 12	LUN 12			
MER 13	SAM 13	LUN 13	MER 13	SAM 13	MAR 13	MER 13	SAM 13	LUN 13	JEU 13	SAM 13	MAR 13			
JEU 14	VEN 14	MAR 14	JEU 14	DIM 14	MER 14	JEU 14	DIM 14	MAR 14	VEN 14	DIM 14	MER 14			
VEN 15	DIM 15	MER 15	VEN 15	LUN 15	JEU 15	VEN 15	LUN 15	MER 15	SAM 15	LUN 15	JEU 15			
SAM 16	LUN 16	JEU 16	SAM 16	MAR 16	VEN 16	SAM 16	MAR 16	JEU 16	DIM 16	MAR 16	VEN 16			
DIM 17	MAR 17	VEN 17	DIM 17	MER 17	SAM 17	DIM 17	MER 17	VEN 17	LUN 17	MER 17	SAM 17			
LUN 18	MER 18	SAM 18	LUN 18	JEU 18	DIM 18	LUN 18	JEU 18	SAM 18	MAR 18	JEU 18	DIM 18			
MAR 19	JEU 19	DIM 19	MAR 19	VEN 19	LUN 19	MAR 19	VEN 19	DIM 19	MER 19	VEN 19	LUN 19			
MER 20	VEN 20	LUN 20	MER 20	SAM 20	MAR 20	MER 20	SAM 20	LUN 20	JEU 20	SAM 20	MAR 20			
JEU 21	SAM 21	MAR 21	JEU 21	DIM 21	MER 21	JEU 21	DIM 21	MAR 21	VEN 21	DIM 21	MER 21			
VEN 22	DIM 22	MER 22	VEN 22	LUN 22	JEU 22	VEN 22	LUN 22	MER 22	SAM 22	LUN 22	JEU 22			
SAM 23	LUN 23	JEU 23	SAM 23	MAR 23	VEN 23	SAM 23	MAR 23	JEU 23	DIM 23	MAR 23	VEN 23			
DIM 24	MAR 24	VEN 24	DIM 24	MER 24	SAM 24	DIM 24	MER 24	VEN 24	LUN 24	MER 24	SAM 24			
LUN 25	MER 25	SAM 25	LUN 25	JEU 25	DIM 25	LUN 25	JEU 25	SAM 25	MAR 25	JEU 25	DIM 25			
MAR 26	JEU 26	DIM 26	MAR 26	VEN 26	LUN 26	MAR 26	VEN 26	DIM 26	MER 26	VEN 26	LUN 26			
MER 27	VEN 27	LUN 27	MER 27	SAM 27	MAR 27	MER 27	SAM 27	LUN 27	JEU 27	SAM 27	MAR 27			
JEU 28	SAM 28	MAR 28	JEU 28	DIM 28	MER 28	JEU 28	DIM 28	MAR 28	VEN 28	DIM 28	MER 28			
VEN 29	DIM 29	MER 29	VEN 29	LUN 29	JEU 29	VEN 29	LUN 29	MER 29	SAM 29	LUN 29	JEU 29			
SAM 30	LUN 30	JEU 30	SAM 30	MAR 30		SAM 30	MAR 30	JEU 30	DIM 30	MAR 30	VEN 30			
	MAR 31		DIM 31	MER 31		DIM 31		VEN 31		MER 31	SAM 31			

Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir après la classe.

ANNEE SCOLAIRE 2023 - 2024

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
V1	D1	M1	V1	L1	J1	V1	L1 Pâques	M1 Fête du travail	S1
S2	L2	J2	S2	M2	V2	S2	M2	J2 27A	D2
D3	M3	V3	D3	M3	S3	D3	M3	V3	L3
L4 Rentrée	M4 5A	S4	L4	J4	D4	L4	J4 25A	S4	M4
M5	J5	D5	M5	V5	L5	M5	V5	D5	M5 32B
M6 1A	V6	L6	M6 12B	S6	M6	M6 21A	S6	L6	J6
J7	S7	M7	J7	D7	M7 19A	J7	D7	M7 28B	V7
V8	D8	M8 8B	V8	L8	J8	V8	L8	M8 Victoire 1945	S8
S9	L9	J9	S9	M9	V9	S9 JPO	M9	J9 Ascension	D9
D10	M10	V10	D10	M10 15A	S10	D10	M10 #2 JPO	V10	L10
L11	M11 6B	S11 Armistice 1918	L11	J11	D11	L11	J11 26B	S11	M11
M12	J12	D12	M12	V12	L12	M12	V12	D12	M12 33A
M13 2B	V13	L13	M13 13A	S13	M13	M13 22B	S13	L13	J13
J14	S14	M14	J14	D14	M14 20B	J14	D14	M14	V14
V15	D15	M15 9A	V15	L15	J15	V15	L15	M15 29A	S15
S16	L16	J16	S16	M16	V16	S16	M16	J16	D16
D17	M17	V17	D17	M17 16B	S17	D17	M17	V17	L17
L18	M18 7A	S18	L18	J18	D18	L18	J18	S18	M18
M19	J19	D19	M19	V19	L19	M19	V19	D19	M19 34B
M20 3A	V20	L20	M20 14B	S20	M20	M20 23A	S20	L20 Pentecôte	J20
J21	S21	M21	J21	D21	M21	J21	D21	M21	V21
V22	D22	M22 10B	V22	L22	J22	V22	L22	M22	S22
S23	L23	J23	S23	M23	V23	S23	M23	J23 30B	D23
D24	M24	V24	D24	M24 17A	S24	D24	M24	V24	L24
L25	M25	S25	L25	J25	D25	L25	J25	S25	M25
M26	J26	D26	M26	V26	L26	M26	V26	D26	M26 35A
M27 4B	V27	L27	M27	S27 #2 JPO	M27	M27 24B	S27	L27	J27
J28	S28	M28	J28	D28	M28	J28	D28	M28	V28
V29	D29	M29 11A	V29	L29	J29	V29	L29	M29 31A	S29
S30	L30	J30	S30	M30		S30	M30	J30	D30
	M31		D31	M31 18B		D31		V31	

Proposition du Conseil Intérieur du 1er juin 2023

Validation du Conseil d'Administration du 27 juin 2023

NEB : sortie le vendredi 5 juillet 2024

Compte-rendu

Conseil des délégués

Mardi 30 mai 2023

De 16h30 à 17h30

Présents : 23 délégués, M BIZET Proviseur, M. KERGONNA CPE.

Points sur la fin de l'année scolaire (calendriers des examens, des sorties et des conseils de classe) par M. BIZET.

Voir tableau de M. BIZET sur les examens, les sorties de cours et les conseils de classe.

Examens :

- M. BIZET insiste sur les examens et les montres connectées : Les élèves et étudiants ayant une montre connectée doivent s'en séparer le jour de l'examen. Si un élève est pris avec sa montre connectée au poignet, cela s'apparentera à une suspicion de fraude à l'examen.
- Pour les examens oraux qui auront lieu au LEGTA de BRESSUIRE pour les classes de 1ère et Tale STAV et au LEGTA d'ALBI pour les BTS AP, M. KERGONNA annonce que les apprenants ont la possibilité de loger sur place (moins cher qu'un hôtel). Il n'y aura aucune dépense financière pour les élèves qui en feront la demande. Les élèves de Tale G demandent si cela sera le cas pour le Grand Oral au LEGTA de l'Oisellerie à Angoulême et si l'internat peut accueillir les élèves le dimanche soir ? M. KERGONNA va se renseigner.

Fin d'année :

- M. KERGONNA précise que les élèves et étudiants recevront le dossier d'inscription avant le 09 juin par la vie scolaire. Ce dossier devra impérativement être retourné à la vie scolaire avant le 03 juillet soit en main propre ou par courrier ou par mail.
- M. KERGONNA précise également que les livres scolaires devront être restitués dans la semaine du 05 au 09 juin. Un ordre de passage sera donné à toutes les classes. Le lieu de restitution se fera dans le local de l'APEACS (association des parents d'élèves). M. KERGONNA insiste sur la perte de manuels. Ils seront facturés aux familles.

Point sur le règlement intérieur

Cette année il n'y aura aucun changement dans le règlement intérieur.

Questions diverses.

1. Les BTS AP 2 Soulignent que depuis le début de l'année, les fenêtres de leur salle de classe ne s'ouvrent pas et qu'il y règne une mauvaise odeur. Apparemment ils l'ont déjà signalé à la vie scolaire. M. BIZET va en référer à Mme DANIEL.
Les GEMEAU 2 parlent des travaux qui dérangent à la fois les cours (derrière le bâtiment BASCHARD) et la tranquillité des étudiants logés à NARCISSE. M. BIZET répond que logiquement les travaux doivent prendre fin le 30 mai, au plus tard le 31 mai.
Un élève demande pourquoi il y a des travaux près du bâtiment Déhéraïn ? M. Bizet répond qu'une entreprise change une chaudière qui est en mauvaise état. Ces travaux dureront 3 jours.

2. Certains élèves de classes différentes annoncent avoir des difficultés avec certains enseignants. D'autres disent être inquiets pour leur orientation car se sentent mal préparés.
3. M. BIZET annonce que l'établissement accueillera le SNU (Service National Universel) du 05 au 10 juillet. Cela concernera quelques 160 jeunes de départements différents.
4. M. BIZET évoque qu'il a rendez-vous avec la CDA et KEOLIS ce vendredi afin d'étudier la possibilité que les bus n'entrent plus dans l'établissement mais attendent les élèves à l'arrêt de bus devant le gymnase. M. BIZET évoque une question de sécurité dans l'établissement. Cependant certains élèves relèvent que les sorties du bus peuvent se trouver côté route et que cela peut être dangereux pour les élèves.
5. M. JAGUENAUD, élève de 1^{ère} STAV P, donne une liste de questions qui seront abordées au CI :
 - a. Enlever l'heure d'étude en fin de journée, même si l'élève n'a pas eu étude avant.
 - b. Changer les cours de section euro qui ont lieu le mercredi après-midi.
 - c. Problèmes de connexion à l'internet. Cela pose des problèmes pour les dossiers.
 - d. Revoir les repas froids pour les déplacements des élèves et les petits déjeuners comme cela avait été annoncé lors de la précédente commission restauration.
 - e. Question sur la baisse d'effectif en 2^{nde} GT sur l'objectif véto.
 - f. Améliorer la communication entre les enseignants, la vie scolaire et le proviseur.
 - g. Les élèves demandent qu'il y ait une télécommande par salle pour les vidéoprojecteurs.
 - h. Le City est toujours dans le même état alors qu'on avait annoncé lors du dernier conseil des délégués qu'il serait réparé en octobre.

17h30, fin du conseil des délégués

V- DELIBERATIONS PROPOSEES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ✓ **Calendrier des stages des élèves**
- ✓ **Projet d'envergure (AENA CR-NA) : visite salon Paysalia à LYON – BTS Aménagements Paysagers**
- ✓ **Résidence d'artiste (AENA CR-NA) BTS Aménagements Paysagers**
- ✓ **Mobilités collectives (sous réserve du financement prévus et des consignes de sécurité)**

- **Voyage stage Education à la Santé et au Développement Durable - classe Terminale STAV Production à Bourcefranc le Chapus (17)**
Dates : 13/09/2023 au 15/09/2023 (2 nuits)
Nombre d'élèves : 24 élèves
Enseignants : A. BORDENEUVE + 1 ?
Budget : participation demandée aux familles : 50 €
Coût lycée : 1 258 € (24 élèves x 52,41 €)

- **Voyage stage Education à la Santé et au Développement Durable - classe Terminale STAV Aménagement à Soulac sur Mer (33)**
Dates : 19/09/2023 au 22/09/2023 (2 nuits)
Nombre d'élèves : 14 élèves
Enseignants : V. POULETAUD - S. TRIFILETTI + 1 ?
Budget : participation demandée aux familles : 50 €
Coût lycée : 840 € (14 élèves x 60 €)

- **Voyage Etude de territoire en Touraine - classes 1^{ère} G et Terminale G à Chinon (37)**
Dates : 25 au 29/09/23 (4 nuits)
Nombre d'élèves : 62 élèves
Enseignants : N. SERES - E. BARRE - L. MARCILLAUD - A. KALFA
Budget : participation demandée aux familles : 168 €
Coût lycée : 3 100 € (62 élèves x 50 €)

- **Voyage à Angers – classe TC 2**
Dates : 12 au 13/09/23 (1 nuit)
Nombre d'élèves : 18 étudiants (dont 4 apprentis)
Enseignants : K. GUIBERTEAU – D. ROLIN
Budget : participation demandée aux familles : 0 €
Coût lycée : 651 € (18 élèves x 36.16 €) hors transport

- **Voyage à Bordeaux – classe TC 2**
Dates : 17 au 19/10/23 (2 nuits)
Nombre d'élèves : 18 étudiants (dont 4 apprentis)
Enseignants : K. GUIBERTEAU – D. ROLIN
Budget : participation demandée aux familles : 0 €
Coût lycée : 1 872 € (18 élèves x 104 €) hors transport

- **Voyage Salon Paysalia à Lyon – classe AP 1 (AP 2 ?)**
Dates : décembre 2023 (2 nuits)
Nombre d'élèves : 24 élèves
Enseignants : P.L. ROYER – F. TEMPLEREAU
Budget : participation demandée aux familles : 0 €
Coût lycée : 645 € (24 élèves x 26,88 €)

ORGANISATION PEDAGOGIQUE DES VOYAGES – Année scolaire 2023-2024

Centre : LEGTA G. Desclaude						
Classe	Nombre de participants		Destination	Intitulé ou Thème	Dates ou Mois	Objectifs pédagogiques
	Apprenants	Accompagnateurs				
BTS TC 2ème année	18	2	Angers	Voyage scolaire	13 au 14/09/23	Approfondir les connaissances techniques et économiques et rencontrer des professionnels de la filière du BTS - Salon du végétal d'Angers
Terminale STAV A	14	3	Soulac sur Mer (33)	Stage collectif Education Santé et Développement Durable	19 au 22/0/23	Appréhender la dynamique d'un territoire (rencontre avec différents acteurs de ce territoire impliqués dans la vie sociale et culturelle, la sauvegarde du patrimoine, la préservation de l'environnement dans toute sa diversité...), Découvrir l'héritage culturel de la région par des visites patrimoniales, des visites historiques, des visites culturelles, Comprendre les enjeux liés à la protection de l'environnement à plusieurs échelles (paysagère, spécifique) et les moyens mis en oeuvre...
Terminale STAV P	26	3	Bourcefranc le Chapus (17)		13 au 15/09/23	Créer des liens entre les élèves des deux classes de 1ère et de Terminale en favorisant les échanges et les travaux de groupe (apprendre à travailler ensemble et à se faire confiance, à écouter l'avis des autres, à vivre ensemble...)
1ère et Terminale G	62	5	Touraine	Découverte d'un territoire	25 au 29/09/23	Appréhender la dynamique d'un territoire - Découvrir l'héritage culturel - Comprendre les enjeux liés à la protection de l'environnement - Partager une expérience commune pour consolider le groupe classe.
BTS TC 2ème année	18	2	Bordeaux	Voyage scolaire	17 au 19/10/23	Approfondir les connaissances techniques et économiques et rencontrer des professionnels de la filière du BTS
BTS Aménagements Paysagers 1ère et 2ème années	38	3	Lyon (69)	Voyage scolaire	décembre-23	Approfondir les connaissances techniques et économiques et rencontrer des professionnels de la filière du BTS - Salon Paysalia du 5 au 7 décembre 2023

FINANCEMENT DES VOYAGES – Années scolaires 2023-2024

Centre : LEGTA G. Desclaude							A		
Classe	Dates ou Mois	Destination	Budget prévisionnel	Financement					Participation maximale des familles
				Etablissement (4)	Conseil Régional	Dons	Familles (1)	Total	
BTS TC 2ème année	13 au 14/09/23	Angers	651 €	651 €				651 €	
Terminale STAV A	19 au 22/0/23	Soulac sur Mer (33)	1 730 €	840 €		190 €	700 €	1 730 €	50 €
Terminale STAV P	13 au 15/09/23	Bourcefranc le Chapus (17)	2 650 €	1 258 €		192 €	1 200 €	2 650 €	50 €
1ère et Terminale G	25 au 29/09/23	Dorlogne	13 509 €	3 100 €			10 409 €	13 509 €	168 €
BTS TC 2ème année	17 au 19/10/23	Bordeaux	1 872 €	1 872 €				1 872 €	
BTS Aménagements Paysagers 1ère et 2ème années	décembre-23	Lyon (69)	3 045 €	645 €	2 400 €			3 045 €	
Total Centre			23 457 €	8 366 €	2 400 €	382 €	12 309 €	23 457 €	

(1) : Pour les voyages obligatoires, la participation des familles correspond au surcoût lié à l'hébergement et la restauration.



Réseau des Établissements Agricoles
Nouvelle-Aquitaine

PARTAGER, FORMER,
RÉUSSIR !

Activités en réseau au 10 mai 2023

Organisation du réseau 2022-2023

AG du 14 octobre 2022

Renouvellement du tiers du Comité Stratégique de Réana, composé de 5 collèges.

Collège des Directeurs d'EPLEFPA (D1)	Collège des adjoints formation initiale scolaire (D2)	Collège des Secrétaires Généraux (SG)	Collège des directeurs de centres (D3)	Collège des directeurs d'exploitation (D4)
Guillaume DUPUIITS EPLEFPA de Montmorillon Président	Yann BERRET EPLEFPA de Charente VP <i>à remplacer</i>	Yann GUERIN EPLEFPA Poitiers-Venours VP	Laurent POUIL EPLEFPA Limoges Nord Haute-Vienne VP	Denis BOULENGER EPLEFPA de Terre et Paysages Melle-Niort VP
Corinne REULET EPLEFPA Bordeaux Gironde VP	Sandrine MIRASSOU EPLEFPA Pau- Montardon	Julie LEROUX EPLEFPA de Haute- Corrèze	Sophie SARRAUTE EPLEFPA des Landes	Dominique CARRERE EPLEFPA Ahun
Jérôme JACQUES Campus des Sicaudières - Bressuire	Romuald SOBOCINSKI EPLEFPA de Surgères	Christelle JAUNAS EPLEFPA de Bourcefranc- Le-Chapus	Raphaël ROTURIER EPLEFPA de Venours	Marie PROVOST EPLEFPA de Bressuire

Projet stratégique REANA 2023- 2025

Les objectifs prioritaires seront déclinés annuellement dans un programme d'actions opérationnel.

3 axes de travail :

- **Axe 1 : Communication et partenariat**

Objectif général

Communiquer sur les actions du réseau et de ses membres, afin de favoriser le recrutement et les partenariats

Les priorités 2022-2023 :

- Ajuster le dispositif mis en place sur les salons de l'orientation pour renforcer la visibilité des établissements locaux leurs bassins de recrutement
- mieux faire connaître ce qu'est le réseau, ce qu'il fait (à l'interne)
- décliner une communication par filières de formation en complément de la communication par niveaux de formation

- **Axe 2 : Développement**

Objectif général

Contribuer au développement de l'activité des EPL et de leurs centres constitutifs

Le réseau souhaite porter chaque année un sujet structurant.

Les priorités 2022-2023 :

Construire une offre de Formation En Situation de Travail, en lien avec l'école de la restauration collective en cours de création (en hybridant les compétences liées à l'alimentation, la restauration collective, l'AFEST et en valorisant les expériences des services de restauration des EPL ...)

- **Axe 3 : Professionnalisation et développement des compétences des acteurs de l'enseignement agricole public**

Objectif général

Favoriser la montée en compétences les acteurs des établissements membres de Réana

Les priorités 2022-2023 :

- Poursuivre la stratégie de professionnalisation des acteurs de la communication en **EPL** :
 - formation « savoir définir une stratégie de communication »
 - formation « savoir utiliser les outils vidéo »
 - conforter le collectif des communicants

NB : en complément de ces priorités stratégiques, d'autres actions pourront être conduites en fonction des évolutions de contexte et des opportunités.

1. Communication :

rendre visible l'offre de formation et de service du réseau

• Salons de l'orientation

- **13 salons de novembre 2022 à mars 2023 :**

Etudiant Limoges, Etudiant Niort, Studyrama Pau, InfoSup Mont de Marsan, Passerelle La Rochelle
Etudiant Bordeaux, Etudiant Poitiers, Cofem Bressuire, Forum Futur Etudiant Brive, Forum Guéret Post-3ème, Aquitec
Bordeaux, FOFE Angoulême, Salon Apprentissage, alternance et métiers de Bordeaux

- **698 contacts qualifiés**
- **100 % de participation des EPL** : (les 22 EPL ont participé à au moins 1 salon / 80 participations d'EPL au total)
- **des besoins d'ajustement pour la campagne 2023-24 : un questionnaire Bilan en cours**

• Préparation de la participation de Réana au Salon Agricole de Nouvelle-Aquitaine – Foire de Bordeaux

- Pilotage et portage avec la Draaf
- Présence en partenariat :
- *Mobilisation du collectif EPL :*

➤ Mise en place des travaux pour la création de 10 fiches filières

Pour cette action initiée par les membres de la cellule Communication, l'objectif est de disposer pour la rentrée 2023-24 de fiches thématiques sur les filières et métiers auxquels préparent les 22 EPL.

Formations générales, scientifiques et technologiques ;

Aménagement et Environnement ;

Viticulture et œnologie ; Végétal ; Milieux aquatiques ; Animaux, Agroéquipements et énergies ;

Services et Territoires ; Conseil, commerce ;

Alimentation, Laboratoire, Qualité

Diffusion en de multiples occasions, tout particulièrement sur les salons de l'orientation, en complément des fiches actuelles (par niveau de formation).

Le travail reste à aboutir ; toute contribution est la bienvenue.

2. Développement

Appui aux centres dans le cadre des réponses aux AO-AAP et AMi

- Pour la CPRE : CQP agent viticole, tractoriste agricole et agent d'élevage laitier (*tous les centres qui se sont positionnés ont été référencés*)
- Pour le CR NAq: Réponse en cours à l'AMI - HSP 1er niveau de qualification – 2024-2027

Animation de groupes de travail

- Référents BPREA sur offre mutualisée Réana (échanges et FOAD)
- Référents qualités : mise en place de temps d'échange entre animateurs-qualité des EPL Réana le 31/03/23 en visio

Projet Ecole de la Restauration Collective

Participation de Réana à la réflexion et aux groupes de travail qui se mettent en place (lien entre centres ayant compétences AFEST et/ou restauration collective, hygiène alimentaire, approvisionnement, circuits courts,...)

3. Professionnalisation :

2 actions en cours :

- **Savoir élaborer et mettre en oeuvre une stratégie de communication efficiente**

Au programme : Les fondamentaux de la stratégie de communication, Le plan de communication, étape par étape Ateliers de mise en situation concrète du binôme Direction / communicants

- **Savoir créer une vidéo de promotion**

Formation théorique, technique et pratique permettant la production en autonomie de vidéos adaptées aux réseaux sociaux.



EXPLOITATION SAINTES



CONSEIL
D'EXPLOITATION
Session du 1 JUIN
2023

SOMMAIRE

<u>A - Résultats par atelier.</u>	P 3
1. Résultat technico-économiques de l'atelier laitier 2022	P 3
2. Les céréales.	P 6
3. Le vignoble.	P 14
<u>B. Bilan et perspectives d'évolution des ateliers sur l'exercice 2020.</u>	P 18
1. L'atelier laitier.	P 18
2. Les cultures.	P 24
3. Le vignoble	P 26
4. L'irrigation	P 26
<u>C. Notre nouveau contrat MAE C (diagnostic agro-écologique)</u>	P 28
<u>D. La P A C 2023- 2027</u>	P 37
<u>E. Les certifications H V E et C E C</u>	P 42
<u>F. Utilisation pédagogique de l'exploitation</u>	P 44

A . Résultats par atelier

1. Résultat technico-économique de l'atelier laitier 2022 Structure de l'exploitation

Critères	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	Ecart 2022/2021
U M O	6.7	6.7	6.7	6,2	6	5	5	4.9	4.9	0
Volume contractualisé coop	732 219	732 129	732 129	686 980	686 980	686 980	686 980	686 980	686 980	0
Lait vendu	761 592	798 854	698 821	732 048	692 065	713 217	741 655	763 689	710 128	-37 262
Nombre de vaches	73	74	74	76	80	76	78	75	75	-1
Surface agricole utile	173	173	170	170	166	168	157.7	157.7	157.7	0
Chargement (UGB/HA)	1.2	1.2	1.3	1,3	1,4	1.35	1.53	1.48	1.51	0
% de maïs dans LA SFP	24 %	25 %	23%	24%	24%	24%	25%	24%	27%	-1%
% de cultures fourra/SFP	42 %	45 %	45%	43%	41%	46%	39%	39%	43%	-3%
Quantité de concentrés/vache (kg/vl)	1840	2037	2 226	2376	1872	1800	1931	1786	1 883	-197

Conduite du troupeau

Critères	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	Ecart 2022/2021
Lait produit/VI	10 917	10 812	9 256	9 658	8 651	9 379	9 533	9 655	9 527	+105
Lait produit/ha de SFP	9 052	8940	8 845	9 150	12 111	8 952	10 233	9 913	9 575	+ 112
T P g/l	31.9	32.7	34	34,1	32,9	33.2	32.9	32.0	32.3	-0.8
T B g/l	38.2	39.4	43.3	43,7	43,5	43.5	43.4	40.8	40.2	-1.2
Tx cellulaire (1000)	192	196	325	225	341	276	267	335	269	-4
Tx réforme	33%	32%	26 %	18%	23%	24%	22%	23%	17%	+1%
Age au premier vêlage	25mois	26mois	25 mois	25 mois	25 mois	26 mois	26 mois	26 mois	26 mois	=
Nb moyen de lactation	2.7	2.7	2.6	2,3	2,3	2.4	2.8	2.9	2.8	=
Intervalle Vêlage/vêlage (jours)	411	407	402	420	424	423	415	429	425	+ 4
Quantité de concentré VL en g/L	252	243	241	246	216	192	203	185	198	+ 9
Prix du concentré (€/t)	422	341	337	348	323	341	345	392	391	+ 81

Les produits « lait » 2022 :

CRITERES	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	Ecarts 2021/2020
Produit de l'atelier lait (€/1000 l)	493.25	452	444	471	429	444	360	369	445	+ 41.25
Prix lait (€/1000 l)	453.6	366	351	389	356	363	320	312	387	+ 87.60
Produit viande (€/1000 l)	43.4	52	51	54	66	51	34	53	55	-8.6
Dont variation inventaire (€/1000 l)	+2	-2	0	-1	-3	-7	-3	10	- 28	+4
Aides et ventes SFP (€/1000 l)	21	16	18	28	8	4	5	4	3	+5
Dont aides environnementales	15	14	16	23	5	1	4	4	3	+1

Les commentaires :

- « Une année pratiquement au maximum » en production.
- Les recettes augmentent fortement (371 600 € de CA) grâce à l'augmentation du prix du lait et de l'AOP « beurre de Charentes-Poitou ».
- La qualité du lait se maintient au maximum avec très peu de pénalités, les taux de matières utiles (TP et TB) baissent légèrement.
- Hausse du prix de référence « laiterie ».
- La valorisation des animaux est en baisse (moins d'animaux vendus) mais les prix de vente des nourrissons et surtout des vaches de réforme progressent.

2. Les céréales.

2.1 Bilan des récoltes 2022 sur le département de la Charente Maritime.

Mauvais rendement et qualité très hétérogène sont les enseignements d'une moisson 2022 précoce en Charente Maritime.

En cause évidemment, une météo particulièrement chaude et sèche.

En orge, certains chantiers ont débuté fin Mai alors qu'en temps normal, on est davantage autour du 10 – 15 juin.

En termes de qualité, le bilan est assez mitigé. Si les blés durs et tendres étaient « assez corrects », un court épisode de pluie a quelque peu impacté la qualité.

Les orges de brasserie, du fait du manque d'eau avaient un « calibrage » très insuffisant et donc un « déclassement », on peut estimer une perte de rendement de 50% par rapport à une année moyenne.

Certaines zones du département ont bénéficié de quelques pluies d'orage qui ont permis de « sauver les meubles ».

C'est la partie Nord du département (sur les petites terres de « groie ») qui a subi la plus grande perte de récolte.

2.11 Le blé tendre.

Les conditions climatiques automnales ont eu raison des surfaces de cette culture. Elles sont en diminution de 40% cette année.

La campagne est caractérisée par une importante asphyxie racinaire due au fort cumul de pluies durant la campagne mais aussi à une importante période sécheresse entre la mi-mars et la mi-avril. Les résultats vont de 30 q/ha (terre inondée et/ou terres superficielles) à 80 q/ha (terres profondes). La moyenne départementale est de l'ordre d'environ 58 q/ha (donnée provisoire).

Au niveau qualité les Poids Spécifiques sont moyens, mais les taux de protéines sont élevés vu les faibles rendements compris entre 11.5 et 13 en moyenne. Le décrochement de potentiel des blés a été encore marqué cette année (jusqu'à 20 q/ha).

2.12 Le blé dur.

Le remplacement des blés tendres et des orges d'hiver a été réalisé par du blé dur vu que la plage de semis est plus étalée pour cette espèce. La surface est en hausse de 5%. Les rendements pour la campagne 2022 sont majoritairement faibles et de très mauvaise qualité, malgré une absence de maladies sur quasiment toute la campagne, allant de 35 q/ha (terres noyées et/ou terres superficielles) à 85 q/ha (marais).

La moyenne du département devrait se situer autour de 45 q/ha cette année, légèrement plus élevée que le blé tendre.

La qualité technologique est moyenne, les protéines sont largement au-dessus de la moyenne des 14%. Les semis les plus précoces arrivés à maturité ayant les pluies du mois de juin ont commencé à germer et donc ont eu un taux Hagberg en dessous de la moyenne.

2.13 Orge de printemps.

Les surfaces des orges de printemps sont en fortes hausses de 58%. Les rendements sont de l'ordre de 45 à 50 q/ha. Les conditions d'implantation associées à conditions climatiques du printemps ont largement été défavorables à leur développement, que ce soit des semis en début d'hiver ou de printemps.

2.14 Le maïs grain.

Début de cycle difficile, stress hydrique pendant la floraison : les conditions climatiques ont fortement impacté les cultures, tant en maïs grain qu'en maïs fourrage. **Les résultats de cette campagne se révèlent très hétérogènes entre les régions, mais également au sein d'une même zone de production.** Pour cette récolte 2022, l'Association générale des producteurs de maïs (AGPM) estime un **rendement national de 65q/ha en maïs grain**, contre 96,7 q/ha en moyenne sur cinq ans. La production nationale devrait atteindre 12,3 millions de tonnes, sur la base de 1,38 million d'hectares et en intégrant 50 000 ha de transfert du grain vers le fourrage, note l'AGPM. Les conditions climatiques de l'année ont inévitablement **limité** les potentiels de production. Les résultats sont **très hétérogènes** entre les régions, mais également au sein d'une même zone de production.

2.2 Tableau récapitulatif des rendements de notre exploitation

2.21 Notre exploitation en 2022

Cultures	Surface	Rdt/ha	Tonnage	Destinations
Orge de printemps	13.11ha	45.5 qx/ha	59.6 t	Brasserie ; fourragère et auto consommation
Blé tendre « type biscuitier »	12.96 ha	73.83qx/ha	95.67 t	Alimentation humaine. (BN à Nantes)
Blé tendre « panification »	15.11 ha	54.11qx/ha	81.74 t	Alimentation humaine. (Boulangerie)
Blé dur	8.83 ha	48.8qx/ha	43 t	Alimentation humaine.
Maïs grain irrigué	5.44 ha	90 qx/ha	50 t	Alimentation du bétail, industries diverses
Maïs grain sec	4.45 ha	40 qx/ha	17.8 t	Alimentation du bétail, industries diverses
Maïs « popcorn »	5.74 ha	40.7 qx/ha	23.4 t	Alimentation humaine.
Tournesol « oléique »	5.83 ha	25.5qx/ha	15 t	Alimentation humaine
Lin protéagi « AB »	4.29 ha	5.5 qx/ha	2.36 t	Alimentation humaine
TOTAL	79.69 ha		388.6 t	

2.22 Commentaires sur nos résultats.

- Grâce à l'irrigation, nous avons obtenu de très bons résultats pour la récolte de blé « biscuitier ».
- Le blé tendre n'a pas bénéficié d'apport d'eau par irrigation.
- Les fortes chaleurs pendant la floraison du maïs ont provoquées un « phénomène d'avortement des grains » et donc une baisse sensible du rendement.
- La culture de lin protéagineux en AB a fortement été pénalisée par l'absence de précipitations tout au long de son cycle végétatif.

2.3 Quelques résultats technico-économiques de nos cultures.

Le blé tendre :

La récolte a été réalisée le 02/07/2022.

La teneur en protéine du blé était parfois inférieure à la norme requise et de ce fait nous avons subi quelques pénalités.

Critères	Normes	Nos résultats
Poids Spécifique	78 kg/hl -79 kg/hl	72 kg/hl
Humidité maxi	14,5 %	11.8 %
Impuretés	Maxi 2 % dont 1 % de blé tendre	1 %
Temps de chute de Hagberg	Mini 250 secondes	Non mesurés
Protéines	Mini 14 %	12.6 %
Grains cassés	Maxi 2 %	1 %

Le blé dur :

La récolte s'est effectuée le 03/07/2022 dans de très bonnes conditions mais après un long épisode pluvieux.

Critères	Normes	Nos résultats
Poids Spécifique	78 kg/hl	77.5 Kg/hl
Humidité maxi	14,5 %	12 %
Grains mitadinés	Maxi 2 %	12 %
Impuretés	Maxi 2 % dont 1 % de blé tendre	1%
Temps de chute de Hagberg	Mini 250 secondes	Non mesurés
Grains mouchetés, germés, fusariés	Maxi 6 %	3 %
Mycotoxines	Maxi 1750 ppb	Non mesurés
Protéines	Mini 14 %	12.5%
Grains cassés	Maxi 2 %	1 %

L'orge de printemps

La récolte s'est déroulée le 17/07/2021.

Une partie de la récolte est stockée pour la fabrication de l'aliment concentré

Présence de graines étrangères : Folle avoine et tournesol	Inférieur à 10 graines dans 500 grammes	Néant
Protéines :	Entre 9 % et 12 %	De 9 à 10 %
Calibrage : déterminé par tamisage.	90 % des graines ne doit passer à travers	92 %
Impuretés :	Déduction du poids représenté par les impuretés	1 %
Insectes :	La livraison peut être refusée à partir du visuel	Néant
Humidité :	15,5 % maxi	14 %

Le maïs popcorn :

Les épisodes pluvieux se sont succédés pendant la fin de saison et la récolte s'est déroulée le 19/09/2022

Critères :	
Expansion :	Niveau A : 25 €/t
Impuretés :	Moins de 2 %
Présence de Datura :	Néant :15 €/t
Fidélité production :	Oui : 100 €/ha
Humidité :	De 20% à 22%

Le maïs grain en culture sèche :

La récolte s'est déroulée le 19/09/2022 dans de bonnes conditions.

Le rendement est faible 45.5 qx compte tenu de la longue période de sécheresse d'été.

Le maïs irrigué :

L'hiver très pluvieux et le printemps sec a permis de bonnes préparations mais laissant présager une campagne d'irrigation difficile.

Les semis ont commencé mi-mars avec une majorité réalisée en première décade d'avril. Les levées ont été plutôt homogènes.

Fin mai, la pluviométrie de la fin du printemps et du début de l'été permet un bon développement et favorisent le nombre d'épis ainsi que le nombre de grains par rangée.

Les pluies d'été sont très rares et la culture subie un stress hydrique important. La floraison est perturbée par les fortes chaleurs. Durant la période de fin juillet/août, les rendements sont très décevants.

Les cultures de maïs irriguées obtiennent des rendements de 94.5 qx/ha.

Le lin protéagineux en AB

- Les semis ont eu lieu au printemps et de ce fait cette culture a subi un stress hydrique très important (très, très peu de précipitations tout au long de son cycle).
- Les plantes adventices (beaucoup plus résistantes au manque d'eau) ont envahi la culture.
- La récolte est très faible (0.5 qt/ha) et de très mauvaise qualité, les pénalités sur le prix sont importantes.

⇒ Poids brut 4.22 t sur 4.29 ha.

⇒ Poids aux normes : 2.40 t sur 4.29 ha.

⇒ Rendement aux normes : 0.5 quintal/ha

⇒ Humidité : 20.6%

⇒ Impuretés : 22%

⇒ Versement 1^{er} acompte : 870 €/t

⇒ Pénalités « impuretés » 48.64 €/t

⇒ Frais de transport : 12.00 €/t

⇒ Versement 2^{-ème} acompte : 230 €/t

Recette totale : 2 306 .30 €/ 2.4 t sur 4.29 ha

Soit 537.59 €/ha

3. Le vignoble.

3.1 Le contexte agro-climatique (rédigé à partir du bulletin de la station viticole du BNIC).

Les vendanges se sont fait attendre mais ont tout de même débuté fin septembre.

C'est avec quatre jours d'avance par rapport à la moyenne décennale que le débourrement de l'Ugni blanc a commencé. Mais cette pousse précoce a été ralentie avec les températures très fraîches du printemps. En effet, début avril, la vigne subissait deux épisodes de gel. Ces premières gelées ont affecté uniquement les bourgeons les plus avancés, les cépages précoces et les jeunes plants. Mais malheureusement, ces épisodes gélifs se sont répétés le 13 avril et le 2 mai, alors que la vigne se trouvait à plusieurs feuilles étalées.

Ces différentes gelées ont provoqué une grande hétérogénéité au sein des exploitations, qui a perduré tout au long du cycle.

Durant le mois de mai, les températures moyennes journalières basses, ainsi que d'importantes précipitations, ont été défavorables à la pousse de la vigne.

C'est avec un retard d'une semaine par rapport à la moyenne décennale que nous sommes arrivés début juin. Mais les températures estivales de la première quinzaine de juin ont fait évoluer rapidement les grappes jusqu'à arriver à la floraison. Même si par la suite, les températures de juillet et août sont restées en dessous des normales saisonnières. Il faudra attendre la deuxième semaine d'août pour avoir quelques grosses chaleurs.

On se rappellera de juin 2022 comme d'un mois très pluvieux, accompagné de quelques épisodes de grêle très locaux, suivi d'un début juillet relativement beau, puis d'une deuxième quinzaine de juillet arrosée de quelques grosses pluies, pour arriver à un mois d'août relativement sec.

Pour ce qui est du mildiou, le froid sec printanier a retardé son apparition dans les vignes et on a pu observer les premières contaminations sur pampres début juin. L'année 2022 se caractérise par la faible intensité du mildiou et du Black Rot.

L'oïdium a été très discret cette année et des symptômes ont surtout été observés sur des témoins non traités et des parcelles sensibles.

Les insectes (tordeuses et cicadelles) ont peu contaminé le vignoble.

3.2 La prévision des vendanges 2023 sur notre vignoble.

3.21 Les surfaces

Pour l'exercice 2023, notre vignoble est constitué de :

↳ Vignes en cépage blanc :

Parcelles	Surfaces (ha)	Age (ans)	Cépage	Production ou non
Experi : mode conduite	1.23	45	ugniblanc	Production
Experi : maladies bois	1.27	27	ugniblanc	Production
Champ loup 2006	0.50	17	ugniblanc	Production
Champ loup 2007	0.46	16	ugniblanc	Production
Champ loup 2008	0.50	15	ugniblanc	Production
Champ loup 2009	0.50	14	ugniblanc	Production
Pichonnerie 2012	0.70	11	ugniblanc	Production
Experi : « ecophyto » 2013	0.80	10	ugniblanc	Production
Champ du loup 2014	0.80	9	ugniblanc	Production
Champ du loup 2015	0.78	8	ugniblanc	Production
La Pichonnerie haute 2018	0.34	5	ugniblanc	Production
Plantation anticipée dans le cadre de la restructuration du vignoble.Plantation 2019	0,60	4	Ugniblanc	Production
Plantation « nouveau droit 2019 »	0,4816	4	Ugniblanc	Production
Plantation anticipée dans le cadre de la restructuration du vignoble.Plantation 2020	0,60	3	Ugniblanc	Production
Plantation « nouveau droit 2020»	0,9750	3	Ugniblanc	Production
Plantation anticipée dans le cadre de la restructuration du vignoble.Plantation 2021	0.60	2	Ugniblanc	Non production
Plantation « nouveau droit 2021»	0,9750	Ugniblanc	Non production	Non production
Plantation « nouveau droit 2022 »	0.6428	1	Ugniblanc	Non production
TOTAL	12.75 ha			

- vigne en production : 10.53 ha

- vigne en non production : 2.22 ha

↳ Vignes en cépage rouge :

Parcelles	Surfaces (ha)	Age (ans)	Cépage	Production ou non
Champ loup 2010	0.50	13	Merlot	Production
Vieille vigne 2011	0.58	12	Merlot	Production
Vieille vigne 2014	0.80	9	Merlot	Production
TOTAL	1.88			

↳ Vignes en cépage Chardonnay pour des vins sans Identification Géographique :

Parcelles	Surfaces (ha)	Age (ans)	Cépage	Production ou non
Champ loup 2017	1.07	6	Chardonnay	Production

Surface total du vignoble	15.72 ha en surface « plantée » et 17.20 en surface « cadastrée »
----------------------------------	--

3.22. Nos contrats de vente

L'ensemble de notre récolte est vendu à notre coopérative et livrée en « vendange fraîche ».

La récolte reste notre propriété jusqu'à la vente (sous forme d'eau de vie , moûts « pineau » et vin), le transport, la vinification, la distillation et le stockage nous sont facturés au prorata de la quantité.

Contrats signés :

A part les moûts de merlot destination « pineau » qui ne font pas l'objet d'un contrat compte tenu de la difficulté d'évaluer les volumes, les autres produits sont en stocks dans les chais d'OCEALIA.

Les produits contractualisés concernent donc :

Eau de vie (récolte 2022 nécessaire au mutage du pineau 2023 (29 hl AP)

Eau de vie de la récolte 2022 (89.43 hl AP).

Recettes sur récolte 2022 :

La recette pourra varier entre 156 000 € et 158 000 € en fonction des prix définitif arrêté par le Conseil d'Administration d'OCEALIA.

Recettes sur récolte 2023 : (donc incertaines à ce jour)

Dans cette estimation on a :

- Les moûts « pineau » : 7 800 € en 2022
- Les ventes de vin de pays : 0 € en 2022
- Les ventes de vin sans IG (Chardonnay) : 6 500 € en 2022
- La prime qualité : 2 200 € en 2022

B. Bilan et perspectives d'évolution des ateliers sur l'exercice 2022.

1. L'atelier laitier.

1.1. Evolution des recettes sur les six premiers mois de l'année.

Mois	2023			2022		
	Livraison laiterie	Prix	Somme	Livraison laiterie	Prix	Somme
Janvier	67 734	511.050	34 615.80	68 742	396.380	27 247.95
Février	60 186	516.680	31 097.20	62 738	392.465	24 622.47
Mars	68 461	500.640	34 274.32	78 430	394.660	30 953.18
Avril	69 259	478.580	33 145.97	69 980	430.420	30 120.79
Mai	75 875	475.000	36 040.62	69 353	425.819	29 531.89
Juin	69 000	475.000.	32 775.00	65 800	438.370	28 844.75
TOTAL	410 515	Moy 491.94€	201 948.91€	415 043	Moy 412.77€	171321.00€

Pour les mois de Mai et Juin 2023 ;c'est une estimation des volumes et des prix.

Bilan 2023/2022 sur premier semestre :

- Production : - 5000 litres
- Prix : + 79.17 €/1000 litres
- Trésorerie : + 30 627.91 €

- Evaluation à partir des informations dont nous disposons au 17/05/2023. Le prix du lait résulte d'une information de notre Coop.
- A partir du nombre de génisses dont nous disposons et de la prévision des vêlages (échographies), le volume de lait livré sera supérieur à l'exercice 2022 (sur 12 mois). L'effectif des génisses de « renouvellement » est trop important, il faut envisager la vente d'un lot.
- Contrairement aux années passées, il est très difficile de prévoir l'évolution des prix :
 - La tendance des prix des matières de base (beurre, poudre) est à la baisse depuis plusieurs semaines.
 - Le gouvernement envisage de demander une renégociation des prix afin de répercuter cette baisse sur les denrées de « premières nécessité », un effet « domino » peut avoir lieu sur le lait payé aux producteurs.

1.2 Le point sur les travaux en relation avec l'élevage.

Suite à l'analyse réalisée par un organisme extérieur (SEENOVIA) sur l'organisation du travail sur notre élevage, nous avons déterminé un programme de travaux à réaliser sur notre élevage dans le but d'améliorer le « bien-être animal » et les conditions de travail des salariés.

1.21. – Remplacement de l'ancien réseau électrique du bâtiment « génisses ».

Le réseau des installations électriques étant vétuste, insuffisant et inadapté, nous avons procédé à son remplacement complet en ajoutant des interrupteurs, des prises électriques et surtout des luminaires consommant moins d'énergie avec une luminosité plus importante.

1.22. - Aménagement d'un « box de vêlage » avec tapis pour améliorer le « bien-être » des animaux.

A ce jour, l'aménagement du box est pratiquement terminé, il devra être mis en service après la fin de l'installation de la cage de contention. Nous avons également prévu l'installation d'une caméra de surveillance (**non réalisée à ce jour**) dans le bâtiment génisses dans un premier temps, de façon à limiter les déplacements des salariés (lors des vêlages qui ont souvent lieu la nuit) et préserver la tranquillité des animaux.

1.23. – Conception d'un couloir de « transit » et réorganisation du bâtiment des génisses.

- Le couloir

Situé entre le bâtiment « génisses, vaches tarées » et le bâtiment des « vaches productrices » afin qu'un salarié (seul) puisse assurer le transfert d'un bâtiment à l'autre des animaux (lors d'une permanence de WE par exemple). C'est l'amélioration des conditions et la prévention des accidents du travail des salariés que l'on souhaite améliorer.

- L'abri pour la cage de contention et parage

Là encore, à la date de rédaction de ce document, il reste à monter l'abri pour la cage de contention. (Réalisation par CIPP, en même temps que la charpente du hangar N°2).

A la suite du montage de l'abri et l'installation de la cage de contention, il faudra terminer le montage des « tubulaires ». Cette installation est réalisée, en grande partie, par les salariés de l'exploitation, sa mise en service est prévue pour l'été 2023.

1.24. - L'achat d'une cage de « parage et contention ».

- Cet investissement à été décidé afin de réaliser les opérations diverses sur un animal (césarienne, traitement divers, parage des pattes ...) avec des assistances motorisées afin de faciliter les tâches et d'avoir une bonne protection des opérateurs ainsi que des conditions de contention acceptables pour l'animal.

1.25. - . La construction d'un hangar de stockage des fourrages à proximité des deux stabulations.

La construction à débiter le 20 février 2023 et la réception de bâtiment est prévue (à la date de la rédaction de ce document) pour le 26 mai 2023.









2. Les cultures.

ASSOLEMENT 2022-2023

Les surfaces mentionnées sont celles du dossier PAC

Blé tendre	noms des parcelles	surfaces	ilots	CIPAN	2023	2022	2021	2020	2019	2018
irrigable	bois blusson	13,72	8	non	blé biscuitier	maïs irri	blé tendre	Maïs irri	blé for	maïs irri
irrigable	cormier	5,44	3	non	blé	maïs irri	maïs irri	blé	maïs irri	maïs pop irri
irrigable	Les grands pièces	5,82	28	non	blé	Tournesol	sorgho	maïs irri	orge brass	maïs irri
irrigable	préan	5,74	3	non	Blé	maïs pop corn	blé dût	maïs irri	maïs pop corn	blé dur
	Petit champ	2,66	1	non	blé	luzerne	luzerne	luzerne	luzerne	blé tendre
	Chp loup PACAUD	1,00	29	non	blé	0,5 maïs+0,5 jachère				
	total blé tendre	34,38								
Blé dût										
	Grange des Marsais	4,29	25	non	blé	sorgho	maïs irri	Maïs irri	blé dur	maïs irri
	Pré à Maurice	1,29	19	non	blé	sorgho	orge de print	luzerne	luzerne	blé tendre
	total blé dût	5,58								
	total blé	39,96								
TOURNESOL	noms des parcelles	surfaces	ilots							
	Champ deschamp	2,32	5	oui	tournesol	blé dût	sorgho	orge brass	sorgho	blé tendre
	Moulin Ouest	0,40	28	non	maïs sec	maïs sec	maïs sec	maïs sec	maïs sec	maïs sec
	Les grands pièces	0,83	28	non	maïs sec	maïs sec	maïs sec	maïs sec	maïs sec	maïs sec
	total tournesol	3,55								
Orge de Brasserie	noms des parcelles	surfaces	ilots							
	Métairie de Madame	2,92	13	oui	orge de brasserie	blé tendre	féverole	orge brass	blé ten	colza
	Bourrier	3,99	22	non	maïs sec	sorgho	orge de print	maïs sec	blé ten	sorgho
	coumailleau sud	3,14	11	oui	Orge brasserie	blé dur	sorgho	maïs sec	blé for	sorgho
	Total orge de brasserie	10,05								
Sorgho fourragé	noms des parcelles	surfaces	ilots							
début fermage 2016	gaillard + armand=PIDOU	5,20	27	méteil	Sorgho	orge brasserie	blé tendre/dût	sorgho	orge brass	blé tendre
début fermage 2016	gaillard+ durand=MONTLOUIS	6,12	26	méteil	Sorgho	orge brasserie	blé tendre/dût	sorgho	orge brass	blé dur
	Tonnelles	1,79	21	méteil	Sorgho	orge brasserie	féverole	orge brass	blé ten	colza
	Total sorgho fourragé	13,11								

Maïs ensilage irrigué										
	noms des parcelles	surfaces	ilots							
irrigable	Le plantis	12,96 €	7	oui	maïs irrigué	blé tendre	maïs irri	blé	maïs irri	blé force
irrigable	Le moulin	6,88 €	28	oui	maïs irrigué	blé tendre	maïs irri	blé dur	maïs irri	orge prin
irrigable	Pichonnerie haute	2,87 €	25	oui	Maïs	blé dût	maïs irri	blé dur	sorgho	maïs irri
irrigable	moulin Est	4,85 €	28	non	Maïs	maïs irri	blé dût	pop corn irri	blé dur	sorgho
	Total Maïs ensilage irri	27,56 €								
Luzerne										
	noms des parcelles	surface	ilots							
	Cerveau	2,95	18		luzerne	luzerne	orge de print	blé	sorgho	orge prin
	Paradis	2,76	24		luzerne	luzerne	orge de print	blé	sorgho	orge prin
	Les abeilles	1,62	28		luzerne	luzerne	luzerne	blé	sorgho	blé tendre
	Moulin Ouest	1,19	28		luzerne	luzerne	luzerne	luzerne	luzerne	orge prin
	TOTAL	7,33								
Luzerne en AB										
	noms des parcelles	surfaces	ilots							
parcelle AB	Fourneau	1	2	oui	pois chiche	Lin protéa	blé tendre	lentille bio	triticale bio	Maïs bio
parcelle AB	Fourneau (bio)	3,29	2	oui	Luzerne	lin protéa	Blé tendre	lentille bio	triticale bio	luzerne
	TOTAL	4,29								
Jachères mellifères										
	noms des parcelles									
	Chez Fort	2,12	6							
	Champ Belot	2,18	14							
	La métairie de Madame	3,00	13		jach méli	blé tendre	féverole	orge brass	blé ten	colza
	Champs de Deschamp	0,50	5		jach méli	blé dût	sorgho	orge brass	sorgho	blé tendre
	Arrachage eutypiose+ jachere	0,60	25							
	anciens porte grefes	0,26	25							
	TOTAL	8,66								
Prairies naturelles perma		40,22	ha							

- Compte tenu du risque de pénurie d'eau d'irrigation que nous risquons d'avoir pendant la période estivale, nous avons décidé de ne pas mettre en place la culture de maïs popcorn initialement prévue afin de privilégier le maïs fourrage pour l'alimentation des animaux.
- Suite à la réforme de la PAC 2023-2027, nous avons opté pour la mise en place de « jachère mellifère » dans le but de maintenir voire augmenter le niveau des primes perçues par notre exploitation.

3. Le vignoble

3.1 Les surfaces

Pour l'exercice 2023, nous avons fait une demande de droit « nouveau » de plantation dans le cadre de l'agrandissement du vignoble « Cognac ». La surface octroyée à chaque demandeur serait sensiblement identique à l'année passée soit environ 1 ha. La plantation sera réalisée en 2024. Ainsi, la surface totale de notre vignoble se situerait entre 18 ha et 19 ha en juillet 2024. Nous disposons encore de parcelles (libres à la plantation) en périphérie du vignoble existant.

4. L'irrigation pour la campagne 2023.

La politique départementale

En Charente-Maritime, la prévention des situations de crise et leur gestion demeurent un impératif annuel de la gestion quantitative de l'eau. Les bassins de la Charente-Maritime ne sont pas exempts de situations critiques. Les sécheresses récurrentes posent la question de l'adaptation des comportements aux aléas climatiques et du respect de l'équilibre des milieux aquatiques. Si la gestion quantitative structurelle permet d'organiser le partage entre les usages de l'eau et le retour à l'équilibre à long terme, la prévention des situations de crise et leur gestion demeurent un impératif annuel.

Les impacts de la sécheresse

Les conséquences d'une situation de sécheresse sur l'eau potable et le milieu naturel sont multiples :

- Baisse de niveaux des nappes d'eau souterraine, des cours d'eau et des réservoirs,
- Risques de pollution et de dégradation de la qualité de l'eau,
- Risques d'eutrophisation des milieux,
- Perturbation des écosystèmes,
- Risques pour la biodiversité.

Les conséquences économiques, sanitaires et sociales des situations de sécheresse doivent également être anticipées.

Limitation des usages de l'eau

La limitation des usages est encadrée par un arrêté cadre annuel et, en cas d'alerte ou de crise, par des arrêtés d'application de limitation des usages.

L'arrêté cadre annuel a pour objectif d'assurer la planification des mesures de restriction des prélèvements d'eau des différents usagers. Il définit les valeurs-seuils (de débit pour les cours d'eau et de niveau pour les nappes) de déclenchement desdites mesures. Il relève de la compétence du préfet de département et s'applique à travers les arrêtés annuels de limitation des usages de l'eau, lesquels y font référence.

Les arrêtés de limitation des usages de l'eau : pris par le préfet afin de gérer la situation de crise, ils imposent une gestion accrue des prélèvements en eau ainsi que la préservation des usages prioritaires (alimentation en eau potable) et des besoins en eau nécessaires à assurer la sécurité des populations.

L'ensemble de ces arrêtés sécheresse ne peut être prescrit que pour une durée limitée et pour un périmètre déterminé.

Trois seuils de déclenchement de mesures de restriction sont établis :

1. → **le seuil d'alerte** est défini par le niveau au-dessous duquel l'ensemble des usages et le bon fonctionnement du milieu aquatique ne sont plus assurés. Lors du dépassement de ce seuil, les premières mesures de limitation sont mises en place.
2. → **le seuil d'alerte renforcée** doit permettre le renforcement substantiel des mesures de limitation allant jusqu'à la suspension de certains usages, afin de ne pas atteindre le niveau de coupure.
3. → **le seuil de coupure** est le niveau de déclenchement de l'arrêt total des prélèvements non prioritaires au sens du [SDAGE](#), et hors cultures dérogatoires préalablement précisées par les arrêtés-cadre. Ce seuil de coupure est supérieur au seuil de crise, seuil en dessous duquel les usages prioritaires pour l'homme (santé, salubrité, eau potable, sécurité civile) et la survie des espèces présentes dans le milieu sont mis en périls.

Nos volumes attribués pour cette campagne.

Volume attribué pour la campagne 2023

L'OUGC a dorénavant la responsabilité de nous informer des volumes autorisés par l'administration.

L'OUGC a obtenu de nouvelles autorisations uniques de prélèvements (AUP n°2). Ces nouvelles autorisations permettent à l'OUGC de retrouver son rôle de gestionnaire dans l'attribution des volumes. Le plafonnement des volumes à la moyenne des consommations exigé par le tribunal administratif de Poitiers n'est plus d'actualité sauf pour les bassins de la Seudre moyenne et aval.

- Pour la période estivale : d'avril à octobre 2023

N° de l'UP	Ressource prélevée (1)	Bassin de gestion	Lieu-dit et commune du point de prélèvement	Volume additionnel de printemps 2023 BV Charente en m ³	Volume estival 2023 en m ³
PP17415011	N1	CHARENTE_AVAL	PREAN BAS SAINTES	5761	55936

- Pour la période hivernale : de novembre 2023 à mars 2024

N° de l'UP	Ressource prélevée (1)	Bassin de gestion	Lieu-dit et commune du point de prélèvement	Volume hivernal 2023/2024 en m ³
PP17415011	N1	CHARENTE_AVAL	PREAN BAS SAINTES	3000

C. Notre nouveau contrat Mesure Agri Environnemental Climatique (MAEC) 2023-2027.

Diagnostic agro-écologique de l'exploitation

Campagne MAEC 2023-2027 – Marais Charentais

Ce document n'a pas valeur de demande MAEC. Il est une pièce constitutive du dossier et doit accompagner la demande à déposer à la DDTM avant le 15 septembre 2023. Document établi suivant les données fournies par l'exploitant qui en autorise la diffusion pour l'accompagnement de sa demande MAEC.

Dossier suivi par : PHELIPPON Camille

Année de réalisation : **2023**

Nom de l'exploitation : LYCEE AGRICOLE GEORGES DESCLAUDE

N° Pacage : 17000989

Coordonnées

Contact

HIMONNET CHRISTIAN

Téléphone

+33 (0)6 71 57 69 30

Mail : christian.himonnet@educagri.fr

Adresse postale : RUE GEORGES DESCLAUDE - 17100 - SAINTES

Nombre d'associés : 1

Nombre de JA : 0

Nombre d'ETP : 6

Dont main d'œuvre salariée : 5

Commentaires

Engagement en Niveau 1 car pas de pâturage.

Description de l'exploitation

Historiques des engagements agro-environnementaux

Engagements agro-environnementaux de l'exploitation sur la campagne 2022 (données Telepac)

Année d'engagement	Mesure(s) engagée(s) : MAEC, CAB, MAB, ...	Surfaces engagées (ha)
2022	PC_MACH_PH01	9.47
2022	PC_MACH_RA01	1.56

Contrat en cours : Oui Précisez :

ICHN 2022 : Oui

ICHN 2023 demandée : Oui

Assolement

Assolement de l'exploitation agricole (Données telepac) :

SAU : 172.9 ha

Production		Estimation surfaces 2023 (ha)	Part dans la SAU %
Terres arables	SCOP	66.07	38.27
	Cultures fourragères	49.12	28.45
	Prairies temporaires		0
	Autres...		0
Prairies et pâturage permanent	Prairies permanentes	40.2	17.91
Autres surfaces	Viticulture	17.25	9.99
	Arboriculture		0
	Autres...		0
Total Surface Agricole Utile de l'exploitation		172.64	

Cheptel

Cheptel herbivore de l'exploitation agricole (UGB) : données Telepac sur l'année n-1

	Effectif moyen	Coef. UGB	Total	Total par catégorie	
Bovin - 6 mois (dont veaux de boucherie)	14	0,4	5.6	108.2	Bovin
Bovin 6 à 24 mois	41	0,6	24.6		
Bovin + de 24 mois	78	1	78		
Ovin +1 an		0,15	0	0	Ovin
Caprin +1 an		0,15	0	0	Caprin
Equin + de 6 mois		1	0	0	Equin

Autres herbivores	Effectif moyen	Coef. UGB	Total	Total par catégorie

Total UGB herbivores 108.2

Nombre de vaches laitières : 78 Nombre de vaches nourrices : Nombre de taurillons :

Autres ateliers d'élevages de l'exploitation agricole

	Catégorie	Nombre de places	Ou total produit/an
Porcs	Truies, verrats		
	Porcs à l'engraissement +30 kg		

	Catégorie	Nombre de places	Ou total produit/an
Lapins	Mères		

Localisation des surfaces à engager

A l'échelle de l'exploitation

SAU (surface graphique) : 172.41 ha

PP (surface graphique) : 40.58 ha

Répartition de la SAU globale de l'exploitation (requête QGIS) :

	En hectare	En % de la surface graphique
SAU dans le PAEC	24.84	14.40
Surface de PP dans le PAEC	23.84	58.74
SAU dans le site Natura 2000	12.1	7.018
Surface de PP dans le site N2000	12.1	29.81

Parcellaire de l'exploitation et parcelles PP dans le PAEC : [Carte en annexe 1](#)

A l'échelle des parcelles engagées

Enjeux présents sur les parcelles engagées de l'exploitation :

Enjeux	Oui/Non
Prairies humides de marais doux à jas et à bosses	Non
Prairies humides de marais doux plat	Oui
Prairies humides de vallée alluviale et/fond de vallée	Oui
Prairies humides de marais salé	Non
Roselière et/ou mégaphorbiaie	Non
Présence de mares	Oui
Trame arborée	Oui

Souscription aux MAEC

Mesures engagées sur l'exploitation

MAEC ouvertes sur l'exploitation en 2023 : [voir tableau dans le plan de gestion](#)

Récapitulatif des surfaces engagées à l'échelle de l'exploitation :

MAEC Surfacique	Code MAEC	Surface - ha	Montant €/an
Préservation des milieux humides	NA_MACH_MHU1	21.79	3268.5
Préservation des milieux humides – amélioration par le pâturage	NA_MACH_MHU2		0
Préservation des milieux humides – Maintien en eau des zones basses	NA_MACH_MHU4		0
Protection des espèces 1	NA_MACH_ESP1		0
Protection des espèces 3	NA_MACH_ESP3		0
Protection des espèces 4	NA_MACH_ESP4	1.56	396.24
Création de prairie	NA_MACH_CPRA		0

MAEC Surfâcique	Code MAEC	Surface - ha	Montant €/an
Création de couvert d'intérêt faunistique et floristique	NA_MACH_CIFF		0

MAEC linéaire ou ponctuelle	Code MAEC	Ponctuel - unité	Montant €
Préservation des milieux humides	NA_MACH_IAE2	1	62

Estimation du montant total de l'aide annuel MAEC : 3726.74 €

Plafonnement : Non Surface non engagée en raison du plafond : ha

Localisation des parcelles engagées dans le dispositif et mesures retenues : **Carte en annexe 2**

Situation par rapport aux critères des mesures et préconisations

Surface en prairies et pâturages permanents retenue pour le calcul du critère 0,2 UGB :40.2 ha

Nombre d'UGB retenu : 108.2 UGB

Principaux paramètres	Seuils retenus sur PAEC MAPO et MACH	Chargement moyen actuel à l'échelle de l'exploitation
Chargement minimal moyen annuel sur les surfaces en prairies et pâturages permanents à l'échelle de l'exploitation	0,2 UGB/ha	2.69

Préconisations générales :

Les critères et les obligations figurent dans les notices MAEC.

Il est **obligatoire d'enregistrer les pratiques sur chaque ilot** de façon à vérifier et à justifier en cas de contrôle le respect du cahier des charges : fertilisation, phytosanitaires, date de fauche, dates entrée/sortie par catégorie d'animaux.

Les interventions préconisées dans le plan de gestion devront également faire l'objet d'un enregistrement.

Formation à suivre dans les 2 premières années

Formation proposée à l'exploitation (au choix parmi les thématiques retenues ci-dessous, dans le cas de plusieurs choix, une seule formation est obligatoire) :

Thématiques	Mesures visées	Format	Formation adaptée à l'exploitant (Oui / Non)
Valorisation agronomique des prairies naturelles	Mesures prairies	Collectif En salle et en extérieur	Oui
Lutte contre le parasitisme	Mesures prairies	Collectif En salle et en extérieur	Non
Pratique agricole et biodiversité	Ensemble des mesures	Collectif En salle et en extérieur	Oui

Règles de priorisation

Critère et objectif	Seuil à examiner	Points	Note expoi.
Etre éleveur : Soutenir l'activité d'élevage garante de la biodiversité des prairies	Chargement moyen annuel [0.2 ; 0.5 [UGB/ha surface en herbe	2	4
	Chargement moyen annuel ≥ 0.5 UGB/ha surface en herbe	4	
Part de PP sur la SAU (avec pondération vigne x4) : Soutenir les systèmes herbagers.	≥ 25 %	1	0
	≥ 50 %	2	
Niveau d'engagement dans les mesures milieux humides élevage ou zone basse : Encourager la souscription des mesures milieu humide élevage et/ou mesure « zone basse »	≥ 50 % des surfaces engagées dans les mesures milieux humides MHU2 et/ou MHU4	2	0
Niveau d'engagement dans les mesures « protection des espèces » : Encourager la mobilisation des mesures espèces : (mesures « espèces niveau 1, 3, 4 »), et/ou création de prairie et/ou mare et/ou couvert d'IFF	≥ 5 % des surfaces engagées	2	2
Etre nouveau installé : Soutenir les projets d'installation d'élevage valorisant des prairies de marais	Installé depuis moins de 5 ans au 15 mai de l'année de la demande	2	0
NOMBRE DE POINT TOTAL POUR L'EXPLOITATION			6

* Si 5 ha de contractualisation minimum

Résultats attendus



Les mesures prises permettront de répondre aux enjeux agricoles et environnementaux du territoire par le maintien des prairies de marais et/ou de leur reconquête, par le maintien de l'élevage qui les valorise, par la conservation du caractère humide des prairies par le soutien des pratiques agricole favorable à la biodiversité et par l'amélioration des connaissances avec les formations.

Pour garantir vos droits à la vie privée, nous vous demandons de confirmer votre consentement explicite sur l'utilisation des données.

J'accepte que mes données soient enregistrées et exploitées par la structure opératrice dans le cadre précité :

OUI

NON

Date et Signature de l'exploitant Le 23/3/2023 	Date et signature du conseiller : 23/3/23 
--	--

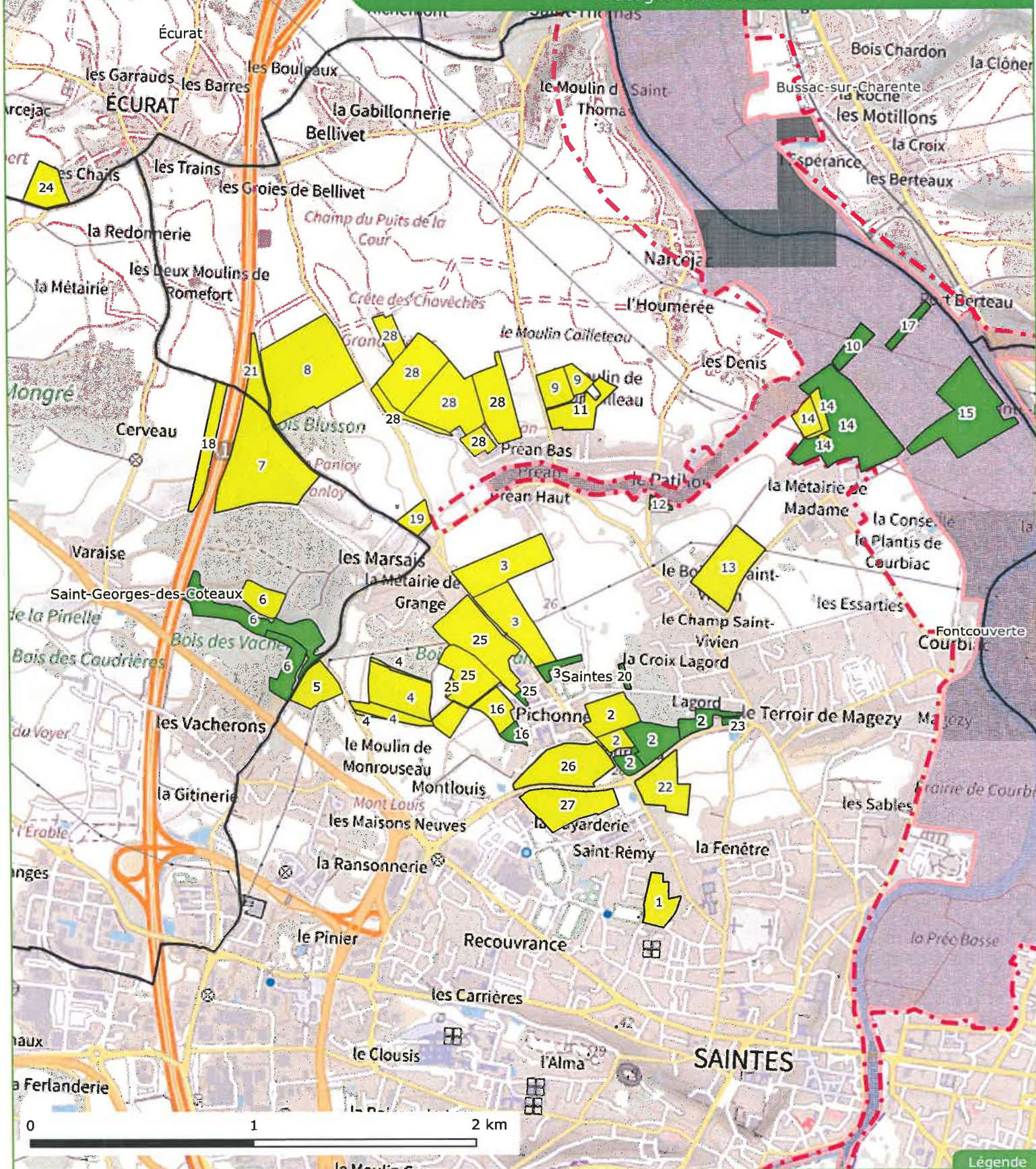
Annexes

Annexe 1 : Carte parcellaire de l'exploitation et parcelles PP dans le PAEC

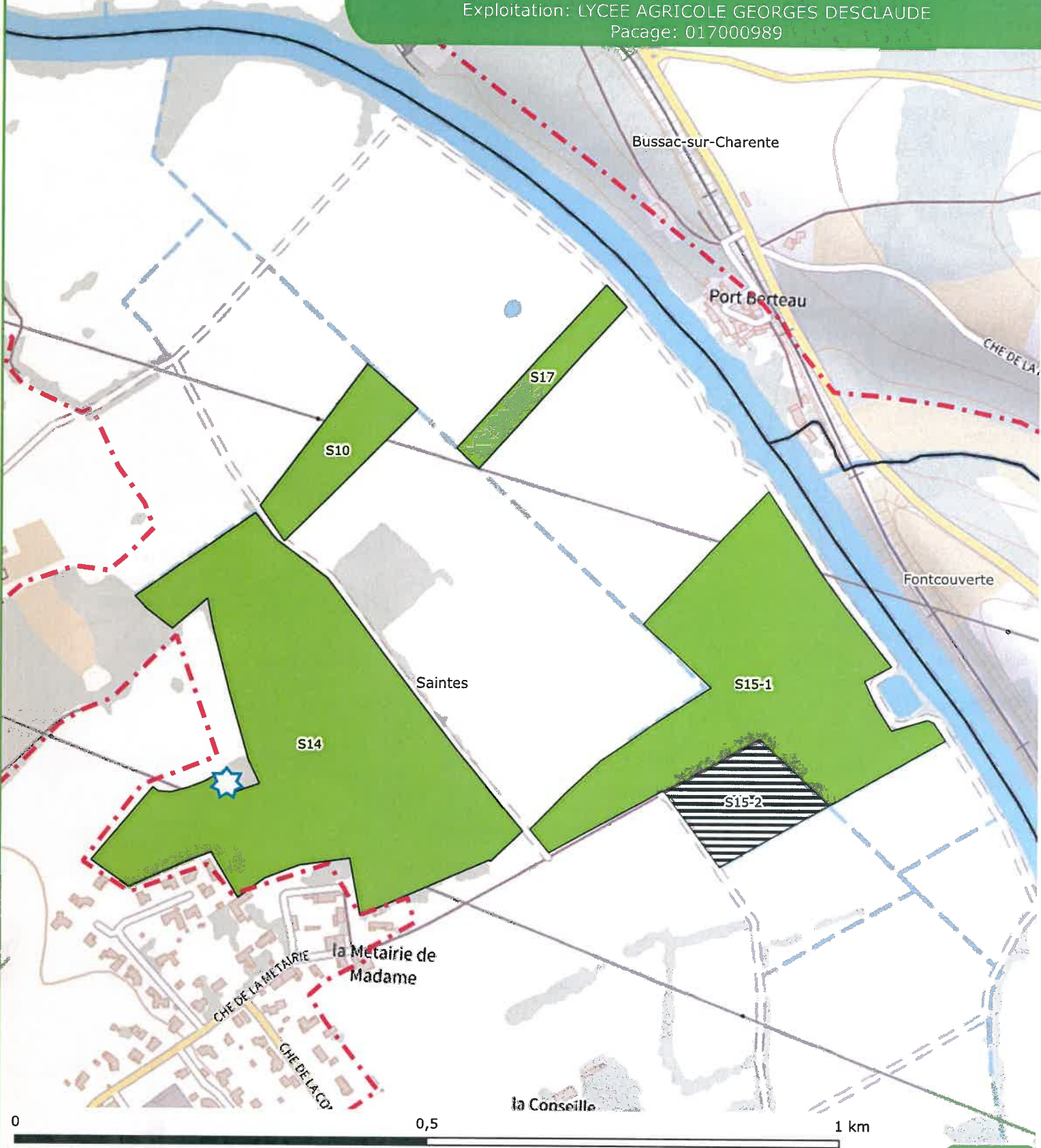
carte présentant le parcellaire en distinguant les PP du reste des surfaces, les périmètres N2000 et du PAEC, et les surfaces engagées (Carte type et légende EPMP)

Annexe 2 : Carte localisation des parcelles engagées dans le dispositif et mesures retenues

Annexe 3 : Plan de gestion



- Prairie Permanente (PPH)
- Parcellaire exploitation hors PPH
- Périmètre MAEC Marais Charentais
- Limite communale
- Natura 2000



Légende

Mesures MAEC-préservation des milieux humides

- NA_MACH_MHU1
- NA_MACH_MHU2
- NA_MACH_MHU4
- NA_MACH_CPRA

Mesures MAEC-protection des espèces

- NA_MACH_ESP1
- NA_MACH_ESP3
- NA_MACH_ESP4

- Limite communale
- Périmètre MAEC Marais Charentais

D. La PAC 2023-2027.

La mise en place du « new green deal » (pacte vert) européen vise à atteindre la neutralité carbone en 2050 et une réduction de 55% les émissions de gaz à effet de serre en 2030.

La PAC se décline en France dans un plan stratégiques national (PSN) qui cherche un équilibre entre les besoins exprimés par la profession agricole et les demandes de la société civile, dans des territoires et des filières très diversifiées.

Cette nouvelle PAC pourra faire l'objet de révisions entre 2023 et 2027.

La conditionnalité comprend 3 volets.

- La conditionnalité sociale
- Les EMRG : Exigences en Matière Réglementaires de Gestion.
- Les BCAE : Bonnes Conditions Agricoles et Environnementale.

- **La conditionnalité sociale**

Trois directives contrôlées via l'inspection du travail.

- Les conditions de travail
- L'utilisation par les travailleurs d'équipements au travail
- Amélioration de la sécurité et de la santé des travailleurs

2. Les exigences réglementaires en matière de gestion Les ERMG :

11 exigences définissent les règles qui s'appliquent à l'ensemble des agriculteurs, qu'ils soient demandeurs d'aides ou pas.

- Politique de l'eau (quantité, qualité)
- Protection des eaux contre la pollution par les nitrates.
- Conservation des oiseaux sauvages
- Conservation des habitats naturels de la faune et flore sauvages.
- Prescription générale de la législation alimentaire
- Interdiction de certaines substances
- Mise en marché des produits phytosanitaires
- Utilisation des pesticides compatibles avec le développement durable
- Normes à la protection des veaux
- Normes de protection des porcs
- Normes de protection des animaux d'élevage

3. Les 8 bonnes conditions Agro Environnementales BCAE :

- BCAE 1 : Maintien des prairies permanentes

Gestion régionale avec un maintien global des surfaces. (%PP/SAU)

- BCAE 2 : Protection des zones humides et des tourbières.

La définition et le zonage sera arrêté en 2025

- BCAE 3 : Interdiction de brûlage des chaumes.

- BCAE 4 : Bandes tampon le long des cours d'eau

5 m de large le long des cours d'eau (idem pour les canaux d'irrigation, fossés collecteurs et drainage)

- BCAE 5 : Gestion du travail du sol.

Interdiction de travailler des sols gorgés d'eau ou inondés.

Limitation du labour dans les parcelles de pente \geq à 10% ;

- BCAE 6 : Couverture des sols

Eviter les sols nus pendant les périodes sensibles.

6 semaines de couvert minimum en interculture longue.

- **BCAE 7 : Rotation des cultures**

Avoir au moins 2 cultures principales différentes sur une période glissante de 4 ans.

- **BCAE 8 : Préservation de la biodiversité**

Visé à protéger des éléments favorables à la biodiversité et constitue un renforcement de la nouvelle conditionnalité.

- Présence d'infrastructures agroécologiques (IAE). ☞ 3 volets

VOLET 1. Présence minimale d'IAE par rapport à la surface en Terre Arable (TA)

2 Options

☞ Option A : Utiliser les seules IAE ou terres en jachères. (4% des terres arables en IAE : haies, bosquets, bandes enherbées et/ou jachères.

☞ Option B : Comptabiliser aussi les cultures dérobées et/ou les cultures fixatrices d'azote. (3% des TA en jachères et/ou IAE + 4% des TA consacrées à des cultures dérobées ou fixatrices d'azote sans PP = 7%)

- Maintien des particularités topographiques.
- Gestion des haies.

VOLET 2. Maintien des particularités topographiques.

☞ Les mares de moins de 50 ares

☞ Les bosquets de moins de 50 ares

☞ Les haies de moins de 10 mètres de large

Dont l'agriculteur a la responsabilité, doivent être maintenus. (Ces infos sont sur telepac).

Un gros travail de mise à jour à été nécessaire. (SNA)

Des règles spécifiques existent sur le maintien, le déplacement, la plantation autorisée ☞ se renseigner auprès de la DDTM

VOLET 3.

⇒ Interdiction de taille et/ou de coupes des arbres et des haies pendant la période de nidification et de reproduction des oiseaux entre le 16 mars et le 15 Aout. (Que les arbres soient recensés ou pas dans le RPG)

⇒ Les prairies sensibles attachées à la catégorie des prairies permanentes faisant partie de zone « Natura 2000 » sont sanctuarisées.

BCAE 9 : Non labour des prairies sensibles

Zones « Natura 2000 »

4. Les « Ecorégimes »

Nouveauté de la PAC 2023, ces paiements entendent rémunérer des pratiques qui vont au-delà de la conditionnalité de de « base ».

Ils présentent donc un caractère annuel et facultatif.

Il s'agit de paiement forfaitaire à l'hectare sur toute la SAU avec 3 niveaux de paiements possibles :

⇒ Niveau 1 : 60 €/ha

⇒ Niveau 2 : 80 €/ha

⇒ Niveau 3 : 110 €/ha

Le paiement s'applique sur toute la surface de l'exploitation, quel que soit son nombre de DPB en portefeuille.

	VOIES DES PRATIQUES			VOIE DES CERTIFICATIONS	VOIE DES IAE
Critères	Diversité des cultures	Non labour des PP	Couverture végétale des inter rangs en CP	Certification reconnue	%IAE/ha SAU % IAE/TA
Niveau de base (60€/ha)	4 POINTS	80-90%non retournées	≥ 3/4	CE 2 +	≥7% ≥4%
Niveau supérieur (80 €/ha)	5 POINTS	90% non retournées	≥ 95%	H V E	≥ 10% ≥ 4 %
Niveau bio (110 €/ha)				Bio 100%	
Bonus haie	≥ 6% de haie/SAU et plus de 6% de la surface en TA et certification « haie »				Cumul impossible

Pour notre exploitation nous avons opté pour :

⇒ **Le niveau supérieur (80 €/ha) (estimation à 13 700 €)**

⇒ **5 Points**

⇒ **La voie des IAE par le % des IAE /TA $\geq 10\%$**

Les IAE mobilisables sont ceux qui sont présents sur toute la SAU de l'exploitation à savoir les TA (terre arable), les prairies permanentes (PP) et les CP (cultures pérennes).

Pour notre exploitation, la présence du vignoble (culture pérenne) avec un enherbement d'une allée sur deux seulement ne nous permet pas d'accéder directement au niveau 2 (le couvert végétal doit couvrir 95% de la surface total).

C'est pour cette raison que nous avons installé des jachères.

5. Approche des montants versés pour notre exploitation

Les droits à paiement de base ou ABR

Valeurs cible nationale 127 €/ha.

153.75 ha à 120.84 €/ha pour notre exploitation en 2022 soit 18 360 € (environ)

Le paiement redistributif

Montant indicatif : 48 €/ha.

52 ha X 49.70 €/ha pour notre exploitation en 2022

Les « Ecoregime » que l'on vient de présenter ci-dessus.

13 700 € environ pour nous en 2023. En cours d'évaluation plus précise par notre conseiller.

Les aides aux bovins laitiers : 40 UGB à 40 €/UGB maximum

1600 € pour nous.

L'Indemnité Compensatrice pour Handicap Naturel (ICHN)

FEADER \approx 6 263.94 €

Ministère de l'Agriculture \approx 2 087.98 €

Total pour nous : 8 351.92 €

Globalement nous devrions approcher la somme versée en 2022 soit 43 500 €.

E. Les CERTIFICATIONS « Haute Valeur Environnementale » HVE et « Certification Environnementale Cognac » CEC.

1. L'engagement de notre exploitation dans le but d'obtenir cette double certification

Qu'est-ce que la certification HVE ?

HVE est une certification environnementale issue du Grenelle de l'Environnement. Il s'agit d'une démarche officielle, encadrée par la loi, et accessible à l'ensemble des exploitants sur la base du volontariat.

Les exploitations agricoles et viticoles qui mettent en place des pratiques plus respectueuses de l'environnement peuvent faire l'objet d'une certification "Haute Valeur Environnementale" (HVE)

La certification HVE comporte 3 niveaux d'exigence :

- **Niveau 1** : le respect de la réglementation environnementale. C'est un prérequis indispensable pour accéder aux autres niveaux.
- **Niveau 2** : le respect d'un référentiel de bonnes pratiques environnementales, composé de 4 thématiques (biodiversité, fertilisation, protection phytosanitaire, gestion de l'eau). Il s'agit d'une obligation de moyens sur le principe de l'Agriculture raisonnée. Ce niveau n'est pas obligatoire pour accéder au niveau 3.
- **Niveau 3** : c'est le seul qui permette d'obtenir la mention "Haute Valeur Environnementale". Il implique des obligations de résultats dans les 4 thèmes cités précédemment. La performance environnementale de l'exploitation est alors évaluée par des indicateurs de résultats précis (indice de fréquence des traitements, balance globale azotée...).

Notre exploitation s'est engagée vers cette démarche dans le but d'obtenir la certification pour l'exercice 2022 ou 2023.

Un « pré-diagnostic » à été réalisé en collaboration avec la chambre d'agriculture de Charente Maritime.

Premières conclusions : A la vue des scores obtenus, il semblerait possible que nous soyons éligibles au titre de l'année 2022 mais nous devons compléter notre étude afin de garantir le résultat.

Qu'est-ce que la CEC Cognac ?

Une viticulture durable

La filière Cognac est engagée dans une démarche collective de viticulture durable permettant d'ECHANGER, de PROGRESSER et de VALORISER les bonnes pratiques des viticulteurs.

Cette double certification environnementale Cognac et HVE (Haute Valeur Environnementale) intègre des critères spécifiques à notre vignoble, en plus des exigences de la certification HVE du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Pourquoi viser cette certification sur notre vignoble ?

- Pérennisez notre exploitation
- Gagnez la confiance de tous
- Cultivez une viticulture d'excellence
- Faire évoluer nos pratiques afin d'optimiser le rapport qualité/cout
- Affirmer et valoriser notre engagement et nos efforts
- Accédez simplement à l'éco-régime de la nouvelle PAC 2023
- Répondre à la demande du marché et des consommateurs
- Bénéficiez de l'exemption du conseil stratégique phyto

6 enjeux fondamentaux

La démarche répond aux enjeux de la filière. Elle se décline en 6 thématiques

- 1 Pérennité du vignoble
- 2 Protection de l'environnement
- 3 Maîtrise des produits phytosanitaires
- 4 Gestion des effluents vitivinicoles
- 5 Formations, santé, sécurité
- 6 Relation entre les viticulteurs et leur voisinage

L'objectif est de produire un raisin sain, préserver mon vignoble, mon environnement et produire une eau-de-vie de qualité.

Les objectifs de la filière :

100% des viticulteurs engagés dans la démarche d'ici 2023

100% des surfaces certifiées CEC et HVE d'ici 2028

F. Utilisation pédagogique de l'exploitation.

L'utilisation pédagogique reste un enjeu important pour l'exploitation.

La production de références techniques et économiques est importante (comptabilité analytique, mise en place de systèmes de production variés, expérimentations, organisation de travaux pratiques pour les différents publics que nous accueillons...), l'accès sur l'ensemble du site est favorisé (à la seule condition de respecter les règles de sécurité et d'hygiène).

Les stages se déroulent dans un excellent état d'esprit, aucun écart de comportement n'a été constaté cette année.

Les thèmes sont variés :

- Territoires et citoyenneté pour les STAV
- Technologie de production pour les terminales STAV
- Le CFPPA est un important utilisateur de notre exploitation à travers ses différentes formations.
- CAP en formation continue option viticulture.

Plusieurs visites de professionnels ont eu lieu sur notre exploitation sur le thème de la production laitière.
La Chambre d'Agriculture utilise notre vignoble dans le cadre de ses formations.

La mise à disposition de l'exploitation au service de l'ensemble des publics reste un objectif important pour l'ensemble de l'équipe.



Agrocampus
de Saintonge

CFAA17 - CFPPA

CFPPA/CFAA17



Table des matières

1.	Effectifs en formation longue.....	3
1.1	Effectifs en apprentissage au 30/05/2023 :	3
1.2	Effectifs en formation continue.....	3
2.	Organisation et vie du centre.....	4
2.1	Recrutement des personnels.....	4
2.2	Formation des personnels	4
2.3	L'organisation des services.....	5
3.	Bilan d'activités du service « Formation »	5
3.1	Pôle Paysage :.....	5
3.1.1	CAPa Jardinier-Paysagiste	5
3.1.2	BP Aménagements Paysagers	14
3.1.3	Bac Pro Aménagements Paysagers	24
3.1.4	CS Arboriste Elagueur.....	25
3.1.5	CS Construction Paysagères	28
3.1.6	BTSA Aménagements Paysagers	41
3.1.7	Formations courtes	42
3.2	Pôle Productions :.....	43
3.2.1	CAPa Métiers de l'Agriculture support « Ruminants »	43
3.2.2	CAPA MA support « Viticulture »	46
3.2.3	AESA/POEC Viti/CQP CEA	46
3.2.4	Le BP AE.....	46
3.2.5	BP Responsable d'Entreprise Agricole	47
3.2.6	BP Responsable d'Entreprise Agricole support « Maraîchage »	49
3.2.7	BTSA Productions Horticoles.....	50
3.2.8	Les formations courtes.....	51
3.3	Pôle Commerce	51
3.3.1	BTSA Technico-commercial « Jardins et végétaux d'ornement » / « Produits alimentaires et boissons »	51
3.4	Pôle Eau	51
3.4.1	Titre Pro Technicien de traitement des eaux	51
3.5	Autres activités.....	52
3.5.1	Le CADI	52
3.5.2	Le CIPP	56
3.5.3	Certibiocide	57
3.5.4	Différents et compétents	57
4.	Bilan d'activités du Service Développement et relations clients	57
4.1	Activités du service.....	57
4.2	Recrutement 2023.....	57
5.	Evolutions et projets des centres.....	58
5.1	Démarche Qualité	58
5.2	Evolution des structures de formation.....	59
5.2.1	Evolutions du pôle paysage :.....	59
5.2.2	Evolutions du Pôle Productions	59

1. EFFECTIFS EN FORMATION LONGUE

1.1 Effectifs en apprentissage au 30/05/2023 :

SECTION	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	GLOBAL	Variation Rentrée 2021	Variation Juin 2021
CAPa MA support « Vigne »	18	10		28	-3	+2
CAPa MA support « Ruminants »	7	0		7	+2	+7
CAPa JP	29	24		53	-3	-5
BP REA	4	4		8	-1	-2
BP AP	21	17		38	-3	-2
BP AE	5	4		9	0	+5
BAC PRO AP	11	15	9	35	-3	-4
CS AE	11			11	-1	-3
CS CP	14			14	0	+3
BTSA TC JVO/PAB	4	0		4	-1	-3
BTSA PH	0	13		13	0	-13
BTSA AP	30	32		62	0	+8
Titre Pro TTE	7			7	-3	+3
	161	129	9	289	-16 (-5,2%)	-4 (-1,3 %)

Les effectifs sont en très légère baisse (-1,4%) par rapport au mois de mai 2022.

Le taux d'érosion depuis la rentrée reste faible (-5,2%).

Le flux sortant prévisionnel est de 145 apprentis ce qui est plutôt élevé (139 en 2021 et 129 en 2022). A minima, un flux entrant équivalent à la rentrée 2022 (162 en septembre 2022) est nécessaire pour maintenir les effectifs à plus de 300.

1.2 Effectifs en formation continue

Les effectifs en formation continue longue sont répartis ainsi au 30/05/2023:

SECTION	Mai 2022	Mai 2023
CAPA MA support « Horticulture »	0	5
CAPa JP	2	12
BP REA	19	8
BP AP	6	5
CS AE	13	5
CS CP	1	0
POEC Elevage	6	0
	47	35

On note une reprise marquée sur les recrutements en HSP, fruit du travail réalisé auprès des prescripteurs depuis 1 an.

Par contre, les effectifs sur les marchés PRF sont faibles du fait des recrutements en baisse à la rentrée 2022. Toutefois les perspectives pour la rentrée de septembre 2023 sont bonnes à ce jour.

2. ORGANISATION ET VIE DU CENTRE

2.1 Recrutement des personnels

Au sein du Service Formation, 1 formatrice a intégré l'équipe depuis le mois de janvier 2023 :

- Béatrice DRECOURT : Formatrice en Viticulture recruté le 3/01/2023

Par ailleurs, un recrutement pour une mission de 4 mois au sein du service administratif :

- Alexandra ERNST-SIBLER, Chargée de Mission accompagnement et soutiens sur la mise en application de l'ensemble des modules d'YPAREO

Deux départs sont a comptabilisé pour le CFA cette année :

- Mathieu GAUTHIER, formateur viticulture départ le 31/12/2022
- Sandrine PELLERIN, Chargée de développement départ le 30/04/2023

2.2 Formation des personnels

Depuis la rentrée de septembre 2022, 37 personnes (CFA/CFPPA) se sont inscrites sur 1 ou plusieurs formations

Les actions :

ACTIONS	NOMBRE DE PERSONNES	DUREE ACTION EN NOMBRE DE JOURS	TOTAL JOURS
SEMINAIRE SST	1	1	1
SST ET PRAPT (MSA)	1	1	1
ACTUALISATION DES CONNAISSANCES FORMATEURS SST	1	3	3
RENOVATION DIPLOME BAC PRO Bloc 1, Bloc 2 et tronc commun	4	3.5	12.5
RENOVATION DIPLOME BTS AP	2	3	6
RENOVATION BP AE	2	2	4
PRESENTATION DES DISPOSITIFS DE FORMATION SIL	2	0.5	1
UC	8	6	48
INDIVIDUALISER UN PARCOURS DE DEVELOPPEMENT	2	2	4
FORMATION SENTINELLE	2	4	8
1 ^{ER} PAS EN ALGORITHMIQUE EN PYTHON POUR DEBUTANT	1	3	3
REGLEMENTAT° ET CONNAISSANCE DES PRODUITS PHYTO	4	2	8
S'INITIER AU METIER DE PEPINIERISTE ARBORICOLE BIO	1	1	1
GESTION D'UNE CLASSE DIFFICILE	1	3	3
LAICITE ET NEUTRALITE DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC	1	1	1
DIVERSITE ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET RECRUTER SANS DISCRIMINER	1	1	1
COMPRENDRE ET COMMUNIQUER AVEC LES ADOS POUR MIEUX LES COMPRENDRES	1	2	2
ANIMER UNE CLASSE POUR DEVELOPPER DES FORMES D'APPRENTISSAGES COOPERATIFS ET COLLABORATIFS	1	2	2
LES FONDAMENTAUX DE LA SECURITE AU TRAVAIL	1	2	2
PROJET VOLTAIRE	1	2	2
CHANGEMENT CLIMATIQUE : IMPACT ET ADAPTATION DE L'ELEVAGE RUMINANT	1	2	2
SAVOIR DEFINIR UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION EFFICIENTE	1	1	1
MAITRISER LES EVOLUTIONS DE LA FORMATION PRO DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE	1	1	1
DEPLOIEMENT DE L'OUTIL CHORUS DT	1	1	1
LA RELATION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE DU MANAGER AVEC SES COLLABORATEURS	1	4	4
FORMATION YMAG – UTILISATION DE LA GRC SUR YPAREO	10	3	23
En lien avec la certif QUALITE			
FORMATION REFERENT HANDICAP	1	3	3
TUTAC	4	7	28
PROFESSIONALISATION DU JURY VAE	1	26h	26h
FAIRE FACE A L'AGRESSIVITE VERBALE ET PHYSIQUE	3	2	6
ANALYSER UN CONSTAT D'AUDIT	1	1	1
CONDUITE D'UN ENTRETIEN DE POSITIONNEMENT	3	2	6

2.3 L'organisation des services

Suite au départ de Sylvie FAUCON en octobre 2022, Sylvain BERTHOMIER et Marilyn BERTRAND ont été nommés Coordinateur des formations non diplômantes/autres et Coordinatrice des formations courtes.

Entre le mois de février et mai 2023, Alexandra ERNST-SIBLER a rejoint les équipes du CFA/CFPPA pour deux missions, la première accompagner et soutenir les équipes dans la mise en place et l'utilisation des modules non utilisés d'YPAREO. La seconde mission étant de faire un audit des différents services ressources humaines de l'EPLFPA.

3. BILAN D'ACTIVITES DU SERVICE « FORMATION »

3.1 Pôle Paysage :

3.1.1 CAPa Jardinier-Paysagiste

3.1.1.1 Groupes « apprentissage »

→ Les chantiers extérieurs

- Chantier d'entretien au Vallon du Bel Air

Dans le cadre de leur UCARE Entretien et valorisation des espaces naturels, les deux groupes de CAPa Jardinier-Paysagiste en première année sont partis en chantier-école pour une journée au Vallon du Bel Air.

Dans un premier temps, ils ont eu une visite guidée du site, puis ils ont découvert la faune et la flore avec Jérôme Belliet, responsable de l'association Pérennis. Il les a également guidés sur le chantier à réaliser. Plusieurs ateliers étaient mis en place : débroussaillage, tronçonnage et réalisation d'un ponton afin de traverser le cours d'eau.



• Chantiers de plantations

Les quatre groupes de CAPa JP ont participé à des chantiers de plantations.



Les CAPa JP 1 ont passé deux journées à Chermignac pour planter une haie double d'arbres et d'arbustes en cépée. Lors de ce chantier-école, M Roudier nous a accueilli sur son exploitation agricole. Les CAPa JP ont encadré des classes de primaires de Chermignac sur une matinée. Ils ont expliqué leur métier et ont réalisé la plantation avec eux en leur montrant les gestes. Un moment riche en partage !

Ils ont participé aux différentes étapes :

- Mise en place de la toile de chanvre,
- Vérification et préparation des végétaux en racines nues (habillage et pralinage),
- Réalisation des plantations,
- Mise en place des tuteurs et des protections.
- Les CAPa JP 2 quant à eux, ont été encadrés par les

BP AP lors d'un projet de plantations à Landrais.

Ils ont également réalisé un chantier de plantations à Soullignottes.

Les plantations d'hiver à Soullignottes : 132 mètres de nouvelle haie

🕒 Lecture 1 min

Accueil • Charente-Maritime • Soullignottes



📷 La haie a été plantée par les élèves du côté de la base de loisirs. © Crédit photo : P. M.

ARTICLE DU SUD OUEST, PUBLIE LE 24/01/2023

→ Les travaux pratiques sur le site de Chadignac

• Les serres de Chadignac

Les CAPa JP ont travaillé à plusieurs reprises avec Clotilde, aux serres de Chadignac :

- Plantation d'un massif à l'entrée des serres
- Réalisation d'un show-room temporaire sur les plantes méditerranéennes
- Mise en place d'un pavage
- Entretien des différentes zones (tonte, broyage, entretien des massifs...)



Ils sont aussi amenés à utiliser les engins en deuxième année : mini-pelle, mini-chargeuse et tracteur.

• Desclaude

Les CAPa JP en deuxième année ont passé une journée sur Desclaude. Ils ont été accueillis par les BP AP et Philippe Perret qui ont présenté la formation du BP AP et les chantiers réalisés cette année.

Ensuite, les CAPa JP ont visité le site.

L'après-midi, séance de travaux pratiques dans l'arboretum ! Les CAPa JP ont été encadrés par les BP AP. Ils ont mis en place de la ganivelle autour des ruches et ont été initiés à la soudure à l'arc.



→ Les interventions

Un intervenant extérieur est venu une journée pour un atelier greffage d'arbres fruitiers.

Également, un intervenant de la société Felco est venu présenter les différents sécateurs, ébrancheurs et scies arboricoles de la marque Felco. Une première présentation a été faite en classe, puis les apprentis ont testé le matériel à l'extérieur.



3.1.1.2 Groupes « formation continue »

3.1.1.2.1 Les effectifs

Effectif de la rentrée de Mai 2022 : 2 stagiaires adultes diplômés de la formation CAPa Jardinier Paysagiste en janvier 2023.

Effectif de la rentrée d'avril 2023 : 12 stagiaires adultes

3.1.1.2.2 Organisation pédagogique

Les différents intervenants et formateurs participent à une pédagogie active pour valider les modules de la formation en parallèle du référentiel du CAPa JP.

Tous les projets réalisés sont pratiqués de manière à coller aux différentes thématiques de la formation.

La participation des stagiaires est vraiment partie prenante de la formation. Ils sont acteurs, intervenants, apprenants...

Les échanges de connaissances ont une place primordiale lors des retours de stage pour permettre des rédactions de situation professionnelle de qualité qui est la finalité de la formation.

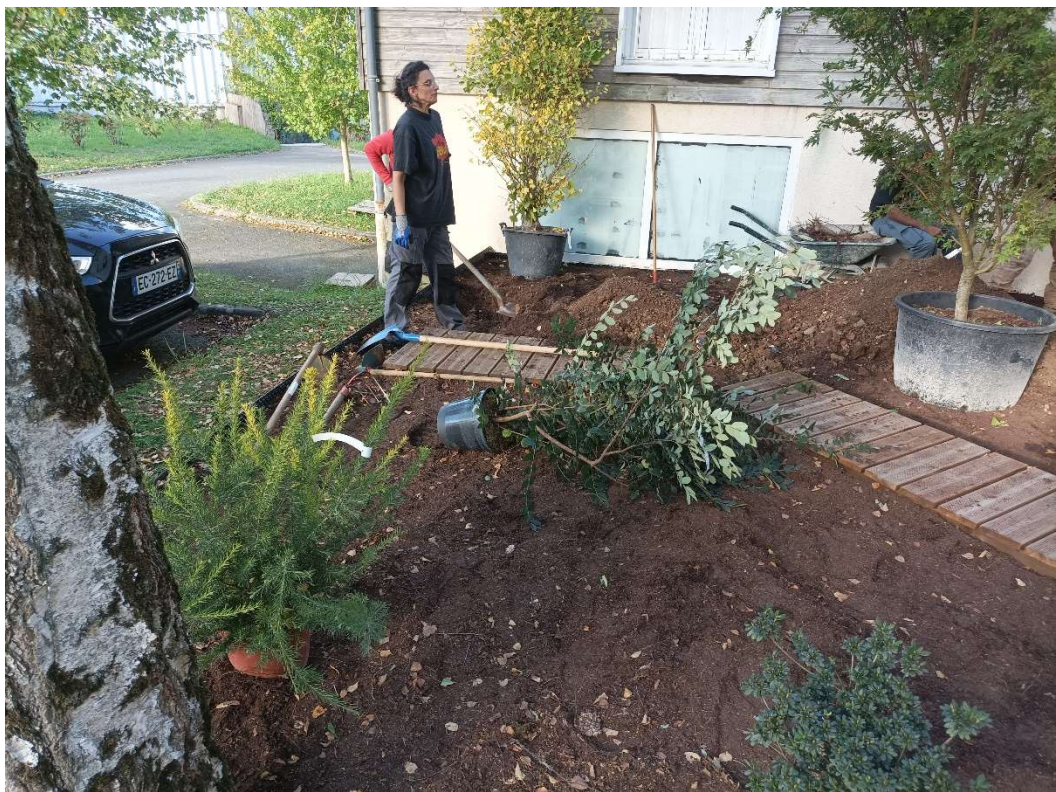
3.1.1.2.3 Projets pédagogiques et temps forts

Les différentes réalisations du groupe CAPa adulte sur les deux entrées citées sont les suivantes :

- Réaménagement d'un massif à l'entrée du CFPPA Desclaude à Saintes en octobre 2022
- Entretien du parking du Lycée Georges Desclaude en novembre 2022
- Reprise de gradines usagées sur l'espace permaculture du CFPPA en décembre 2022
- Intervention sur une plantation de haie double champêtre de 180m sur la commune de Soullignonnes en janvier 2023
- Visite de la roseraie de la Devise à côté de Surgères avec démonstration de taille sur rosier et fruitiers le 28 février 2023
- Intervenant sur le greffage de fruitiers (Mr Olliveau David de la société Prom'haies en Deux-Sèvres) avec pratique sur une journée-le 21 mars 2023
- Début de chantier de réaménagement du parking du CFPPA aux abords de la route en mai 2023



Massif de terre de bruyère aux abords du CFPPA





Plantation en cours...

Entretien des abords du parking du Lycée



Escabeau de sécurité en action



Toujours les EPI



Réfection des gradines



Espace permaculture et accès



Plantation de haie champêtre à Soullignottes



La formation en pleine action...



Taille de fruitiers à la Devise



Avec démonstration !

L'atelier greffage



3.1.2 BP Aménagements Paysagers

Généralités :

- Le Brevet Professionnel Option Aménagements Paysagers a été rénové en 2019 et appliqué depuis septembre 2020.
- Le Brevet Professionnel Option Aménagements Paysagers est une qualification de niveau 4 centrée sur les différentes situations professionnelles caractéristiques du métier.

Il cible comme profil d'emploi, celui d'un ouvrier paysagiste autonome dans la réalisation des travaux d'aménagements paysagers sur le végétal et les infrastructures, ainsi que dans l'organisation et la préparation de chantier.

Le diplôme est organisé et délivré en UC (6 Unités Capitalisables), correspondantes chacune à un bloc de compétences.

Le diplôme certifie la validation des 6 blocs de compétences (6 UC) qui peuvent être obtenues indépendamment.

Les 6 blocs de formations (capacités):

- C 1. Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager
- C 2. Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement
- C 3. Réaliser des travaux d'entretien des végétaux
- C 4. Réaliser des travaux de mise en place de végétaux
- C 5. Mettre en place des infrastructures
- C 6. S'adapter à des enjeux professionnels particuliers -La domotique de Jardin-

3.1.2.1 Les effectifs

Groupes « apprentissage »

Session 09/2021-06/2023 : 21 (23 dont 2 démissions en janvier 2023)

Session 01/2021-01/2023 : 3

Session 09/2022-06/2024 : 16

Session 01/2022-01/2024 : 2

Session 03/2023-03/2025 : 1

Effectifs apprentis 2022/2023 : 45 (dont 2 démissions en janvier 2023)

Groupes « formation continue »

Session 09/2022-05/2023 : 3

Session 09/2021-05/2023 : 1

Session 03/2023-07/2024 : 1

Effectifs apprenants : 5

3.1.2.2 Organisation pédagogique

En apprentissage, la durée de formation est de 24 mois dont 30 semaines au centre. (28 semaines au centre pour les prochaines sessions). Les entrées en formations sont établies en septembre, janvier et mars.

En formation continue, la durée de formation est de 31 semaines dont 12 en entreprise. (19 au centre), pour une entrée en octobre.

En contrat de professionnalisation, la formation est individualisée et la durée est construite après le positionnement du candidat.

La stimulation des apprentissages est encouragée en mixant les apprenants (apprentis et stagiaires adultes) et en développant une proximité avec le monde professionnel. Les apprenants deviennent mutuellement des personnes ressources. Cette mixité doit pouvoir encourager le développement d'une maturité et d'un sentiment de responsabilité chez les jeunes apprenants.

Les effectifs sont répartis en 2 groupes. La formation suit un référentiel modulaire, réalisé en interne par l'équipe pédagogique. Chaque module est ensuite scénarisé par l'équipe. L'objectif est d'apporter du sens à la formation.

Le diplôme est obtenu après la validation par le candidat des 6 capacités professionnelles liées aux 6 blocs de compétences professionnelles. Les épreuves consistent à une soutenance orale accompagnée d'un compte rendu écrit.

Les grands principes de l'organisation pédagogique :

- Organisation, à chaque phase au centre, des restitutions des vécus professionnels en entreprise, avec projection des réalisations, en lien avec les modules qui seront traités en centre sur la période.
- Positionnement d'heures de « reconnaissances de végétaux » systématiquement chaque semaine de présence au centre (fil rouge = 4h minimum/semaine)
- Accompagnement dans la rédaction de 6 dossiers ou compte rendus de chantier, en préparation des épreuves (6 au total).
- Formation équivalent CACES
- Formation SST
- Formation Certi-Phyto
- Organisation et préparation de chantier en situation professionnelle et en rapport avec les blocs de compétences.
- Suivi personnalisé des apprenants en entreprise
- Fourniture d'un livret d'apprentissage et un référentiel de la formation avec détail des modules et de l'organisation pédagogique.

3.1.2.3 Projets pédagogiques et temps forts

Projets pédagogiques et temps forts :



**Visite de la ville
de Brantôme**
Gestion des espaces verts
BP AP sept. 2022



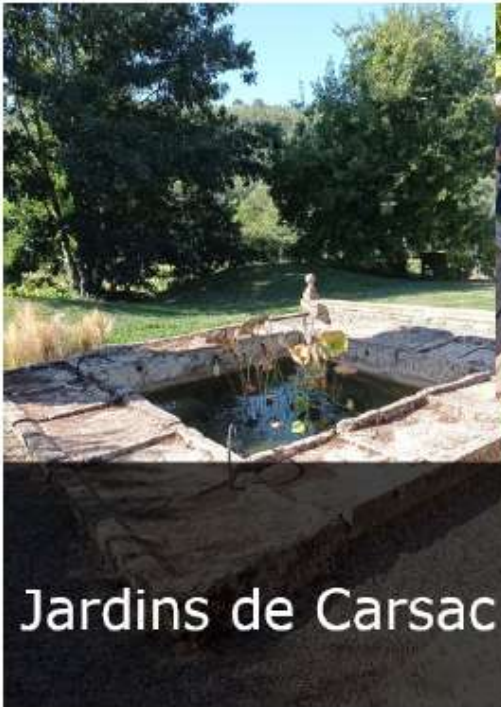
**Visite des
Pépinières
Desmartis** (24)

BP AP sept. 2022





Visite des jardins
de Marqueyssac



Jardins de Carsac



**Formation
bûcheronnage
-Arboretum-**

*BP AP décembre
2022*



**Carnés des
simples
-Arboretum-**

BP AP octobre 2022



Création d'une forêt

BP AP-CAPA JP - Janvier-2023



Formation taille de rosiers et fruitiers

BP AP février 2023



Assainissement individuel

BP AP - Janvier-Février 2023



*Préparateur de sol
Arbonetum
BP AP février 2023*



Le Cloître

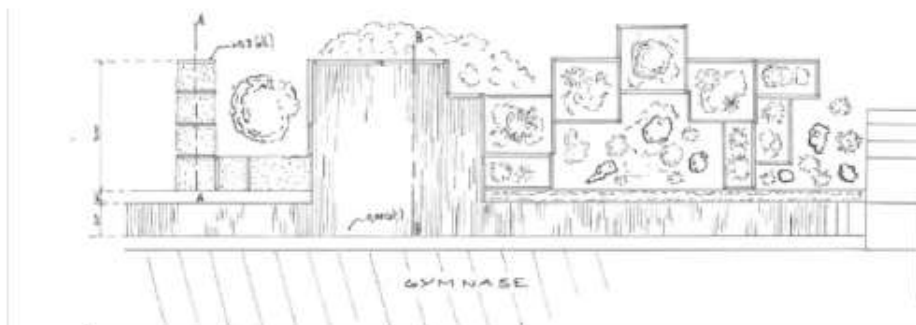
BP AP - Mars-Mai 2023



Visite du parc de l'estuaire...

BP AP avril 2023





Jardins à étages

BP AP - Mars-Octobre 2023



Gestion raisonnée de
l'arboretum

...des
apprenti(e)s
dynamiques



...des
formateurs
Motivés!!!



*Et ceux et
celles qui
manquent sur
cette diapos...*



3.1.3 Bac Pro Aménagements Paysagers

NOUVEAUX FORMATEURS EN BAC PRO :

Cette année, Guillaume LEMOINE et Philippe PERRET ont rejoint l'équipe BAC PRO.

RENOVATION 2nde effective depuis la rentrée 2022

L'enjeu cette année a été de nous réorganiser afin de prendre en compte la rénovation de la 2nde ayant pour objectifs, entre autres, de répondre aux besoins éducatifs et scolaires pour accompagner les jeunes dans leur projet personnel et aux attentes des professionnels.

1^{er} équipements :

Concernant le panier « *premier équipement* », le choix de l'équipe BAC PRO s'est de nouveau porté sur les équipements de protection et quelques outils à main.

3.1.3.1 Les effectifs.

Bac Pro 1 :

La promotion compte actuellement 11 apprentis après la démission de Lola Fernandez le 10 février 2023 pour des raisons personnelles et un choix d'orientation qui s'est révélé ne pas être en adéquation avec ses aspirations personnelles et professionnelles.

Bac Pro 2 :

Le groupe est composé de 16 apprentis. Aucun d'entre eux ne bénéficie de validation d'acquis, ils suivent donc tous l'ensemble de la formation et aucun n'est détaché au CADI.

Ils seront la dernière promotion à suivre l'ancienne mouture du BAC PRO.

Bac Pro 3 :

Cette promotion ne compte plus que 9 apprentis après 2 ruptures de contrat, l'une à l'initiative de l'employeur pour mauvais comportement en entreprise et au centre de formation et l'autre à celle de l'apprenti pour raisons personnelles.

3.1.3.2 Projets pédagogiques et temps forts

BAC 1

Dans le cadre des nouveaux modules, plusieurs sorties ont été effectuées :

- Visite Alkern à Saintes, fabricant de produits préfabriqués en béton.
- Visite Hennessy à Cognac
- et le 24 mai dernier, les apprentis sont allés randonner dans la forêt de la Braconne avec comme objectifs d'identifier les essences d'arbres et apprendre à respecter l'environnement et visiter les Pépinières Charentaises à Montemboeuf. Ils ont pu identifier les végétaux et se familiariser avec les étapes depuis la production jusqu'à la commercialisation.

BAC 2

Une sortie à la réserve naturelle du Pinail est prévue le 8 juin prochain.

L'idée étant de découvrir le mode de gestion d'un site naturel préservé, d'acquérir quelques connaissances en termes de dispositif de protection des milieux naturels (Réserve Naturelle Nationale ici) et de participer à un petit chantier pour appréhender d'autres modes de gestion que ce qu'ils rencontrent dans leur quotidien.

BAC 3

Les sorties pédagogiques des BAC 3 se sont essentiellement faites dans le cadre des séances pluridisciplinaires (*Approche naturaliste des aménagements paysager*,

Utilisations et perspectives de nouvelles technologies en aménagement paysager

et Organisation et conduite d'un chantier en sécurité)

- sortie à la station d'épuration de Rochefort avec explication sur le processus aux UV
- sortie à la LPO, site de Moëze, visite et observation des oiseaux, problématique de la digue et de la montée des eaux
- sortie au Parc de l'Estuaire à Saint-Georges de Dionne pour étude du site et de la biodiversité



Visite de la pépinière Specipro



-Visite carrières sablières



CONDUITES A RISQUES :

Camel GUELLOUL, qui a créé l'association Apica (Association de prévention et d'information sur les conduites addictives) pour sensibiliser les adolescents aux dangers de la drogue, a fait une intervention auprès des BAC 1 le 11 mai dernier.

3.1.4 CS Arboriste Elagueur

3.1.4.1 Les effectifs

2 groupes cette année encore :

Un groupe de 5 stagiaires financé par la région et pôle emploi, faible effectif lié aux difficultés de recruter ces candidats engagés dans leur reconversion mais ne répondant pas aux prérequis de notre spécialité qui s'appuie sur un niveau 4 en aménagement paysager ou gestion forestière

Et un deuxième groupe initialement constitué de 11 apprentis + 1 stagiaire. Un des apprentis a quitté la formation fin novembre.

3.1.4.2 Organisation pédagogique

La formation se fait par alternance : 560H en centre, entre 600 et 700h en entreprise.

En centre, il y a 7 périodes de 2 ou 3 semaines.

Des semaines de 35 heures et 1/3 de la pédagogie est basée sur les apprentissages théoriques, 2/3 à la pratique sur chantiers extérieurs.

Inclus dans la formation : SST, GSA et CACES nacelle.

Il a été possible de travailler sur des chantiers extérieurs grâce au partenariat avec la ville de Saintes.

Pour la 5ème année, nous avons signé un partenariat avec le parc de la résidence de la Palmyre (2 x 1 semaine). Nous sommes hébergés et nourris en échange de nos prestations.

Cette rentrée s'est faite pour Robin Alexandre et Yohan Dosbaa qui rejoint l'équipe et permet à la formation de démarrer dans de bonnes conditions. Laure Guillaume étant en arrêt maladie.

L'équipe se compose donc maintenant de 2 formateurs et demi permanents et de 7 intervenants extérieurs ou vacataires qui de par la baisse d'effectif ont été moins sollicités.

3.1.4.3 Projets pédagogiques et temps forts

Janvier 2023 : chantier pédagogique à La Palmyre. 4 jours hébergés et nourri pour entretenir les parties communes d'un parc résidentiel.

Avril 2023 : Chantier Pédagogique de 3 jours pour le petit groupe. Voici le compte rendu qui a servi à la gazette locale.

C'est dans le cadre d'un partenariat entre le CCAS de saint Georges d'Oléron et l'Agrocampus de Saintonge que nous sommes intervenu pour l'entretien des arbres du foyer logement à saint Georges.

Les apprenants du CFA/CFPPA de saintes en arboriculture ornementale.

Ici le petit groupe de stagiaires en reconversion qui pour deux d'entre eux ont terminé de valider les épreuves certificatives du CS AE (certificat de spécialisation arboriste élagueur) avec l'épreuve de taille sur les frênes et platanes du foyer logement....

Tous les cinq sont des passionnés et de fervents défenseurs des arbres.

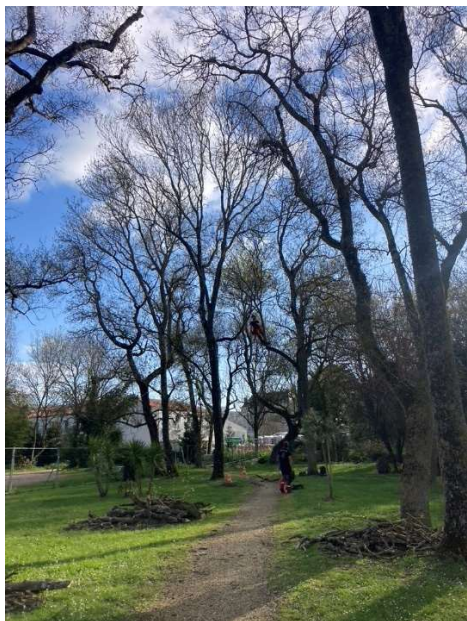
Sur cette photo, nous nous trouvons devant un magnifique chêne liège dans un jardin particulier. Arbre qui a été classé « Arbre remarquable » il y a 3 ans, ceci afin de le protéger des interventions humaines qui seraient dommageable pour santé.

A l'initiative de la commune de saint Georges :

C'est grâce à Madame Herbé, qui nous a contacté et à l'énergie que nous avons mutuellement insufflé à ce projet que nous voilà sur l'île.

Nous avons bénéficié de la restauration du foyer logement et avons été hébergé au motel pour 2 jours et 2 nuits. Un accueil des plus chaleureux de la part de tous.

En échange nous nous sommes occupé des arbres du parc du foyer logement :



CI-DESSUS LES ARBORISTES GRIMPEURS DANS LES FRENES

Nous avons grimper la quasi-totalité des frênes et des platanes afin d'observer leur état sanitaire et de pratiquer une taille dite sécuritaire qui consiste à retirer les axes morts.

Les frênes sont magnifiques mais des signes de dépérissements commencent à apparaître certainement en lien avec les sécheresses de plus en plus courantes. Nous préconisons l'apport de BRF (copeaux de bois) au pieds des arbres afin de limiter l'évaporation et d'apporter des nutriments essentiels.

Dans les platanes nous avons retiré des axes morts de taille assez importante. Cette mortalité étant en partie dû à des champignons dont certains sont porteurs. Cependant ils sont pour l'essentiel sans risques majeurs. Un haubanage avait été fait sur un sujet plus touché.

Un contrôle régulier et une taille de bois morts tous les deux, trois ans nous semblent être la meilleure mesure.

CI-DESSOUS UN STAGIAIRE DANS UN DES SOMPTUEUX PLATANES DU PARC



Nous avons également taillé un pin parasol afin qu'il n'endommage pas le bâtiment à proximité.

A
V
A
N
T



A
P
R
E
S

Un Grand merci pour l'accueil qui nous a été fait, pour la gentillesse des usagers du site, pour le soin apporté à ces arbres et à l'ensemble du parc et pour cette météo idéale de ce début avril.

En espérant renouveler cette expérience !

Arboramicalement.

Laure, la formatrice.



3.1.5 CS Construction Paysagères

3.1.5.1 Les effectifs

A ce jour 14 apprentis sont encore en formation. Aucun abandon n'a été enregistré.

3.1.5.2 Les chantiers réalisés

Site Chadignac

Réfection d'une surface piétonne (Aire de stationnement vélos)

Chronologie des tâches :

- ❶ Evacuation de l'ancien enrobé
- ❷ Terrassement / points de niveau (pente)
- ❸ Réhausse des regards
- ❹ Mise en place des joints de dilatation
- ❺ Réfection d'une marche en pierre calcaire
- ❻ Mise en place d'un polyane + treillis soudés
- ❼ Mise en place du béton désactivé (toupie 4.5 M³ - Type latour III)
- ❽ Passage du nettoyeur haute pression
- ❾ Finitions (reprofilage bordures)





Avant



Après



Création d'une terrasse en pierre naturelle – Travertin-

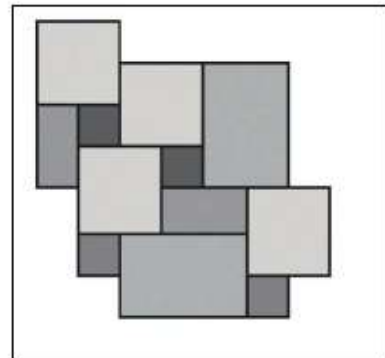
Chronologie des tâches :

- 1 Evacuation de l'ancien béton
- 2 Piquetage / points de niveau (pente)
- 3 Coffrage / préparation fond de forme
- 4 Mise en place treillis soudé
- 5 Création chape béton
- 6 Pose des dalles en opus romain
- 7 Création d'un muret d'accompagnement





Avant



Après



Réfection d'une allée – Revêtement résine drainante

Chronologie des tâches :

- 1 Evacuation du béton poreux
- 2 Création du fond de forme 0/20
- 3 Préparation résine (malaxeur)
- 4 Mise en place résine





Avant



Après



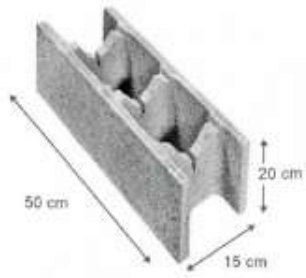
Création d'un mur en blocs béton à bancher

Mur de clôture - Travaux prévus dans la construction de l'aire couverte pour travaux pratiques

Chronologie des tâches :

- ❶ Terrassement semelle
- ❷ Coffrage – mise à niveau (niveau Laser)
- ❸ Mise en place armature métallique (longrine)
- ❹ Mise en place et réglage béton
- ❺ Pose du 1^{er} rang des blocs
- ❻ Pose des rangs suivants et remplissage du béton





Création d'un dallage en pierres naturelles

Chronologie des tâches :

- 1 Création fond de forme 0/20
- 2 Pose des dalles sur lit de mortier
- 3 Jointoiment
- 4 Nettoyage des dalles





Avant



Quartzite



Schiste



Après

Site Desclaude

La deuxième tranche de travaux se caractérise par la création d'une circulation entre la partie haute du béton désactivé et la porte basse du bâtiment CFAA/CFPPA.

Cet aménagement comprend différentes créations :

- Créations de murets avec parements (Pierres des carrières de Thénac)
- Création d'une terrasse bois
- Pose de pavés calcaire
- Mise en place d'un revêtement en résine
- Pose de dalles de schiste (100 X 50)





Avant



Après

3.1.5.3 Les sorties pédagogiques



Entreprise MERCIER – Vente de dalles, pavés et galets décoratifs /
Extraction de sables et granulats



Entreprise SAUZAT

Fabrication de tomettes et carreaux terre cuite



Entreprise PROPRESO

Fabrication de dalles et pavés en béton
et pierres reconstituées.



3.1.6 BTSA Aménagements Paysagers

3.1.6.1 Les effectifs

BTS AP1 : 29 apprentis dont une fille, répartis en 2 classes

BTS AP2 : 32 apprentis dont 2 filles, répartis en 2 classes. Un apprenti de 1ère année a changé de CFA pour faire sa 2ème année et un apprenti d'un autre CFA a souhaité redoubler chez nous.

3.1.6.2 Projets pédagogiques

BTA AP1 :

Dans le cadre du module 4M2, les apprentis ont visité le site de La Palu à Saintes pour effectuer un diagnostic, faire des métrés afin de planifier la maintenance et étudier les différents revêtements utilisés dans le parc



Ils ont été sur la Rochelle où ils ont eu une intervention par le responsable voirie de la ville sur les différents revêtements utilisés pour les voiries partagées et une intervention par un technicien au Parc des pères pour étudier la gestion d'un parc en bord de mer



Ils ont également visité un lotissement pour étudier la voirie et c'est un support pour un CCF.

Ils ont été visiter plusieurs milieux pour travailler sur un futur CCF, la pelouse calcaire, le milieu humide, et iront faire une visite du milieu forestier et dunaire en juin.

BTS AP2 :

Les apprentis ont présenté le projet du domaine des Muriers à la propriétaire, présentation de planches avec le plan, un profil et des idées de végétaux, mobiliers et matériaux. La propriétaire a été très impressionnée par la qualité et les nombreuses idées proposées.

Les apprentis de 2^{ème} année ont remis leur dossier et fiches SPV qui ont été envoyés aux différents correcteurs, ils se préparent désormais à leur oral, qui aura lieu à Albi la semaine du 26 juin.

Ils se préparent également aux 2 épreuves écrites du BTS : « français/économie » et « technique » qui auront lieu les 14 et 15 juin au lycée Georges Desclaude.

Un apprenti a été admis à la licence pro aménagement paysage de l'ESA d'Angers, il a trouvé un maître d'apprentissage, 5 autres sont en attente de réponse pour une licence pro à Rennes. La majorité des autres apprentis vont travailler dont certains d'entre eux ont obtenu un CDI de leur entreprise d'apprentissage.

3.1.7 Formations courtes

247 participants ont suivi nos formations courtes dans le secteur Espaces Verts et Arbo / Elagage depuis septembre 2022. Cela représente 31 actions de formation, chiffre stable depuis l'année dernière (30 actions de formations pour 2021/2022). Les sessions sont animées par des formateurs du CFA/CFPPA mais aussi par des intervenants extérieurs. On remarque une proportion importante en participants de structures en insertion. En effet, le CFPPA est devenu l'organisme de formation référent pour ces structures, avec pour conséquence des salariés en insertion qui s'inscrivent ensuite en formation CAPA HSP (x 3 en 2023). La répartition des effectifs ainsi que le type de public concerné se trouve dans le tableau suivant (le nombre de jour entre parenthèse correspond à l'adaptation du programme pour les ESAT) :

Thématique	Durée (jours)	Nb de sessions	Effectif	Public
Arrosage paysager	3	1	6	Insertion, Communes, Contrat expé, Entreprises EV
Débroussailluse	1	1	7	ESAT
Maintenance du Petit Matériel	2(3)	8	67	ESAT, Insertion, Entreprise EV (inter et intra), Entreprises « autre », Communes
Organisation de chantier en EV	1	2	18	ESAT, Insertion
Reconnaissance des végétaux	3	1	10	Insertion, Entreprise EV
Taille de haies	2	4	32	ESAT, Insertion
Taille paysagère en hauteur	1	1	5	Insertion
Taille Rosiers, Arbres et Arbustes d'Ornement	2(3)	4	39	ESAT, Insertion, Communes, Entreprises EV, Contrat expé
Tronçonneuse / débroussailluse	3	1	6	Communes, Entreprises « autre »,
Utilisation du matériel en EV en sécurité	1	1	9	ESAT
Utilisation des tondeuses	1	1	6	ESAT
		25	206	
Connaissance et diagnostic de l'arbre	3	1	5	Communes, Entreprises EV
Grimper - initiation	4	1	12	Entreprises EV, Demandeurs d'emploi
Grimper – perfectionnement	4	2	9	Communes, Entreprises EV
Grimpeur Sauveteur dans les Arbres - initial	4	2	15	Communes, Entreprises EV
		6	41	
PRAP	2	0	0	
SST – initial	2	0	0	
SST - MAC	1	0	0	
		0	0	

Formations courtes SST initial et MAC (mise à jour des connaissances) : seules les sessions pour nos stagiaires CS Arboriste-Elaguer ont été maintenues. Nous avons dû annuler 2 sessions car nous nous sommes rendus compte que l'habilitation nécessaire nous faisait défaut.

3.2 Pôle Productions :

3.2.1 CAPa Métiers de l'Agriculture support « Ruminants »

3.2.1.1 Groupes « apprentissage »

Formation en alternance de 2 ans.

Elle comporte 26 semaines en centre de formation et 78 semaines en entreprise.

3.2.1.1.1 Les effectifs

7 candidats sont inscrits pour la rentrée septembre 2022.

3.2.1.1.2 Organisation pédagogique

La formation a débuté le 05 septembre 2022 (910 heures soit 26 semaines en centre de formation)

3 blocs de compétences sont traités la 1^{ère} année de formation :

- Bloc 1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- Bloc 4 : Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage
- Bloc 7 (UCARE) : Conduite de grandes cultures

Puis 4 blocs, la deuxième année de formation :

- Bloc 3 : Interagir avec son environnement social
- Bloc 2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- Bloc 5 : Réaliser les travaux liés à la production des aliments de l'élevage
- Bloc 6 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipement, installations et bâtiment

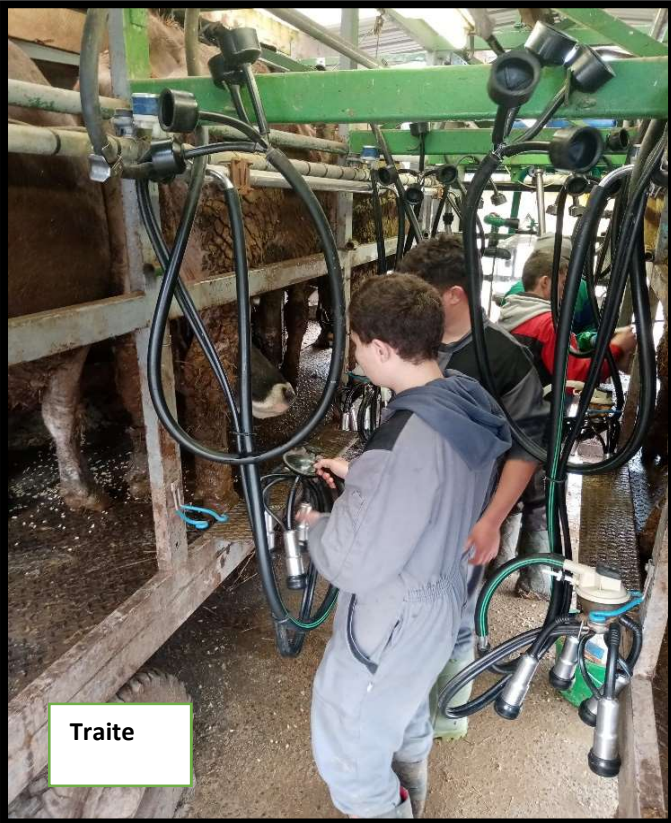
Lieu de formation : salle de cours, Exploitation la Pichonnerie et exploitations agricoles partenaires.

3.2.1.1.3 Projets pédagogiques

Deux conventions de partenariats ont été établies avec deux exploitations agricoles EARL Le moulin de Tetaud à Corme Royal 17600 et Exploitation Individuelle Arnaud Dubois à 17170 Cramchaban afin de réaliser des travaux pratiques (traite , Pose et entretien des clôtures , manipulation et contention des animaux) .Aussi pour permettre aux apprentis de se confronter à la réalité du quotidien du métier de salarié en élevage, de découvrir les différents systèmes d'élevages et les différents types de salle de traite.



Réalisation d'un chantier de mise en clôture
EARL Le moulin de Tetaud à Corme Royal 17600 (Mars 2023)



Traite



Manipulation et contention des animaux

Des formations :

- **17 et 18 novembre 2022** : Formations au pointage pour les races bovines limousin et Prim'Holstein (formation assurée par Bovins Croissance - Manon Flipo et Apis Diffusion)



Formation au pointage Limousin

Chez Anthony Brillaud (éleveur, 17250 La Vallée)



Formation au pointage Prim'Holstein

Exploitation la Pichonnerie

Participation au concours :

- **01 Décembre 2022** : Participation au concours Départemental Jugement Animaux par les Jeunes (CJAJ) race limousine chez Julien Antonin et pour le CJAJ race Prim Holstein chez Fabien Tranquard 17380 Puy du Lac.



Enzo Fernandez apprenti en CAPa MA ruminants1 décroche un podium avec une belle troisième place sur un total de 50 participants pour le Concours Jugement Animaux par les Jeunes (race Limousine, race Prim'holstein)

15 mai 2023 : Participation au challenge des jeunes pointeurs de Nouvelle-Aquitaine (CJAJ) au salon de l'agriculture Nouvelle-Aquitaine (Bordeaux 2023)



Notre apprenti, Maël Briganti arrive 3-ème au podium sur 68 participants (race Prim'holstein)

3.2.2 CAPA MA support « Viticulture »

3.2.2.1 Les effectifs

La classe de CAPA 2 se compose de 10 apprentis et la classe de CAPA 1 se compose de 18 apprentis.

3.2.2.2 Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique des différents modules de formations s'articulent autour de la saisonnalité des travaux viticoles, l'exploitation pédagogique du lycée : « Le Renaudin » nous permet de voir l'ensemble des travaux viticoles et d'y participer.

3.2.2.3 Projets pédagogiques et temps forts

Nous avons réalisé avec le groupe « CAPA 2 » un chantier pédagogique sur la vendange manuelle des parcelles de collections se situant au moulin de Jonzac, nous avons ainsi pu réaliser la vinification de cette vendange destinée à la ville de Jonzac. Avec le groupe « CAPA 1 » où beaucoup d'apprentis découvrent le milieu viticole, nous travaillons sur des chantiers pédagogiques avec l'exploitation du lycée comme : la taille de la vigne, le tirage de bois, le broyage de sarments de vignes, l'entretien courant des vignes.

3.2.3 AESA/POEC Viti/CQP CEA

En ce qui concerne la mise en place du CQP CEA (conduite d'engins agricoles) 7 candidats sont entrés en formation fin septembre 2022, seul 4 ont finalisés leurs parcours en passant devant un jury de professionnels. Un seul des apprenants a validé son certificat, les trois autres doivent constituer un dossier auprès de la CNPE afin de justifier la réalisation d'une récolte et ainsi valider la compétence du bloc manquant.

Sur l'antenne du Renaudin, deux groupes de formation qualifiantes ont été accueillies : Une formation AESA avec 7 stagiaires et une formation POEC avec 9 participants. Ces deux formations ont obtenu un très bon bilan en termes d'insertion professionnelle et d'employabilité.

3.2.4 Le BP AE

3.2.4.1 Les effectifs

Deuxième rentrée en septembre 2022 concernant cette formation avec 5 nouveaux apprentis provenant d'horizon variés. En effet, 3 sont issus du CAPA VITI de JONZAC, un de BAC PRO CGEA, une première année de BTS GPN.

Ce groupe de première année BP AE1 se rajoute au seconde année BP AE2 qui était les 4 pionniers du début de l'aventure. Nous espérons augmenter ces effectifs surtout que nous avons une nouvelle mouture à la rentrée septembre 2023 du diplôme qui s'appellera maintenant CMA Conducteur de Machines Agricoles et qui collera plus avec notre public d'apprentis et les souhaits des professionnels.

3.2.4.2 Organisation pédagogique

Aucun dédoublement ou aide extérieure du fait des faibles effectifs des deux groupes.

Les travaux pratiques n'ont malheureusement pu se faire comme l'accoutumé qu'en partie infime sur l'exploitation du lycée engendrant des déplacements assumés par le CFAA, les apprentis ou par le formateur et une organisation jamais très simple. Auxquels se rajoute l'absence d'atelier ni de locaux possible sur le site de Desclaudes (Travaux du « hall paysager et eau...») Aussi nous tenons à remercier les Jeunes Agriculteurs 17 d'avoir pu trouver un lieu à SAINT GEORGES DES COTEAUX permettant de trouver une solution cohérente à nos problématiques. Également au CFAA qui a pu investir dans une servante d'outillage pour pouvoir travailler de façon autonome et professionnelle chez des tiers en respectant un cadre réglementaire par une convention signée entre les parties

3.2.4.3 Projets pédagogiques et temps forts

Début septembre 2022, les BP AE2 ont participé au salon INNOV AGRI à Ondes (31), cette manifestation portée au départ par le CFAA d'Ondes est devenue en quelques années le tout premier salon de démonstration de matériels agricoles en plein champs de France.

Tous les grands constructeurs étaient présents ainsi que les dernières technologies de robots autonomes avec également des conférences sur l'agroécologie et les défis de demain. (Voyage sur 1 journée « marathon » avec uniquement une voiture du CFAA).

Fin novembre 2022, les BP AE1 ont participé au salon VINITECH à BORDEAUX, ils ont pu relever les technologies et nouveautés qui sont légion également dans le monde la viticulture. Nous remercions le site de JONZAC qui a pu nous transporter avec le bus affrété pour leur formation CAPA VITI.

En partenariat avec les Jeunes Agriculteurs, nous avons avec les BP AE2 réalisé la transformation complète d'une moissonneuse batteuse en panne moteur datant des années 1970 en « Moissonneuse batteuse de Cross » en pleine forme forte de 250 chevaux et d'une vitesse de pointe multiplié par 2.5 fois à la vitesse d'origine et qui sera même équipé d'un klaxon provenant d'un TGV.

Ainsi durant des TP successifs nous avons déposé plus de 3 tonnes de pièces non nécessaires (revendu au poids et qui sera donc recyclé).

Réparé et remis en route le moteur d'origine qui a pu être ainsi être valorisé (vendu à un tiers).

Nous avons également dû concevoir un châssis pour mettre en place un nouveau moteur (provenant d'un poids lourds usagé) réalisés d'innombrables découpes soudures et adaptations pour que cela fonctionne.

Ces différentes expériences auront permis aux apprentis de comprendre que l'organisation et la méthode permettent de venir à bout de la plupart des problèmes techniques tout en balayant le référentiel en terme de diagnostic et de réparation. Et « dans un esprit logique de développement durable » nous avons utilisé pratiquement exclusivement des pièces de réemploi et réparé tout ce qu'il était possible de réparer ou réutiliser montrant également nos apprenants que toutes les ressources sont à considérer.

Enfin début MAI 2023, les BP AE1 ont visité la SARL AGRI PRECISION A VARAIZE (17) afin d'échanger sur une matinée entière avec son gérant sur les semis de précision avec démonstration en plein champ de semis de « maïs semence » avec autoguidage RTK. Cette rencontre a été aussi très intéressante sur les compétences souhaitées par les ETA pour un jeune afin qu'ils comprennent bien le bien fondé des matières tel que l'agronomie ou encore le diagnostic des pannes électriques et électroniques.

3.2.5 BP Responsable d'Entreprise Agricole

3.2.5.1 Les effectifs

Nous avons 8 apprentis en BP REA suite à une démission en deuxième année. Il y a 4 apprentis en BPREA1 et 4 en BPREA2. L'année prochaine le parcours se fera en mixité avec les stagiaires adultes, donc les tableaux de formations sont en cours de mixage. Les apprentis de première année seront, l'année prochaine, sur le site de Desclaud tandis que les apprentis de deuxième année finiront leur parcours sur le Renaudin.

3.2.5.2 Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique se base sur des blocs de compétences divisés en plusieurs modules. Les modules suivent les capacités du référentiel afin de valider les capacités pour obtenir le diplôme, ce qui nous permet d'évaluer les compétences en fin de module. Quatre SPE sont proposées en première année et six en seconde années. Ainsi nous répartissons la charge de travail pour permettre de bien préparer le diplôme.

En BP REA nous avons 7 blocs pour les 7 modules de la formation, dont une UCARE au choix sur la session 2022-2024 puis 4 UCARE au choix dans la session 2023-2025 à la rentrée de septembre.

Les équipes pédagogiques se sont également renforcées avec des formateurs plus spécialisés, ce qui apporte de la diversité dans les apprentissages et qui permet de gagner en compétence d'équipe.

3.2.5.3 Projets pédagogiques et temps forts

Les BP REA ont travaillé sur plusieurs sessions autour de l'auto-construction de drone, sur le financement des matériels, sur l'informatique servant à l'enregistrement des données.

Les deuxièmes années ont également fait un voyage pédagogique autour du salon du SIVAL à Angers et ont pu visiter l'INRA, l'école supérieure d'agriculture d'Angers, les pépinières Brillant et visiter deux vignobles, l'un plutôt de grande échelle Ackermann et l'autre plus modeste mais en bio avec de la vente directe Benoit Gueret.



Déroulé du voyage

➤ **Lundi 16/01/2023**

Départ de Chadignac à 9h45 – Arrivée au centre d'hébergement à 12h30.

Visite INRAE – Présentation des travaux menés en sélection variétale sur le pommier et poirier.

Visite ESA – Présentation de trois cursus post-BTS PH (Licence Pro, Bachelor, Cursus Ingénieur)

➤ **Mardi 17/01/2023**

Visite du SIVAL – Prise de contacts avec les exposants, conférences, ...

➤ **Mercredi 17/01/2023**

Visite de la maison Ackermann



Visite du château d'Angers



Visite du Muséum des Sciences Naturelles d'Angers

➤ **Jeudi 18/01/2023**

Visite de la pépinière André BRIANT (production de jeunes plants par divers procédés : bouturage, multiplication, culture in-vitro, semis). Grosse structure commercialisant 12 millions de plants par an et générant un CA de 12 millions d'euros (près de 100 salariés permanents).



Visite du Vignoble Benoît Guéret



Soirée détente : Spectacle de Stand Up et restaurant

➤ **Vendredi 19/01/2023**

Départ du centre d'hébergement 8h45 – Arrivée à Chadignac 12h

Des visites ont été organisées dans des exploitations, sur une distillerie, chez un tonnelier... Toujours dans un esprit pédagogique.

Les jeunes se sont également investis dans la journée portes ouvertes et également au concours de tailleou Jordan à fini 13^{ème} sur 60.



Des sorties sont prévues en fin d'année dans le vignoble bordelais, et chez un mérandier.

3.2.6 BP Responsable d'Entreprise Agricole support « Maraîchage »

3.2.6.1 Les effectifs

Sur les 8 stagiaires qui ont débuté la formation, 1 a abandonné pour raison familiale. A ce jour 5 évaluations sur 8 sont passées et validées par l'ensemble du groupe.

3.2.6.2 Organisation pédagogique

L'équipe de formateur est identique à l'année précédente. Elle est constituée de 4 formateurs permanents ainsi que d'1 intervenante extérieure (productrice).

Cette année de formation a débuté mi - octobre et se terminera fin juin. Elle se répartie entre présence en centre pour 910 heures et stage en entreprise pour 301 heures

3.2.6.3 Projets pédagogiques et temps forts

Temps fort de l'année :

- Chantier réalisé sur l'exploitation de Chadignac , bâchage de tunnel et intervention sur l'ensemble des opérations culturales en maraîchage....
- Participation à un chantier d'expérimentation avec l'ACPEL (réalisation plants pour essai melon).
- Rencontre et échange avec 6 producteurs de la région dont 3 ex BP REA ;

Interventions d'organismes en lien direct avec les projets d'installation des stagiaires :

GAB 17	Cahier des charges, marché, conversion,
MSA	Affiliation, prestations, calcul des cotisations
SAFER	Accès au foncier, préemption, portage de foncier
PAI	Démarches administratives installation - aides
RDI	Répertoire départ installation – stage de parrainage
Crédit Mutuel	Accès au crédit – portage de foncier
Terre de Liens	Accès au foncier
OUGC	Accès à l'eau
DDTM	Autorisations d'exploiter
CGO	Statut juridique et fiscal
Chambre d'agriculture	Urbanisme,

3.2.7 BTSA Productions Horticoles

3.2.7.1 Les effectifs

Le BTSA PH regroupe 13 apprentis répartis de la manière suivante :

- BTSA PH 1 : pas d'apprenti
- BTSA PH 2 : 13 apprentis

La formation fermera ses portes après les examens terminaux de la promotion 2023.

3.2.7.2 Organisation pédagogique

A ce jour, l'ensemble des épreuves en CCF ont été réalisées sans problème. La majorité des candidats présente des notes convenables (moyenne CCF supérieure à 10/20). Deux sont en difficultés, l'un par manque d'investissement dans la filière, l'autre par manque de capacités.

Les candidats préparent leurs épreuves terminales : lors de la dernière session de juin, une attention particulière sera portée à l'entraînement oral puisque les BTS PH soutiennent deux épreuves sous ce format (E7-1 et E7-2).

Un accompagnement a été proposé aux apprentis dans leur recherche d'orientation post-BTS, plusieurs souhaitant poursuivre en Licence Professionnelle ou en cursus Ingénieur.

3.2.7.3 Projets pédagogiques et temps forts

Le temps fort de cette année fut le voyage pédagogique à Angers, en janvier. Il a permis, d'une part aux apprentis de découvrir un bassin de production différent de celui dans lequel ils évoluent au quotidien, de participer à un salon professionnel de grande ampleur (SIVAL), de visiter des entreprises locales (les Pépinières Briand produisant 1 million de plants par an) et un institut de recherche (INRA), d'autre part de discuter des formations post-BTS en se rendant à l'ESA. Ce voyage a aussi permis de souder ce groupe et de lui permettre de s'ouvrir un peu plus.

Comme chaque année, un autre temps fort de la formation a été le MIL « commercialisation en circuits courts et valorisation des productions horticoles » qui propose aux apprentis un grand nombre de visites d'entreprises locales diverses ayant toutes une stratégie de vente directe ou de limitation des intermédiaires.

3.2.8 Les formations courtes

132 stagiaires ont suivi nos formations courtes du pôle Production dans les secteurs Agriculture / Horticulture depuis septembre 2022. Cela représente 18 actions de formation, chiffre stable depuis l'année dernière (18 actions de formations pour 2021/2022). Les sessions sont animées par des formateurs du CFA/CFPPA mais aussi par des intervenants extérieurs. La répartition des effectifs ainsi que le type de public concerné se trouve dans le tableau suivant :

Thématique	Durée (jours)	Nb de sessions	Effectif	Public
Ateliers Permaculture	0,5	7	50	Particuliers
Conduite d'engins agricoles (simulateur)	4	2	16	Entreprises agricoles, Insertion, Chercheurs d'emploi, Communes
Conduite et entretien des tracteurs	5	1	5	Esat
Greffage	1	1	3	Particuliers (mixés avec apprentis)
Taille de vigne – initiation	4	4	32	Entreprises agricoles, Chercheurs d'emploi
Taille de vigne - perfectionnement	3	1	6	Entreprises agricoles, Chercheurs d'emploi
Taille des Arbres fruitiers	2	2	20	Entreprises agricoles, Entreprises EV, Chercheurs d'emploi, Communes
		18	132	

Les Ateliers Permaculture attirent de moins en moins de monde. Il y a eu moins de communication cette année, il n'y a pas de financement possible pour les particuliers et il commence à y avoir de la concurrence dans le secteur géographique. Une réflexion est en cours sur la pérennité de ces actions de formation.

3.3 Pôle Commerce

3.3.1 BTSA Technico-commercial « Jardins et végétaux d'ornement » / « Produits alimentaires et boissons »

3.3.1.1 Les effectifs

4 apprentis ont intégrés la formation en BTS1 cette année et sont toujours en formation en mixité avec le BTSA TC du Lycée Desclaude.

3.3.1.2 Organisation pédagogique

Mixité avec la voie scolaire, semestrialisations avec épreuves en CCF uniquement.

Soutien par le CFA et cours avec les scolaires lors de la présence au Lycée

3.3.1.3 Projets pédagogiques et temps forts

- Voyage d'étude en juin 2023 : semaine de sport, catamaran, Boyard-ville (17)
- Voyage d'étude dans une ville européenne, Athènes, en octobre 2023 : commerce international, connaissance d'autres systèmes de commercialisation et de production.
- Actions commerciales (DIVAM, De Marlieu, Bijou...)
- Participation au challenge DCF avec soutenance devant un jury de chefs d'entreprise en mars 2023
- Visites d'entreprise de commercialisation et de production dans le domaine du jardin et des animaux de compagnie
- Partenariat en cours de finalisation avec Jardiland Saintes afin de développer l'immersion dans les rayons animaux de compagnie et jardin lors de la présence au Lycée
- Travail avec les apprenants sur le projet ultérieur d'un éventuel plateau technique « animaux de compagnie »

3.4 Pôle Eau

3.4.1 Titre Pro Technicien de traitement des eaux

3.4.1.1 Les effectifs

- 1 contrat pro jusque décembre 2022
- 1 contrat apprentissage jusque janvier 2023

- 2 contrats pro sept 2022– sept 2023
- 6 contrats apprentissages sept 2022 – sept 2023

1 abandon en décembre (contrat apprentissage)
Pas de rentrée en cours d'année

Prévision septembre 2023 : 1 contrat apprentissage + 1 contrat pro

Actions recrutement : Village de l'eau, présentation journées prescripteurs, présentation mission locale Niort, présentation pôle emplois 79.

3.4.1.2 Organisation pédagogique

Le titre pro est organisé sous 3 modules :

- Analyser des échantillons d'eaux et de boues (3 semaines : 42h de cours ; 59h de TP ; 4h d'examen)
- Conduire des procédés de traitement des eaux et des boues d'épuration (6 semaines : 78h de cours ; 124h de TP ; 8h d'examen),
- Maintenance des installations de traitements des eaux et des boues d'épuration (8 semaines : 112h de cours ; 156h de TP ; 12h d'examen)
- SST + habilitation électrique.

Les cours sont basés sur de l'échange de connaissances et de retours d'expériences, avec une grande part de pratique.

Le programme se base sur un échange avec le principal client afin de former au mieux les futurs exploitants.

Les examens sont prévus en juin en 2 sessions : 4 +3 candidats sur 2 jours avec épreuves théorique, pratique et présentation de projet devant un jury composé de 2 professionnels.

3 formateurs interviennent dans le titre pro : F. Menant, M. Jupillat et R. Zegrar.

Ajout d'un **module SPANC** de 35h : intervention de : Eloy Water, SPANC EAU 17, SPANC 4B, SPANC Cœur de Charente, SPANC Charente Limousine et Charente EAU. Formation ouverte à la formation courte : 1 candidat.

Le module a permis la réalisation d'un assainissement non collectif par les BP AP et la visite du chantier par les classes de différents groupes CFA et Lycée. 1 BTS GEMEAU a participé à l'après midi technique avec la technicienne du SPANC.

Le chantier a également été visité par le bureau d'étude NCA Environnement.

Eau 17 propose de réaliser ses formations d'intégration des terrassiers dans sa charte ANC sur nos pilotes si nous continuons à développer notre parc.

Le chantier a été bloqué par la Région en attente d'un dossier technique : plans en attente d'exécution par les BTS GEMEAU.

Visite de l'usine de production d'eau potable de Saintes avec la société AGUR

Visite de la station d'épuration de Cotinière avec un ancien du TTE employé à la RESE

Visite du salon de l'eau de BORDEAUX.

Venue du PDG de l'entreprise québécoise NORDIKEAU pour recrutement : 1 départ au Québec

A venir :

- Echange avec le **service hydraulique de la CMC en Guinée**
- **Barbecue des métiers de l'eau** géré par l'association RES'EAUX : anciens élèves, Véolia, SUEZ, AGUR, SCE environnement, Eaux de ROCHEFORT, SPANC CDC 4B, NCA Environnement, RESE, AGRISEM, EAU 17, professeurs BTS GEMEAU
- Possibilité de continuer en **TP TMI** (pas de candidat)
- Possibilité de faire un **TP EIMSA** si pas de CAP (pas de candidat)
- Présentation métier actions CAP METIERS

3.5 Autres activités

3.5.1 Le CADI

3.5.1.1 Informations générales sur le CADI

L'équipe CADI :

1 documentaliste : Valérie Lesage

1 animatrice CFA/CFPPA : Laure Diguët

2 enseignants : Virginie Pertus (60h) et Christophe Pinson (60h)

3 animateurs CFA/CFPPA : Olivia Bouche (344h), Jane Brunel (60h), Sébastien Guardascione (48h).

Les heures enseignants et formateurs dédiées au CADI permettent une ouverture de 44h hebdomadaire.

Fréquentation :

Trafic moyen sur la période nov. 2022-mai 2023 : 24 personnes/jour.

Fréquentation en légère hausse. (21 pers./jour en 2021-2022)

Réservations enseignants/formateurs : environ 10 h/semaine (8 h/semaine sur la même période en 2021-2022).

Accompagnement :

CFAA : 85 % : apprenants ayant des VAA, CAPA JP pour la reconnaissance des végétaux et Écriture SPE

CFPPA : 10 % : CAPA HSP VAA, CS AE, BP REA

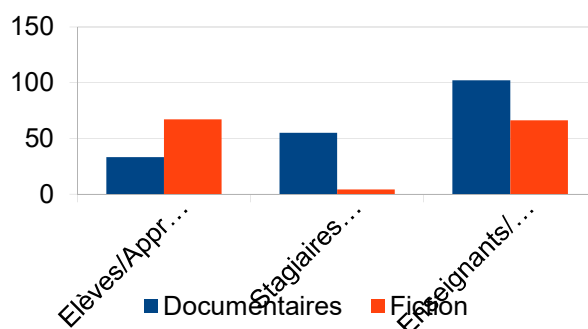
Lycée : 5 % : Séances classe 2nd Vente et PH avec Mme Meba et Mme Pertus. Peu de créneaux individuels sollicités. Peu de séances d'accompagnement de 18h-19h.

Emprunts :

Les emprunts de fictions pour les élèves et apprentis sont stables mais faibles.

Les emprunts en documentaires pour les stagiaires adultes sont en baisse, mais cela s'explique par le faible nombre de stagiaires sur le site de Chadignac cette année. L'arrivée de la nouvelle promotion de CAPA HSP JP et PH, du mois de mai, a déjà une forte incidence sur ces chiffres qui ont doublé. Les emprunts de fictions par les stagiaires adultes sont en hausse, c'est nouveau et très enrichissant pour le CADI (suggestions d'achats, participation au café lecture).

Les emprunts sont stables chez les enseignants/formateurs.



Gestion du fonds documentaire :

Achats de fictions : nouveautés, thèmes de travail, demande des usagers, mangas.

Le nombre d'abonnements est stable (23 dont 13 spécialisés en horticulture/paysage).

A noter : la possibilité de faire financer deux abonnements à la presse régionale via le dispositif régional Kiosque. Proposition : Sud-Ouest et la Haute Saintonge

> Offre numérique :

Packs thématiques des Editions Educagri. L'abonnement jusqu'à fin juin 2023 sera renouvelé. Cette ressource est utilisée par les formateurs et au CADI. Cependant, de nombreux problèmes de fonctionnement n'ont pas permis de valoriser cette ressource.

Une présentation en visio sera réalisée le 8 juin pour en savoir plus sur Agrilearn : ressources pédagogiques pour le monde agricole : vidéos d'experts, applications web et documentaires.

> Jeux de société : Le renouvellement du fonds est repoussé à septembre.

Équipement :

> Beaucoup de problèmes de fonctionnement des ordinateurs

> Il est prévu le renouvellement des 9 ordinateurs de la petite salle CADI par 10 ordinateurs reconditionnés (d'ici fin 2023).

> projet d'achat d'un écran géant pour valoriser les ressources numériques (avec casques sans fil). Mise en place pour septembre 2023. Le projet est financé aux 2/3 par la réversion de la cotisation Renadoc.

Budget CDI : 5 700 €

> Abonnement CFPPA au site 'pearltrees.com' : diffusion des ressources (44,99 €/an). Nous proposons que l'abonnement soit pris sur le budget CDI, pour plus de cohérence.

3.5.1.2 Communication

Présentation du CADI en septembre/octobre :

> en EIE Documentation pour les secondes (1h par classe). Présentation des ressources numériques d'apprentissage.

> 2h pour chaque nouvelle formation présente sur le site de Chadignac.

Site internet du CADI : cadi.agrocampus17.fr

Nous communiquons également via les Réseaux sociaux Facebook et Instagram.

3.5.1.3 Bilan des projets de l'année 2022/2023

- Le numérique au CADI :

- Jeux numériques de mémorisation : Quizlet, LearningApps, Kahoot. Ces outils sont proposés aux apprenants.

- Escape Game numérique :

> Depuis février, continuité de l'Escape Game avec Secondes Vente et PH (4h par groupe) : scénario, recherches documentaires, photos/vidéos, création des jeux numériques, mise en forme sur Genially.

Participation : Anne Meba, Virginie Pertus, Sarah Morisseau, Valérie Lesage et Laure Diguët.

- Ressources Elearning sur la plate-forme moodle.reana.fr :

> Module Elearning de 'Remise à niveau en mathématiques', Nathalie Albertini et Laure Diguët.

Le module est actuellement composé de 2 parties : l'écriture est en cours.

Il est constitué de vidéos, de jeux interactifs, d'exercices pratiques sur le Site de Chadignac à faire corriger par l'animateur CADI. Il se termine par une carte mentale qui résume la notion abordée, support de cours pour Mme Albertini.

> Cours Elearning en Permaculture : Marilyn Bertrand et Laure Diguët.

Pour rappel : 8 Cours en Permaculture sont en cours de création.

A l'heure actuelle, le Cours 1 : « Introduction et design de la Permaculture » et le Cours 2 « Connaître son sol et le préserver » sont achevés.

Le Cours 3 : « Nourrir le sol pour nourrir la plante » sera terminé en juin 2023.

Le Cours 4 : « Les associations de plantes » est en cours d'écriture.

Le Cours 2 « Connaître son sol et le préserver » (2h environ) a été testé par des CAPA PH adultes et BP REA au mois de mai. Une dizaine de formateurs se sont proposés pour le recettage de ce cours.

Ces Cours Elearning en Permaculture pourront être utilisés au CADI notamment pour les apprenants ayant une VAA.

- Pédagogie :

Des séances de pluridisciplinarité :

> avec les enseignants d'aménagements paysagers pour travailler sur la reconnaissance des végétaux avec les ouvrages du CADI (2nd TP)

> avec les enseignants d'horticulture pour travailler sur le contenu des Escape Game (2nd Vente et PH)

Séances CAPA 1 JP (demi-groupe) : réalisation de fiches d'identification d'arbres ou d'arbustes (utilisation de l'outil informatique et travail de recherches bibliographiques et numériques).

- Autres projets :

Expositions :

- Photographies du projet « Qui suis-je au-delà des clichés ? »

- Divers travaux d'élèves

Animations « jeux de société »

Différents temps de jeux ont été proposés la semaine du 7 au 10 novembre 2022, et ont rassemblé une trentaine de participants.

Grainothèque au CADI : réalisé en collaboration avec Mme Savoie dans le cadre de l'EIE Atelier créatif. Nous rappelons que chacun d'entre nous peut faire vivre la grainothèque en apportant des graines.

Ateliers

- Origami : 1^{er}, 8 et 12 décembre

- Fabrication de Fidget 6 avril 2023



Animations Lecture

Nous avons reçu de mi-novembre à mi-décembre « L'arbre à lire » :

> Soirée inauguration le 22 nov. avec l'EIE Seconde Expression Corporelle (Mme Carrau) : lectures choisies

> Atelier d'écriture 2nd Vente (Mme Savoie)

> Café lecture (le 6 décembre)

Projet manga : sortie au Salon International de la BD fin janvier. Les élèves participants au projet ont repéré des nouveautés mangas pour enrichir le fonds fiction du CADI.

Café lecture le 11 mai animé par les élèves du projet manga.

3.5.1.4 Projets 2023/2024

Plusieurs projets sont en cours de réflexion :

- Ateliers d'aide à l'apprentissage pour les élèves : outils de mémorisation (Sketchnote), cartable fantastique, dictation, réalisation de fiche de cours, ...
- Continuité des 'Escape Game' numériques ?
- Ateliers « Jeux de société »
- Valorisation des ressources numériques via l'écran géant
- Abonnement Quizlet : application Cartes-mémoires
- Participation au Prix BD-Manga en collaboration avec la médiathèque de Saintes.

3.5.2 Le CIPP

Cette année est marquée par un changement de pilotage des formations Certiphyto et Certibiocide. La répartition des responsabilités au sein du binôme Sarah MATHIS (admin) / Marilyn BERTRAND (pédago) s'avère performante.

Depuis septembre 2022, **1272 stagiaires** ont obtenu leur Certiphyto en passant par le CFPPA. Nous avons un taux de remplissage de 81%. Le suivi financier de chaque session de formation offre une vision globale qui permet malgré tout d'ouvrir certaines sessions n'ayant pas atteint l'effectif minimum. Nos actions de formations ont augmenté de 38% par rapport à 2022 notamment lié au renouvellement des Certiphyto Vente Pro (obligation depuis 2013). Nous avons actualisé tous nos tarifs au 1^{er} janvier 2023.



L'obtention du CIPP se fait selon deux modalités :

- Test seul : 30 stgs (2,3 %) La modalité « test seul » a été réduite de façon stratégique.
- Formation : 1242 stgs (97,7%)

Les formations se déroulent à deux niveaux :

- En région : 913 stagiaires (73 %)
- Hors région : 359 stagiaires (27 %)

Formations Région

Les formations en région NAQ sont mises en place pour toutes les catégories du Certiphyto. Nous notons moins de candidats pour les formations « Primo Conseil » lié à la séparation réglementaire des activités de conseil et de vente des distributeurs. Les coopératives en région nous ont beaucoup sollicitées pour organiser des sessions de renouvellement dans leurs locaux (Cognac, Civray, Mansle, Beurley, ...). Nous avons notamment fait appel à des intervenants extérieurs pour répondre à cette demande. La plupart des formations « Renouvellement Décideur Agricole » sont réalisées dans le cadre d'un partenariat avec la Chambre d'Agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres. Les effectifs sont les suivants (hors modalité « test seul ») :

Secteur	Agricole				Espaces Verts				Vente				Conseil	
	Décideurs		Opérateurs		Décideurs		Opérateurs		Pro		GP			
Catégorie CIPP	PRIMO	RNT	PRIMO	RNT	PRIMO	RNT	PRIMO	RNT	PRIMO	RNT	PRIMO	RNT	PRIMO	RNT
Effectif	77	275	23	52	23	25	16	6	28	131	86	108	3	30
% stagiaires	33,5 %				5,5 %				12,5 %		15,25 %		2,6 %	

Se rajoutent à ces effectifs les stagiaires des dispositifs POEC (9), AESA (7) et CQP (4) qui ont obtenu un Certiphyto « Opérateur en Exploitation agricole » au cours de leur formation.

Formations hors région

Il s'agit de formations Certiphyto « Vente Grand Public » qui se déroulent principalement en région parisienne (mais aussi quelques interventions en Occitanie et dans les Hauts-de-France). Nous bénéficions d'un fort taux de turn-over des salariés des magasins de distribution de produits de gamme amateur (Leroy Merlin, E. Leclerc, ...). Les effectifs se maintiennent par rapport à l'année précédente :

Secteur	Vente GP	
Finalité	PRIMO	RNT
Effectif	237	122
% stagiaires	28 %	

Les perspectives :

Pour fin 2023 et l'année 2024, on attend un grand nombre de renouvellement pour le Certiphyto Décideur agricole. Nous sentons déjà un regain de sollicitation par nos partenaires (coopératives, négoce, ...) pour organiser ces sessions de formation. Sarah MATHIS et Marilyn BERTRAND ont été formées sur le logiciel Yparéo : dès septembre 2023, les inscriptions et l'organisation des formations se fera à travers ce logiciel. A partir de janvier 2024 la facturation se fera aussi à partir de ce logiciel.

3.5.3 Certibiocide

Le nombre de stagiaires formés par le CFPPA est en diminution de 30% avec 40 stagiaires formés.

Ce dispositif a évolué depuis un an avec la mise en place d'un QCM en fin de formation et une nouvelle plateforme « Certibiocide » pour la déclaration des sessions de formation, l'inscription des stagiaires et la validation de leur certificat individuel. Le nouveau dispositif Certibiocide a été publié en début d'année avec la mise en place à partir du 1^{er} janvier 2024 de 3 catégories de Certibiocide : Désinfection (1 jours) – Nuisibles (3 jours) – Autres Produits (1 jour). Nous sommes en attente de la publication des attentes et contenus de formation pour savoir sur lesquels de ces 3 catégories nous nous positionnerons. De plus, l'habilitation Certibiocide ne sera plus dépendante du Certiphyto et une nouvelle demande d'habilitation devra être déposée avant le 31 décembre 2023 (nous sommes dans l'attente de la publication de ces futures modalités).



CERTIBIOCIDÉ

3.5.4 Différents et compétents

La campagne hivernale a généré 27 entretiens et tous les candidats ont obtenus la validation de la ou les compétences visées. La campagne estivale qui est en court va entraîner à son terme, 38 entretiens de validation. Le nombre de candidat est en augmentation constante chaque année, avec une progression de plus 55% par rapport à l'année précédente.

4. BILAN D'ACTIVITES DU SERVICE DEVELOPPEMENT ET RELATIONS CLIENTS

4.1 Activités du service

La campagne d'actions de promotions et de communication autour de nos formations débute dès le mois de novembre avec, entre autre, la présence sur de nombreux salons en Nouvelle-Aquitaine dont les principaux sont:

- Forum des emplois saisonniers viticoles
- Balade à la Ferme à La Rochelle
- Salon Passerelle à La Rochelle
- Forum de l'Installation Agricole à Saintes
- FOFE à Saintes
- AQUITEC à Bordeaux
- Forum des métiers à Jonzac
- Salon de l'Apprentissage à Bordeaux
- Forum "Osez l'alternance" à Rochefort
- Forum de l'Alternance à La Rochelle
- Salon de l'agriculture à Bordeaux

Par ailleurs, le service organise des journées « découverte des métiers » à destination des professionnels de l'orientation (Professeurs principaux, CIO...) et des prescripteurs (Missions locales, Pôle Emploi...). Le programme de ces journées propose des activités de découverte des métiers permettant dans le même temps de rencontrer des apprenants en formation et des formateurs. Cette année trois actions sont organisées :

- Le 02 février 2023 à Chadignac à destination des prescripteurs (11 participants).
- Le 23 février 2023 à destination des personnels de l'Education Nationale (23 participants)
- Le 15 juin 2023 à Desclaudes à destination des prescripteurs.

Les bilans de satisfaction de ces journées sont excellents et nous encourage à poursuivre dans cette démarche.

4.2 Recrutement 2023

Le recrutement est en cours pour les formations en apprentissage et les formations continues.
Ci-dessous l'état des recrutements actuels.

NOM FORMATION	Nb Contact	Pré-inscription	Inscription validée
BAC PRO AP en 2 ANS	15	3	0
BAC PRO AP en 3 ANS	16	13	6
BP AMENAGEMENT PAYSAGER Format° Continue	14	5	
BP AMENAGEMENT PAYSAGER Apprentissage	26	24	10
BP Conducteur de Machines Agricoles	10	8	1
BP REA Multi-supports	18	12	2
BP RPLFFP	16	13	
BTS ACSE	66	10	3
BTS AP en 1 an (2ème année)	1	1	
BTS AP 1ère année	111	50	16
BTS TC UJAC	65	12	
CAPA JARDINIER PAYSAGISTE Format° Continue	16	14	14
CAPA JARDINIER PAYSAGISTE Apprentissage	38	33	8
CAPA MA HORTICULTURE	16	5	5
CAPA MA RUMINANTS	21	11	3
CAPA MA VITICULTURE APPRENTISSAGE	23	8	4
CQP Agent d'Elevage Laitier	4	3	
CQP Agent viticole	2	2	
CQP Tractoriste	1	1	
CS ARBORISTE ELAGUEUR	39	27	9
CS CONSTRUCTION PAYSAGERE Apprentissage	12	11	3
TITRE PRO TECHNICIEN TRAITEMENT DES EAUX	12	6	
	542	272	84

Les résultats de ce suivi montrent une progression encourageante par rapport à 2022 avec une augmentation de 18% des pré-inscriptions et de 11% des inscriptions déjà validées.

5. EVOLUTIONS ET PROJETS DES CENTRES

5.1 Démarche Qualité

Renouvellement de l'engagement qualité :

La direction s'engage à faire vivre l'action qualité dans le temps :

- En définissant la politique qualité de l'établissement.
- En communiquant sur l'action
- En veillant à ce que chaque personnel soit impliqué dans la démarche afin que les services soient rendus en conformité avec les engagements.

Les temps consacrés à la qualité font partie intégrante de l'activité du centre pour tous les personnels impliqués.

Conclusions générales de l'audit de renouvellement de mars 2023 par l'auditeur :

« Les sites audités disposent d'un système de suivi du respect des engagements de service conforme aux exigences du référentiel QUALIFORMAGRI.

Le système est maintenant devenu mature et inspire confiance dans son efficacité, la plupart des pratiques résultant de l'organisation antérieure tenant compte du rapprochement des deux centres, de la volonté exprimée à tous les niveaux de l'entité et des moyens affectés au suivi de respect de ces engagements »

Non-conformités majeures : 0

Non-conformités mineures : 0

Nombres de NC issus de l'audit précédent : 0

Traitées et jointes : 0

Restent à traiter : 0

Les points forts

Respect des référentiels de formation

Engagement des personnels, et bonne appréciation du système de management de la qualité par les opérationnels

Est considéré comme un point fort le fait que le système de management de la qualité soit utilisé sur plusieurs sites de la même façon.

On trouvera de constats identiques sur des exigences différentes du référentiel.

Les points sensibles

Risque de complexité du système (perfectionnisme, souci de bien faire)

Fonctionnement assez compliqué par la rigueur imposée par l'activité (attribution de diplômes d'état)

5.2 Evolution des structures de formation

De nombreuses évolutions sont initiées à compter de cette rentrée 2023. Elles visent à optimiser les besoins en ressources pédagogiques des 2 centres en favorisant entre autres la mixité de publics apprentis et adultes et à donner de la cohérence dans les structures de formation afin de dégager une identité professionnelle forte sur chacun des sites de formation.

5.2.1 Evolutions du pôle paysage :

- Travail sur la rénovation du Bac Pro afin de réduire le nombre de semaines en centre soit 17 semaines en BAC 1 (-2 semaines) dès la rentrée 2023, 18 semaines en Bac 2 (-1 semaine), le BAC 3 restant inchangé à 19 semaines.
- En BP AP, le temps de formation en centre va être réduit à 29 semaines au lieu de 30 dans un premier temps. Le passage à 28 semaines est en réflexion. Par ailleurs, le groupe de BP AP sera dédoublé si l'effectif est supérieur à 24.
- Les BTS AP sont déplacés sur Le Petit Chadignac à la rentrée 2023 (BTS AP2 restent sur Desclaude). Il s'agit ici de donner de la cohérence à un parcours de formation Bac-BTS et de renforcer l'identité « Paysage » du site.
- En CS AE il n'y aura à la rentrée 2023 qu'un seul groupe de formation mixé avec apprentis et stagiaires professionnels pour un effectif total de 16.

5.2.2 Evolutions du Pôle Productions

- Rentrée 2023 : un seul groupe de BP REA en mixité de publics sur Desclaude pouvant accueillir des porteurs de projet en viticulture, grandes cultures, élevage de ruminants et maraîchage.
- Sur Chadignac, le BP REA « Maraîchage » est remplacé par le BP RPLFFP, autre formation financée par le CRNaq dans le cadre du marché « Installation ».
- Ouverture du BTSA ACSE à Desclaude à la rentrée. Pour le MIL, le choix s'est porté sur un MIL de 40H sur le digitale en agriculture, et un autre MIL de 40H avec 2 choix possibles entre conduite d'un système viticole ou maraîcher.
- Sur Desclaude, ouverture à la rentrée 2023 de 2 CQP (tracteuriste agricole et agent d'élevage laitier) pour lesquels nous avons été habilités par la CPRE.
- Sur Jonzac, nous allons reconduire une POEC en viticulture avec OCAPIAT ainsi qu'un groupe « Ouvrier Polyvalent Agricole » financé par le CRNaq. Dans la continuité de ces dispositifs, le CQP Agent Viticole sera accessible soit comme stagiaire de la formation professionnelle rémunérée (6 places) soit en contrat de professionnalisation.

Les objectifs de ces choix sont de développer une identité « Agriculture » forte sur le site de Desclaude et une identité « Viticulture » forte sur Jonzac.

Par ailleurs, le choix a été fait de développer l'offre de formations en CQP dans les filières de la production car ces dispositifs permettent de proposer des parcours de formation tant à des demandeurs d'emploi qu'à des salariés déjà en place dans des exploitations et donnent beaucoup d'agilité pour individualiser les parcours et favoriser les entrées permanentes. Par ailleurs, cela ouvrira des perspectives si, comme le recommande un rapport du Sénat, les CQP deviennent accessibles en apprentissage.



Agrocampus
de Saintonge

Lycée Le Renaudin

CONSEIL INTERIEUR

Du 31 Mai 2023



RAPPORT D'ACTIVITE

SOMMAIRE

1. Adoption du compte rendu du dernier Conseil Intérieur d'Octobre 2022
2. Actions pédagogiques : bilan et perspectives
2.1 Pour les troisièmes	
2.2 Filière vente	
2.3 Filière Viticulture	
2.4 Filière Grandes cultures	
2.5 Réforme du bac pro	
3. Autres Projets
3.1 En Education socio culturelle	
3.2 En EPS	
3.3 Le CDI	
3.4 L'atelier d'agroéquipement du lycée	
3.5 EPA 2	
3.6 Unité facultative « engagement citoyen »	
3.7 Formation Sentinelles et Référents	
3.8 Les modules locaux	
4. Les associations
4.1 L'ALESA	
4.2 L'association sportive	
5. Lien avec l'exploitation
6. Vie scolaire
7. Infirmierie
8. Information sur le recrutement
8.1 Les forums	
8.2 Les mini-stages	
8.3 Les JPO	
8.4 Moyens de communication	
9. Structures 2023 - 2024
9.1 Les classes	
10. Calendrier des stages 2023-2024
11. Personnels
12. Travaux et équipements
13. Bilans énergétiques
14. Actes pour le CA du 27 Juin 2023

1. Adoption du compte rendu du dernier Conseil Intérieur d'Octobre

2. Actions pédagogiques : bilan et perspectives

2.1 Pour les troisièmes

La classe de troisième du Renaudin compte dix-neuf élèves.

L'année a commencé par une semaine d'accueil au centre de Boyardville (voile, vtt, visite culturelle) avec pour objectifs de souder le groupe classe et de les amener à découvrir l'équipe pédagogique. Les temps forts, outre sportifs étaient de rappeler les règles du bien vivre ensemble et de les sensibiliser au respect, à la responsabilité.

Au plan scolaire les résultats sont relativement stables sur l'année : (T1: Moyenne de 12, 53 avec 7 encouragements et 1 félicitation / T2 : Moyenne de 12, 37 avec 9 encouragements et 2 félicitations / T3 :en attente.

Cependant un groupe conséquent d'élèves a posé problèmes et a eu des mises en garde concernant le comportement et/ou le travail.

Une aide méthodologique et disciplinaire a été renouvelée par Mme Patard.

Les élèves se sont tous montrés motivés lors des deux périodes de stage découverte professionnelle et demandeurs de mini stages.

Concernant l'orientation huit élèves, au moins, souhaitent poursuivre au lycée le Renaudin, 6 en viticulture et 2 en CEC.

Enseignement Pratique Interdisciplinaire Ruches 3ème

Période : Septembre 2022 – Mai 2023

EPI ANIMAL

Suivi du rucher

Intervenants :

Enseignantes : L. Crosland – S. Vedrine – D. Delgrange

Apiculteur : D. Julien

Objectifs pédagogiques :

- Identifier l'organisation de l'élevage et participer à la conduite des animaux en travaillant sur la législation propre au rucher.
- Contribuer à la valorisation des produits animaux : création des étiquettes / pots.



- Repérer la place de l'élevage dans la société et appréhender des notions de bien-être animal et de la relation Homme-animal.

Temps forts : extraction et mise en pot du miel, création des étiquettes, intervention de l'apiculteur.

ÉLEVAGE DE CAILLES

Intervenants :

Enseignante : L. Crosland

Création et mise place d'un **élevage de cailles** en lien avec M Ranger et la classe de 2nde CEC pour la partie équipement. Les élèves suivent l'animal de l'œuf à la caille adulte et sont responsabilisés autour de différentes tâches.

• **Projet élevage de caille** : mise en place du projet d'élevage de caille qui a débuté le 24 avril 2023 avec la mise en couveuse des œufs.



Projet interculturel ruraux urbains

Intervenant : Crosland Pearl et l'école Edouard Hériot à Soyaux

Enseignants : L Crosland et L Henry

Les élèves de 3^{ème} ont communiqué avec les élèves de l'école primaire au travers de lettres manuscrites. Ensuite ils sont allés installer une couveuse avec des œufs de cane. Les élèves de 3^{ème} avaient préparé des présentations sur le mode de vie des canards, les races, et même la chasse à la tonne. Une journée riche en échanges.

Action Éducative

Temps de cohésion et apprentissage vie collective

Stage d'activités plein air au centre du Chambon (16)

Classe de 3èmes

Objectifs :

Apprendre à se connaître et à vivre ensemble

Mettre en place des règles de vie en collectivité en respectant les différences de chacun.

Découvrir un environnement.

Sensibilisation à la vie citoyenne.

Placer les élèves dans diverses situations leur permettant de vivre une expérience fédérative structurante.

Déroulement :

- découverte des lieux et des personnes

- participation à des ateliers sportifs

- créer des temps d'échange et de restitution

- aborder la notion de citoyenneté

- travailler sur un compte rendu

Temps de cohésion et apprentissage vie collective

Budget prévisionnel

Dépenses			
Hébergement	3300	Lycée	4000
Transport	400	Conseil régional	2000
Activités encadrées	2300		
Total	6000		6000

2.2 Filière vente

a) *Bilan classe de seconde*

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
<ul style="list-style-type: none"> - Projet PARIS, très belle implication dans le projet, beaucoup de travail pour réaliser des actions commerciales comme le YEARBOOK (album photo souvenirs du lycée) Et le tirage de bois - Classe soudée, bonne ambiance et entraide entre les élèves - Une classe à l'aise à l'oral, en stage en entreprises et sérieuse au niveau administratif - Forte implication de la classe dans le projet d'adoption de Rêve : réalisation d'une expo, présentation de Rêve aux JPO, implication dans la Dream Team... - Participation active au Grand Jeu des Révolution (Histoire-géo / documentation) 	<ul style="list-style-type: none"> -Beaucoup de bavardages, élèves dissipés avec du mal à rester concentrés surtout à l'écrit - Absentéisme de la part de 4 élèves - des retards et parfois des punitions - 3 souhaits de changements d'orientation - 1 élève à mi-temps thérapeutique
AVANCÉES	ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES A RECONDUIRE en 2023/2024
<ul style="list-style-type: none"> - De belles réussites pour certains élèves dans les résultats au deuxième et troisième trimestre, car accompagnés en étude en salle, AI, et de bonne volonté pour mieux gérer leurs difficultés - 4 minis stages en seconde vente 	<ul style="list-style-type: none"> - TP à la Maison de la Vigne et des Saveurs - Intervention de professionnels comme : les producteurs, la nutritionniste, en ESC... - Projection de faire participer la classe de seconde au dispositif Jeunes en Librairie

b) Bilan de la classe de première

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
<p>-pas de difficultés d'apprentissage majeures, le niveau global de la classe est correct mais sans plus.</p> <p>- l'implication en entreprise est globalement bonne. Les périodes de formation en milieu professionnel ont toutes été effectuées.</p> <p>- mini-stages réalisés pour l'ensemble des élèves au magasin de producteurs "Les Délices de Saintonge" à Jonzac à raison de 2 ½ journée le vendredi matin pour chaque élève.</p> <p>-cette année, ils sont également en mini stage au magasin de l'exploitation à raison d'une ½ journée par semaine de fin avril à début juin.</p> <p>- bonne implication sur la journée Viticulture du 28 avril dernier et sur les marchés de Noël.</p>	<p>- un peu plus d'absentéisme au deuxième et troisième trimestre.</p> <p>- un travail personnel très nettement insuffisant.</p> <p>- moins bonne dynamique de classe dans les projets comparé aux années précédentes, qui n'est pas due à un manque de motivation mais à la personnalité des élèves de nature introvertie pour une majorité d'entre eux.</p> <p style="text-align: center;">ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES A RECONDUIRE en 2023/2024</p> <p>Intervention de professionnels pour décrire le fonctionnement d'un point de vente : Tanguy Sauze- U Express de Montendre</p> <ul style="list-style-type: none"> - visite d'un verger éco responsable " Faure et Fille" à St Sigismond - visite des Halles d'Angoulême et du grossiste Fornel situé à Barbezieux. - visite d'Intermarché, de Biolival et de LDL en début d'année scolaire - le projet "Estime de soi" mené en partie par Mme Lavaud séduit toujours autant. - l'accueil de REVE a été des plus chaleureux avec cette classe - projet commun avec les 1^{ère} CGEC <p>- Projet Jeunes en Librairie : découverte par les élèves du point de vente du livre, visite et rencontre de la librairie Lilosimages à Angoulême, possibilité d'acheter les livres de leur choix avec le chèque de 30 euros. Une belle découverte pour tous. La journée a été complétée par la visite du marché couvert et l'entreprise Fornel.</p>

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
<ul style="list-style-type: none"> - une classe avec un effectif stable tout au long de l'année - une bonne tête de classe sur le plan scolaire avec 6/7 élèves présentant un bon niveau. - une moyenne globale de CCF de 11,98 pour l'ensemble des élèves ce qui est plutôt bien, 6 élèves sont au-dessus de 13 de moyenne, un élève à 14,75 - des retours positifs de la part des MdS sur les périodes de formation en milieu professionnel. - tous les élèves présentent un bon profil professionnel et se réalisent pleinement à travers les projets. Les moyennes CCF dans les épreuves professionnelles en témoignent. - une très bonne implication dans les projets notamment le Marché de producteurs de la JPO du mois de mars (support d'un CCF de l'épreuve E7) - une bonne implication dans le nouveau MAP : vente de produits de terroir en ligne. 	<ul style="list-style-type: none"> - absentéisme important pour deux à trois élèves - une bonne majorité (7/8 élèves) se sont illustrés tout au long de l'année par des comportements inadéquats en cours et hors du cours (insolence, propos inadaptés...consommation de produits illicites) - un certain nombre d'exclusions ont été prononcées pour 7 élèves pour une durée variable, de quelques jours à une semaine et ce à de nombreuses reprises - une commission éducative, de nombreuses interventions dans la classe (Enseignants, CPE, proviseur) - deux élèves en situation de fragilité sur le plan des résultats et en danger quant à l'obtention du diplôme car elles n'ont pas obtenu la moyenne à l'épreuve E7 et n'ont pas non plus la moyenne à l'ensemble de leurs CCF. - un travail personnel tout juste suffisant en général pour l'ensemble de la classe dans la perspective des épreuves terminales. - aucune autonomie sur la rédaction du dossier E6. 5 élèves ont remis leur dossier une semaine après la date fixée. Un accompagnement très chronophage est nécessaire tous les ans.
<p style="text-align: center;">POURSUITE D'ÉTUDES</p> <p>6 élèves ont formulé des vœux sur Parcours Sup :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valentin ARNOLD – <i>BTS NDRC en apprentissage</i> - Shadiya BASQUAISE-CLAIN – <i>BTS Commerce International – BTS MCO-NDRC - BTS professions immobilières et BTS Tourisme</i> - Sébastien BERNIER – <i>BTS NDRC et BTS Communication</i> - Emilie FARGETAS – <i>BTS professions immobilières en apprentissage</i> - Guillan LAUNAY – <i>BTS Conseil et commercialisation de solutions techniques</i> - Hugo ROUSSE – <i>BTS NDRC en apprentissage</i> <p>Une élève souhaite poursuivre en CAP esthétique pour compléter sa formation dans la vente.</p> <p>Un élève souhaite continuer des études d'économie en université</p> <p>Une élève souhaite intégrer dans un an une école d'arts</p> <p>Les autres souhaitent s'insérer dans la vie active.</p>	<p style="text-align: center;">A RECONDUIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Témoignage d'anciens élèves de la filière vente sur leurs parcours d'études et leur insertion professionnelle en janvier 2023. Cette année: Jérémy Pargade, Cindy Bertin, Bryan Chère et Antoine Gautier - Intervention de professionnels pour décrire et analyser une situation commerciale singulière : cette année -M. Salichon de Carrefour Contact-Archiac

2.3 Filière Viticulture

a) En classe de seconde pro :

Pour les 2 CEC, nous avons fait :

- 2 journées tirages de bois avec les 2nde VV (organisé par Lauren Crosland)
- 1 journée sortie ZOOT/GC : matin, visite élevage d'oies + transfo+magasin à la ferme avec agroforesterie et énergie renouvelable (photovoltaïque) et après-midi, atelier fibre du lin, la tradition, le patrimoine culturel (organisé avec C Coureau)
- 1 sortie agronomie CEC+VV : film "Paysans du Ciel à la Terre", les dégâts de nos pratiques agricoles sur le sol, les rivières et sa faune, notamment à cause des coulées de boues (sols déstructurés) (organisé par Lauren Crosland)

2 voyages de fin d'année financés par le tirage de bois : thèmes choisis par les élèves

- 25 mai : repas et visite d'un grand château (2nde CEC+VV) (organisé par Lauren Crosland)
- 1er juin : repas et visite d'un élevage porc noir plein air en agroforesterie et dégustation (2nde CEC+VV)

Participation active au Grand Jeu des Révolution (Histoire-géo / documentation)

Bilan Pédagogique (Histoire – Géographie)

2nde Prod

Effectif : 34 en début d'année.
31 avant les orientations.
26 en début de 1ere ?

4 réorientations en cours d'année.
5 en fin d'année ?

Résultats :

Bons résultats d'ensemble

- CEC : 9 élèves ont une moyenne annuelle supérieure à 13 dont 2 supérieures à 17 !
 - VV : 7 élèves ont une moyenne supérieure à 13
- Mais 4 inférieures à 10.

Bon groupe qui a travaillé de manière sérieuse.

- Orientation :

- -CEC : 1 élève en STAV ?
- - VV : 4 élèves.

- Au final : 8 élèves ont ou vont quitter la classe pour des problèmes d'intérêt et ou de niveau.

- Hypothèse de travail : Faire dès septembre des entretiens de motivation pour faire un tri plus rapide et permettre d'activer la liste d'attente (si liste d'attente il y a)

b) En classe de première :

Classe de Première CGEVV

La classe de première CGEVV est d'un niveau correct mais perfectible par un travail personnel

plus sérieux et une attention plus sérieuse pour certains élèves. Des fiches de suivi en classe ont été mises et semblent porter leurs fruits. Cela restera à surveiller en Terminale

Pour le moment, la classe semble investie dans la rédaction du dossier E6 comptant coefficient 3 pour l'épreuve E6 du BAC PRO CGEVV.

Le niveau technique sur le terrain est bon mais certains élèves font preuve d'un manque d'unité et de soutien dans les différents chantiers abordés.

2 élèves ont fait le choix de se réorienter à l'issue de cette année.

- Sortie de fin d'année (Mmes Leservoiser et Rouger) :

Il est prévu d'amener les 1° CGEVV à la Base Sous-Marine de Bordeaux (en attente de confirmation de réservation) puis faire une journée patrimoine à Bordeaux sur la rentrée de Septembre. Cette sortie intervient dans le cadre du tirage des bois effectué en seconde. 5Budget en Annexe)

Vinification du Merlot AB du Domaine du Renaudin et interventions œnologiques sur les autres cuvées (Mme Leservoiser) :

Les élèves ont élaboré le vin rouge AB du Domaine du Renaudin de A à Z (vendange, éraflage/foulage, Macération, Soutirage, Collage, Élevage sur copeaux, Mise en bouteille et Etiquetage) dans le cadre du module professionnel MP5 du BAC PRO CGEVV.

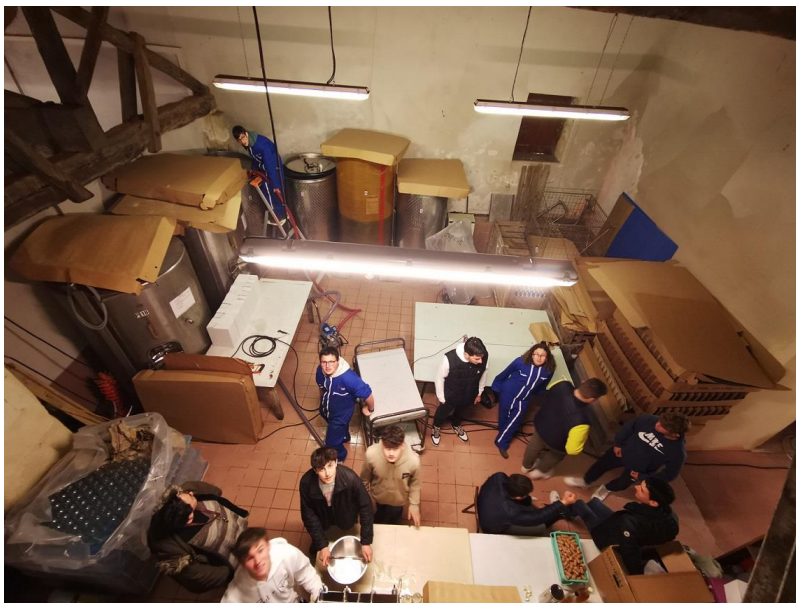
Au cours de cette vinification, les élèves ont pu ainsi mettre en place une expérimentation autour de la durée de mise sur copeaux et sur la concentration des copeaux suivi d'une dégustation en présence du Directeur et du DEA.

Cette vinification rentrera dans la notation du CCF n°4 de l'Epreuve E7 (coefficient 1,5) pour la partie pratique.

Une vidéo a été réalisée et mise en ligne sur la chaîne YouTube du LPA : <https://youtu.be/UpbX7wzvNgU>

Le vin rouge Merlot AB IGP Charentais présente un léger boisé qui permet d'avoir des tanins discrets et équilibrés en bouche. Les arômes en bouche ont une dominante de mûre avec une légère note de cerise griotte. Il est destiné à être bu après une maturation en bouteille de 6 mois minimum pour en tirer le meilleur.





- Pluri 1° CGEVV et CGEA (Mmes Thery, Leservoisier, Rouger et Ms. Delgrange, Capezutti...) : La préservation des ressources (Eau et Sol)

Cette année, nous avons reconduit le déroulement des heures de pluridisciplinarité basées sur 1 thème par trimestre en lien avec la préservation des ressources naturelles telles que l'eau et le sol (en lien avec le Projet EPA2).

Le but était de mettre l'élève au cours du débat et de le rendre acteur des changements à opérer. Ce choix intervient idéalement puisque la rénovation du tronc commun du Bac Pro souhaite mettre en avant le débat participatif, la mixité d'enseignement au niveau de la pluri...

Objectifs Pluri Eau :

- Sensibiliser les élèves à la fragilité de la ressource en eau, à la préservation de cette ressource, exprimer des arguments à l'oral (organisation d'un débat)

- **Mise en œuvre** : plage pluri septembre 2022 à janvier 2023 / restitution 10 janvier 2023 en présence, des Terminales CGEA et CGEVV, des techniciens du SYMBAS et du Directeur

- Intervenants : enseignants sc Physiques, biologie, hist-géo, ESC, Viticulture, agronomie,

- **Intervenants extérieurs** : SYMBAS (syndicat mixte de la Seugne), chambre agriculture + ASA irrigation 17, viticulteur (fertirrigation), Visite d'une EA (M. Marier), Les enjeux de l'eau vis-à-vis du réchauffement. Elaboration de fiches de synthèse pour compiler les différentes interventions

- **4 débats courts** (10-15 min) en présence des Terminales

Partage de la ressource (agriculteur, irrigation, chambre agriculture, syndicat des eaux, coopérative)

Préservation de la qualité de l'eau (agriculteurs, viticulteurs, maison de cognac, chambre agriculture)

Préservation des zones humides (agriculteur, conseil départemental, fédération de pêche, LPO)

L'eau, une ressource pour tous est-elle en danger ? Débat citoyen (maires, habitants de communes, agriculteurs)

Chaque groupe a dû défendre et argumenter sur des idées n'étant pas forcément celles qu'ils partagent ce qui a permis à chacun d'apprendre à poser ses arguments.

Objectifs Pluri Sol et Biodiversité :

- Établir des points d'observation T1 de la ressource sol de l'exploitation afin de comparer avec les observations de l'année dernière.
- Découvrir les outils à disposition pour évaluer les forces et les faiblesses d'un sol
- Apprendre à diagnostiquer une situation à partir d'observation et de tests terrain
- Comprendre le rôle de la biodiversité et son importance
- **TD réalisés :** Comptage Vers de terre sur cultures conventionnelles/AB et sur Vigne conventionnelles/AB, Test Bêche pour évaluer la qualité des sols en termes de structure, profils culturaux réalisés sur les parcelles de l'exploitation, Intervention évaluation de la Biodiversité avec Océalia..., relevé des plantes Bio indicatrices des sols...

Nous avons pu ainsi établir un point T1 de l'état des sols de l'exploitation qui a été présenté au DEA dans le cadre du Thème 3 de EPA.

Ce projet nous a permis de préciser le futur projet MG4 du nouveau BAC PRO Rénové CGEVV et CGEA qui sera centré sur la demande du chef d'exploitation « Proposer des solutions améliorantes pour préserver la Ressource Sol sur l'exploitation ».

Ce projet sera constitué entre autres d'un diagnostic de l'état des sols sur 3 ans pour affiner les conclusions déjà présentées au DEA, d'intervention de professionnels de la question et de la réalisation « d'une Journée de la Terre » sur l'exploitation à destination des agriculteurs et des apprenants.

Il s'inscrit également pleinement dans le projet EPA2 sur les Thème 1 (Mobiliser la parole et les initiatives des apprenants autour des questions de l'agro-écologie), 3 (Amplifier la mobilisation des EA comme support d'apprentissage, de démonstrateur et d'expérimentateur) et 3 (Développer l'animation dans les territoires et aider à l'essaimage de pratiques innovantes).



Débat sur l'eau
1° CGEA et CGEVV
Janvier 2023



Comptage
Vers de Terres
1° CGEA et CGEVV



c) En classe de terminale

Classe de Terminale CGEVV

- *Point sur les CCF et sur les Epreuves Terminales du BAC PRO CGEVV :*

Les résultats aux CCF sont très mitigés cette année pour la classe de Terminale CGEVV malgré les nombreuses alertes lancées depuis la première. Un élève n'a pas la moyenne à l'E7 et n'aura donc pas le droit au rattrapage en cas de moyenne comprise entre 8 et 10 après les épreuves terminales.

La moyenne de la classe se situe aux alentours de 11,5 mais :

- 2 élèves n'ont pas la moyenne au CCF
- 4 ont entre 10 et 10,5 de moyenne
- 3 ont entre 11 et 11,5
- Seulement 3 élèves ont au-dessus de 13 (2 autour de 15 et un au-dessus de 15)

Les dossiers de synthèse (épreuve E6, coef 3) ont été envoyés en temps et en heure malgré le retard de certains n'ayant pas respecté les échéances prévues. Ils ont reçu les consignes de rédaction de la fiche de synthèse obligatoire à l'oral (seulement 2 élèves l'ont rendu pour correction).

L'engagement des élèves de Terminale dans la préparation de cet oral comptant coefficient 3 est assez faible car ils ne semblent pas avoir pris conscience des enjeux notamment pour certains très en danger pour les épreuves terminales. Les oraux ne sont pas préparés ni travaillés (sauf pour une petite poignée d'élèves) et l'analyse est inexistante. Cet état des lieux ne fait que confirmer les alertes lancées depuis la première.

Les passages oraux ont débuté et se poursuivent au rythme d' 1 par semaine jusqu'au Bac c'est-à-dire la première semaine de juin. Cela nous fait 5 passages voir 6 s'ils restent des créneaux pour les élèves les plus méritants.

- *ParcourSup Term CGEVV (EIE : Mmes Leservoisier et Thery) :*

Les élèves ont participé à l'intervention CFA Mugron (EPL Des Landes) CS Tracteurs et Machines Agricoles l'année passée et 2 élèves ont été en mini stage sur place.

L'organisation des mini-stages a encore été compliquée cette année à cause de la crise sanitaire puisque les établissements n'en acceptaient pas ou alors imposaient un test PCR négatif de moins de 24H

Les élèves ont également participé à la Journée Installation organisée par les JA au Lycée Desclaude et 2 élèves ont rencontré la personne du Point Info Installation de la Chambre d'Agriculture.

Cette année sur 14 élèves, les choix sont les suivants :

- 3 rentrent sur le marché de l'emploi
- 8 ont fait des vœux Parcoursup
- 2 a un choix hors Parcoursup (dont 1 a fait aussi un choix sur Parcoursup) : CS Tracteurs et Machines Agricoles au CFA Mugron
- 1 CAP Restauration

Vœux Parcoursup :

	BTSA VO (LEGTA de l'Oisellerie, LEGTA de Libourne-Montagne, Bergerac et LEGTA de Blanquefort)	BTSA GDEA	BTSA VO app.
1° choix	3 élèves	1 élève	4 élèves
2° choix	4 élèves		2 élèves

- MAP Oenotourisme Term CGEVV (Mmes Leservoisier et Rouger)

Cette année les élèves de terminale se sont engagés dans un projet qui consiste à réaliser une soirée oenotouristique sur l'exploitation du Renaudin sous le thème d'une rencontre atypique et sensorielle autour du Cognac « Mets - Cognac - Musique ».

Cette soirée a eu lieu le vendredi 28 Avril au soir et a rencontré un franc succès avec la présence d'anciens élèves, de curistes, d'habitants locaux...

On a compté une soixantaine de personnes venues échanger et découvrir d'autres façons de consommer le Cognac (Cocktails) et de le marier à des mets que ce soit du VS, VSOP ou du XO. Le tout a été animé par un groupe Sweet Chorus.

Ce MAP est soutenu financièrement par Hennessy, la Région Nouvelle Aquitaine (PEJ) et le LPA. L'office du Tourisme de Jonzac a été un des partenaires de diffusion. L'exploitation du Renaudin le support de réalisation.



MAP Oenotourisme
Terminale CGEVV



Mets, cognac et musique

Le lycée agro-viticole Le Renaudin de Saint-Germain a organisé une dégustation, le 28 avril.



Cet événement s'est tenu à côté de l'exploitation de l'établissement scolaire. © C.O.

Anciens élèves, maîtres de stage et curistes, une soixantaine de personnes était présente à la soirée dégustation et musique du lycée Le Renaudin de Saint-Germain-de-Lusignan.

Cet événement s'inscrit dans le cadre d'un module d'ornotourisme de la classe de terminale de la filière "production vigne et vin", piloté par l'enseignante de la section, Aurélie Leservoisière et le professeur d'enseignement socioculturel Corinne Rouger. Cette dernière coordonne tous les projets qui suivent le lycée vers l'extérieur et permettent aux jeunes d'appréhender au mieux la vie active et leur futur professionnel.

Découvrir le monde viticole

L'objectif de ce dernier projet est de faire connaître les différents

métiers de la vigne et du vin, mettre en valeur les produits de l'exploitation et de partenaires, organiser un événement autour de leurs futurs métiers.

Cela a demandé aux élèves du lycée Le Renaudin de la préparation : chercher les accords mets/cognac, se répartir la logistique, chercher des partenaires, des producteurs locaux, partager leurs connaissances.

La soirée a été animée par le groupe de jazz manouche Sweet Chorus doté d'un large répertoire des plus grands standards du jazz, à la variété, et au chant.

Tout cela a pu se réaliser grâce au partenariat du conseil régional Nouvelle-Aquitaine, de l'office de tourisme de Jonzac, des Cognac Hennessy, de La Tonnellerie Allary et de l'exploitation agri-sylvé et pêche Trigeol de Courpignac. ■ C.O.



Les visiteurs ont apprécié la dégustation et les échanges avec les lycéens. © C.O.



Le groupe musical Sweet Chorus. © C.O.

Article Haute Saintonge
MAP Oenotisme
Terminales CGEVV

- Chantier école Tutorat Taille Secondes VV/Terminales VV (Mme Leservoisière)

Cette année, il a été mis en place un chantier de taille sur les parcelles en production de l'exploitation au mois de Janvier. Le principe était de mettre en place sur une demi-journée un tutorat entre un élève de Terminale CGEVV et un élève de Seconde VV ne maîtrisant pas totalement la taille.

Ce projet avait plusieurs objectifs :

- Responsabiliser la classe de Terminale qui avait besoin de gagner en maturité
- Valoriser l'expérience des élèves. Mettre l'élève au cours de sa formation en devenant lui-même « formateur »
- Favoriser la transmission du savoir entre génération d'élèves

Ce projet a été assez positif et sera reconduit l'année prochaine et étendu aussi aux élèves de Première CGEVV et sûrement au CFA et CFPPA pour mixer les publics et les approches.



Chantier Tutorat Taille Secondes VV et Terminales CGEVV

2.4 Filière Grandes cultures

a) Première Bac pro CGEA GC

Scolarité :

Groupe dynamique, motivé et sérieux ; Bonne ambiance de travail et bonne participation.
Les stages se sont déroulés normalement selon le calendrier prévu.

Projets et pluridisciplinarité :

- **Débat citoyen sur la ressource en eau (1ères GC/VV)**

Objectifs :

- sensibiliser les élèves à la fragilité de la ressource en eau, à la préservation de cette ressource
- exprimer des arguments à l'oral (organisation d'un débat)

Mise en œuvre : plage pluri septembre 2022 à janvier 2023 (classes de premières GC et VV)

Contenus et intervenants :

Intervenants : enseignants sc Physiques, biologie, hist-géo, ESC, Viticulture, agronomie, documentation

Intervenants extérieurs : SYMBAS (syndicat mixte de la Seugne), chambre agriculture + ASA irrigation 17, EPTB Charente, président ASA de la Grand Vaux

Visite d'une EA (M Mariau) à Neulles

Réalisations :

Cartes thématiques du bassin versant de la Charente (pluri agronomie / géographie) : par groupes, les élèves ont conçu des cartes illustrant des caractéristiques du BV de la Charente. (4 séances de 2 heures) Ces cartes ont été présentées aux intervenants de l'EPTB Charente.

Débat citoyen : 10 janvier 2023 en présence de la classe de terminale GC et VV

Classe 27 élèves – 4 débats courts (10-15 min)

Thèmes retenus :

- Partage de la ressource (agriculteur, irrigation, chambre agriculture, syndicat des eaux, coopérative)
- Partage de la ressource (maire, collectif de citoyens, climatologie, hydrogéologue)
- Préservation des zones humides (agriculteur, conseil départemental, fédération de pêche, LPO)
- L'eau, une ressource épuisable ? (Maires, syndicat des eaux, station épuration, BRGM)
- 4 courts débats suivis d'un temps d'échanges. Chaque débat est mené par un élève « animateur ».

Points forts	Points à améliorer
-Travail pluridisciplinaire qui donne du sens aux enseignements -nombreux intervenants pour enrichir les débats -bonne implication des élèves (cartographie / oral) -permet de travailler les compétences de l'oral	- difficultés pour certains élèves de s'approprier les arguments - difficultés dues à la présence en pointillés des élèves au 1 ^{er} trimestre (ministages + formation SST)

- **Communiquer sur les grandes cultures et sur son métier**

Classes concernées : première CGEA et première TCVPA

Matières : ESC / agronomie / génie alimentaire

Objectif : communiquer sur la production de grandes cultures auprès d'un public non averti ; faire le lien entre la production agricole de céréales (filière production), son commerce et sa consommation (filière vente).

Objectif pédagogique : apprendre à s'exprimer à l'oral ; communiquer sur son métier

Réalisation :

Animation réalisée le 02 février : la classe de 1ères GC a présenté à la classe de 1ères TCVPA différentes grandes cultures et leurs valorisations :

- Farines issues de céréales
- Huiles issues de graines oléagineuses
- Pâtes issues du blé dur
- Légumes secs issus de légumineuses
- Graines non transformées
- Sucre issu de la betterave et canne à sucre

A suivi un échange entre les 2 classes sur les différentes facettes du métier.

Lundi 22 mai : animation retour sous la forme de dégustations organisées par la classe de 1^{ère} TCVPA pour les 1ères GC

Points forts	Points à améliorer
-intérêts pour les élèves de GC de connaître la valorisation des principales grandes cultures (du champ à l'assiette) -permet aux élèves de travailler l'oral (s'adapter à un public, exprimer des arguments) -échanges avec 2 publics très différents (productions / vente)	-réalisations tardives et peut-être trop étalées sur l'année

- **Préservation des sols** (1ères GC/VV)

Dans le cadre de la pluridisciplinarité, nous avons abordé la sensibilisation à la préservation des sols.

L'objectif était de sensibiliser les élèves à la thématique du « sol vivant » ; de les faire se questionner sur les pratiques de travail du sol et leurs impacts sur la ressource.

Mise en œuvre : classes 1ères GC et VV

- Visite d'une exploitation en semis direct sous couvert (chez M. Marrier à Pons) le 24 janvier 2023
- Comptages vers de terre sur l'exploitation du lycée (7 mars 2023) : parcelles bio et conventionnel
- Réalisation de Berlèse pour évaluer la présence d'êtres vivants du sol (Biologie/ agronomie/ viticulture)

Terminale Bac pro CGEA GC

Scolarité :

Groupe sérieux dans le travail avec de bons résultats. Dynamique de groupe difficile tout au long de la formation lié au comportement de certains élèves.

Préparation à l'orientation :

- présentation BTSA ACSE, ACD par le lycée de venours
- présentation BTSA ACSE apprentissage par le CFA Saintes
- ministages (CS / BTSA GDEA)
- entretiens individuels (novembre 2022)

Poursuites d'étude : sur 10 élèves

- 7 souhaitent pour suivre en BTSA (ACD, GDEA, autres))
- 1 souhaite poursuivre en CS tracteurs et machines agricoles
- 2 ne souhaitent pas poursuivre après le bac.

Bilan projets :

- MAP diversification : le module a été évalué en CCF comme prévu. Les élèves ont réalisé par binômes ou individuellement un dossier portant sur une production de diversification : luzerne porte graines / maïs semence / apiculture / asperges / safran / transformation farine / melon

Visites :

- EA Agat Alexandre avec diversification cultures semences + stockage + production électricité
- EARL Les moreaux avec diversification atelier AB / cultures sous contrat (chia, pois chiche, lentilles) / apiculture

Les visites et interventions techniques réalisées dans le cadre de la pluridisciplinarité :

- Visite entreprise Grégoire (1ères GC/VV)
- Intervention MSA DUER + escape game sur la santé sécurité au travail (term GC/VV)
- Visite entreprise Revico (term GC/VV)
- Intervention FDCUMA (1ères GC/VV)
- Intervention biodiversité et auxiliaires des cultures (coopérative Océalia) (1ères GC/VV)

Epreuve	Bloc /Capacités	Eval	coeff	période	Matières concernées	Modalités d'évaluation
E1 C1 Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel	C1-1 interpréter des faits en s'appuyant sur une démarche scientifique	CCF1	1,25	Fin semestre 1 terminale	Biologie-écologie Physique-chimie	1h pratique au labo (30 mn bio-éco / 30 mn physique-chimie) 1h écrit (physique-chimie)
	C1-2 Etudier un phénomène social ou professionnel à l'aide de données	CCF2	0,5	Fin première	TIM Math (en fonction du sujet)	Pratique + écrit individuel avec ordinateur 1h30 minimum
	C1-3 Exploiter la modélisation d'un phénomène	CCF3	1,25	terminale	Math Biologie-écologie	Ecrit 2 heures à partir d'un cas concret
E2 C2 Débattre à l'ère de la mondialisation	C2-1 Analyser l'information	CCF1	0,5	première	Documentation Hist-géo	Oral avec corpus documentaire (3 documents dont 2 choisis dans une sélection de 5-6 documents fournis par les enseignants) Oral 15 mn (5 mn présentation + 10 mn entretien)
	C2-2 Elaborer une pensée construite	EPT1	1	Fin terminale	Hist-géo	Ecrit 2 heures
	C2-3 Formuler un point de vue argumenté et nuancé	EPT2	1,5	Fin terminale	français	Ecrit 2 heures
E3 C3 Développer son identité culturelle	C3-1 exprimer ses aspirations dans une culture commune	CCF1	0,75	Terminale	ESC Français	Pratique explicitée orale 2 situations d'évaluation qui s'appuient sur un projet de création artistique lié aux thèmes des solidarités et de la nature. -situation 1 : pratique explicitée (évaluée par enseignant ESC) -situation 2 : oral 20 mn (10 mn exposé + 10 mn échange) (évaluée par enseignants ESC + lettres)
	C3-2 Positionner son projet professionnel	CCF2	0,25	Terminale	2 enseignants (mat générales et professionnelles)	Oral individuel de 20 mn appuyé sur un portfolio (non évalué) 5 mn présentation + 15 mn échange
	C3-3 Communiquer avec le monde	CCF3	1	Terminale	Anglais	2 situations d'évaluation : -situation A écrite (1h30 maxi) -situation B orale individuelle (10 mn)
E4 C4 Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles	C4-1 Développer un mode de vie actif et solidaire	CCF1	1	Première et terminale	EPS	Epreuve pratique 2 situations d'évaluation (1 en première et 1 en terminale)
	C4-2 Mettre en œuvre un projet collectif	CCF2	0,5	Première	ESC + EIE	Projet collectif mené en première/commande du territoire Oral individuel de 25 mn avec documents (10 mn présentation + 15 mn entretien)
	C4-3 Conduire une analyse réflexive de son action au sein d'un collectif	CCF3	0,5			

Récapitulatif :

- E1 coef 3 CCF
- E2 coef 3 2,5 EPT / 0,5 CCF
- E3 coef 2 CCF
- E4 coef 2 CCF
- E5 coef 2 EPT
- E6 coef 3 EPT
- E7 coef 5 CCF

3. Autres Projets

3.1 En Education socio culturelle

*** *Projet artistique «LA RUMEUR »* PEJ**

C'est un projet qui a concerné la section de classe de terminale vente.

Dès le mois de MAI 2022, cette classe a exprimé le désir d'évoquer toutes les rumeurs, les préjugés qui circulent sur les personnes. Beaucoup d'échanges et de discussion ont eu lieu sur ce sujet. Puis ils ont travaillé sur la forme : Quel mode d'expression artistique utilisé pour faire passer ces messages ? La danse et le théâtre ont été choisis.

Un intervenant est venu pour les aider du 16 au 20 janvier 2023. Une représentation a eu lieu le jeudi 19 au soir ouvert aux parents et le vendredi 20 pour l'ensemble du lycée.

Une performance alliant texte, slam, chorégraphie-nous a bien fait passer le message : La rumeur, c'est nous tous. Elle peut devenir grave et faire du mal voire mettre en danger une personne. Le public a été touché. Les élèves ont également reçu des témoignages.

Une belle expérience, riche en émotions.

**** *Projet artistique « LE MONDE DE DEMAIN »* PEJ**

Projet réalisé avec la classe de terminale production. Leurs préoccupations étaient l'avenir, le monde de demain. Leurs interrogations ont porté sur différents domaines : l'agriculture, l'humanité, l'environnement ;

Quelques-uns avaient envie de travailler la musique, les autres ont travaillé les textes, la mise en scène. 2 intervenants sont venus les soutenir et encourager. Certains avaient un manque de confiance en eux, et la perspective de parler devant un public était difficile.

Malgré tout, cela a abouti à une belle scène musicale avec de beaux textes.

*** *Projet débat sur l'eau avec classe de premières et les enseignantes techniques ; Mme Leservoiser et Mme Thery. 03 JANVIER 2023***

Un travail a été mené sur la prise de paroles, la recherche d'arguments, l'attitude, la prestation orale.

Un débat a été organisé devant les classes de terminales.

***Projet mené par les classes de seconde production et seconde ventes. Travail mené avec les enseignantes techniques Lauren Crosland (viticulture) Laurence Henry(agronomie) et Lætitia Gouguet (vente)**

Les 3 classes après avoir travaillé sur la citoyenneté (exposition dans le hall), les 3 groupes ont réfléchi sur leur métier respectif, les préjugés, les commentaires qu'ils entendent sur leurs professions. Par groupe, ils ont déterminé un thème et par le biais d'une photo ont signifié le contraire. Chaque photo est un « pied de nez » au préjugé.
Ce travail a été mené avec Lucile Mialocq photographe.

*** Projet « Mots Maux et Corps » PEJ**

Ce projet a été réalisé dans le cadre de l'éducation à la santé et la citoyenneté. Avec Mr Parent et un intervenant nous avons fait des ateliers sur l'expression, la douleur, la relaxation, la mise en confiance. Un rap a été finalisé avec la classe de 1ère vente, des enregistrements de paroles (slam) ont été réalisés. Un montage est prévu.

* Projet « sons dans les chais « » PEJ a été fait avec MME Leservoisier dans le cadre d'un co enseignement. Organisation d'une soirée musicale et de dégustation par les élèves de terminale vigne et vin.

3.2 En EPS

L'Association sportive:

Les adhérents de l'association sportive, en collaboration avec l'ALESA, ont participé aux activités extrascolaires du lycée.

L'association sportive a proposé aux élèves la pratique d'activités sur les créneaux suivants :

- le mercredi après-midi : mise en place de sorties VTT autour de Jonzac (forêt de Clam...). Les élèves ont participé également à plusieurs activités de loisirs telles que la musculation, les Antilles de Jonzac, l'acrobranche et la randonnée.

Des sorties ponctuelles telles que du laser game, le karting, le bowling en collaboration avec l'ALESA ont pu avoir lieu le jeudi soir.

Il est à noter une participation irrégulière des élèves sur ces créneaux.

Perspectives :

- Proposer des tournois internes au lycée sur différentes activités.
- constituer une équipe de sports collectifs pour des compétitions UNSS

Programmation :

CLASSES	Horaire	Enseignant	1er Trimestre	2ème Trimestre	3ème Trimestre
3ème	3h	M. PARENT	VTT / Ultimate	Natation	Football/HB
2nde 2 classes	2h	M. PARENT	Basket	Musculation	Run and bike
1ère 2 classes (1 CCF)	2h	M. PARENT	Handball	Badminton	VTT
Term 2 classes (2 CCF)	2h	M. PARENT	Handball	Musculation	VTT

E.P.S sur le plan pédagogique :

-Un stage d'intégration pour la classe de 3ème a été organisé au mois de Septembre au centre sportif de Boyardville. Les élèves ont eu au programme un stage voile, des activités sportives sur le centre (sortie vtt) et une sortie pédagogique. (Village ostréicole)

Bilan : 5 jours toujours aussi positifs pour les élèves. Ils ont appris à se connaître et ont vécu des expériences sportives riches. Le stage de voile a renforcé la cohésion de groupe (solidarité). Les élèves ont développé le sens de la responsabilité par la capacité à vivre ensemble et intégrer des règles de vie.

- Les élèves pratiquent des activités variées au cours de leur parcours de formation : sports de raquette, sports collectifs, activités de pleine nature, activités d'entretien et de remise en forme, natation

Il est à noter que le lycée a, à sa disposition, le gymnase du collège de Jonzac le mercredi matin de 8h à 12h. Le gymnase est essentiel pour pratiquer certaines activités sportives qui ne peuvent se dérouler à l'extérieur pour les classes de 1eres. Le lycée dispose également d'un créneau natation aux Antilles de Jonzac le lundi matin de 10h à 12h pour la classe de 3ème. Le savoir nager est essentiel et les élèves ont pour objectif de réussir l'ASSN (attestation scolaire du savoir nager).

-Pour pouvoir évaluer les Terminales en CCF, le cycle musculation a été programmé à l'extérieur du lycée (salle de musculation du Lycée Hyppolite de Jonzac). Les élèves ont pu pratiquer et progresser grâce à des machines confortables.

- Le lycée a fait l'acquisition de matériel de musculation et de steps dans la perspective du nouveau gymnase en construction.

Le lycée s'est doté de 5 VTT de compétition. 15 VTT vont être aussi réparés par notre magasin partenaire « La tête dans le guidon » sur le mois d'octobre. Il est à noter la participation de quelques élèves à la remise en état des vélos.

Perspective EPS :

- La construction du nouveau gymnase a commencé en janvier 2023 et une nouvelle salle devrait être aménagée en 2024 :

-. Achat de matériel de base (ballon de handball, football et basket)...

- Reconduire le stage d'intégration 3^{ème} du 18/09 au 22/09/23 mais dans un nouveau site : Le Chambon (Charente). Programme : découverte de la spéléologie, initiation au kayak, course d'orientation, VTT

- Continuer le projet sur les jeux traditionnels et les règles sportives avec la classe de 3ème par l'intermédiaire de l'E.P.I.

3.3 Le CDI / CdR

Projets :

• Info/doc

-Classes de 2nde TCVA + Production

Grand jeu des Révolutions (doc/ histoire-géo)

Réflexion sur le CDI, aménagement, matériel, règles de vie : les 3 classes ont fait des propositions plus ou moins ambitieuses !

- classe de 3^e

Projet autour de Rêve : un élève, un chien ((construction d'un jeu Qui suis-je, en anglais)

- Classes de première

Jeu sérieux : Classe investigation, dans la peau d'un journaliste

- Aide individualisée : 25 élèves suivis tout au long de l'année

- Présence de Rêve

- Formation des référents de la Dream Team dans les classes de 3^{ème}, seconde, première

Projet Jeunes en librairie : terminale et 1^{ere} vente : le but est de faire découvrir une librairie indépendante aux jeunes, de leur faire rencontrer un libraire, avec un coup de pouce de 30 euros (dont 10 pris en charge par le lycée, 20 par le conseil régional)

Projets lectures : sorties au salon de la Bande dessinée, au salon du livre à Bordeaux et au Prix Minami manga. Participation active des élèves au choix des livres pour le CDI (manga, BD, romans)

Projet Chien d'accompagnement à la réussite scolaire.

Le projet d'adoption d'un chien a été réalisé avec l'adoption de Rêve, jeune labrador de 2 ans, chienne guide d'aveugle réformée. Elle nous a été donnée par l'école de chiens guide d'aveugles de Limoges et travaille au lycée depuis mars 2023.

Nous sommes en phase d'adaptation, Rêve s'acclimate de mieux en mieux, et nous nous habituons aussi à sa présence. Son ancien éducateur ainsi que sa famille d'accueil sont venus lui rendre visite, lors d'une journée dédiée. Ils ont rencontré les élèves et le personnel, et nous avons pu échanger sur cette expérience.

Un petit bilan : la présence de Rêve amène indéniablement un plus. Bien-être, sourire, confiance, apaisement. Elle prend peu à peu sa place au sein du lycée, ainsi que dans sa famille d'accueil. Les élèves sont nombreux à venir la voir au CDI. Rêve passe au moins une heure par jour en classe, avec ou sans Mme Patard.

La formation de la Dream Team a été suivie par 33 élèves et 8 personnels.



RÊVE DANS LE LYCÉE



Rêve est toujours accompagnée de son référent, adulte ou jeune, qui ont été formés à l'accompagnement du chien



Rêve peut venir en classe si l'enseignant le demande et en présence de deux référents



Le chien rentre dans la salle en dernier, et uniquement si la salle est propre



Les référents sont chargés du bien-être du chien et vous expliqueront les règles



Règles : pas de chahut, pas de gestes brusques, pas de disputes, pas d'appel



Si les règles ne sont pas respectées, Rêve retourné au CDI

3.4 L'atelier agroéquipement du lycée

L'atelier pédagogique :

Quelques aménagements réalisés par les élèves :

- remplacement des tôles des plans de travail « soudure à l'arc »,
- création bacs sur roulette pour stockage métaux,
- supports de rangements disques de meuleuses.

Projet « Pot à crayon » :

Afin d'acquérir les techniques de base du travail du métal (mesurer, tracer, couper, souder, percer, poncer, vernir), les élèves ont réalisé un pot à crayon métallique, qu'ils garderont s'ils le souhaitent, en souvenir de leur passage au LPA.

Le modèle est différent selon la classe.



Projet « Mange-Debout » :

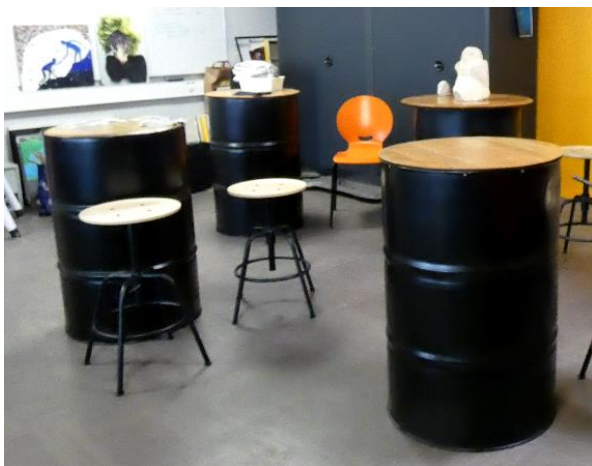
Les élèves de seconde CEC ont répondu à la demande de Mme Rouger en créant ces mange-debout, à partir de matériaux de récupération (4 dessus de barriques + 4 fûts d'huile de 200l).

Ils ont réalisé les opérations suivantes :

- nettoyage,
- ponçage,
- peinture et vernis,
- fixation des plateaux,
- découpe et fixation de plateaux inférieurs (préservation des sols du foyer).

Des petits modèles similaires (60l) sont en cours de finition et pourront servir de tabourets.

L'ensemble des pièces sera ensuite « tagué » (graffitis) dans le cadre d'un projet ESC.



Projet « Local jardinage » :

Les seconde CEC ont réalisé de nouveaux râteliers muraux afin de suspendre l'ensemble des outils à manches (en cours de finition).



Année 2023/2024 :

Dans l'optique d'apprendre des gestes techniques tout en participant à l'amélioration du quotidien du lycée, l'atelier agroéquipement est ouvert à tout projet d'aménagement ou de création de mobilier.

Rien n'est actuellement programmé pour la prochaine rentrée, n'hésitez pas à venir en parler.

Proposition de Règlement Intérieur de l'Atelier Pédagogique d'Agroéquipement

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ATELIER PÉDAGOGIQUE D'AGROÉQUIPEMENT

Article 1 : L'usage de l'atelier pédagogique d'agroéquipement est exclusivement réservé aux travaux pratiques d'agroéquipements avec les apprenants de l'Agrocampus de Saintonge. L'atelier pédagogique peut également être utilisé par les enseignants d'agroéquipements, hors des horaires scolaires, aux seules fins de préparation de séances ou de fabrication d'équipements didactiques.

Article 2 : Toutes les personnes présentes dans l'atelier doivent être équipées d'une tenue constituée :

- Des vêtements de travail couvrant l'ensemble du corps (tronc + membres)
- De chaussures de sécurité
- De gants de mécaniques (gants fins)
- D'une paire de lunettes de protection.

Mis à part les gants fins de mécaniques (liste de fournitures), ces équipements de protection individuelle (EPI) sont fournis en début de scolarité au Renaudin (subvention Région Nouvelle Aquitaine).

En cas de détérioration, perte ou taille devenue inadaptée, ils doivent être renouvelés à l charge de l'apprenant.

Pour des raisons de sécurité, les cheveux longs doivent être attachés et le port de lentilles de contact, bracelets ou bagues est interdit.

Tout manquement à ces principes sera sanctionné par une exclusion immédiate de l'atelier.

Article 3 : Pour toute activité pratique réalisée dans l'atelier pédagogique d'agroéquipements, l'encadrant doit au préalable, réaliser une analyse des risques pour la santé et la sécurité au travail des personnes présentes.

Article 4 : Lors de certains travaux, les apprenants ont l'obligation de porter des équipements de protection spécifiques : lunettes de protection, lunettes de soudure, casque de soudure, gants, tablier, etc..... Ces équipements sont mis à disposition à l'atelier par l'enseignant.

Article 5 : L'utilisation des machines par les apprenants est subordonnée à l'autorisation donnée par l'enseignant, de façon individuelle et pour chaque usage. Les consignes d'utilisation seront précisées pour chaque équipement.

Article 6 : Les pictogrammes de sécurité et les procédures d'utilisation des équipements apposés dans l'atelier doivent être strictement respectés.

Article 7 : Toute personne témoin d'un accident corporel ou matériel doit en informer immédiatement l'enseignant responsable de l'activité. Tout accident corporel, même considéré comme mineur par l'apprenant, doit être signalé à l'enseignant qui décidera de la démarche à adopter. L'enseignant dispose d'une trousse de premiers secours à l'atelier et en cours de validité.

Article 8 : Toutes détériorations de matériels, dysfonctionnements ou défaillances doivent être signalées à l'enseignant. Si la dégradation provient d'un acte volontaire ou d'un manquement aux consignes d'utilisation, des sanctions pourront être prises, en conformité avec les dispositions du règlement intérieur de l'établissement.

Article 9 : A la fin de chaque séance, les outils seront rangés, les postes de travail et l'atelier nettoyés. Avant le départ des apprenants, l'enseignant responsable du groupe, contrôlera l'effectivité du rangement et du nettoyage. En cas de manquement, toute disposition pourra être prise par l'enseignant responsable de l'activité, afin de maintenir l'atelier pédagogique dans un état optimal d'ordre et de propreté.

Article 10 : Dans l'enceinte de l'atelier pédagogique d'agroéquipement, tout comportement excessivement agité ne pourra être toléré :

Il est interdit de crier sans raisons, de courir, de s'amuser.

Article 11 : La détention de téléphone portable par les apprenants, est interdite dans l'enceinte de l'atelier pédagogique d'agroéquipements.

Article 12 : Ce règlement ne se substitue pas au règlement intérieur de l'établissement, il le complète et le précise dans le domaine particulier de l'atelier pédagogique d'agroéquipements.

Article 13 : Le non-respect de l'un des articles de ce règlement peut-être sanctionné selon les modalités prévues au règlement intérieur de l'établissement.

Je soussigné.....,

Apprenant en classe de

Certifie avoir pris connaissance de ce règlement.

Le

Signature :

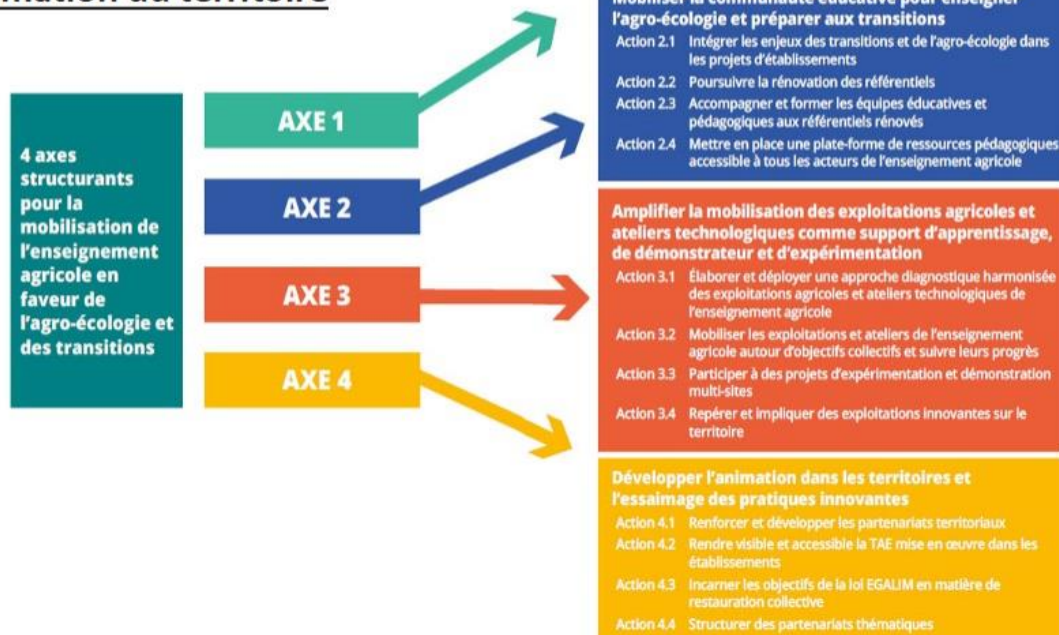
Bilan non exhaustif pour 2023 :

- Implication de nombreux personnels sur chaque site (enseignants, formateurs, restauration) *ex : l'Agrofest*
- Adhésion des apprenants : acteurs et même décideurs de certains projets
- Partenariats et échanges avec les acteurs locaux du territoire (reconnaissance extérieure des démarches engagées) : *Coopérative, JA, Associations, Office du Tourisme, Magasins de producteurs, collectivités...*
- Prise en compte dans la mise en place de la rénovation du tronc commun du BAC PRO : *ex : projet MG4 des BAC PRO Rénovés CGEA et CGEVV (répondre à une commande d'un acteur du territoire / connaissances culturelles et professionnelles) ou Projet Drone CFA avec la notion de cartographie et d'agroécologie transversale au programme du CAPA et au référentiel des BAC PRO CGEA et CGEVV qui pourra être donc valoriser sur l'ensemble du site.*
- Différents média utilisés pour aborder ces notions de manière plus « ludique » et moins « protocolaire » afin de permettre aux apprenants de pleinement s'approprier et de s'intégrer à la démarche (pluridisciplinarité, demi-journée à thème, Facebook, montages vidéo, projets collectifs...)

Quelques actions... en entendant les retours par centres :

EPA 2 : C'est quoi??

- Débat et transition agro écologique
- Pédagogie innovante
- Mobilisation des EA :
expérimentation, support
pédagogique....
- Animation du territoire



- Techniques alternatives, études semis direct, approche globale et analyse de systèmes, développement des media de communication, expérimentations diverses, recensement biodiversité, impacts des pratiques sur les sols et sur la biodiversité, point T1 sur l'état de la ressources sols de l'exploitation et propositions de rotation, études de profils culturaux, démarche auprès d'Henny pour le programme plantation de haies, évaluation de la Biodiversité avec intervention d'un technicien Océalia
- Débats et les échanges participatifs entre les apprenants, les enseignants et des intervenants extérieurs (représentants souvent les acteurs locaux du territoire : JA, MSA, Syndicat Vin de Pays Charentais, Chambre Agriculture 17, Maisons de négoce, Coopérative Océalia...)
- Prise en compte des démarches écocitoyennes à travers différents projets intégrant pleinement les apprenants (Elevage caille, Consommation en circuit court avec la restauration, Débat sur l'eau, Point T1 sur l'état de la ressources sols de l'exploitation et marché de producteurs locaux, des céréales au produits finis, Agrofest, Label Lycée Bio Engagé pour le LPA Le Renaudin...).
- Développer l'Animation des Territoires : Festival sur Desclauze Agrofest, MAP Oenotourisme BAC PRO CGEVV
- Développer les circuits courts : projet BAC PRO TCVA site Web exploitation du Renaudin...
- Axe 2 : Mobiliser la communauté éducative pour enseigner l'agroécologie et préparer aux transitions + Préserver les ressources. Formation complète de 2 cycle à la fresque de l'eau. Ceci afin de pouvoir avoir accès au logiciel de la fresque et former les enseignant à cet outil pour être exploiter par l'ensemble des filières (BAC PRO, BTS GEMEAU, Secondes générales, BAC Techno STAV...)

Communication :

- Dépôt en cours de validation de 4 fiches POLLEN sur le Site Chlorofil (Débat sur l'eau BAC PRO CGEA/CGEVV, Drone CAPA viticulture, Site XEB Circuit cours EA Renaudin et BAC PRO TCVA, Agrofest)
- Attente des retours par centre pour d'éventuelles fiches POLLEN supplémentaires
- Facebook EPL et Site
- Chaîne Youtube (ex : Le Renaudin)
- Presse locale

Pistes d'amélioration :

- Création d'un Facebook ou WhatsApp EPA2 afin que les personnels de chaque site y déposent leur projet (photo, classe concernée, objectifs du projet, public visé...) afin de simplifier et clarifier le travail de synthèse et communication
- Avoir une personne référente sur chaque site en plus du référent EPL afin que celles-ci puissent faire juste le relai notamment au moment de diffuser les comptes-rendus et les bilans d'action.

3.6 Unité facultative « engagement citoyen » :

Le suivi pédagogique est assuré par Séverine Patard (enseignante en documentation) et Corinne Rouger (enseignante ESC).

Trois élèves ont présenté cette année l'Unité Facultative Engagement Citoyen : Ambre, Ylona et Alexia. Ambre a fabriqué et vendu des démaquillants. La recette sera un don pour la ligue contre le cancer. Alexia et Ylona ont travaillé sur l'aménagement du foyer : peinture, coussins, décoration...Le foyer est devenu plus attractif.

Toutes trois ont cumulé des points pour l'obtention du bac.

3.7 Formation « sentinelles et référents » :

- Le projet Sentinelles et référents : Une nouvelle formation de 4 jours a eu lieu cette année, animée par Mme Patard (Professeure documentaliste) et Mme RAUCH (CPE) ; sur la base du volontariat. Le projet d'accueil d'un chien d'accompagnement à la réussite scolaire a abouti puisque Rêve a intégré l'établissement en Février 2023. Dans le cadre de ce dispositif, nous avons fait quelques rencontres du groupe Sentinelles et référents afin d'évoquer des situations qui paraissaient inquiétantes. Une sortie a eu lieu pour assister à une pièce de Théâtre sur la thématique du harcèlement scolaire ; Mme Patard et Mme Rauch y ont accompagné une petite dizaine d'élèves volontaires. Le bilan de cette sortie est très positif, les élèves ont eu un comportement exemplaire et le sujet abordé a entraîné des discussions après la représentation.

Certaines actions que nous avons envisagées n'ont pas été mises en place cette année, par manque de temps mais nous prévoyons dès la prochaine rentrée une rencontre des sentinelles et référents des trois sites de l'Agrocampus.

3.8 Les modules locaux

a) Les EIE seconde pro

Classes	Intitulé de l'EIE
Sec pro CV	1. Produits du terroir
	2. Projet collectif
Sec pro VV	1. Diversification en viticulture
	2. Projet collectif
Sec pro CEC	1. Diversification en agriculture
	2. Projet collectif

b) Les EIE en bac pro vente

Intitulé EIE 1 : Conduire un projet collectif dans le cadre d'un partenariat

Classes concernées :

1^e

horaire : 1,5 H /semaine

Objectif de l'EIE : Participer à une démarche de projet collectif répondant à une commande
Architecture de l'EIE : trois capacités

Capacités visées	Modalités pédagogiques/contenus	Section		Disciplines concernées	horaire
		1 ^{ère}	Term		
Connaître son environnement social, culturel et professionnel	<ul style="list-style-type: none"> Sélectionner un projet mis en œuvre à l'échelle locale, dans la commune ou les communes environnantes, par une structure associative, une Mairie, un office du Tourisme, une AMAP, ou bien une entreprise engagée dans une démarche responsable à visée écologique, sociale ou sociétale. 		x		- ESC - TC
Apprendre à mettre en place un projet en équipe	<ul style="list-style-type: none"> S'impliquer dans ce projet en répondant à une commande s'inscrivant dans un cahier des charges prédéfini par le partenaire. Mettre en place des modalités de travail d'équipe basées sur la coopération 		x		-ESC -TC
Apprendre à se positionner dans un projet coopératif	<ul style="list-style-type: none"> Appréhender la confrontation d'idées avec les autres et s'initier à la résolution de problèmes dans un objectif commun d'aboutissement du projet. Apprendre à se connaître pour mieux se positionner dans le projet collectif 		x		-ESC -TC

Modalités d'évaluation de l'atteinte des capacités recherchées : CCF oral- Coef 0.5-

Synthèse besoin horaire :

discipline	Besoins horaires
Techniques commerciales	30h – I. Boucherie
ESC	12h – C. Rouger
TOTAL	42h

Intitulé de l'EIE 2 : Connaître son milieu professionnel et ses situations singulières pour valoriser son potentiel

Classes concernées : 1^{ère} et Terminale TCVA-PAB - horaire : 28h en terminale/28 h en 1^{ère}

Objectifs de cet EIE : Appréhender et analyser les diverses problématiques en lien avec la gestion du point de vente et apprendre à les valoriser dans une synthèse écrite et/ou orale

Architecture de cet EIE : trois capacités

Capacités visées	Modalités pédagogiques/contenus	Disciplines concernées	horaire
Identifier et caractériser des situations commerciales spécifiques au commerce alimentaire	<p>Il s'agit pour l'apprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'identifier des situations singulières dans le cadre de son activité en milieu professionnel - caractériser ces situations en tenant compte de l'environnement commercial du point de vente concerné et de sa stratégie. <p>L'apprenant peut s'appuyer sur son expérience en tant que stagiaire. Les professionnels du secteur alimentaire local sont également sollicités pour des interventions au sein du lycée ou bien sur le lieu de vente.</p>	<p>- Techniques commerciales - Génie alim/Micro-biochimie - Visites en entreprise</p>	<p>7h 8 h</p>
Analyser ces situations commerciales dans l'objectif de les intégrer dans un document de synthèse	<p>Il s'agit pour l'apprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'analyser les contraintes du produit en termes d'hygiène et de sécurité alimentaire dans la conduite d'une opération commerciale donnée - de présenter des éléments d'analyse de la rentabilité de cette opération - de présenter un bilan en termes d'organisation - de formuler des propositions d'amélioration 	<p>- Techniques commerciales - Génie alim/Micro-biochimie</p>	<p>6 h 9 h</p>
Intégrer les connaissances dans un écrit structuré et les valoriser à l'oral	<ul style="list-style-type: none"> - collecter, traiter les informations, les assimiler et les mettre en forme dans le cadre d'une épreuve formative, certificative ou terminale telle que la rédaction du dossier d'activité de l'épreuve E6 du Bac. - Apprendre à développer son Savoir Etre et la communication orale pour se préparer au mieux à un oral formatif ou ponctuel terminal, tel que la présentation orale du dossier d'activité de l'épreuve E6 du Bac. 	<p>- Techniques commerciales - Génie alim/Micro-biochimie</p>	<p>20h 6h</p>

Modalités d'évaluation de l'atteinte des capacités recherchées : oraux/écrits à titre formatif

Synthèse du besoin horaire :

disciplines	Besoins horaires
Techniques commerciales	33 h- I. Boucherie
Génie alim/Microbiochimie	23 h - N. Demarville
TOTAL	56 h

Intitulé EIE : Construire son insertion scolaire et/ou professionnelle

Classes concernées : terminale

horaire : 0,5 H

Objectifs de l'EIE : Rechercher des informations contribuant à définir un projet de poursuite d'études ou un projet d'insertion professionnelle.

Architecture de l'EIE : une capacité

Capacités visées	Modalités pédagogiques/contenus	Section		Disciplines concernées	horaire
		1ère	Term		
<p>Rechercher et utiliser des informations pour positionner son projet professionnel</p>	<p>Il s'agit pour l'apprenant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - repérer les enjeux de sa formation, - définir son projet professionnel, - collecter des informations sur l'étendue du champ professionnel défini par l'apprenant, - découvrir la pluralité des voies de formation, la diversité des diplômes, - explorer les possibilités de poursuite d'études ainsi que les débouchés en termes d'emploi, - favoriser les échanges avec d'anciens élèves en études supérieures ou bien insérés sur le marché du travail ainsi qu'avec des professionnels aux parcours variés, <p>Cela se traduit par un accompagnement de l'apprenant dans sa recherche d'informations sur les différents métiers de la filière envisagée, dans son analyse des données récoltées auprès notamment de la CIO, de la Mission Locale, sur les brochures de l'ONISEP, dans sa démarche d'inscription sur « Parcours Sup » et enfin dans la prise de contact avec les Etablissements scolaires ou de formation post bac.</p>		x	<p>- Techniques commerciales</p>	<p>14h</p>

Synthèse des EIE filière vente à compter de la rentrée 2023

Anciens EIE – volume horaire global de 112 h se déclinant comme suit :

- Construire son insertion scolaire et professionnelle	28h	
- Connaître son milieu professionnel et ses SCS	28h	
- Rechercher et restituer de l'information professionnelle	<u>56h</u>	112 h

Sur ce volume horaire, Nathalie réalise		23h
Isabelle réalise le reste soit	<u>89h</u>	112h

Nouveaux EIE – volume horaire global de 112 h se déclinant comme suit :

Nathalie doit réaliser 23 h (vu sur sa fiche Guépard) sauf erreur de ma part

Isabelle doit réaliser 77h

Isabelle peut laisser 12h pour Corinne soit (0,44 heures sup x 28= 12h32)

- Construire son insertion scolaire et professionnelle 14h
14h réalisées par Isabelle

- Connaître son milieu professionnel et ses SCS
pour mieux valoriser son potentiel 56h
dont 23h pour le GA -Nathalie
dont 33h pour les TC -Isabelle

- Conduire un projet collectif..... 42h
dont 30h pour les TC -Isabelle
dont 12h pour ESC -Corinne

TOTAUX112h

c) Les EIE en bac pro productions

PROPOSITION DECOUPAGE EIE BAC PRO CGEA / CGEVV / TCVA POUR RENTREE 2023 selon NS 2022-729 (CCF) et Rénovation du Tronc Commun BAC PRO

Première	Terminale
<p>EIE 1 : Support MG4 : Engagement dans un projet collectif (CCF 2 et 3 : 0,5+0,5)</p> <p>Matières : ESC/Enseignement professionnel/?</p> <p><i>Connaître les acteurs du territoire</i></p> <p><i>Analyser et identifier les besoins du territoire pour répondre à une commande</i></p> <p><i>Projection/Identificatino dans une situation professionnelle ou sociale future</i></p> <p><i>Methodologie de projet collectif</i></p> <p><i>Comment répondre à une commande, connaître tous les aspects (devis, réalisation, besoins...)</i></p> <p><i>Savoir positionner son action dans un projet collactifet l'analyser (points forts, faibles...)</i></p>	<p>EIE 2 : Support MG3 : Positionner son projet professionnel (CCF 2 : 0,25)</p> <p>Matières : ESC / Enseignement professionnel</p> <p><i>Identifier ses compétences, ses acquis</i></p> <p><i>Repérer les opportunitésdans le territoire</i></p> <p><i>Connaître, s'informer sur les besoins professionnels</i></p> <p><i>Construire un projet professionnel : poursuites d'études, orientation, insertion professionnelle...</i></p>
<p>EIE 3 : Entre autre Support Epreuve E6 : Développer et consolider les compétences méthologiques</p> <p>Matières : Enseignement professionnel / ?/?</p> <p><i>Maîtriser l'expression orale et l'argumentaire notamment en situation professionnelle</i></p> <p><i>Aide individualisée à la prise de note et lecture de consignes</i></p> <p><i>Appuie et consolidation individualisée de l'argumentation orale dans le cadre de l'épreuve E6</i></p>	

EIE BAC PRO CGEVV	56 heures (proposition : EIE 1 : 28h, EIE 2 : 14h, EIE 3 : 14h)	TOTAL : 112h
EIE BAC PRO CGEVA	56 heures (proposition : EIE 1 : 28h, EIE 2 : 14h, EIE 3 : 14h)	

Répartition des nouveaux EIE et Présentation des 3 nouveaux EIE

Les EIE ont dû être retravaillés afin de répondre aux exigences des nouveaux référentiels BAC PRO CGEA et CGEVV notamment en ce qui concerne les Modules Généraux :

- n°3 (MG3) « Développer son identité culturelle : positionner son projet professionnel » sur la capacité C3.2
- n°4 (MG4) « Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles » sur les capacité C4.2 et C4.3 où l'EIE est cité en support

EIE BAC PRO CGEVV et CGEA n°1 :

“S’ENGAGER DANS UN PROJET COLLECTIF RÉPONDANT A UNE COMMANDE DU TERRITOIRE »

Contexte et opportunités :

Les réformes successives ont mené à la formation d'un BAC PRO CGEA et CGEVV. Ces réformes ont amorcé un changement des contenus généraux pour répondre au mieux aux attentes des professionnels et à celles de la société.

Un apprenant titulaire d'un CGEVV ou d'un CGEA doit être capable de mobiliser et bien identifier son savoir, ses connaissances culturelles et professionnelle pour pouvoir appréhender de nouvelles techniques afin de pouvoir répondre le cas échéant à une commande d'acteurs du territoire et de mener à bien un projet collectif et collaboratif.

Cet EIE contribue au développement des capacités constitutives du bloc de compétences 4 du Référentiel rénové des BAC PRO CGEA et CGEVV pour la rentrée 2023. Cet EIE contribue ainsi à la réalisation du CCF N°2 et 3 de l'E4 (support du Module Général 4) constitué de la réalisation d'un projet collectif et d'un oral avec support de 25 minutes portant sur cette réalisation. Ces deux CCF sont affectés d'un coefficient total de 1. Ces 2 CCF représentant les capacités C4.2 et C4.3 sont constitutifs de l'attestation intermédiaire de fin de première. Cet EIE est orienté vers ces capacités selon les directives des référentiels rénovés BAC PRO CGEVV et CGEA pour la rentrée 2023

Il est ainsi important grâce à cet EIE de les accompagner dans cette démarche de réalisation de projet au sein d'un collectif qui répondrait à des attentes et commandes d'acteurs du territoires. Ceci grâce à différents axes de travail :

- Connaître les acteurs du territoire (technico-professionnels, culturels, sociaux...)
- Analyser et identifier les besoins du territoire pour répondre à une commande (sociaux, professionnels et culturel)
- Démarche de prospection de projet
- Projection/Identification dans une situation professionnelle, culturelle ou sociale future
- Méthodologie de projet collectif
- Comment répondre à une commande et en connaître tous les aspects (devis, réalisation, besoins...)
- Valoriser ses acquis professionnels et culturels
- Savoir positionner son action dans un projet collectif et l'analyser
- Être en phase avec les enjeux sociaux et environnementaux

Contenu et Répartition horaire : 2h hebdomadaire soit 56h année cumulées CGEA/CGEVV sur les 112 heures affectées. POUR L'ANNÉE de PREMIÈRE

Thèmes	Objectifs et Compétences	Contenu global	Répartition horaire en Première CGEA et CGEVV
Répondre à une commande	<ul style="list-style-type: none"> ● S'informer sur les différents aspects de la commande ● Bien identifier le projet ● Savoir lister, établir des devis ● Identifier les intervenants probables et les actions possibles ● Construire un projet ● Valoriser ses acquis professionnels et culturels ● Travailler les points de communication ● Diagnostiquer la situation de départ pour répondre à la commande ● Comment mettre en avant un projet 	<ul style="list-style-type: none"> ● Notions de communication écrite et orale ● Méthodologie de projet ● Comment restituer de manière pédagogique et attractive ● Identifier ses compétences socio-professionnelles et culturelles ● Accompagnement dans la prospection ● Aborder les différentes dimensions d'un projet (financière, technique, culturelle) 	<p>21h année Professeur principal et coordonnateur (ici Enseignant technique) ESC</p>
Identifier les aspects techniques de la commande et mettre en œuvre des solutions	<ul style="list-style-type: none"> ● Identifier un territoire de prospection pour cibler son projet professionnel ● S'informer et identifier les besoins de la profession dans un territoire donné ● Repérer les différentes opportunités dans le territoire pour affiner au mieux son projet professionnel ● Diagnostiquer la situation de départ pour répondre à la commande ● Mettre en œuvre des solutions techniques pour répondre à la commande 	<ul style="list-style-type: none"> ● Activité de pluridisciplinarité technique autour du sol et des ressources naturelles (diagnostic terrain) ● Interventions diverses des acteurs du territoire ● Expérimenter des solutions techniques ● Rencontre avec des acteurs de l'innovation en terme d'agro-écologie 	<p>14h année Professeur principal et coordonnateur (ici Enseignant technique)</p>
Savoir se positionner son action dans un projet collectif	<ul style="list-style-type: none"> ● S'approprier les différentes techniques de présentation orale ● Organiser une présentation orale ● Savoir synthétiser les éléments clefs d'un diagnostic écrit en vue de le présenter à l'oral ● Savoir restituer son action au sein d'un groupe ● Développer les techniques d'un argumentaire clair et précis ● Identifier les points clés de son action au sein du groupe ● Savoir faire une analyse critique de son action ● Mettre en avant à l'oral ses acquis professionnels et culturels 	<ul style="list-style-type: none"> ● Travailler sur la méthodologie de l'exposé oral à travers la restitution de travaux d'élèves (visites, intervention, travail collectif...etc.) ● Entretiens oraux de présentation de la fiche de synthèse et questionnement en vue de l'oral du CCF n°2 de l'E3, de l'E6 ou encore de l'E5 	<p>21 h année Professeur principal et coordonnateur (ici Enseignant technique) ESC</p>

Complément formation :

- Module Générale 4, Capacité 4 « Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles » (4.2 : Mettre en œuvre un projet collectif et C4.3 : Construire une analyse réflexive de son action au sein d'un collectif)
- Module Professionnel (MP) n°2 : Economie
- MAP Oenotourisme pour les BAC PRO CGEVV et MAP Diversification pour les BAC PRO CGEA

Relations avec le projet d'établissement de l'EPL de Saintonge et EPA2 :

Il répond également aux attentes de l'axe 1 d'EPA2 qui est de favoriser le débat d'idée et l'échange d'expérience en développant les compétences orales en lien avec le milieu professionnel agricole, de l'Axe 3 « Amplifier la mobilisation des EA comme support d'apprentissage et de l'Axe 4 « Développer l'animation des Territoire et l'Essaimage des pratiques innovantes »

Proposition Volume horaire et Répartition des 56 h année

Première BAC PRO CGEVV : 56h/année soit 2h/sem.

Répartition/enseignant :

- Coordonnateur filière CGEVV (enseignant technique) : 14h/année soit 0,5h hebdomadaire en Première CGEVV
- Coordonnateur filière CGEVA (enseignant technique) : 14h/année soit 0,5h hebdomadaire en Première CGEA
- Enseignant ESC : 28h/année soit 1h hebdomadaire en CGEVV/CGEA

EIE BAC PRO CGEVV et CGEA n°2 :
«CONSTRUIRE SON INSERTION SCOLAIRE et POSITIONNER SON PROJET PROFESSIONNEL »

Contexte et opportunités :

Les réformes successives ont mené à la formation d'un BAC PRO CGEA et CGEVV. Ces réformes ont amorcé un changement des contenus généraux pour répondre au mieux aux attentes des professionnels et à celles de la société.

Un apprenant titulaire d'un CGEVV ou d'un CGEA doit être capable de mobiliser et bien identifier son savoir et sa culture professionnelle pour pouvoir appréhender de nouvelles techniques afin de répondre à une situation donnée et d'approcher au mieux son projet professionnel et/ou scolaire

Il est ainsi important grâce à cet EIE de les accompagner dans le positionnement de leur projet professionnel et/ou scolaire à travers différents axes tout en individualisant ces approches :

- Identifier ses compétences, ses acquis professionnels et culturels
- Repérer les opportunités du territoire afin d'orienter au mieux son projet
- Connaître et s'informer sur les besoins professionnels et culturels de la profession
- Construire un projet professionnel (poursuite d'étude, orientation, insertion professionnelle...)
- Accompagner la réalisation d'un projet de poursuite d'étude (Parcoustep, stage découverte ou en immersion...) ou d'un projet professionnel (point info installation, journée installation en partenariat avec les JA...)
- S'approprier et maîtriser sa communication orale et écrite autour de son projet

Enfin cet EIE contribue au développement des capacités constitutives des blocs de compétences 3 du Référentiel rénové des BAC PRO CGEA et CGEVV pour la rentrée 2023. Cet EIE contribue ainsi à la réalisation du CCF N°2 de l'E3 (support du Module Général 3) constitué d'un oral avec support de 20 minutes portant sur la présentation de son projet professionnel et affecté d'un coefficient de 0,25.

Contenu et Répartition horaire : 1h hebdomadaire soit 28h année cumulées CGEA/CGEVV sur les 112 heures affectées. POUR L'ANNÉE de TERMINALE

Thèmes	Objectifs et Compétences	Contenu global	Répartition horaire en Terminale CGEA et CGEVV
<p>Appui individualisé à l'élaboration du projet professionnel et/ou à la poursuite d'étude</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● S'approprier les différents média de l'information à la poursuite d'étude ● S'informer sur les différentes formations ● Construire un CV ● Savoir présenter ses compétences au cours d'un entretien ● Définir ses centres d'intérêts et ses compétences ● Identifier ses acquis et compétences professionnels et culturels 	<ul style="list-style-type: none"> ● Entretiens individualisés ● Présentation de Parcoursup et appui à l'utilisation ● Elaboration de schémas d'intérêts pour aider au choix d'orientation ● Méthodologie lettre de motivation et CV ● Accompagnement dans la prospection (demande de mini stages...etc.) ● Rencontre Point Info Installation ● Journée thématique Installation en partenariat avec les JA ● Témoignage anciens élèves 	<p>10h année Professeur principal et coordonnateur (ici Enseignant technique) ESC</p>
<p>Connaître le territoire et les besoins de celui-ci en adéquation avec la formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Identifier un territoire de prospection pour cibler son projet professionnel ● S'informer et identifier les besoins de la profession dans un territoire donné ● Repérer les différentes opportunités dans le territoire pour affiner au mieux son projet professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> ● Journée thématique Installation en partenariat avec les JA ● Interventions diverses des acteurs du territoire 	<p>6h année Professeur principal et coordonnateur (ici Enseignant technique)</p>
<p>Méthodologie de la restitution orale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● S'approprier les différentes techniques de présentation orale ● Organiser une présentation orale ● Savoir synthétiser les éléments clefs d'un diagnostic écrit en vue de le présenter à l'oral ● Savoir restituer une problématique et un diagnostic à l'oral ● Développer les techniques d'un argumentaire clair et précis en vue de répondre à un questionnement oral 	<ul style="list-style-type: none"> ● Travailler sur la méthodologie de l'exposé oral à travers la restitution de travaux d'élèves (visites, intervention, travail collectif...etc.) ● Entretiens oraux de présentation de la fiche de synthèse et questionnement en vue de l'oral du CCF n°2 de l'E3, de l'E6 ou encore de l'E5 	<p>12 h année Professeur principal et coordonnateur (ici Enseignant technique) ESC</p>

Complément formation :

- Entretiens individualisés avec les enseignants principaux/coordonnateurs pour l'orientation et ParcoursSup en première et terminale.

Relations avec le projet d'établissement de l'EPL de Saintonge et EPA2 :

Il répond aux attentes de **l'axe 1 d'EPA2 qui est de favoriser le débat d'idée et l'échange d'expérience en développant les compétences orales en lien avec le milieu professionnel agricole.**

Proposition Volume horaire et Répartition des 28h année

Terminale BAC PRO CGEVV : 28h/année soit 1h/sem.

Répartition/enseignant :

- Coordonnateur filière CGEVV (enseignant technique) : 7h/année soit 0,25h hebdomadaire en Terminale CGEVV
- Coordonnateur filière CGEVA (enseignant technique) : 7h/année soit 0,25h hebdomadaire en Terminale CGEA
- Enseignant ESC : 14h/année soit 0,5h hebdomadaire en CGEVV/CGEA
- Enseignante documentaliste à travers AI

EIE BAC PRO CGEVV et CGEA n°3 :
“DÉVELOPPER et CONSOLIDER LES COMPÉTENCES
MÉTHODOLOGIQUES et LES COMPÉTENCES D’ANALYSE DES SYSTÈMES
AGRICOLES et VITICOLES »

Contexte et opportunités :

Les réformes successives ont mené à la formation d'un BAC PRO CGEA et CGEVV. Ces réformes ont amorcé un changement des contenus généraux pour répondre au mieux aux attentes des professionnels et à celles de la société.

Un apprenant titulaire d'un CGEVV doit être capable de mobiliser son savoir et sa culture professionnelle pour pouvoir appréhender de nouvelles techniques afin de répondre à une situation donnée.

A travers les EIE du cycle terminal CGEVV et CGEA (années de Première et Terminale), il convient donc de consolider les compétences méthodologiques (lecture de consignes, gestion de la trace écrite, organisation du travail, autonomie, appropriation de l'outil documentaire, savoir diagnostiquer une situation...) visant ainsi à acquérir de l'autonomie.

Il est aussi important de consolider les compétences professionnelles notamment en termes d'évolution des systèmes agricoles (débat d'idées, recherche et appropriation de l'information, approche globale de systèmes innovants et agro-écologiques...etc.) afin de pouvoir proposer des solutions à une situation donnée.

**Contenu et Répartition horaire : 1h hebdomadaire soit 28h année cumulées
CGEA/CGEVV sur les 112 heures affectées. POUR L'ANNÉE de TERMINALE**

Thèmes	Objectifs et Compétences	Contenu global	Répartition horaire en Terminale CGEA et CGEVV
Aide à l'identification d'une problématique	<ul style="list-style-type: none"> ● Mobiliser les connaissances scientifiques nécessaires à l'analyse d'une problématique ● Synthétiser et reformuler une problématique en vue de l'expliquer ● Identifier les éléments et arguments clefs dans un document ou un discours afin d'expliquer la problématique ● Savoir formuler une réponse claire et synthétique à une problématique 	<ul style="list-style-type: none"> ● Aborder la notion de problématique sous forme de schéma constructif ● Identifier les « verbes » de questionnement et savoir les définir (donner ≠ expliquer, analyser ≠ de présenter) ● Apprendre à rédiger une réponse claire en 3 phases (réponse bute, argument, explication scientifique) 	<p>8 h année enseignant technique. Appuie possible Mathématique ou Français</p>
Méthodologie de la présentation de l'information	<ul style="list-style-type: none"> ● S'approprier les différents outils de la communication ● Hierarchiser et Organiser les idées et les problématiques ● Savoir restituer et synthétiser l'information à l'écrit et à l'oral 	<ul style="list-style-type: none"> ● Elaboration de cartes mentales et autres outils d'aide à la présentation d'une problématique ● Travailler sur la restitution écrite et/ou orale d'une visite d'exploitation pour présenter un contexte de manière claire et concise 	<p>6 h année enseignant technique Appuie possible Mathématique ou Français</p>
Méthodologie de l'élaboration de diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> ● Mobiliser les connaissances scientifiques nécessaires à l'analyse d'une problématique ● Élaborer et construire le diagnostic global d'un système ou d'une situation donnée ● Identifier les éléments et arguments pour étayer un diagnostic ● Savoir développer les différentes causalités du diagnostic ● Savoir synthétiser à l'écrit un diagnostic 	<ul style="list-style-type: none"> ● A travers une approche pluri-exemplaire, définir les notions d'Atouts/Contraintes d'une EA ● Définir la notion de points forts et faibles sur une EA et en développer la causalité ● Travailler sur la notion de Durabilité à l'aide des différentes grilles d'évaluation (IDEA, RAD...etc.) à partir de différentes visites et de l'EA du LPA ● Elaboration de schémas de fonctionnement 	<p>8 h année enseignant technique</p>
Méthodologie de la restitution orale	<ul style="list-style-type: none"> ● S'approprier les différentes techniques de présentation orale ● Organiser une présentation orale ● Savoir synthétiser les éléments clefs d'un diagnostic écrit en vue de le présenter à l'oral ● Savoir restituer une problématique et un diagnostic à l'oral ● Développer les techniques d'un argumentaire clair et précis en vue de répondre à un questionnement oral 	<ul style="list-style-type: none"> ● Travailler sur la méthodologie de l'exposé oral à travers la restitution de travaux d'élèves (visites, intervention, travail collectif...etc.) ● Accompagnement à la rédaction de la fiche de synthèse du Dossier E6 : mise en avant des points clefs de la présentation, synthèse...etc. ● Entretiens oraux de présentation de la fiche de synthèse et questionnement en vue de l'oral de l'E6 (au moins 4 à 5 passages) et de l'E5 en CGEA 	<p>6 h année enseignant technique. Appuie possible du français ou ESC</p>

Complément formation :

- Les modules professionnels (MP) et la pluridisciplinarité du Référentiel de BAC PRO CGEVV et CGEA
- MAP Oenotourisme du BAC PRO CGEVV ou MAP Diversification en BAC PRO CGEVV
- E1 « Construire son raisonnement autour des enjeux actuels » (: Biologie/Écologie, Mathématiques...), E3 « Développer son identité culturelle » (ESC, Enseignement technique...)

Relations avec le projet d'établissement de l'EPL de Saintonge :

Ces EIE s'inscrivent pleinement dans l'axe « **Tendre vers une plus grande efficacité pédagogique** » du projet d'établissement à travers un fort ancrage dans les attentes du monde professionnel (être capable à partir d'une situation donnée d'élaborer un diagnostic et de proposer de manière claire des solutions...etc.)

Proposition Volume horaire et Répartition des 28h années

Terminale BAC PRO CGEVV : 14h/année soit 0.5h/sem.

Répartition/enseignant :

- Coordonnateur filière CGEVV (enseignant technique) : 14h/année soit 0,5h hebdomadaire en Terminale
- Coordonnateur filière CGEVA (enseignant technique) : 14h/année soit 0,5h hebdomadaire en Terminale
- Enseignante Documentaliste à travers AI

Présentation partielle du projet MG4 pour la rentrée 2023

Classes concernées : 1ères GC/VV (30 élèves)

Enseignants concernés : ESC et Techniques

Plages de cours dédiées : Cours (dont TP/TD), Pluridisciplinarité, EIEn°1

Module MG4 : **Actions et engagements collectifs dans des situations sociales**

C4.2- Mettre en œuvre un projet collectif (ESC, EIE)

C4.3- Conduire une analyse réflexive de son action au sein d'un collectif (EIE, ESC)

Objectif : organiser une « Journée de la terre » en mai 2024 à vocation professionnelle (maîtres de stage)

Public visé : professionnels (maîtres de stage), apprenants

Demande du directeur de l'EA du Renaudin : Comment améliorer et préserver les ressources sur l'EA
Choix de cibler sur la ressource SOL

Modalités : travail par groupes de 3-4 élèves

Thématiques de travail pour les groupes : (8 groupes dans l'idéal)

- Les outils de diagnostic du sol (comptages vers de terre / profils / berlèse/ analyse terre)
- ACS (Agriculture Conservation des Sols) : semis direct sous couvert / diversification des cultures
- Adaptation des outils et des agro-équipements
- Garder l'eau dans le sol : MO / haies / couverts végétaux
- Biodiversité des sols : micro-organismes / mycorhizes / pratiques fertilisation
- Trouver une autre thématique technique ?

- 1 groupe chargé de l'information

- 1 groupe chargé de l'animation

Déroulement :

- construire le planning pluri des premières de façon à amener le contenu et les thématiques sur le sol
- prévoir une première échéance fin premier semestre ou début deuxième semestre ? (ex panneaux sur le sol / photos ...)

Rechercher des personnes ressources / intervenants sur les thèmes

d) Les MAP

Classe	Intitulé
Term TCVA	Vente en ligne des produits de terroir
Term CGEA	Diversification en grandes cultures
Term CGEVV	Découverte et étude de l'œnotourisme

4. Les associations

4.1 L'ALESA

L'Alesa est très active particulièrement cette année a avec des administrateurs motivés et respectueux les uns des autres. Des sorties ont été faites, mercredi après-midi (Vtt , accrobranche , Antilles , karting..) des soirées ont faits l'objet d'organisation interne (jeux, films) d'autres de sorties à l'extérieur. L'aménagement du foyer a été et est encore un moment important grâce à l'aide de collègues, Mr Ranger et les secondes CEC. L'association se porte bien.

4.2 L'association sportive

Les adhérents de l'association sportive, en collaboration avec l'ALESA, ont participé aux activités extrascolaires du lycée.

L'association sportive a proposé aux élèves la pratique d'activités sur les créneaux suivants :

- le mercredi après-midi : mise en place de sorties VTT autour de Jonzac (foret de Clam...).

Les élèves ont participé également à plusieurs activités de loisirs telles que la musculation, les Antilles de Jonzac, l'acrobranche et la randonnée.

Des sorties ponctuelles telles que du laser game, le karting, le bowling en collaboration avec l'ALESA ont pu avoir lieu le jeudi soir.

Il est à noter une participation irrégulière des élèves sur ces créneaux

Perspectives :

- Proposer des tournois internes au lycée sur différentes activités.
- constituer une équipe de sports collectifs pour des compétitions UNSS

Année scolaire 2022/23 :

1 enseignant EPS, ACEN en CDD à 100 %, pour l'ensemble du lycée.

• **Programmation :**

CLASSES	Horaire	Enseignant	1er Trimestre	2ème Trimestre	3ème Trimestre
3 ^{ème}	3h	M. PARENT	VTT / Ultimate	Natation	Football/HB
2 ^{nde} 2 classes	2h	M. PARENT	Basket	Musculation	Run and bike
1 ^{ère} 2 classes (1 CCF)	2h	M. PARENT	Handball	Badminton	VTT
Term 2 classes (2 CCF)	2h	M. PARENT	Handball	Musculation	VTT

5. Lien avec l'exploitation

SECTIONS	Nombre d'élèves reçus sur 2021	Nombre de passages 2021	Nombre d'élèves reçus sur 2022	Nombres de passages 2022	Nombre d'élèves reçus sur 2023	Nombre de passages 2023
2 ^{nde} VV	19	3	17	2	16	2
2 ^{NDE} CEC	12	3	14	2	12	1
1ERE VV	12	2	17	2	15	2
1ERE GC	06	2	10	2	13	2
TERM VV	14	1	11	1	0	-
TERM GC	08	1	4	1	0	-
TOTAL	112		73		56	

6. Vie scolaire

a) Les absences :

Tableau du nombre de demi-journées d'absence par classe :

Classe	Total demi-journées abs sur l'année
3 ^o (19 élèves)	438 (moy 23 par élève)
2de Pro VV (16 élèves début d'année, 17 élèves fin d'année)	284 (moy 17 par élève)
2de Pro CEC (18 élèves début d'année, 14 élèves fin d'année)	289 (moy 18 par élève)
2de Pro CV (17 élèves début d'année, 19 fin d'année)	594 (moy 33 par élève)
1 ^o Pro CGEVV (15 élèves début d'année, 14 élèves fin d'année)	259 (moy 18 par élève)
1 ^o Pro CGEA (13 élèves)	193 (moy 15 par élève)
1 ^o Pro TCVA (11 élèves)	251 (moy 23 par élève)
Term Pro CGEVV (14 élèves)	168 (moy 12 par élève)
Term Pro CGEA (10 élèves)	142 (moy 14 par élève)
Term Pro TCVA (14 élèves)	368 (moy 26 par élève)

La majorité des absences (76% dont 16% avec certificat médical) sont liées à la santé. 5% des absences sont pour des questions de transport, 2% pour des motifs non recevables et 5% restent sans motif donné. Le taux d'absentéisme est moins élevé en 2022/2023 que l'année précédente : il y a 3185 demi-journées d'absences enregistrées pour 146 élèves (147 élèves en début d'année, 145 en fin d'année), soit une moyenne de 22 demi-journées d'absences par élève sur l'année scolaire.

Durant l'année 2021/2022, il y avait une moyenne de 25 demi-journées d'absences par élève (136 élèves et 3388 demi-journées d'absences au total)

Durant l'année 2020/2021, il y avait une moyenne de 16 demi-journées d'absences par élève (123 élèves en moyenne sur l'année et 1996 demi-journées d'absences au total).

En 2019/2020, il y avait une moyenne de 14 demi-journées d'absences par élève (130 élèves en moyenne sur l'année et 1807 demi-journées d'absences au total), notons que de Mars à Mai, les élèves n'étant pas au lycée, il n'y a pas eu non plus d'absences enregistrées.

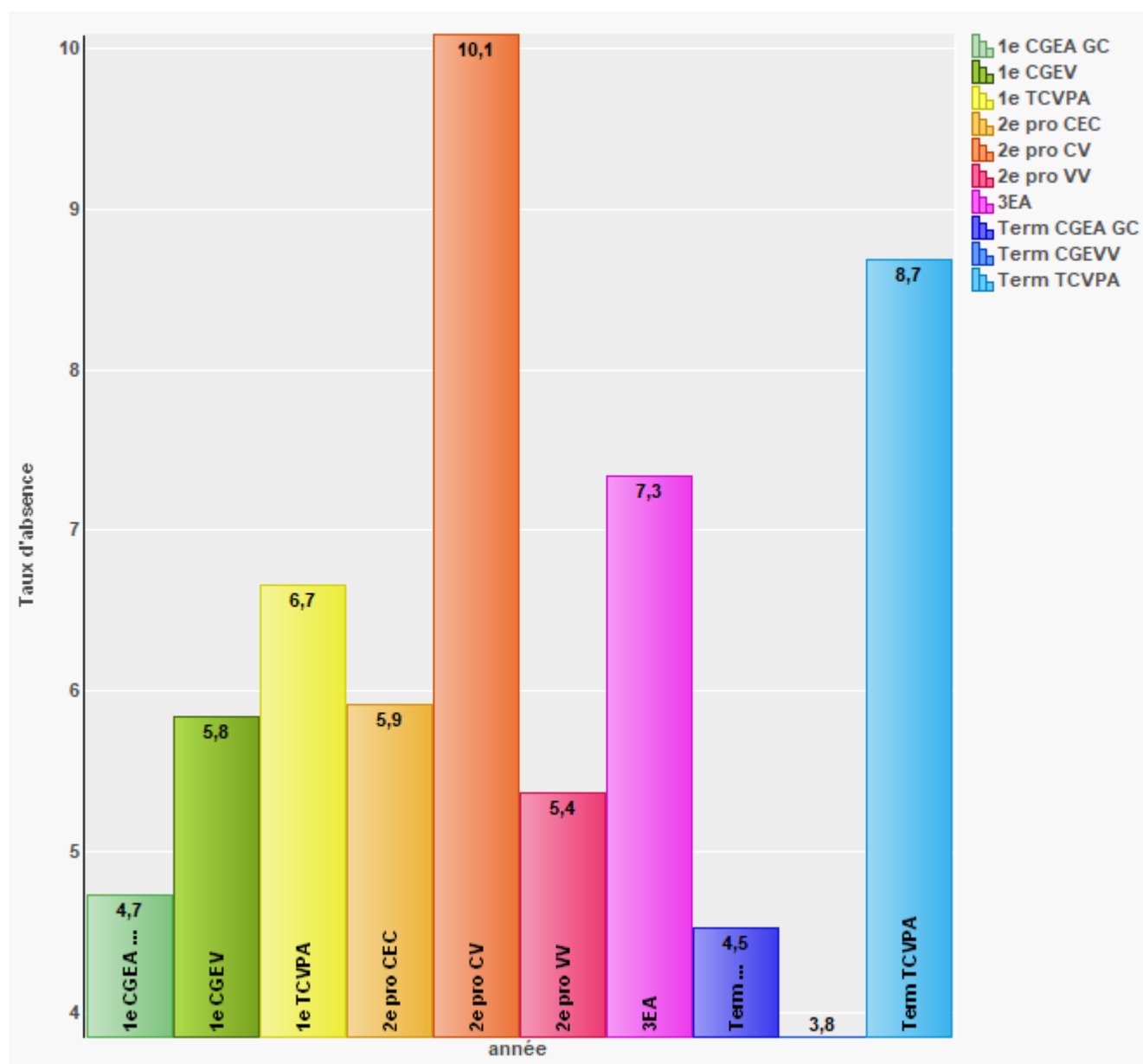
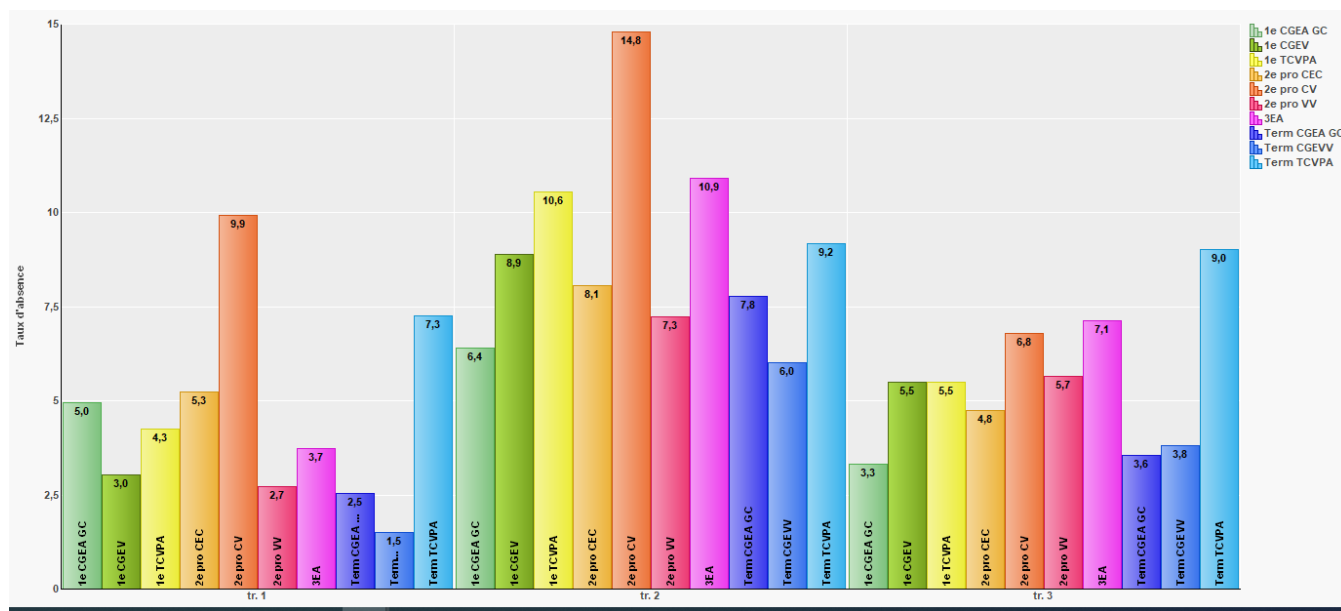


Diagramme du taux d'absentéisme par classe :

Le nombre d'absences sur l'année scolaire est plus important dans les classes de 2de CV, Term TCVPA, et 3°.

Diagramme d'évolution du taux d'absentéisme :



Au niveau de l'établissement, toutes classes confondues, le taux d'absentéisme a fortement augmenté entre le 1^{er} et le 2nd trimestre. Cette augmentation du taux d'absences au 2^{ème} trimestre se retrouve chaque année.

Au 3^o trimestre, le taux d'absentéisme a diminué mais reste cependant supérieur à celui du 1^{er} trimestre pour 7 classes sur 10.

Les retards :

41% des retards sont sans motif valable. Au 3^{ème} retard sans motif valable, une punition est mise à l'élève concerné. Il y en a moins que l'année précédente qui enregistrait 52% de retards sans motif valable.

Les classes ayant le taux de retards le plus important sont les 2de CV, puis les Terminale TCVPA et les 1^o CGEV. Les classes de 2de CEC, 1^o CGEA GC et Term CGEA GC sont celles qui ont le taux de retards le plus bas.

Mouvements des élèves :

Durant l'année scolaire 2022/2023 nous avons eu 3 départs d'élèves et 1 arrivée.

Au niveau des départs : 2 élèves en 2de CEC sont partis en apprentissage en Octobre et Décembre 2022, 1 élève en 2de CV est partie en apprentissage en Novembre 2022.

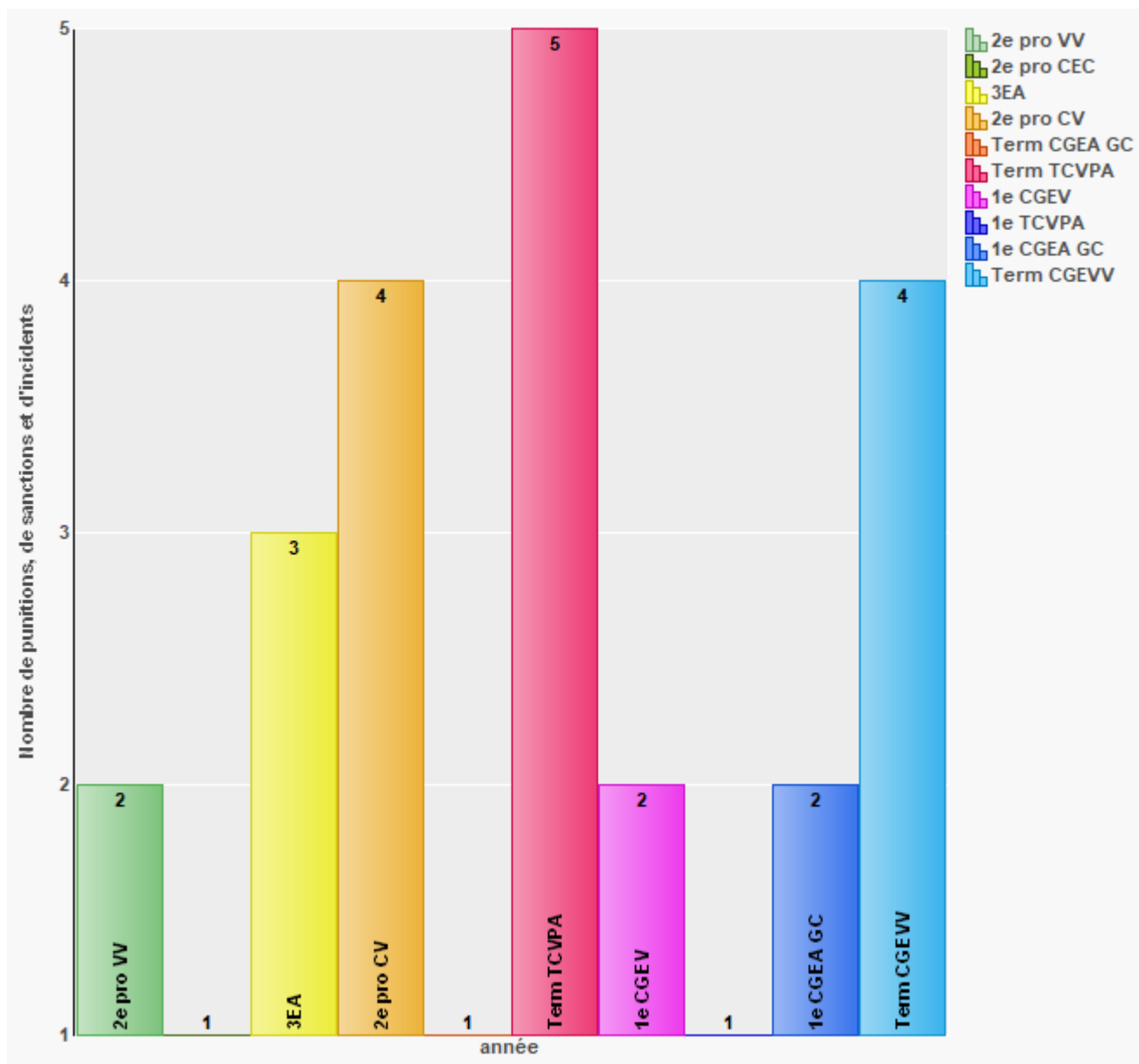
Au niveau des arrivées : 1 élève a intégré la classe de 2de CV en Mars 2023 (elle était en 2de Vente en MFR).

De plus, 3 élèves ont changé de classe durant le 1^{er} trimestre.

a) La Discipline :

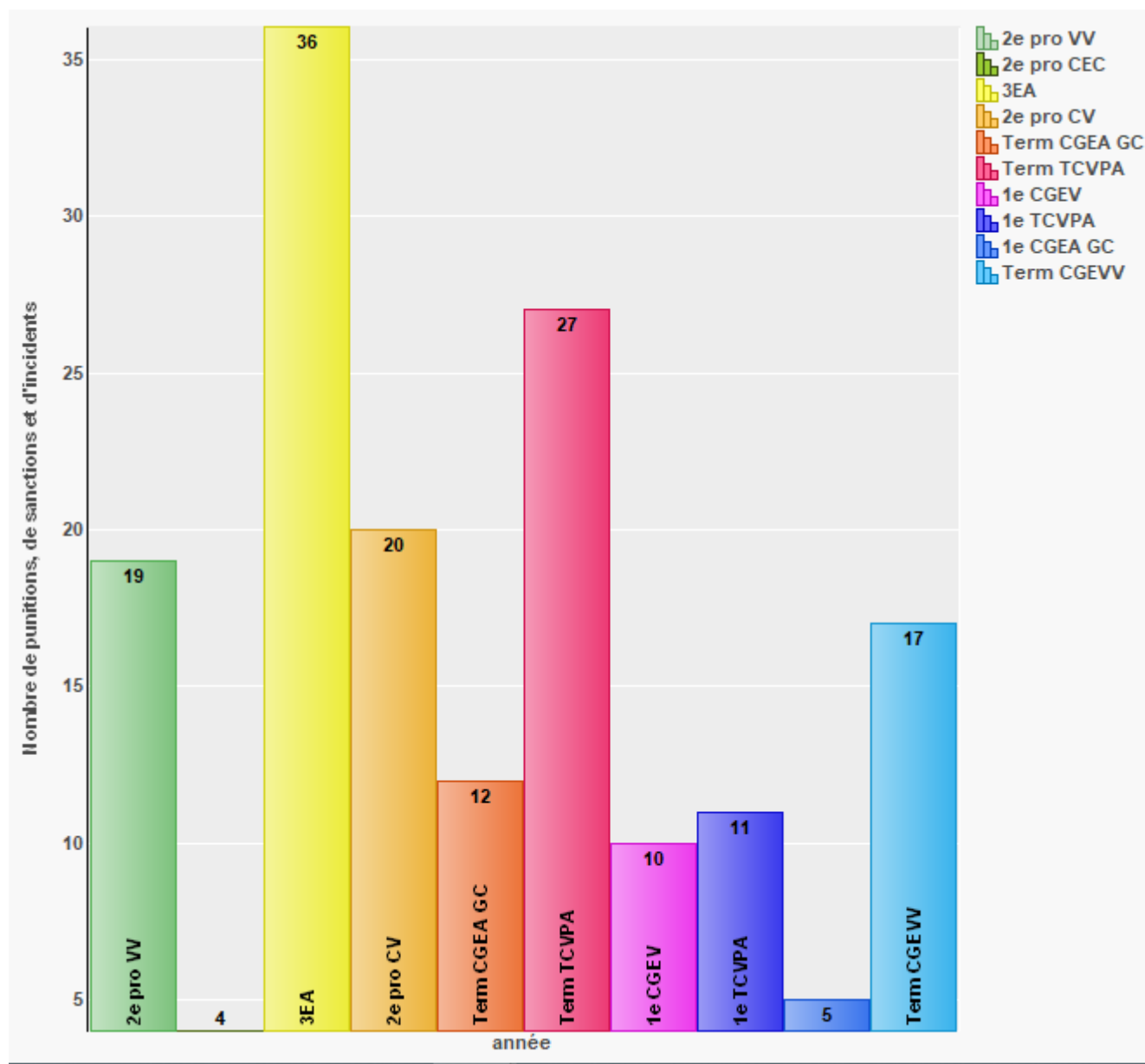
Punitions :

Diagramme du nombre d'exclusions de cours par classe :



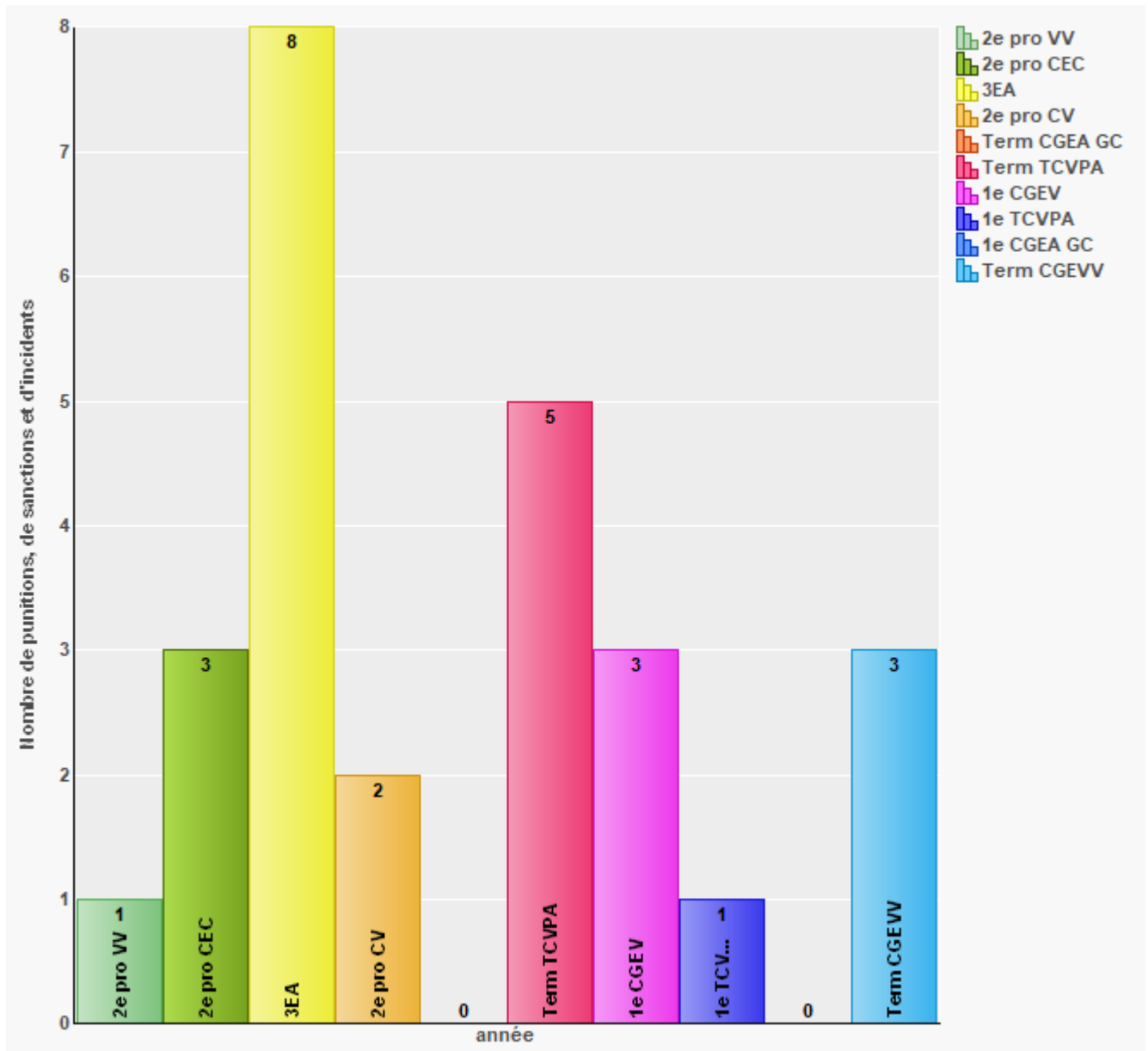
Il y a eu 25 exclusions de cours sur l'année contre 43 l'année précédente. La classe qui en enregistre le plus grand nombre est celle de Term TCVPA, suivie des Term CGEVV et des 2de CV. Pour une grande majorité, les motifs d'exclusions sont liés au comportement.

Diagramme du nombre de retenues par classe :



Durant l'année scolaire, 161 retenues ont été mises (17 de plus que l'an dernier). Ce sont les élèves de la classe de 3ème qui en cumulent le plus grand nombre, suivis des Term TCVPA. Les motifs des retenues sont en majorité liés au comportement et au manque de travail. 108 retenues ont été mises par des enseignants et 53 par les personnels de vie scolaire (CPE/AE).

Diagramme du nombre de travaux de réparation par classe :



Durant l'année scolaire, 26 travaux de réparations ont été donnés (contre 59 l'an dernier). Ce sont les élèves de la classe de 3ème qui en cumulent le plus grand nombre, suivis des Term TCVPA. Les motifs sont en majorité liés au comportement et au cumul de retards. 24 d'entre eux ont été mis par les personnels de vie scolaire (CPE/AE) et 2 par le Proviseur.

Sanctions :

17 sanctions ont été prononcées durant l'année scolaire (contre 25 l'an dernier) : 3 exclusions temporaires de l'établissement en 3°, 2 exclusions temporaires de l'établissement en term CGEA GC, 3 exclusions temporaires de l'établissement en Term CGEV, 8 exclusions temporaires de l'établissement et 1 exclusion temporaire de la classe en Term TCVPA.

12 élèves sont concernés.

Il n'y a pas eu de conseil de discipline cette année.

1 Commission éducative s'est tenue le 07/11/2022 pour une élève de Term TCVPA.

Accompagnements pédagogiques :

19 élèves ont demandé ou bénéficient d'aménagements pour les épreuves d'examen. Deux élèves ont un dossier MDPH (un en 3° et un en 2de VV) et sont suivis par un AESH.

Activités de la vie scolaire et actions de prévention :

L'équipe et le Travail de la Vie scolaire :

Contrairement à l'année précédente, l'équipe Vie scolaire a été stable cette année. Cependant trois Assistants d'éducation sur 5 ont intégré l'équipe en Septembre et deux d'entre eux étaient débutantes.

Une Assistante d'éducation a été en arrêt durant un peu plus d'un mois. Elle a été remplacée partiellement.

Pascal Perrochon occupe toujours le poste d'AESH à 25%.

Nous avons recruté une seconde AESH à 25%, Sarah Verlac, pour accompagner un jeune en classe de 3° qui a reçu sa notification en fin de 1^{er} trimestre.

Participation aux sorties pédagogiques :

Les assistants d'éducation accompagnent régulièrement les élèves lors des sorties pédagogiques : EPS, sorties et visites, mini stages...

Participation aux activités extrascolaires et sorties organisées par l'ALESA :

Les assistants d'éducation et la CPE, en lien avec l'enseignante d'ESC, ont participé à l'encadrement et l'animation des activités organisées par l'ALESA (sorties et activités organisées au sein de l'établissement scolaire : soirées, jeux...).

Les délégués :

- Comme chaque année, la formation des délégués s'est faite au niveau de l'EPLEFPA. Tous les nouveaux délégués titulaires aux Conseils (classe, CI, CA, CE) des sites de Jonzac, Desclaude et Chadignac ont pu se rencontrer et échanger sur leur rôle. Cette formation s'est faite en deux temps : 1 journée en Octobre sous forme d'ateliers animés par les CPE des 3 sites s'est déroulée au lycée Georges Desclaude. En Janvier, les délégués ont visité le musée et le site d'Oradour sur Glane.
Le bilan de cette formation a été positif.
- Deux conseils des délégués se sont tenus cette année, avant le Ci de Novembre et celui de Mai.

Projets:

- Le projet de lutte contre le décrochage scolaire, impulsé par Mme Patard et Mme Rauch concerne cette année la classe de 2de CV. Des actions ont été menées auprès des élèves de cette classe pour favoriser le bien vivre ensemble en utilisant notamment la médiation animale : plusieurs interventions de Mme Patard et Mme Rauch ont eu lieu, les élèves ont visité la SPA de Cognac. Nous avons projeté de les y amener régulièrement durant la seconde partie de l'année scolaire pour faire du bénévolat et promener les chiens mais la SPA n'a pas donné suite. L'accueil de rêve, la chienne d'accompagnement à la réussite scolaire a permis de poursuivre ce travail autour de la médiation animale. En fin de second trimestre, les élèves ont travaillé, avec Mme Gouguet, leur professeure principale, sur l'organisation d'un voyage de fin d'année à Paris. Ils se sont montrés très impliqués, les élèves se sont répartis les tâches par petits groupes. Ce voyage permettra de mettre en application tout ce qui leur a été transmis à travers ce projet durant l'année : le bien vivre ensemble, le respect, l'entraide...

Le financement du projet sur le décrochage scolaire est pris en charge par l'établissement, une subvention du Conseil Régional et une participation des familles. Le bilan de ce projet sera fait en fin d'année scolaire.

- Dans la lutte contre les addictions : comme les années précédentes, une infirmière du CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) de Jonzac a reçu plusieurs élèves en entretiens individuels au sein de l'établissement.
- Une cinquantaine d'élèves du lycée (les 3 classes de 2de) ont assisté à l'intervention de Camel Guelloul au LPA le petit Chadignac, le 11 Mai 2023, pour prévenir des conduites addictives et notamment en ce qui concerne l'usage de stupéfiants et l'alcool.
- Une formation SST a été dispensée par un formateur du CFA (Cédric Coureau) auprès des élèves en classe de Première.
- Les visites médicales ont eu lieu au cours du 1^{er} trimestre pour les élèves des classes de 2de et 1^{ère}. Les élèves des classes de Terminales l'avaient passée en Juin 2022.
- Une intervention sur les Jobs d'été, en lien avec la Mission Locale de Jonzac a eu lieu également auprès des élèves de première et Terminale intéressés et volontaires. Une dizaine d'élève y ont participé.

7. Infirmierie

Administratif

L'infirmierie a connu quelques changements cette année : en début d'année scolaire Mme BERIOT Caroline était en fonction, Mme GARANGER Sophie a pris sa suite le 20 février 2023.

Visite médicale

Comme les années précédentes, la Dr Alexandra PAULAY est intervenue afin de réaliser des certificats d'aptitude pour les stages via un bilan complet, (visuel, auditif pour certains, mensurations, état dentaire, articulaire, dos, auscultation pulmonaire ou cardiaque pour certains, prise des constantes, contrôle des vaccinations.) avec l'aide de l'infirmière.

Les visites s'organisent les mardis après-midi.

Actions de prévention

- CSAPA

Les consultations jeunes consommateurs ont pu de nouveau avoir lieu cette année.

1 mardi par mois, Mme Nathalie Favarel, l'infirmière du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie et Alcoologie de Jonzac, intervient sur le lycée auprès d'élèves demandeurs, (de manière confidentielle et gratuite).

Elle suit certains jeunes depuis le début d'année, conseille et oriente au sujet des addictions.

- Atelier santé sexualité

Durant le premier trimestre, Mme PATARD, documentaliste et Mme BERIOT Caroline ont organisé un atelier Santé Sexualité les vendredis midi de 12h30 à 13h sur participation volontaire des jeunes de toutes classes pour échanger sur la contraception, la vie affective et sexuelle et répondre aux questions des jeunes par le biais de quizz, de jeux, d'une boîte à questions et de discussions.

Passages à l'infirmierie

Statistiques

- Du 1^{er} septembre 2022 au 3 février 2023 il y a eu 52 passages d'élèves à l'infirmierie répertoriés dans le logiciel Winsoins sur les temps de présence de l'infirmière soit 20h par semaine.

57,69% de garçons contre 44,31% de filles

Les classes les plus demandeuses de soins ont été la seconde vente et terminale TCVPA avec 11 passages à l'infirmierie, les moins demandeur ont été les terminales CGEA GC.

- Du 20 février 2022 au 22 mai 2023, il y a eu 147 passages d'élèves à l'infirmierie répertoriés dans le logiciel Winsoins sur les temps de présence de l'infirmière soit 20h par semaine.

64,63 % de garçons contre 35,37% de filles

Le motif principal (plus de 80%) des venues à l'infirmierie est « maladie », avec une délivrance de traitement quasi systématique

Les classes les plus demandeuses de soins sont les secondes vente et grande culture avec 34 passages à l'infirmierie durant cette période contre 2 passages pour les terminales CGEA GC.

Durant l'ensemble de l'année

4 déclarations d'accidents de travail liés à la maladresse des élèves, sans suites.

4 appels du centre 15 pour avis médical et prise en charges d'urgences.

Suivi infirmier des élèves

Un suivi régulier, accompagnement de 5 élèves en demande particulière de soins et d'écoute avec appel aux parents et orientation pour 1 élève vers ESPAIR.

IP et signalements

Pas d'IP et de signalement effectué du 20/02/2023 à ce jour

COVID, tests et vaccination

1 cas covid positif au sein de l'établissement courant mars 2023,

L'ensemble des antigéniques réalisés à l'infirmierie pour des élèves cas contacts était tous négatifs

Rappel des gestes barrières vite oubliés.

Projets

- Gestion émotionnelle, quand et comment se défouler.

Constat : forte demande chez les élèves allant de la troisième à la terminale

Pouvant avoir un impact sur leur concentration en cours, leur sommeil et autre.

Proposition de mise en place d'un sac de frappe, échange avec le professeur d'EPS à ce sujet.

Intervention bénévole d'un Médecin Généraliste

- Atelier autour de la confiance en soi qui serait animé entre 12h30 et 13h par groupe d'élève sur inscription volontaire

- Atelier autour du sommeil qui serait animé entre 12h30 et 13h par groupe d'élève sur inscription volontaire

Ces ateliers pourront se réaliser en amont et en aval de l'intervention citée au-dessus afin de préparer l'échange et les questionnements éventuels.

- Intervention de l'association douze fois par an abordant les sujets de l'endométriose et des menstruations douloureuses, avoir mal n'est pas une normalité

Cette intervention contiendrait :

- des explications sur l'endométriose, l'adénomyose et des règles très douloureuses

- une présentation d'une « boîte à outils » contenant des « trucs et astuces » pour mieux vivre avec ces maladies

- Secourisme (SST) : formation personnelle pour l'année prochaine de façon à pouvoir former les apprenants

PAI

Pour cette année scolaire 2022-2023, 5 élèves ont bénéficié d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) pour un problème de santé chronique avec une prescription et une trousse d'urgence à disposition à la Vie Scolaire.

Limite

Le logiciel WinSoin ne peut pas ouvrir deux fenêtres passages en simultanée

Si un élève reste à l'infirmerie le temps d'un repos ou d'une attente qu'un parent vienne le chercher il n'est plus comptabilisé dans le temps imparti à l'infirmerie.

Une problématique rencontrée à 3 reprises depuis le 20 Février 2023

Lors de période épidémique et/ou de forte affluence, si des élèves sont en attente à l'infirmerie pour un retour à domicile, la confidentialité est compliquée à gérer pour les suivants se présentant à l'infirmerie. Durant le mois de Mars, il y a eu 5 élèves en attente d'un parent au sein de l'infirmerie simultanément.

Gestion de la pharmacie et du matériel médical

En collaboration avec Mme Renaud gestionnaire, gestion courante du matériel médical, de la pharmacie, des périmés, des trousse de secours de tout l'établissement, des traitements des élèves, du linge de l'infirmerie...

8. Information sur le recrutement

8.1 Les forums

Voici le tableau récapitulatif des actions de recrutement menés par les personnels de l'établissement :

Evénement	Date	Présence
Forum Jonzac	13 10 2022	L Selosse, B Tarin, F Rauch, L Delgrange, H Hérault, A Pierre L Henry
Information parents Archiac	20 02 2023	M Chastagnol
Information Mirambeau	23 02 2023	F Rauch
Forum Saint Jean d'Angely	24 02 2023	G Ranger
Information parents Montendre	28 02 2023	I Boucherie
FOFE	3 et 4 03 2023	F Capezutti, M Chastagnol
Forum Marennes	16 03 2023	M Chastagnol
Forum Pons	28 03 2023	M Chastagnol
Journée de la viticulture	28 04 2023	G Ranger, A Leservoisiere, A Pierre, F Rauch, M Chastagnol

8.2 Les ministages

SECTIONS	Nombres d'élèves reçus en mini stages jusqu'à fin Mai 2023	Nombres d'élèves reçus en mini stages jusqu'à fin Mai 2022	Nombres d'élèves reçus en mini stages jusqu'à fin Mai 2021
3EA	20	17	25
2 ^{NDE} VV	12	17	14
2 ^{NDE} CEC	11	21	13
2 ^{NDE} TCVPA	4	1	8
TOTAL	47	56	60

8.3 Les JPO

	3EME			2NDE VV			2NDE VENTE			2NDE CEC			1ERE VV			1ERE VENTE			1ERE GC		
	2023	2022	2021	2023	2022	2021	2023	2022	2021	2023	2022	2021	2023	2022	2021	2023	2022	2021	2023	2022	2021
JPO JANVIER	12	4	8	5	11	9	1	0	2	7	12	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0
JPO MARS	9	8	10	3	6	6	2	0	0	4	11	8	1	1	0	1	0	0	1	1	0
JPO AVRIL		3			2			2			4			0			0			0	
FORUMS	0			3			6			7			0			0			0		
TOTAL FILIERE	21	15	18	11	19	15	9	2	2	18	27	13	1	1	0	1	0	0	1	1	0

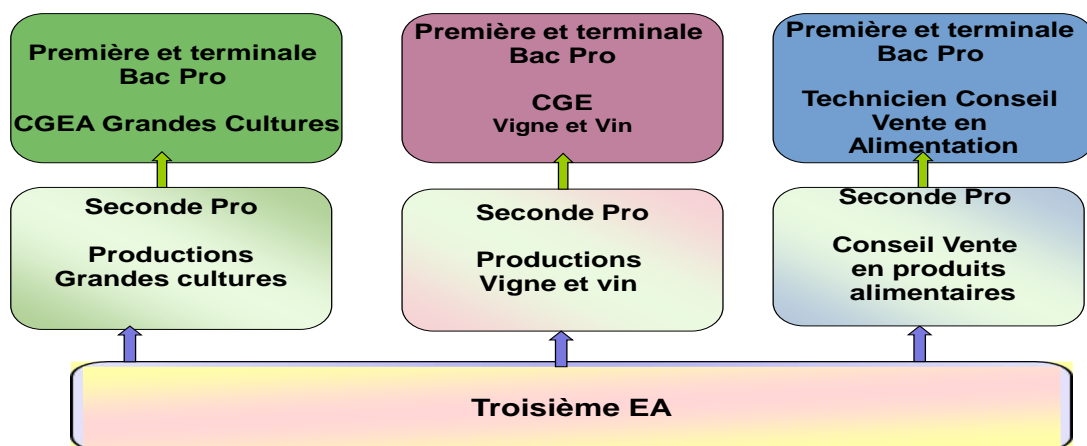
8.4 Moyens de communication

- Facebook : Une page Facebook « CDI Le Renaudin » est alimentée régulièrement dans le but de « montrer ce qui passe au sein du lycée » : les activités, etc.
- Instagram : Un compte Instagram « lpa_le_renaudin_site_officiel » existe également. Les photos sur la page Facebook du Renaudin sont publiées également sur le compte Instagram.
- Chaine Youtube : La chaine Youtube du lycée est elle aussi alimentée par des vidéos montages sur les activités des élèves. Plusieurs vidéos sont mises en ligne.

9. Structures 2023-2024

9.1 Les classes

Les Formations



11. Personnels :

Arrivée en janvier 2023 d'un agent contractuel Région sur le poste de Mr VAN ZELE nommé au Lycée le 01/09/2021 mais toujours en arrêt maladie

Arrivée de Mme GARANGER Sophie en Mars 2023 – Infirmière à 50 % en remplacement de Mme BERIOT Caroline (démission)

12. Travaux et équipements

ACHATS EQUIPEMENTS :

Par le Lycée :

- Minibus RENAULT TRAFIC

Par La Région :

- Lits simples et superposés pour l'internat
- Matériels pour les espaces verts

TRAVAUX :

Par le Lycée :

- Peinture Du foyer

Par La Région :

- Espace multisports : Travaux en cours

13. BILANS ENERGETIQUES 2021 & 2022

- **Electricité**

ANNEES	KWH HEURES PLEINES	KWH HEURES CREUSES	MONTANT TTC
2021	100 240	39 010	33 611.83 €
2022	121 335	46 654	28 974.28 €

En 2022, plus de consommation mais avoirs (évolutions arenh) de 2 671.39 €

- **Propane**

ANNEES	CANTINE 1 Consommation en Tonnes	CANTINE 2 Consommation en Tonnes	INTERNAT Consommation en Tonnes	MONTANT TTC
2021	5.37	6.349	12.071	16 115.57 €
2022	5.137	5.176	11.186	18 858.66 €

Prix de la tonne de propane :

De Janvier 2021 à Fin Février 2021 = 1 219.56 € TTC

De Mars 2021 à Fin Aout 2021 = 1 339.56 € TTC

De Septembre 2021 à fin Janvier 2022 = 1 459.56 € TTC

De Février 2022 à fin Mars 2022 = 1 537.56 € TTC

En Avril 2022 = 1 717.56 € TTC

De Juillet 2022 à fin Septembre 2022 = 1 837.56 € TTC

Depuis Octobre 2022 = 2 017.56 € TTC

14.Actes pour le CA du 27 Juin 2023

Calendrier des stages élèves 2023/2024
Modification éventuelle du calendrier des stages 2023/2024
Liste des MAP
Carte des EIE 2023/2024
Modification du règlement intérieur
Mobilité au centre sportif du Chambon 2023/2024 : Objectifs
Mobilité au centre sportif du Chambon 2023/2024 : Budget
PEJ 2023/2024 : Motivations pédagogiques
PEJ 2023/2024 : Budgets
Désignation d'un assistant de prévention
Décision Modificative n° 2 du budget 2023



Agrocampus
de Saintonge

Domaine du Renaudin

CONSEIL D'EXPLOITATION

31 mai 2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Table des matières

I. Contexte de l'exploitation.....	2
II. Etat de la campagne agricole 2021-2022.....	2
A. Incidences météorologiques 2022-2023.....	2
B. Assolement et itinéraires techniques2023.....	2
C. Les ventes : circuits longs et circuits courts.....	8
III. Les activités pédagogiques.....	8
IV. Les partenariats avec les acteurs du territoire.....	15
V. Les investissements en 2023 et ceux en projet.....	16
VI. Conclusion.....	16

I. Contexte de l'exploitation

L'année 2023 est marquée par une modification majeure de l'équipe d'exploitation. Le salarié présent depuis 24 ans est parti en février suite à l'acceptation de la rupture conventionnelle qu'il a demandé. Un salarié a été recruté en mars 2023 et n'a pas été maintenu en poste après une période d'essai. A ce jour, un poste est vacant, des annonces de recrutement sont diffusées sur plusieurs réseaux.

L'exploitation du Domaine du Renaudin est en phase de transition avec une équipe d'exploitation non complète. Le Directeur d'exploitation est arrivé en mars 2022, la salariée en CDI est en poste depuis septembre 2022. Ce manque de personnel et d'expérience sur l'exploitation génère un fonctionnement qui n'est pas en croisière, qui nécessite une prise de connaissance du système d'exploitation et de compétence sur certains domaines.

Les nouvelles rotations céréalières en système conventionnel et biologique intègrent des cultures jamais produites sur l'exploitation qui impliquent de s'approprier progressivement les ITK de ces cultures. Pour cela, observations, conseils et avis sont sollicités auprès des techniciens(ciennes) de coopérative, chambre d'agriculture, enseignant(e)s du LPA pour s'adapter au cycle de développement des cultures.

Cette phase de transition, avec un poste de salarié vacant, nécessite un laps de temps de calage, d'apprentissage qui génère un besoin d'interventions extérieures pour réaliser une partie des travaux dans les temps raisonnables par rapport aux cycles végétatifs. Une entreprise locale intervient régulièrement depuis décembre 2022 sur céréales et vignes.

II. Etat de la campagne agricole 2021-2022

A. Incidences météorologiques 2022-2023

Les faits notables sont :

- l'absence de gelées significatives depuis début avril, aucune vigne n'a gelé et pas de dégât à priori sur céréales
- un hiver-début printemps plus pluvieux (571 mm) qu'en 2022 (463 mm) avec alternance période pluvieuse et période sèche. La pression maladies sur céréales n'est pas importante.

B. Assolement et itinéraires techniques 2023

L'assolement 2023, détaillé en annexe A, est assez différent des précédents, avec la présence de 7 cultures conventionnelles (colza, blé tendre, blé dur, lin, pois de printemps, maïs pop corn, tournesol) et 4 cultures en AB (petit épeautre, blé tendre-féverole, maïs, soja).

Synthèse des Itinéraires Techniques Grandes cultures : tableaux ci-dessous

Grandes cultures conventionnelles

	Ferti organique	Ferti minérale	Désherbage	Fongicide	Insecticide	Anti-limaces	Autres
Blé tendre 3 variétés mélangées Sacramento-Ultim- Advisor	7 t/ha de compost de champignonnière (4 à 5 UN efficace/ha) 1 t/ha de fientes de volailles AB (7 UN efficace/ha)	170 UN/ha 70 UP2O5/ha 33 UK2O/ha	Prélevée avec 1 produit	2	0	0	0
Blé dur variété Belalur	7 t/ha de compost de champignonnière (4 à 5 UN efficace/ha)	217 UN/ha 69UP2O5/ha 29 UK2O/ha	Prélevée avec 2 produits	3	0	0	0
Colza variété Acropole	0	205 UN/ha 100UP2O5/ha	2 1 ^{er} : 30 jours après semis, fin septembre 2nd : décembre 2023	2 : 1 début avril, 1 début mai	3 : 1 à l'automne, 2 au printemps	2 : au semis et 10 jours après	2 tours d'eau pour la levée
Lin variété Attila	0	80 UN/ha, 82 UP2O5/ha, 82 UK2O/ha	2 : 1 prélevée, 1 au printemps	0	1 au printemps	0	0
Pois de printemps variété Orchestra	0	0 UN/ha 68 UP2O5/ha, 68 K2O/ha	2 : 1 juste avant semis pour chardons, 1 en prélevée	0	0	0	0
Maïs pop corn	10 t/ha de compost de champignonnière (8 UN efficace/ha)	90 UN/ha, 94 UP2O5/ha, 30 U K2O/ha	2 : prélevée +glyphosate, rattrapage à 4 feuilles	0	2 : 1 en localisé au semis, 1 à 4 feuilles	0	0
Tournesol variété MAS 89 OL CL	10 t/ha de compost de champignonnière (8 UN efficace/ha)	11 UN/ha et 29 UP2O5/ha	1 : prélevée et glyphosate	0	1 en localisé au semis	1	Resemé suite gros dégâts d'oiseaux et limaces

Grandes cultures AB

	Ferti organique	Ferti minérale	Désherbage	Fongicide	Insecticide	Anti-limaces	Autres
Blé T + féverole AB variétés Togano et Angélus en blé, Axel en féverole	4,5 T/ha de Fientes de volailles AB	0	0	0	0	0	0
Petit épeautre AB variété Alkor	3 T/ha de Fientes de volailles AB	0	0	0	0	0	0
Maïs AB variété ES Gallery	4,5 T/ha de Fientes de volailles AB	0	0	0	0	0	0
Soja AB variété Altona 00 AB	0	0	0	0	0	0	Inoculation des graines

Les moissons se feront désormais avec une entreprise car la CUMA des Javelles a décidé majoritairement de vendre la moissonneuse CASE.

L'ETA Mariau va faire les moissons 2023, elle a les équipements à disposition pour récolter le lin.

Synthèse de l'encépagement du vignoble et des itinéraires techniques Vignes : tableaux ci-dessous

Cépages	Surface juin 2023 (ha)	1ère feuille (ha)	2ème feuille (ha)	3ème feuille et + (ha)
Ugni Blanc	13,1649	0,714	1,4669	10,9840
Sémillon	1,2584	0,5074		0,7510
Colombard	0,3323			0,3323
Montils	0,0973			0,0973
CDF Cognac	14,8529	1,2214	1,4669	12,1646
Merlot AB	1,4400			1,4400
Chardonnay	0,2850			0,2850
Sauvignon	0,6413			0,6413
VDP Charentais	0,9263			0,9263
Perdea	0,1947			0,1947
Surface vignoble	17,4139	1,2214	1,4669	14,7256

Le contrôle des douanes réalisé en octobre 2022 a abouti à un constat d'une surface excessive en cépages affectables à l'AOC Cognac. Un arrachage de 60 ares a été fait pour rectifier l'écart, auquel s'ajoutent une saisie de 6,50 hl AP de vin blanc AOC Cognac de la récolte 2022 et une amende de 1200 €.

Les plantations de mai 2023 ont engagé :

- un début de reconversion de cépages avec 50 ares de Sémillon qui ont remplacé des Chardonnay,
- une augmentation de la surface avec 35 ares d'Ugni-Blanc en plus.

	Ferti organique	Désherbage	Fongicide	Insecticide	Autres
Vignes AOC Cognac	3,5 T/ha de compost de déchets végétaux+fientes volailles	2 : 1 en janvier, 1 en mai	4 dont 4 mildiou et 3 oïdium	0	Couverts végétaux sur 1 inter-rang/2, broyés fin avril puis cassés aux disques et enfouis en mai
Vin de Pays	2,5 T/ha de compost de déchets végétaux+fientes volailles	2 : 1 en janvier, 1 en mai	5 dont 5 mildiou et 4 oïdium	0	
Merlot AB	2,5 T/ha de compost de déchets végétaux+fientes volailles	4 passages de désherbage mécanique : 3 avec interceps à lames, 1 avec disques émotteurs+Kress	5 dont 5 mildiou et 5 oïdium	0	Enherbement permanent de l'autre inter-rang, broyé

Les communes de Saint Germain de Lusignan et Réaux sur Trèfle ré-intègrent le périmètre de lutte obligatoire de la Flavescence Dorée. Les 2 mairies ont demandé un régime dérogatoire pour limiter les applications d'insecticides obligatoires à 2 interventions.

C. Les ventes : circuits longs et circuits courts

Pour les eaux-de-vie, la vente de 3 lots a eu lieu ce printemps :

- 45 hl AP en CV00 pour Courvoisier
- 20 hl AP en CV00 pour Rémy Martin
- 42,80 hl AP en compte 2 pour Hennessy

Pour la vente en CV2 en 2025, 43 hl AP ont été mis en vieillissement pour Hennessy et 20 hl AP pour Rémy Martin. 13 hl AP sont stockés hors contrat.

Pour les vins de Pays Charentais, 4 lots ont été vendus à la Distillerie La Tour :

- 38 hl de Sauvignon et 24 hl de Chardonnay
- 48 hl de vin rosé Merlot
- 6 hl de vin rouge Merlot

4 lots ont été mis en bouteilles et/ou BIB :

- 240 bouteilles de Chardonnay
- 240 bouteilles de Sauvignon
- 250 bouteilles et 40 BIB de Merlot Rosé AB
- 390 bouteilles et 70 BIB de Merlot Rouge AB

Tous les pots de miel d'automne 2022 sont vendus.

La brochure de présentation des produits vendus à la boutique a été actualisée : numéro de téléphone portable, bonne adresse mail, logo HVE, photo des 4 bouteilles de vins de pays, jours et horaires d'ouverture. La grille tarifaire a été refaite avec les tarifs en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2023.

Les Terminales TCVA ont réalisé une boutique en ligne « R-SHOP » sur une page Facebook du LPA.

III. Les activités pédagogiques

Cette année a été marquée par une utilisation de l'exploitation en tant que support pédagogique sur l'ensemble des formations du LPA ainsi que du CFA et CFPPA. Les interventions ont concerné la parcelle pédagogique viticole mais aussi les parcelles en production, le chai, la boutique et les grandes cultures.

Ces interventions se sont réalisées dans le cadre des activités pluridisciplinaires des BAC PRO CGEA et CGEVV, des EPI de la classe de Troisième, des Modules d'enseignements professionnels de seconde VV, Premières et Terminales CGEVV, CGEA et TCVA.

Le CFA est également intervenu dans le cadre du CAPA et BPREA ainsi que le CFPPA avec les formations adultes AESA et POEC.

Troisième	Secondes Prod. et BAC PRO CGEVV et CGEA	Secondes et BAC PRO TCVA	CFA	CFPPA
Récolte, mise en pot, réalisation étiquettes (Rucher pédagogique)	Réalisation de profils culturels vignes/cultures pour évaluer l'état de la structure des sols (1° CGEA/CGEVV)	Marchés de la DDT de Niort, de la DRAAF à Poitiers, Journée des Métiers de la Viticulture à la sous-préfecture de Jonzac : <i>apprentissage au logiciel de caisse, prise des commandes...</i>	Broyage des inter-rangs : BPREA	Formation taille Adulte AESA et POEC (Automne-Hiver 22-23)
Tirage des bois	Réalisation de comptage vers de terre sur vignes (conventionnelles et AB) et sur cultures (idem) : 1° CGEA/CGEVV	MAP Terminale : réalisation de la charte graphique ainsi que du site Web de l'exploitation « R'Shop » pour les commandes en ligne (voir Facebook du Renaudin)	Egourmandage-ébourgeonnage : CAPA	
	Évaluation de la biodiversité (intervention Océalia) et comptage au m ² de la biodiversité et Test du Berlèze : 1° CGEA/CGEVV	Vendange raisin de table et Ugni Blanc : Secondes et Premières	Mise en place des fils de palissage : BP REA	
	Chantier de taille (une demi-journée) dans les vignes de production sous forme de tutorat Secondes et Terminales VV	Tirage des bois pour la préparation de la sortie de fin d'année	Initiation à la conduite d'engins agricoles	

Troisième	Secondes Prod. et BAC PRO CGEVV et CGEA	Secondes et BAC PRO TCVA	CFA	CFPPA
	MAP Oenotourisme Terminales CGEVV « Mets, Cocktails Cognac et Musique », le 28 Avril à l'exploitation	Initiation à la taille, à la dégustation dans le cadre de l'enseignement viticole du BAC PRO TCVA	Taille sur les parcelles en production	
	Vinification de la cuvée de Merlot rouge dans son intégralité (de la Récolte à la mise en bouteille) : Premières CGEVV (film disponibles sur le Facebook du Renaudin ainsi que sur la chaîne Youtube https://youtu.be/UpbX7wzvNgU)	Présentation de l'EA en début d'année et Présentation des productions AB et raisonnées de l'EA en Mai		
	Collage des vins blancs et mise en bouteille/étiquetage des Chardonnay et Sauvignon : Premières CGEVV	5 vendredi après-midi sur le mois de mai en mini stage pour les Premières		
	Mise en bouteille et étiquetage du Chauché : Premières CGEVV			
	Suivi des cultures (suite à la mise en place de la nouvelle rotation travaillée en Mars 22 avec les Premières GC 2022), comptage levée, labour : Premières et Terminales CGEA			
	Suivi hebdomadaire et entretien de la parcelle de vigne pédagogique par les Secondes VV			
	Taille de formation : Secondes VV et Terminales CGEVV			
	Mini stages sur l'exploitation			

S'ajoute à cela le concours de Taille organisé par les JA lors des JPO du 11 Mars 2023.

Point Diagnostic des sols de l'EA par les BAC PRO CGEA et CGEVV (EPA2) :

- **Profils Cultureux / Test bêche :** (Vigne et Culture) présence d'une semelle de labour aux alentours de 20 à 30 cm de profondeur créant une zone d'hydromorphie très compacte empêchant notamment une bonne prospection racinaire (les racines principales des vignes ne passent que très peu au travers : prospection horizontale et non verticale observée).
Zone de sol arable très superficielle (10 à 20 cm) avec une bonne structure grumeleuse avant l'apparition de la structure compacte.

Point négatif : observation d'une érosion en sous-sol liée à la présence de la semelle de labour qui empêche une pénétration en profondeur de l'eau. **On peut donc** légitimement penser que les retards de croissance observés sur certaines vignes et la sensibilité plus importante au stress hydrique des cultures et vignes s'expliquent par la présence de cette structure de sol.

Pistes : poursuivre le travail sur une rotation plus longue et diversifiée afin d'alterner les systèmes racinaires et améliorer la fissuration des sols et donc sa structure. Travailler sur les apports d'amendements organiques en vigne et culture (en cours) afin de favoriser la micro et macro faune du sol qui joue un rôle majeur dans la structuration des sols (décompactage, aération, fissuration) en plus d'améliorer sur le long terme la MO des sols (objectif : réduction des intrants azotés minéraux). Pérennisation et systématisation des couverts végétaux vigne et culture (structuration des sols, lutte contre l'érosion, restitution azotée...).

- **Comptage Vers de Terre / Test Berlèze :** on se trouve légèrement en-dessous des valeurs recommandées en AB (culture et vigne). La différence est plus inquiétante sur la partie conventionnelle où on est en-dessous de 70 % par rapport aux valeurs seuils.

Causes / Conséquences : structure compacte des sols (à 20 cm) en conventionnel, manque de Biodiversité dans les sols (peu de macro et micro faune) puisque les Tests Berlèze révèlent pour la deuxième année peu de macro-faune dans la couche superficielle du sol. **Pistes :** les mêmes que les conclusions des profils cultureux.

Constats	<ul style="list-style-type: none">-Zone compacte à 20-30 cm-Érosion des sols (horizon superficiel léger : 15 cm environ)-Prospection racinaire des vignes plutôt horizontale : sensibilité au stress hydrique + grande, moins bonne pérennité du vignoble, moins bonne prospection pour la nutrition azotée-Peu de vers de terre sur les cultures en conventionnelle et peu de macrofaune dans l'horizon superficiel-Présence importante de chardons/liserons
-----------------	---

FORCES	FAIBLESSES
<p>-Rotation + longue avec alternance des cultures et des système racinaires</p> <p>-Présence de couverts végétaux sur une partie de la SAU de l'exploitation</p> <p>-Taux moyen à correct en MO à maintenir cependant</p> <p>-Sol avec calcaire friable permettant aux racines de prospecter dans la roche et les inclusions d'argile pour la nutrition et l'eau</p> <p>-Sol avec argile : bon potentiel nutritif et hydrique</p>	<p>-Perte de MO dans les sols ces dix dernières années</p> <p>-Ancien assolement peu avantageux pour le développement de la micro et macro faune des sols qui pourrait améliorer la structure des sols (paille sur paille)</p> <p>-Pas ou très peu de légumineuses sur l'ancienne rotation : intrants azotés minéraux importants</p> <p>-Pas d'amendement organique depuis au moins 10 ans : pas d'entretien du taux de MO</p> <p>-Beaucoup de passages d'outils à disque : forte présence de chardon, liseron</p>
<p>Pistes d'amélioration sur 3 à 4 ans minimum</p>	<p>-Poursuivre le travail sur la rotation diversifiée et allongée (initiée en 2022 en collaboration avec les élèves de première BAC PRO CGEA)</p> <p>-Introduire et surtout trouver des amendements organiques (type fumier serait l'idéal même si pour cette année les résidus de champignonnière ont été utilisés)</p> <p>-Plan légumineuse pour réduire les intrants azotés minéraux (cultures associées...)</p> <p>-ACS ??? (Agriculture de Conservation des Sols : Semis sous couverts)</p>

Les pistes d'évolution pédagogiques pour l'année 2023-2024 :

- Mini stage plus fréquents des élèves de la filière TCVA
- Renforcer les liens entre les formations LPA et CFA en établissant un calendrier prévisionnel avec des demi-journées de chantiers écoles Viticoles et Grandes cultures (Vinification Rouge et rosé en commun Premières VV et CAPA, Taille, labour, Travail des sols...)
- Poursuite du projet Web R Shop
- Renouvellement du graphisme des étiquettes (Jus, Pineaux, VS) incluant la charte graphique élaborée par les TCVA
- Renouveler les chantiers Tutorat Taille entre toutes les classes de viticulture et le CFA
- Créer un cahier de suivi des cultures avec les CGEA
- Projet MG4 (Module d'enseignement Général) des BAC PRO CGEA et CGEVV rénovés (Première) : **Journée de la Terre avec commande de l'exploitation « Comment améliorer et Préserver les ressources naturelles de l'EA : sol, eau... » (Diagnostics sol approfondis, Réalisation IDEA ou RAD, Intervention Agriculture de Conservation...)**. Projet en lien avec EPA2.

Quelques photos et liens :



Extraction miel Rucher :
Troisième



Concours de Taille JA (JPO Le Renaudin)



MAP Oenotourisme Terminale CGEVV



Action de vente : Bac Pro TCVA



Comptage Vers de Terre : Premières CGEA et CGEVV



Mise en bouteille Merlot et Vins Blancs :
Premières CGEVV



Le R'shop

30 J'aime • 45 followers

Message

J'aime

Rechercher

Site de Commande et Charte graphique (FaceBook Le Renaudin) : Terminale TCVA



Vinification Merlot AB : Premières CGEVV
(<https://youtu.be/UpbX7wzvNgU>)



Tirage Bois : Secondes TCVA



Tutorat taille : Secondes VV et Terminales CGEVV



Vendanges TCVA : Secondes et Premières

IV. Les partenariats avec les acteurs du territoire

L'exploitation du Renaudin est liée à son territoire par de nombreux partenariats et réseaux :

- Expérimentations vignes-céréales avec Océalia
- Expérimentation avec IFV et Chambre d'Agriculture 17 (comptage de zoospores de mildiou)
- Parcelle 36 du réseau Maturité de la station Viticole du BNIC
- Référencement à l'office de Tourisme de Jonzac et à la Chaîne thermique du Soleil
- Producteur présent à la Maison de la Vigne et des Saveurs à Archiac
- Entretien des vignes du Moulin Cluzelet à Jonzac (cépage Chauché)
- Entretien des vignes de la Maison de la Vigne à Archiac.

V. Les investissements en 2023 et ceux en projet

Plusieurs investissements sont en cours :

- Rénovation des portes en bois du local stockage bouteilles et du stockage GNR
- Arrachage et replantation de vignes sur 1,20 ha (50 ares de Sémillon et 70 ares d'Ugni Blanc)
- Le renouvellement de la herse rotative viticole et du broyeur de 1,60 m est envisagé.
- La bineuse, les balayettes à sarments et le robot viticole sont reportés.
- La modernisation de l'automate de l'alambic est à envisager, l'outil actuel datant de 1995. Un devis a été établi par la société ayant installée l'alambic, l'investissement n'est pas prévu pour 2023.

VI. Conclusion

L'exploitation du Renaudin est en plein changement :

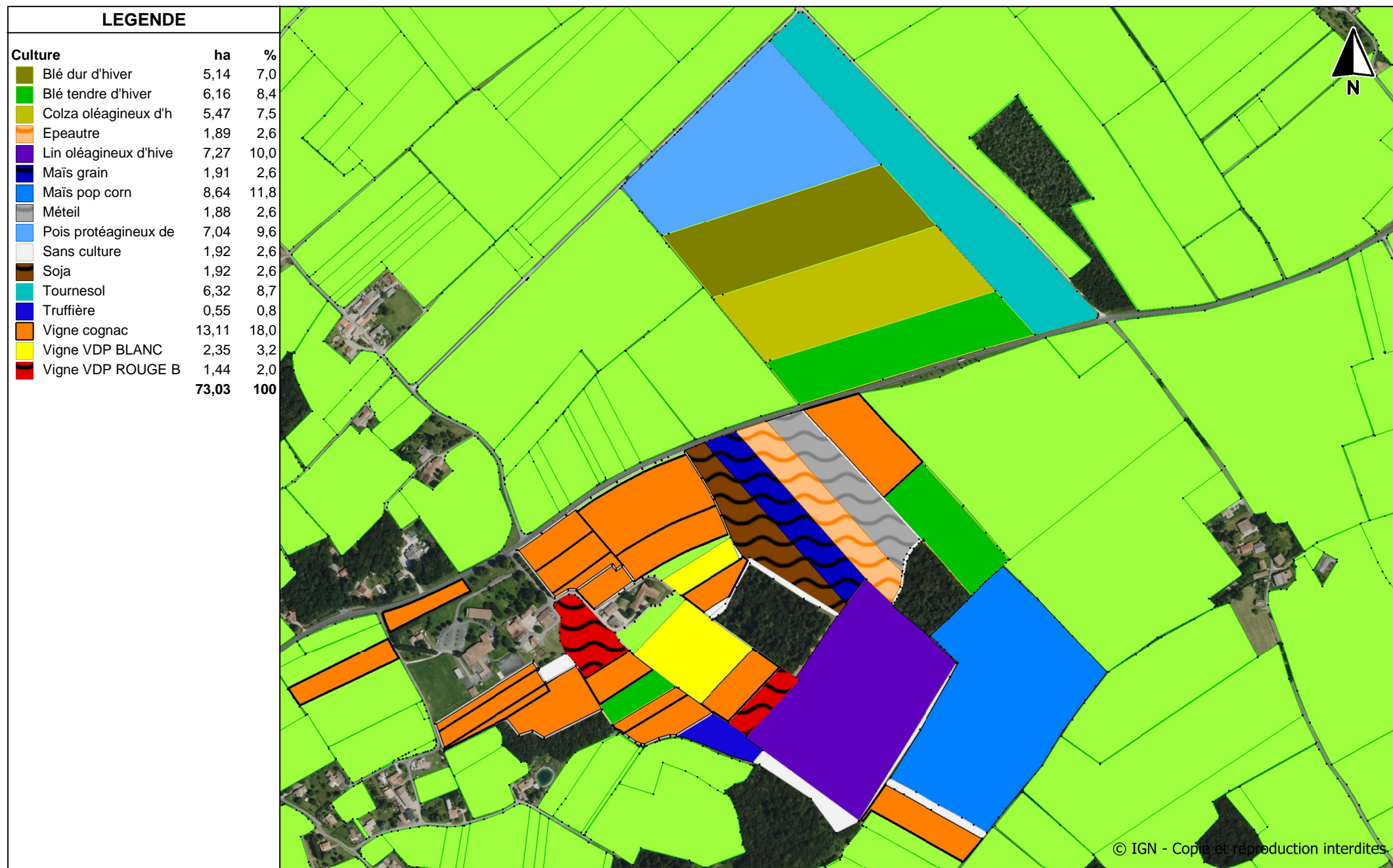
- Une équipe d'exploitation incomplète qui fragilise son fonctionnement, notamment en organisation, impliquant un recours extérieur pour un certain temps dans l'attente d'un recrutement
- Un assolement et des rotations céréalières métamorphosés avec 11 cultures différentes ou conduites différemment afin de régénérer l'état des sols et casser les cycles d'adventices. Cela implique un suivi plus compliqué de ce grand nombre d'itinéraires techniques
- Une évolution de l'encépagement et un agrandissement des surfaces viticoles
- Une évolution des usages pédagogiques, vers une réelle concertation avec les équipes pédagogiques
- Une prise en compte des attentes de nos instances gouvernantes, tel que le plan EPA2.

PLAN DES PARCELLES

Campagne : 2023 Exploitation : LPA LE RENAUDIN

Echelle : 1 / 8 500

Page : 1





Agrocampus
de Saintonge

Lycée Le Petit Chadignac

Conseil Intérieur



Rapport d'activités



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE


RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

Table des matières

Table des matières.....	1
Bilan de l'année scolaire.....	2
1) Pédagogie	2
2) Association sportive et UNSS.....	4
3) Education Socio-Culturelle	5
4) Voyages.....	8
5) Alesa	9
6) Infirmierie.....	10
1) Centre d'Accompagnement de Documentation et d'Information	12
2) Informatique.....	14
3) Vie Scolaire	16
4) Dispositif «Sentinelles et référents»	20
Année scolaire 2023-24.....	21
1) Perspectives pédagogiques	21
2) Calendrier scolaire	22
3) Projets pédagogiques, sorties, voyages.....	23
4) Communication et Recrutement	26
5) Perspectives Réseau « Sentinelles et référents ».....	26
6) Projets Cadi.....	26
7) Mouvements de personnels.....	27
Les Services Généraux	28
1) Les services	28
2) Situation patrimoniale	29
3) Hygiène et Sécurité.....	30
Propositions de délibérations pour le Conseil d'Administration.....	31
1) Actes relatifs au contenu ou à l'organisation de l'action éducative.....	31
2) Actes budgétaires et financiers	33
ANNEXES.....	35
1) Calendrier prévisionnel.....	36
2) Mise en place de la troisième.....	37
3) Enseignements à l'Initiative de l'Etablissement	43
4) Projets Artistiques	51
5) Fiches voyages scolaires	56
6) Tableau de synthèse des enseignements spécifiques à l'établissement 2023/24.....	62
7) Financement des voyages scolaires 2023/24	63
8) Financement des Projets Artistiques 2023/24	63

Bilan de l'année scolaire

1) Pédagogie

a) Bilan des classes

Diverses activités pédagogiques et périscolaires ont été réalisées au cours de l'année scolaire 2022/23 permettant d'offrir une pédagogie variée et de qualité à l'ensemble des apprenants. Ces activités sont un bon indicateur de dynamisme de l'établissement car elles traduisent la richesse de l'enseignement dispensé et permet aux apprenants d'acquérir le sens de l'organisation, du travail en équipe et de l'autonomie.

2nde NJPF TP : Après un début d'année difficile, le comportement des élèves a évolué positivement. Ceci est dû en partie au départ de quelques élèves (dont une exclusion définitive) arrivés à Chadignac par défaut et n'ayant que peu d'intérêt pour l'option ou n'ayant manifestement pas le niveau scolaire et les codes sociaux pour suivre en Bac Pro. Le groupe a pu évoluer aussi grâce à l'arrivée d'une seconde AVS qui a pu répondre aux besoins des élèves bénéficiant d'aménagements (huit élèves)

Des réorientations ont donc été opérées faisant passer la classe de 28 à 24 élèves. Au vu des particularités du groupe et de la grande hétérogénéité qui le caractérise, celui-ci est maintenant un peu moins difficile à gérer et des actions différenciées et plus individualisées peuvent être mises en place pendant les cours.

Une attention particulière a été portée sur les actions visant l'engagement des élèves dans les projets culturels (en ESC par exemple) et sur les activités visant la responsabilité et la coopération (en EPS notamment).

La classe devrait encore évoluer sur le plan des effectifs (choix de l'apprentissage, réorientation et arrivée en première de nouveaux élèves) et sur la possibilité pour chacun de trouver sa place dans le groupe, facteur important pour la réussite.

2nde PH : Classe agréable, petit groupe, avec des niveaux hétérogènes et des difficultés, mais le climat de confiance entre les élèves et le faible effectif ont permis à certains de prendre confiance en eux pour progresser. Toujours une bonne motivation pour la formation, tous les élèves souhaitent continuer en 1^{ere} CPH. Quelques problèmes en stage notamment liés à des difficultés de transport, à suivre de près pour les stages à venir...

Projets réalisés cette année : sortie au SIVAL à Angers en janvier avec découverte d'un salon professionnel, Session cirque en EPS pendant laquelle le travail soutenu des élèves leur a permis de progresser, Participation au projet « Lycéens au cinéma » dans le cadre du cours de français et visionnage d'un film par trimestre, Projet atelier théâtre en ESC avec la compagnie Torrent Ciel sur le thème de la rumeur et Participation à la réalisation d'un Escape Game avec les animatrices du CADI et les enseignants d'horticulture.

2nde CVPJ : Classe dynamique et volontaire avec qui il a été aisé et enthousiasmant de mener des projets cette année et d'organiser des visites professionnelles en enseignement technique : Violences faites aux femmes (réalisation d'une vidéo diffusée dans le cadre du festival de la journée "Contre les violences faites aux femmes" organisé par Tremplin 17 le 25 novembre. Film qui a reçu les félicitations de Mme la Sous-préfète de Saint Jean d'Angely), Projet Laïcité (réalisation d'une vidéo chorégraphiée diffusée le 9 décembre lors de la journée de la "laïcité"), Participation à l'échange épistolaire engagée avec un lycée vietnamien et Classe sélectionnée pour aller présenter à Paris le 16 mai son travail littéraire et photographique "Qui suis-je au-delà des clichés ?". Ceci dans le cadre du concours "Tous égaux, on parie", organisé par le Ministère de l'Agriculture.

Dans cette classe, des élèves sont arrivées en cours d'année et leur l'intégration a été un peu difficile au début mais qui ont fini par bien s'intégrer à la classe, trouver de la motivation pour la filière et qui se plaisent à Chadignac. Il existe aussi un problème d'absences fréquentes de 3 élèves : récurrent en classe de seconde, ce qui interroge sur les solutions existantes pour remédier à cette situation. Aussi, la classe accueille quelques

élèves qui veulent faire de la vente mais ont peu d'appétence pour l'horticulture qu'il faut absolument soutenir et motiver afin qu'elles restent à Chadignac.

1^{ère} AP : Au cours de cette année scolaire, la classe a connu une excellente ambiance. Les élèves ont formé un groupe soudé et ont travaillé ensemble de manière efficace. Les stages effectués ont également contribué à renforcer la cohésion de la classe. En particulier, le stage dans les Pyrénées s'est bien déroulé et a permis aux élèves de découvrir une région magnifique et de s'initier à des activités de plein air.

Les stages en entreprises se sont également très bien passés confortant leur motivation pour le métier de paysagiste. La classe a également participé à un échange avec le lycée de Dalat au Vietnam. Les élèves ont contribué à un PADLET commun aux deux établissements, ce qui a permis des échanges culturels enrichissants. Cette expérience a été très positive pour les élèves, qui ont ainsi pu découvrir une autre culture et élargir leur horizon. Enfin, la classe a eu la chance de rencontrer Tran To Nga, une victime de l'Agent Orange. Cette rencontre a été très émouvante pour les élèves, qui ont pris conscience de l'importance de la lutte contre les armes chimiques. En termes d'ouverture artistique, la classe a visité le Sentier des Arts de Médis. Cette visite a été très appréciée des élèves, qui ont découvert des œuvres d'art en plein air et ont été sensibilisés à l'importance de l'art dans la société.

En conclusion, l'ambiance dans la classe a été très positive tout au long de l'année, avec un groupe soudé et engagé dans des projets variés et enrichissants. Les élèves ont ainsi pu acquérir de nouvelles compétences et découvrir de nouveaux horizons, dans un climat de confiance et de respect mutuel.

1^{ère} CPH / TCVUJ : La classe de TC-PH a bien évolué au cours de l'année. On note une cohésion de classe qui s'est accrue et une bonne ambiance de travail. Les élèves ont globalement progressé et il existe une bonne tête de classe. Cependant, quatre élèves rencontrent des difficultés. Une d'entre eux est confrontée à de gros problèmes personnels et envisage éventuellement un redoublement pour pouvoir repartir sur des bases plus solides à la rentrée. Une autre élève, après avoir envisagé une réorientation, a fourni des efforts et s'est rapprochée des deux AESH pour être aidée, le soir en étude. A ce titre, il faut souligner l'aide précieuse et efficace des deux collègues AESH.

Les projets et sorties scolaires dont la classe a bénéficié cette année : Sortie à Saintes sur les jardins en permaculture en septembre, Sortie à Bordeaux au musée CAPC et ballet « Cendrillon » à l'opéra en décembre dans le cadre de l'EIE ESC-français, Sortie cinéma en anglais en janvier, Visite du salon du végétal à Angers pour les 4 élèves de production en début d'année civile, Projet « Jeunes en librairie » en avril : visite à la médiathèque et achat de livres à la librairie de Saintes, Raid UNSS : 4 élèves (2 en vente et 2 en PH) ont participé à cette activité sur deux jours et Participation aux Foliflores sur l'exploitation au mois de mai.

Les élèves de la classe sont par ailleurs particulièrement investis dans l'association ALESA.

T^{ale} AP : L'attitude et le comportement sont variables selon les matières, mais la fin d'année ne montre pas une forte implication des élèves en regard des échéances d'examen à venir. Les résultats au CCF sont convenables avec 6 élèves qui ont entre 10 et 12 (résultats critiques pour l'obtention du bac) et 6 élèves qui ont une note supérieure à 14. Il sera compliqué de motiver l'ensemble des élèves pour les révisions prévues en fin de mois.

T^{ale} CPH : Classe agréable et sympathique ; un petit effectif qui permet d'individualiser les apprentissages lorsque c'est nécessaire. Les niveaux restent cependant hétérogènes et un élève risque d'être en difficulté face à l'examen. Les élèves sont attentifs en classe et travaillent mais ils peuvent avoir une attitude bien plus dilettante face au travail personnel. Ils ont conscience des échéances mais n'y répondent pas encore pour certains de manière efficace. La motivation en TP est là et tout se passe bien.

Cette classe a participé aux sorties au SIVAL à Angers le 17 janvier, Festisol en novembre (glanage - soupe - projection film AlimenTerre - partenariat TERDEV) et à participer à l'animation des foliflores (atelier enfants). Leur semaine artistique avait pour thème « A Fleur de pot » et s'est conclue par un spectacle donné aux serres de l'exploitation.

Tale TCVUJ : 19 présenteront donc l'examen car une élève a démissionné pour des raisons personnelles. A eu lieu la semaine artistique en collaboration avec les terminales CPH qui s'est bien passée et le bac blanc qui lui n'a pas été préparé sérieusement par quelques-uns, il reste à espérer que les mauvais résultats de certains auront l'effet d'un électrochoc ! Un petit groupe d'élèves très motivé s'est porté volontaire pour participer aux Foliflores. 17 élèves ont fait des demandes de poursuite d'études principalement en commerce, tous ont fait des vœux en formation initiale et en apprentissage.

b) Fin d'année scolaire

Toutes les classes de premières et de secondes partiront en stage à compter du 19 juin.

Pour les classes de terminales, la fin des cours est fixée au vendredi 26 mai et se déroulera comme suit :

- révisions encadrées au lycée : du mardi 30 mai au jeudi 1er juin inclus ;
- révisions personnelles à la maison : du vendredi 2 juin au mardi 6 juin inclus
- Épreuves écrites du BAC PRO à Chadignac :
 - mercredi 7 juin : 9h-11h : Épreuve E4 Mathématiques et 14h-16h : Épreuve E1 Histoire-Géo
 - jeudi 8 juin : 9h-11h : Épreuve E1 Français et 14h-16h30 : Épreuve E5 Choix techniques
- Épreuve E6 : 14-15-16 juin : AP+CPH à Niort et TCVUJ à Brives
- Correction des écrits du 26 juin au 29 juin au LEGTA Toulouse
- Délibérations : 29 juin
- Préparation épreuve de contrôle avec les élèves concernés : lundi 3 juillet à 9h30 à Chadignac
- Épreuve de contrôle : le 6 juillet : AP à Barbezieux, CPH à Venours et TCVUJ à Bergerac
- Délibérations : 7 juillet

2) Association sportive et UNSS

58 élèves ont adhéré cette année à l'association sportive.

Deux créneaux d'animation et d'entraînement ont été proposés (le mardi de 17h30 à 19h00 pour les secondes et les premières) et le jeudi de 17h30 à 19h00 pour les terminales).

La musculation reste encore cette année l'activité la plus pratiquée et la plus demandée par nos élèves.

En ce qui concerne l'UNSS, nous avons engagé cette année une équipe de futsal qui a pu participer à tous les tournois proposés les mercredi après-midi.

Nous avons participé à la journée nationale du sport scolaire sur la plage de Saint Georges de Didonne (rugby hand volley) en septembre.

Nous avons participé au raid UNSS à Boyarville les 30 et 31 mars.

Trois sorties surf ont été proposées sur l'île d'Oléron en septembre et mai.

Il est à noter que, si les activités en interne et les sorties ponctuelles fonctionnent bien, il est beaucoup plus difficile d'organiser sur le long terme des pratiques sportives de compétitions (évolutions sociétales, profil de nos élèves, cours le mercredi après-midi...).

3) Education Socio-Culturelle



Lycée
Horticole
et du Paysage



Année 2022 / 2023

BILAN du projet d'Animation et de Développement Culturel du LPH Chadignac

Rappel des six principaux axes d'orientation :

- 1- La médiation culturelle et artistique, la découverte de son environnement culturel, social et civique
- 2- L'animation de l'environnement local
- 3- Des ateliers d'expression et de création
- 4- La continuité et la mise en place de nouveaux partenariats locaux
- 5- Des activités pluridisciplinaires
- 6- De la concertation et de la communication

Des partenariats

- RURART
- DRAC Nouvelle Aquitaine
- DRAF
- Ministère de l'Agriculture
- Conseil Régional Nouvelle Aquitaine
- La ville de Saintes
- Exploitation Horticole Les serres de Chadignac
- Gallia Cinéma-Théâtre
- Atlantic ciné
- IRSA La Guyarderie
- Tremplin 17 , Terdev et le collectif de la Maison de la solidarité
- Le Lycée Thang Long de Dalat (Vietnam)

La médiation artistique et culturelle

Découverte et étude d'œuvres en classe et dans des lieux culturels

Le Gallia-Théâtre de Saintes
Le CAPC de Bordeaux
Le Sentier des Arts à Médis

La rencontre avec des artistes

Elise Gautier, théâtre clownesque
Compagnie Sensitive, théâtre-danse
Compagnie Adrenaline, Danse hip hop
La Sainte coulure, Graff
La Compagnie de théâtre Torrent-ciel
Barbara Kairos, Plasticienne
Estelle Braconnier, Photographe

Des activités pluridisciplinaires

ESC et Documentation

Vietnam et Education aux médias
Action Jeunes en librairies

ESC et Aménagements paysagers

Festival des Jardins de Chaumont/loire
Sentier des Arts

ESC et EPS

en danse contemporaine - projet A fleur de pot.

ESC et Français

Projet *Qui suis-je au delà des clichés ?*

Échange avec le Lycée de Dalat

Lycéens au cinéma

Exposition CAPC

et Ballet *Cendrillon*, opéra de Bordeaux

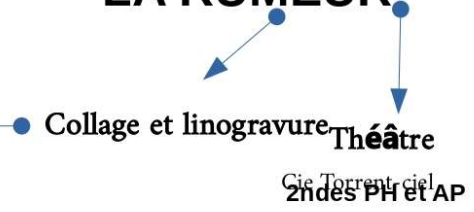
Des ateliers d'expression et de création en Seconde professionnelle



ATELIER
+
ARTISTIQUE
ÉDUCATION SOCIOCULTURELLE

Projet fédérateur des lycées agricoles de Poitou-Charentes

LA RUMEUR



● Collage et linogravure ● Théâtre
Cie Torrentiel
2ndes PH et AP

Atelier photo Light Painting en 2de PH

Création d'un abécédaire exposé dans le hall de la vie scolaire où chacun était invité à retrouver 15 mots en lien avec la laïcité. Réaliser sans trucage ! Il ne s'agit que de captures photographiques d'écriture de la lumière dans l'espace.



Seconde vente produits de jardin
+
Seconde productions horticoles

Concours du Ministère de l'Agriculture
Tous égaux, on parie ?!

Le projet photographique de la Classe de seconde vente *Qui suis-je au delà des clichés ?* a été retenu pour être présenté et exposé à Paris. Exposition aussi au CDI.

Ateliers et créations vidéos en seconde vente et AP

- Sur les Violences faites aux femmes
- La Laïcité
- Chadignac et la filière paysagère

Dans les Enseignements à l'Initiative de l'Établissement

Animation et diversification en classe de Bac Pro Productions Horticoles : ouverture et valorisation de l'exploitation du lycée



Accueil d'un groupe d'adultes concernés par un handicap visuel et autres handicaps associés moteurs, comportemental...avec l'animation d'ateliers de reproduction et activités sensorielles notamment autour des plantes aromatiques



Les ateliers pour les petits et les grands des Foliflores



Au moins 50 enfants sont repartis avec leurs créations à planter, leur pot de capucine, ont découvert le rôle d'un hôtel à insecte et ses habitants mais aussi tester leurs connaissances de la saisonnalité de nombreux légumes, découvrir les outils du jardinier ou encore. Redonner du sens à l'alimentation et inciter à une pratique de jardinage durable sont les objectifs fondamentaux ces animations.

Une éducation à des valeurs de solidarité et d'équité

Le club de vente et le café solidaire se sont appuyés sur des lycéens du lycée Chadignac pour une action de lutte contre le gaspillage alimentaire



Une opération de glanage sur le marché Saint Pierre de Saintes et la réalisation d'une soupe solidaire à la Maison de La solidarité dans le cadre du Festisol (festival international des solidarités) porté par un collectif d'associations de la ville. Il s'agissait d'agir pour un monde plus solidaire mais aussi de porter des valeurs d'ouverture, d'entraide, de justice et de paix – Terminale Bac Pro PH

L'organisation d'une récré gourmande et la valorisation de la démarche équitable du self accompagnée de panneaux d'information sur les grands principes de ce modèle commercial, les origines des produits utilisés et les atouts pour leurs producteurs – Action conduite par la classe de Terminale Bac Pro TCV



Des ateliers d'expression et de création en classe de Terminale

BAC PRO Productions Horticoles et Ventes A fleur de Pot



Un spectacle mêlant danse contemporaine et art du clown pour parler du travailVêtus de leurs costumes de danseurs-vendeurs et de leurs nez rouges pour les clowns-horticulteurs, les élèves ont « raconté » l'histoire

de la vie quotidienne d'employés modèles. Dans une société où il est sans cesse question de productivité et de compétitivité, ce spectacle interroge le spectateur sur des valeurs du travail que sont le leadership et la motivation, l'autonomie et la responsabilisation, le soutien et l'entraide entre salarié. Les références aux travailleurs Charlot du film *Les Temps modernes* y ont été très présentes car même si l'époque a changé et s'il ne s'agit pas de travail industriel, certaines techniques de management contemporain peuvent finalement avoir le même résultat pour les employées.

Artistes intervenantes : Elise Gautier, comédienne et Loona Daranlot, danseuse-chorégraphe.



Bac pro Aménagements paysagers

Au delà du feuillage



Graffeur Onereasy
La Sainte coulure



Danse hip-hop

Avec Hervé Luiggi, Cie Adrénaline

La classe était divisée en deux groupes distincts : l'un formé à la danse hip hop, l'autre au graff. Chacun des deux groupes a produit une œuvre collective répondant à la thématique imposée et réinvestissant les références artistiques et culturelles étudiées en cours d'ESC : la culture hip hop, la notion de perspective, l'anamorphose et la peinture naïve du Douanier Rousseau.

Les élèves étaient accompagnés par deux artistes professionnels locaux, Hervé Luiggi en danse hip hop et Onereasy pour la partie Graff. Si le groupe graff a investi la partie de l'établissement se trouvant à l'entrée du foyer socioculturel, la prestation dansée s'est quant à elle déroulée sur la nouvelle esplanade, le jeudi 6 avril, lors d'un vernissage dansé inaugurant la nouvelle fresque. Les élèves ont ensuite offert une jolie battle de freestyle au public venu nombreux.

4) Voyages

Trois voyages ont été organisés depuis le début de l'année :

- Voyage à Chaumont sur Loire le 29 et 30 septembre 2022 : Faire découvrir le Festival International des Jardins de Chaumont sur Loire (41) et Port Boinot à Niort aux élèves de T^{ale} AP ;
- Voyage à Amsterdam du 5 au 7 octobre 2022 : Classe de Section Euro;
- Stage interdisciplinaire et étude du milieu montagnard à la Mongie du 6 au 10 mars 2023 avec la classe de 1^{ère} AP.

5) Alesa

L'ALESA Le Chat d'Ygnac

41 adhérents

1 Conseil d'Administration de 10 membres
et
Un petit groupe de volontaires actifs

1 réunion hebdomadaire
d'organisation des activités et
d'échanges sur le fonctionnement de
l'association



Des soirées au lycée Proposées à tous

1 spectacle de clown : *Madame C*
3 projection de films (vidéos)
2 soirées dansantes : Halloween, Carnaval
2 soirées jeux de société

Des sorties loisirs Réservées aux adhérents

2 laser game
2 bowling
1 trampoline park



De la pratique artistique

1 participation à une soirée théâtre
d'improvisation
1 participation à un atelier de danse
contemporaine en complément à un
spectacle de danse vu au Gallia
Théâtre



La création d'une conférence théâtrale : spectacle écrit, mis en scène et interprété par un groupe d'adhérents



La vie du foyer

la salle de jeux
le bar bio et équitable
Ouverts tous les jours
de 12h à 13h30 et 17h30 à 18h
mercredi de 12h à 19h

Des sorties culturelles Réservées aux adhérents

1 concert
5 spectacles au Gallia Théâtre et 1 à l'Avant scène
de Cognac
2 visites artistiques : le sentier des Arts à Meschers et
l'exposition immersive *Peintres en Méditerranée* aux
Bassins des Lumières à Bordeaux

Et la traditionnelle soirée festive de fin d'année sur le thème de la plage : barbecue, jeux , DJ.....

6) Infirmierie

a) Accidents du travail

AT élèves depuis le 1^{er} janvier : Deux accidents de travail ont été déclarés pour des élèves lycéens. Il s'agit d'un accident en sport pour une élève de terminale Vente, toujours en prolongation. L'autre accident concerne un élève de terminale en aménagement paysager – chute avec plaie occipitale. Pas d'accident chez les apprentis.

AT personnels : Neuf arrêts : 2 enseignants pour maladie, 2 agents du service général pour maladie, 1 enseignante en congé maternité, 1 enseignante en AT (chute / fracture), 1 agent administratif en arrêt pour COVID et 2 agents du service général en arrêt pour maladie professionnelle (dont l'un d'entre eux en prolongation).

b) Aménagement d'épreuves du baccalauréat

Il y a beaucoup de retard dans l'instruction des dossiers d'aménagements – soit 19 demandes. A ce jour, nous n'avons pas reçu les notifications du SRFD, à l'exception des élèves de terminale pour qu'ils puissent passer le baccalauréat.

Le nombre de candidat bénéficiant de l'assistance d'un lecteur / scripteur, de l'aide à la compréhension des consignes pose un véritable problème. Cette année 11 élèves ont besoin de cette assistance (6 en Terminale et 5 en 1^{ère}). Les personnes mobilisées sont en nombre insuffisant.

Dans le cadre de suivi de scolarisation des jeunes, 12 réunions d'ESS ont eu lieu avec Madame Gair, enseignante référente et l'équipe pédagogique.

c) Épidémie COVID

2 cas identifiés sur l'établissement ; un agent administratif dont l'état clinique a justifié un arrêt avec isolement. Un agent du service général qui a poursuivi son activité, en portant le masque.

Incertitude relative aux données car les résultats PCR ne sont plus obligatoirement transmis. On se sent moins concerné par l'épidémie qui a fortement régressé ; le Covid devient peu à peu une maladie comme les autres et de fait, les mesures se sont assouplies depuis 1^{er} février.

Ce qui a changé : Entre autres, fin de l'isolement des personnes testées positives et des cas contacts, le test de dépistage des cas contact à J2 n'est plus requis et fin des mesures spécifiques pour les personnes vulnérables. Les personnels sont globalement vigilants sur leur état de santé et n'hésitent pas à se faire tester. Il faut garder le réflexe des gestes barrières qui sont indispensables et permettent de réduire la transmission des infections virales en période d'épidémie.

d) Dispositif Sentinelles et Référents

Cette année, on a pu constater un ralentissement de l'activité du dispositif, en conséquence d'un climat moins tendu..., de l'absence de situation préoccupante et résolue en amont, si tel était le cas. A noter cependant un problème avec une élève de Terminale nécessitant une réunion suivie d'une intervention en classe. Il n'y a pas eu de suite.

Le groupe s'est donc moins réuni. Pour résumer l'année : recrutement des nouveaux sentinelles et référents à la rentrée – formation des participants. A l'issue de celle-ci, réunification des groupes pour adopter de nouvelles règles communes. Enfin, pour le « bien vivre ensemble », deux temps de partage au self en déjeunant avec un inconnu – repas en binôme.

e) Actions de prévention et de sensibilisation

* Sensibilisation aux dangers d'internet et des réseaux sociaux : Fort de son expérience, Malick SEYDI intervient depuis quelques années dans le lycée pour présenter les dangers d'internet, des réseaux sociaux et de la téléphonie mobile, sujets très prisés des élèves. Il ouvre un large débat et dérive sur tous les domaines, fonction du public et de la demande. Il a ainsi rencontré les 3 classes de seconde, les Bac 1 et CAPA 1 du CFA le 10 janvier dernier.

* Intervention de Camel Guelloul sur le problème des consommations ; sujet complémentaire qui s'articule parfaitement bien avec celui de Malick SEYDI. - Il est attendu le 11 mars pour présenter son parcours de vie chaotique, ses addictions, ses échecs et les institutions qui l'ont aidé dans sa reconstruction – autant de sujets sensibles que réels pour venir parler du danger des drogues.

* Expo MJC « Moi Jeune Citoyen » - 13/18 C'est une exposition prêtée par la CDA de Saintes et animée par des personnes ressource diverses. Elle aborde différents thèmes en lien avec la citoyenneté, les droits, les devoirs et les obligations. Elle permet aux élèves de mieux repérer les acteurs sociaux, de comprendre le fonctionnement des institutions, de prendre conscience de leurs droits et de leurs devoirs, d'être informés des conséquences possibles des actes, de connaître les lieux d'information et d'écoute existants.

L'expérience des années précédentes a montré que l'exposition 9/13 ne convenait pas à l'âge de nos élèves de secondes. La version adaptée 13/18 n'a pas eu lieu (réservée du 27 au 31 mars), faute d'intervenants. Par contre, une formation est proposée à toute personne pour animer cette exposition très complète et de qualité.

* Théâtre Forum : La compagnie théâtrale « Le Trimaran » est intervenue à 2 reprises sur le Lycée. Elle a proposé le 12 janvier un spectacle interactif sur le thème du sexisme et des discriminations envers la communauté LGBT + chez les jeunes, avec pour support l'arbitrage au féminin. Ce sujet a engendré beaucoup de questionnement et de réflexion ; ce qui a contribué à une participation active et animée des élèves de Bac1 et Capa 1 - des 3 classes de seconde. La deuxième action a eu lieu le 24 avril auprès des CAPA 1, de la 2nde PH et des 3 classes de 1ère. Les acteurs sont montés sur scène pour interpréter des mises en situation autour du harcèlement scolaire, le but étant de sensibiliser les jeunes à ces problèmes de société, que sont les violences, le harcèlement, la diffusion d'images, les propos diffamatoires, la haine ouverte, les insultes... Il n'y a pas eu la même accroche que la fois précédente. Sans raison significative (public différent sur un temps différent).

* IFSI : Cinq élèves infirmières effectuent leur stage de service sanitaire sur le Lycée. Durant 1 semaine (du 30/01 au 5/02), ils se sont appropriés leur lieu d'accueil pour définir une thématique (en lien avec une problématique ou un sujet de « terrain ») et construire un outil de prévention qui sera évalué en classe devant leur public cible, les 2nde TP. Ils ont choisi le thème de la violence sous toutes ses formes, en s'aidant des questionnaires élèves pour construire la trame de leur intervention. Fort de cette expérience, le partenariat avec l'IFSI contribue à l'enrichissement et au développement professionnel des élèves infirmiers. Ils transmettent leur « savoir » au service de notre établissement et contribuent à l'étude d'un sujet en y apportant des solutions. Une réunion de fin d'année est programmée le 23 juin, à l'IFSI pour la présentation de l'ensemble des projets en présence de toutes les structures d'accueil.

* Projet sur le décrochage scolaire : Le projet a été validé par la Région et aura lieu les 14 et 15 juin en compagnie d'un instructeur de bushcraft. Le concept « s'ouvre » sur l'art de bien vivre, en connexion avec l'environnement naturel. L'activité est organisée sur la commune de La Grève sur Mignon, plus précisément en forêt, le but étant de travailler la cohésion de groupe, la confiance en soi, découvrir et valoriser son potentiel ; mais aussi, redynamiser des élèves « fragiles » en leur donnant l'envie de .. En redonnant du sens à leur choix. L'hébergement de nuit est prévu en yourtes.

f) Pour information

* Partenariat avec le Contrat Local Santé de la CDA : Invitations aux réunions d'information et de travail sur des thèmes de Santé Publique (addictions, santé sexuelle...). Échanges et partage d'expérience. Propositions d'interventions dans les établissements. Présentation des structures ressource locales.

* Rencontre des Infirmier.e.s des EPL de Nouvelle-Aquitaine. La délégation régionale à la formation continue de la Nouvelle-Aquitaine propose la formation du 26 juin (13h30) au 28 juin 2023 (15h30) à LIBOURNE.

* Fonctionnement infirmerie : Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'infirmerie et pour assurer le maintien de service en l'absence de l'infirmière, le Docteur Boisliveau du Cabinet des Arènes à Saintes, valide le protocole médicamenteux utilisé en milieu scolaire (BO 2000). Il n'engage en rien sa responsabilité sur la prise des médicaments administrés. Les médicaments composant la trousse d'urgence (sur prescription du 15) vont

être renouvelés, la date de péremption étant dépassée. Les armoires de secours du site ont été réactualisées ; On y retrouve régulièrement des produits ou matériel, autre que ceux rangés, parfois périmés ou contre-indiqués d'utilisation. →Veiller à laisser ces armoires en l'état, sans modifier le contenu.

* Calendrier prévisionnel : Certaines actions sont en partie réitérées et les contacts pris. Le Docteur Ganthy a répondu favorablement quant à la poursuite des consultations médicales des élèves mineurs. En raison de mon départ en retraite, j'ai réalisé un support écrit – livret d'accueil – pour faciliter l'adaptation de la prise de poste d'une future collègue. Selon la disponibilité de la personne recrutée, 2 journées de formation pourraient être proposées pour visiter l'établissement, présenter le livret et le fonctionnement inhérent au service.

* Travaux : L'espace Infirmerie dit « confidentiel » répond dorénavant aux exigences professionnelles pour accueillir et assurer le suivi en toute sécurité. Le problème d'insonorisation a été résolu : renforcement des cloisons doublées avec des matériaux adaptés, pose d'une double porte.

1) Centre d'Accompagnement de Documentation et d'Information

a) Gestion

↳ Fonctionnement des services

1 documentaliste : Valérie Lesage ; 1 animatrice CFA/CFPPA : Laure Diguët ; 2 enseignants (4h/semaine 1 semaine sur 2) et 3 formateurs (412 heures)

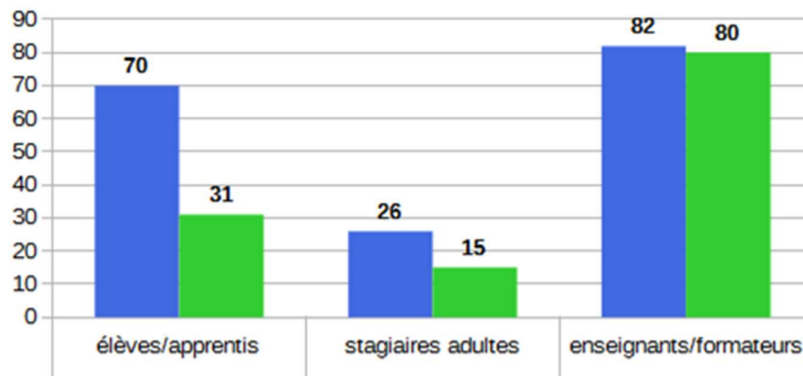
Les heures enseignants et formateurs dédiées au CADI permettent une ouverture de 44h hebdomadaire.

Malgré l'absence de l'enseignante documentaliste pendant 3 mois, le fonctionnement du centre a continué d'être assuré.

↳ Fréquentation et prêts

Trafic moyen sur la période nov. 2022-mai 2023 : 24 personnes/jour en légère hausse (21 pers./jour en 2021-2022), Réservations enseignants/formateurs : environ 10 h/semaine (8 h/semaine sur la même période en 2021-2022) , Accompagnement : CFAA 85 % (VAA, CAPA fiches Reco et Ecriture SPE), CFPPA : 10 % (CAPA HSP VAA, CS AE, BP REA) et lycée 5 % (Séances classe 2nd Vente et PH). Peu de créneaux individuels sollicités. Peu de séances d'accompagnement de 18h-19h. Concernant les lycéens, les chiffres d'accompagnement sont faibles, les liens au premier trimestre n'ont pas été facilités par l'absence de l'enseignante documentaliste qui n'a pu repérer les élèves nécessitant un accompagnement.

Il y a peu d'emprunts de fictions pour les élèves et apprentis depuis la rentrée scolaire :



↳ Gestion du fonds documentaire

Pas d'achats documentaires et fictions entre octobre et fin janvier, les achats se font selon les nouveautés, les besoins des enseignants ou encore selon les besoins de formation avec par exemple l'ouverture de la classe de 3^{ème}. Le nombre d'abonnements est stable (23 dont 13 spécialisés en

horticulture/paysage). A noter la possibilité de faire financer deux abonnements à la presse régionale via le dispositif régional Kiosque. Proposition : Sud-Ouest et la Haute Saintonge

Budget

Le budget annuel est de 5 700 € se décomposant en 5 000 € d'achat de documents (34 % abonnements et 66 % livres, DVD), 500 € d'animations et 200 € de fournitures. Au 9 mai, 1 923,23 € ont été utilisés, une bonne partie des renouvellements d'abonnements se faisant dans le dernier trimestre de l'année civile.

b) Communication

Le Cadi est présenté en début d'année en EIE Documentation pour les secondes (1h par classe) avec présentation des ressources numériques d'apprentissage et 2h pour chaque nouvelle formation. Il existe aussi un site internet (cadi.agrocampus17.fr) et des réseaux sociaux Facebook et Instagram.

c) Bilan des projets de l'année 2022/2023

Séances pédagogiques

Des séances de pluridisciplinarité avec les enseignants d'aménagements paysagers pour travailler sur la reconnaissance des végétaux avec les ouvrages du CADI (2nd TP) et les enseignants d'horticulture pour travailler sur le contenu des Escape Game (2nd Vente et PH)

- des cours de documentation en classe de Première Bac Pro dans le cadre du CCF : projet Vietnam avec les 1er AP en collaboration avec l'enseignante d'ESC, projet sur les genres littéraires avec les 1er CPH/TCVUJ en collaboration avec l'enseignante d'ESC.

- des séances CAPA 1 JP (demi-groupe) : réalisation de fiches d'identification d'arbres ou d'arbustes (utilisation de l'outil informatique et travail de recherches bibliographiques et numériques).

Numérique

Le numérique a été fortement représenté avec :

- Jeux numériques de mémorisation : Quizlet, LearningApps, Kahoot. Ces outils sont proposés aux apprenants.

- Escape Game sur Genially :

- la continuité de l'Escape Game avec Secondes Vente et PH (4h par groupe) : scénario, recherches documentaires, photos/vidéos, création des jeux numériques, mise en forme sur Genially.

- un module numérique de 'Remise à niveau en mathématiques' dont l'écriture est en cours. Il est constitué de vidéos, de jeux interactifs, d'exercices pratiques sur le Site de Chadignac à faire corriger par l'animateur CADI. Il se termine par une carte mentale qui résume la notion abordée, support de cours pour l'enseignant

- un module de cours en Permaculture : Marilyn Bertrand. Ces cours sur le Sol ont été testés par des CAPA PH adultes et BP REA. Ces ressources pourront être utilisées au CADI pour les VAA.

Expositions et animations

Des Expositions se sont tenues au Cadi :

- Photographies du projet « Qui suis-je au-delà des clichés ? »

- Divers travaux d'élèves

Enfin, diverses animations ont été mises en place :

- Animations « jeux de société » : Différents temps de jeux ont été proposés la semaine du 7 au 10 novembre 2022, et ont rassemblé une trentaine de participants.

- Grainothèque au CADI : réalisé en collaboration avec Mme Savoie dans le cadre de l'EIE Atelier créatif.

- Origami : 1er, 8 et 12 décembre

- Fabrication de Fidget 6 avril 2023

- Animations lecture : « L'arbre à lire » : de mi-novembre à mi-décembre avec une soirée d'inauguration le 22 nov (EIE Seconde Expression Corporelle) : lectures choisies, un atelier d'écriture 2nd Vente et un café lecture (le 6 décembre).

- Projet manga : sortie au Salon International de la BD fin janvier. Les élèves participants au projet ont repéré des nouveautés mangas pour enrichir le fonds fiction du CADI. Manoah Gelin, a expliqué comment s'était déroulée la journée du 26 janvier et indiqué que les élèves avaient réalisé un montage vidéo publié sur Instagram.

- « Projet Jeunes en librairie » avec la classe de 1ere CPH/TCVUJ : dans le cadre de ce projet consacré au livre, les élèves ont rencontré la librairie Peiro-Caillaud, qui a présenté son métier. Ils ont également pu échanger avec l'auteure Claire Gratias, venue au Lycée parler de ses romans jeunesse et de son métier. Enfin, les élèves ont visité la médiathèque de Saintes et sont allés à la librairie pour acheter des livres (30 € par élève).

- Le salon littéraire, où les élèves présenteront un genre littéraire est en cours de préparation

- Café lecture le 11 mai animé par les élèves du projet manga



2) Informatique

a) Tim

Le présent rapport vise à fournir une synthèse des principales initiatives et projets en cours, avec un focus sur l'Espace Numérique de Travail (ENT), l'acquisition d'un drone, la certification PIX, le renouvellement de la dotation informatique régionale, et les projets liés à l'informatique et à la pédagogie. Ces éléments sont importants pour la modernisation de l'établissement et le développement des compétences des élèves.

Lycée connecté (Espace Numérique de Travail)

Lycée connecté a connu une montée en puissance remarquable, offrant de nouveaux espaces communs d'échange et de communication. Ces espaces permettent aux utilisateurs, qu'ils soient administratifs, enseignants, élèves ou parents, de partager des documents administratifs (dossier bourse, ODM, ou le plan de CCF (Contrôle en Cours de Formation)). De plus, l'intégration d'un agenda administration et d'une gestion des réservations en ligne des véhicules, offrent une meilleure visibilité aux utilisateurs.



Acquisition d'un drone

Un projet a été lancé, impliquant plusieurs classes de la 3ème à la Terminale, visant l'utilisation d'un drone. Les objectifs de ce projet sont multiples. Tout d'abord, le drone sera utilisé pour le suivi de la biodiversité et la reconnaissance des végétaux, permettant aux élèves d'approfondir leur compréhension de l'environnement naturel. De plus, le suivi cultural avec le drone facilitera la localisation de ravageurs (comme tels que les chenilles processionnaires, contribuant ainsi à la préservation des végétaux). En outre, le drone sera utilisé dans des présentations commerciales et pour l'élaboration de plans et de photos à l'aide de la CAO/DAO dans le cadre de projets en travaux paysagers. Les élèves volontaires auront également la possibilité de passer la certification pilote de drone, ce qui renforcera leurs compétences dans ce domaine émergent.

Pix

La certification PIX joue un rôle essentiel dans le développement des compétences numériques des élèves. Deux dates ont été proposées pour la certification PIX, à savoir le 2 février et le 2 mars 2023

80 % des élèves de Terminales obtiennent des scores supérieurs à 120 permettant de reconnaître le certificat Pix comme professionnalisant par France compétences

Renouvellement de la dotation informatique régionale

Une nouvelle dotation informatique régionale a été attribuée au lycée, comprenant 11 R-Stations fixes, 11 R-Écrans et 1 R-PC Portable. Cette dotation permettra le remplacement de 10 PC dans la salle CDI, améliorant ainsi les conditions d'apprentissage pour les élèves et les enseignants.

Projets et demandes futurs en relation avec l'informatique et la pédagogie :

- Remplacement des matériels actifs (Switch) par la région : Dans le cadre du projet, il est prévu de remplacer les matériels actifs, notamment les Switch, par des équipements plus performants.
- Acquisition d'équipements informatiques et pédagogiques : Dans le cadre de l'ouverture de la classe de 3ème sur Chadignac, des demandes ont été formulées pour l'acquisition de 9 PC portables, 1 borne Wifi au niveau du Conseil Régional, et 9 kits Arduino au niveau du lycée. Ces équipements permettront d'enrichir les possibilités pédagogiques en intégrant les outils numériques et la programmation dans les activités d'apprentissage. Les PC portables offriront aux élèves un accès individuel à l'information et aux ressources en ligne, favorisant l'autonomie et la recherche documentaire. Les kits Arduino permettront de développer les compétences en programmation et en électronique, encourageant ainsi la créativité et l'innovation chez les élèves.

- Une demande de projet régional a été soumise pour mettre en place une classe flexible sur Chadignac. Une classe flexible est un environnement d'apprentissage qui favorise la collaboration, la créativité et l'adaptabilité. Il s'agit d'un espace modulable, où les élèves peuvent travailler individuellement, en petits groupes ou en groupe classe, en fonction des besoins spécifiques de chaque activité. Ce type de classe encourage l'interaction entre les élèves, favorise l'autonomie et permet une meilleure individualisation des apprentissages.

b) Réseau administratif

Pour la partie administrative, le serveur est conforme aux attentes des usagers c'est à dire une stabilité et une rapidité en termes d'usage. Il est évolutif à la demande sur la création de dossiers, partagés ou pas, et la création de GPO (droits applicables sur une application, usager ou ordinateur) nous laisse de quoi peaufiner une sécurité plus fine et plus avancée. La capacité physique du serveur nous permettra à terme et après le changement du matériel actif par le Conseil Régional d'augmenter les services à l'usager tels que la distribution automatique et silencieuse des mises à jour des systèmes d'exploitation des postes et autres.

3) Vie Scolaire

a) Mouvements et indicateurs vie scolaire

↳ Bilan des absences et des retards du 01/09/22 au 02/05/23

Classes	Maladie	Permis conduire, JAPD, autor° adm...	Transport	Injustifiées	Raisons personn.	Passage infirmerie	Total	Retards
2nde TP	88	7	37	5	8	54	154	91
2nde PH	18		12	4	4	7	42	40
2nde CV PJ	82	2	29	6	8	38	131	32
1ère AP	31	3	16	1	3	30	54	36
1ère CPH	12	2	4		2	2	21	1
1ère TCV UJ	49	9	8	1	6	26	77	21
T AP	67	10	30	2	6	30	143	78
T CPH	31	7	5	9	9	5	69	11
T TCV UJ	71	9	13	7	17	24	129	39
Total	449	49	154	35	63	216	820	349

↳ Bilan des sanctions et punitions

Classe	Punitions						Sanctions			
	Absences injustifiées Retards non recevables	Insolence	Travail non fait, pas tenue Tp Utilisation d'internet	Bavardages	Exclusions de cours	Total retenues	Avertissement	Exclusion internat	Exclusion temporaire de l'Etabl.	Exclusion Etabl.
2nde TP	7	10	3	6	12	47			6	1
2nde PH	3		6		1	12				
2nde CV PJ	8	1			8	14				
1ère AP		2		2	1	5			1	
1ère CPH										
1ère TCV UJ			3		2	5			1	
T AP	1	11	7	14	35	32				
T CPH					7					
T TCV UJ	4	6	4	2		10			1	
Total	23	30	23	24	66	125			9	1

👉 Bilan des mouvements des élèves par classe

	EFFECTIFS		
	Au 1 ^{er} septembre	Au 4 janvier	Au 2 mai
2nd TP	29	25	24
2nd PH	8	8	8
2nd VENTE	16	14	13
1ère AP	22	22	22
1ère CPH	4	4	4
1ère TCV	11	11	11
TAP	23	23	23
TCPH	8	7	7
TCV	20	20	19
	141	134	131

En cours d'année, on assiste en seconde à de nombreuses demandes de réorientation, qui illustre la fragilité du projet professionnel de certains jeunes accueillis.

Cette problématique est à prendre en compte, car dans les évolutions du bac professionnel, il nous est demandé d'accompagner les jeunes pour sécuriser leur parcours jusqu'à la qualification.

Classe	Rentrée 2nde	2ème tour Afflenet	Total 2nde	Rentrée 1ère	Démissions	%
2nde pro TAP	29	2	31	18	12	40%
2nde pro PH	8	0	8	8	0	-
2nde pro CVPJ	13	4	18	10	7	39%
Total secondes	50	6	55	36	19	35%

b) Formations des nouveaux délégués (commune avec les lycées de Desclaude et de Jonzac)

Elle s'est déroulée en 2 temps :

- le lundi 10 octobre 2022 au lycée G.Desclaude pour les nouveaux délégués des conseils classe, intérieur, d'exploitation, d'administration 50 délégués ont pu participer à des ateliers : Prise de note/restitution, Simulation d'un Conseil de classe, d'un Conseil des délégués, Sentinelles et référents/Harcèlement, Etude de cas.
Menés sous forme ludique, ces ateliers ont pour objectif d'apporter aux délégués des connaissances sur l'établissement et ses instances, de les faire réfléchir sur leur rôle de délégué et de leur fournir des outils de travail.
- le mardi 17 janvier 2023 visite du village d'Oradour Sur Glane, village martyr et lieu de mémoire.



c) Orientation

↳ Orientation / Insertion

Présentation de la filière BTS TC+ ACSE + AP par le CFAA17 auprès de 3 classes de terminales.

Présentation aux TAP du CS élagage par Mme Guillaume et du CS construction paysagers par M.Groleau

Présentation de la filière BTS Métier du végétal par le lycée de Niort auprès de la classe de TCPH ;

De plus les élèves désireux de renseignements sur leur projet professionnel étaient reçus par la CPE ou dirigés vers le CIO de Saintes. 3 élèves de 2nd TP et 2 élèves de 2nd conseil vente souhaitent se réorienter l'année prochaine vers des CAP et/ou de l'apprentissage.

↳ Parcoursup (en janvier)

☞ Voeux Term TCVUJ

Formation	Spécialité	Nombres de demandes	dont Desclaude / CFAA17
BTSA	Technico commercial	Voie scolaire :6 Apprentissage :7	Voie scolaire : 6 Apprentissage :6
BTS	Management commercial opérationnel Négociation et digitalisation de la Relation Client Support à l'action managériale Tourisme Commerce international Conseil et commercialisation de solutions techniques Comptabilité et gestion Professions immobilières Management économique de la construction	Voie scolaire :13 Apprentissage :27	

☞ Voeux Term AP

Formation	Spécialité	Nombres de demandes	dont Desclaude / CFAA17
BTSA	Aménagements paysagers	Voie scolaire 17 Apprentissage : 13	Voie scolaire : 7 Apprentissage : 7

☞ Voeux Term CPH

Formation	Spécialité	Nombres de demandes
BTSA	Métier du végétal	Voie scolaire 2 Apprentissage : 1
BTS	Conception et réalisation de systèmes automatiques Gestion des transports et logistique associée	Voie scolaire 3 Apprentissage : 6

d) Recrutement

↳ Ministages

Les mini stages ont commencé au mois de janvier et se sont terminés le 16 mai. Ils ont lieu les mardis toute la journée pour les filières aménagements paysagers et production horticole et le jeudi toute la journée pour la

filière vente. Cette année, nous avons proposé aux stagiaires de venir la veille au soir pour venir découvrir l'internat.

		Venus aux JPO	Nuitée	Orient. Passerelle
Conseil Vente	7 (5 en 2022) (3 en 2021)	4	2	
Production Horticole	8 (5 en 2022) (5 en 2021)	4	3	1
Aménagements Paysagers	24 (18 en 2022) (28 en 2021)	6	2	1
Total	39 (28 en 2022) (36 en 2021)	14	7	2

Journées « Portes Ouvertes »

	28 janvier	4 mars	5 avril	Total
3ème	1	22	9	32
2 TP	9	10	6	25 (32 en 2022)
2 PH	5	10	2	17 (5 en 2022)
2V	2	9	4	15 (7 en 2022)
Total	17 (10 en 2022)	51 (20 en 2022)	21 (12 en 2022)	89 (44 en 2022)

Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2023

	Au 1 ^{er} septembre 2023
3ième	16
2nd TP	32
2nd PH-VENTE	32
1ère AP	20
1ère CPH-TCVUJ	8 CPH +13 TCVUJ =21
TAP	22
TCPH - TCVUJ	4 CPH +11 TCVUJ= 15
	158

4) Dispositif «Sentinelles et référents»



BILAN 2022 /2023

- **la constitution du groupe de l'année scolaire : 10 sentinelles et 21 référents**

Afin de renforcer le groupe existant et valoriser le dispositif, les référent.e.s ont porté au début de l'année une action de sensibilisation dans chaque classe de 2nde et 1ere BAC PRO. Un appel a rejoindre le dispositif a également été fait auprès de l'ensemble des personnels et des autres apprenant.e.s. Ainsi, 4 élèves de 2nde AP et 10 personnels (4 AE, 1 AVS, 2 ATOSS, 1 gestionnaire et personnel et 2 formatrices CFAA) ont été formés lors des 4 journées obligatoires pour intégrer le dispositif et conduites par les 2 référent.e.s facilitateur.trice.s du lycée.

- **Les actions de cohésion du groupe**

Pour relancer une dynamique d'action et renforcer la cohésion du groupe préexistant au début de l'année scolaire, il a été organisée **une rando photo** dans la campagne environnante. Les participant.e.s ont réalisé des photos selon des consignes en lien avec les valeurs de lutte contre le harcèlement. Elles ont ensuite servi à collage monumental reproduisant l'arbre de notre logo et présenté, ainsi que le dispositif, lors des JPO du lycée. Un après-midi ludique et réflexif a également permis de réunir l'ensemble des sentinelles et référents afin de réfléchir au fonctionnement et développement du dispositif.

Enfin, des référentes ont créé 2 objets symboliques visuellement signifiants de l'engagement dans la lutte contre le harcèlement. Le bracelet est le marqueur d'appartenance au groupe sentinelles et référents. Le ruban vert a été distribué aux participants à l'action réalisée lors de la journée de lutte contre le harcèlement.

- **La journée de lutte contre le harcèlement : le 15 novembre " Mange avec quelqu'un que tu ne connais pas! "**

Tous les apprenant.e.s et personnels du lycée et CFAA pouvaient participer volontairement à cette action portée par le dispositif pour laquelle l'équipe de restauration avait concocté un dessert particulier. En plus de la valorisation de la lutte contre le harcèlement, il s'agit là de participer à la création d'un climat scolaire apaisé. Cette opération a également été reconduite avant les vacances de février.

- **Les interventions**

Le groupe est resté vigilant face à toutes les situations ayant pu émerger mais une seule a nécessité une intervention approfondie dans une classe. Elle a été portée par 2 référentes avec des outils spécifiques de prévention. Les retours se sont révélés positifs et les tensions ont considérablement diminué.



Année scolaire 2023-24

1) Perspectives pédagogiques

a) Structures pédagogiques :

Les propositions du SRFD concernant les structures, suite au dialogue de gestion de printemps, sont présentées dans le tableau ci-après.

Classe	Structure	Evolution	Effectif 01/09/2022	Prévisions	Seuil au 01/09/2023
3ème	Classe	Création	0	16	19
2° Pro NJPF.TAP	Classe	Maintien	28	32	32
2° Pro CV	Section	Fusion	13	32	32 (16+16)
2° Pro PH	Section		8		
Bac Pro 1 AP	Classe	Maintien	22	21	27
Bac Pro 1 TCV.UJ	Section	Maintien	15 (11+4)	21 (13+8)	27 (14+13)
Bac Pro 1 CPH	Section				
Bac Pro 2 AP	Classe	Maintien	23	22	27
Bac Pro 2 TCV.UJ	Section	Fusion	20	15 (11+4)	19 (11+8)
Bac Pro 2 CPH	Section		7		
Total			136	159	183

Comme vu précédemment, les indicateurs suites aux différentes actions (JPO, ministages, forums...) laissent augurer un recrutement meilleur que les années passées, notamment en productions horticoles. Il faut cependant rester prudent car il n'y a pas de règle en la matière ! Signe moins encourageant, nous n'avons pas eu de demande de passerelle (seconde générale et technologique vers première professionnelle).

b) Effectifs enseignants

Fusions, ouverture de classe, réforme du bac professionnel avec une augmentation de la part du Non affecté dans le fléchage de certains enseignements (EIE, pluri), une grande incertitude demeure quant au temps de service des enseignants. Pour autant, il n'y aura pas de modification au niveau des postes d'enseignement.

c) Plans d'évaluation :

A compter de la rentrée, le Masa déploie une nouvelle application PLAN'ÉVAL dans les établissements d'enseignement dispensant les formations conduisant à la délivrance de diplômes de l'enseignement technique et supérieur court agricole, dont l'évaluation est conduite selon les modalités CCF.

Cette application sera obligatoire et plus aucun PEP ne pourra être validé par les Présidents Adjointes de Jury, excepté les PEP en cours (2022-2024 pour les terminales).

L'application sera visible par les élèves qui auront « une présentation homogène et très lisible de leur PEP » et sera mis à leur disposition l'intégralité des documents (convocations, PV, aménagements d'épreuves...).

Un temps d'échange est prévu pour les personnels administratifs et enseignants coordonnateurs de l'établissement.

2) Calendrier scolaire

a) La rentrée scolaire

La rentrée 2023/24 se déroulera en 4 temps :

- Rentrée des personnels non enseignants : à partir du 16 août de manière perlée ;
- Rentrée des personnels enseignants : le vendredi 31 août (les modalités seront précisées ultérieurement) ;
- Rentrée des élèves des classes entrantes : 3^{ème} et secondes :
 - * 7h45-8h45 installation dans les internats (internes) ;
 - * 8h45-9h00 : Café d'accueil ;

3 ^{ème}	Secondes
<ul style="list-style-type: none">* 9h-10h : Présentation de l'établissement par l'équipe de direction ;* 10h-11h : Présentation de la vie dans l'établissement (Alesa, AS, ENT, Pronote, PassCulture, Cadi, Infirmerie...);	<ul style="list-style-type: none">* 9h-10h : Présentation de la vie dans l'établissement (Alesa, AS, ENT, Pronote, PassCulture, Cadi, Infirmerie...);* 10h-11h : Présentation de l'établissement par l'équipe de direction ;

 - * 11-12h15 : temps administratif : Distribution des certificats de scolarité, carte de cantine, identifiants informatiques... - Retour des pièces manquantes – Dossier bourse – Inscriptions (Alesa, AS) ;
 - * 12h15-13h30 : Repas ;
 - * Prise en charge par les professeurs Principaux : Présentation de la filière, de l'équipe enseignante, de l'EDT, du calendrier scolaire, de la formation, des périodes de FMP... ;
 - * 15h-15h30 : Goûter ;
 - * 15h30-17h30 : Rallye découverte de l'établissement ;
 - * 17h45-18h30 : Présentation du fonctionnement de l'internat (internes) ;
 - * 19h-20h : Barbecue.
- Rentrée des classes de premières et terminales :
 - * 8h-8h45 installation dans les internats (internes) ;
 - * 8h45-9h30 : temps administratif : Distribution des certificats de scolarité, carte de cantine, identifiants informatiques... - Retour des pièces manquantes – Dossier bourse – Inscriptions (Alesa, AS) ;
 - * 9h30-11h : Présentation par l'équipe de direction ;
 - * 11h-12h15 : Prise en charge par les professeurs Principaux : Présentation de l'équipe enseignante, de l'EDT, du calendrier scolaire, de la formation, des périodes de FMP... ;
 - * 12h15-13h30 : Repas ;
 - * 13h30-17h30 : Début des cours.

b) Formation en Milieu Professionnel

Pour les périodes de formation en milieu professionnel, elle se dérouleront comme suit :

	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juillet
3ème											
2nde											
CPH/TCV											
AP											
Bac Pro 1ère											
CPH/TCV											
AP											
Bac Pro Term.											
CPH/TCV											
AP											

c) Périodes banalisées

Des périodes particulières banalisées à l'EDT ont été positionnées dans le calendrier scolaire (le calendrier est donné en Annexe 1) :

- La semaine d'Education à la Santé et à la Sexualité en troisième (avril) ;
- La semaine d'Education à la Santé et au Développement Durable en seconde (juin) ;
- La semaine d'Education à la Santé et au Développement Durable en première (février) ;
- La journée d'intégration des secondes (septembre) ;
- La réunion Parents-Professeurs en décembre ;
- Le Bac Blanc et le DNB Blanc en février (troisième et terminales).

3) Projets pédagogiques, sorties, voyages...

d) Pédagogie

Cette année entre réforme de la seconde et du bac professionnel, la mise en place de la troisième, la préparation pédagogiques des classes fusionnées..., les équipes pédagogiques ont été fortement sollicitées et se sont très fortement investie dans ces différents projets.

↳ Troisième de l'enseignement agricole :

Le Lycée s'est positionné l'année dernière pour demander l'ouverture d'une classe de 3ème de l'enseignement agricole. Cette ouverture était considérée comme nécessaire pour faire face l'érosion des effectifs en 2nde professionnelle, mais aussi conditionnée par le nécessaire regroupement des classes de TCVUJ et CPH à la vue des effectifs depuis plusieurs années. L'ouverture de la classe de troisième au LPA le Petit Chadignac a été validée et sa mise en place a donné lieu à travail important des équipes. Un compte rendu sur la mise en place de cette troisième est donné en annexe 2.

↳ EIE

Seconde professionnelle :

L'année prochaine verra la mise en place de la réforme de ce cycle avec notamment des évolutions au niveau de l'Education Morale et Civique, la mise en place des séances pluridisciplinaires, l'évaluation par capacités et surtout l'évolution des Enseignements à l'Initiative de l'Etablissement. Ces derniers ne seront plus fléchés disciplinement et seront orientés vers le développement de l'identité culturelle des apprenants et action collective dans des situations professionnelles et sociales.

Les équipes pédagogiques ont donc choisi d'organiser ces EIE (4 heures hebdomadaires) autour de 4 blocs :

- ✓ Trouver un stage ou un emploi ;
- ✓ Entreprise fictive ;
- ✓ Cultive ton corps et ton image ;
- ✓ Total respect.

Cet EIE est décrit en annexe 3.

Bac professionnel :

Pour ce cycle aussi, une première réforme du tronc commun est à mettre en place s'accompagnant d'une modification de l'architecture (55 semaines) et des conditions d'évaluations par capacités.

En filières TCVUJ et CPH :

Pour l'EIE (2 heures hebdomadaires), le choix s'est porté sur 4 blocs :

- ✓ Agir pour une consommation durable ;
- ✓ Consolidation de compétences méthodologiques et aide à la réussite en expression orale et expression écrite ;
- ✓ Acquisition & consolidation de compétences méthodologiques en vue d'épreuve individuelle pour le bac, la poursuite d'étude ou la recherche d'emploi ;
- ✓ Développer la créativité des élèves en les mettant dans une situation professionnelle liée à l'animation commerciale du territoire).

En filière AP :

Pour l'EIE, le choix s'est porté sur un thème différent au cours des deux années du cycle :

- ✓ En première : Participation à un événement mêlant Art, jardin et paysage ;
- ✓ En terminale : Positionner son projet professionnel « Se questionner et réfléchir aux dimensions sociales, culturelles, artistiques et écologiques du métier de paysagiste » et Acquisition & consolidation de compétences méthodologiques en vue d'épreuve individuelle pour le bac, la poursuite d'étude ou la recherche d'emploi.

Ces EIE est décrit en Annexe 3.

 **MAP**

Pour ce qui concerne les Modules d'adaptation professionnel en Bac pro (1 h hebdo), ils restent identiques à l'année dernière : Conduite de vente en Bac Pro TCVUJ, Maraîchage biologique en CPH et Irrigation en AP.

 **Projets éducatifs**

L'art aux jardins pour les premières et terminales de Bac professionnel AP :

La conception du projet :

- Réflexions et échanges concernant le Développement durable et le principe de sobriété.
- Enrichissement des connaissances littéraires, philosophiques, artistiques et culturelles afin d'y puiser des sources d'inspiration pour sa propre création. Travaux dirigés et étude d'œuvres.
- Rencontre directe avec des œuvres et des artistes dans le cadre d'ateliers de pratique mais aussi par la visite d'expositions (Sentier des Arts notamment)
- Acquisition de techniques propres au champ concerné.
- Écriture de notes d'intention artistique par les élèves puis approche croisée avec les propositions de l'artiste.
- L'organisation collective d'un événement s'inscrivant dans une action nationale

La réalisation du projet :

Mobilisation des références littéraires, artistiques et culturelles pour imaginer puis réaliser plusieurs œuvres de Land Art engageant une réflexion sur notre rapport à la nature et les conséquences des activités humaines. Afin d'être en cohérence avec les objectifs de sensibilisation aux enjeux environnementaux, les matériaux seront principalement naturels et récoltés sur place, sur le site du Petit Chadignac.

Chaque création répondra également à la thématique de l'édition des Rendez-vous aux Jardins 2024 (qui n'a pas encore été révélée) et correspondra à la démarche artistique de l'artiste retenu

Projet pour les premières de Bac professionnel CPH/TCVUJ :

En cours d'élaboration

Cours d'eau pour les terminales de Bac professionnel CPH/TCVUJ :

La conception du projet :

- Prendre conscience des multiples enjeux des usages et préservation de l'eau ;
- Explorer les perceptions symboliques de l'eau ;
- Acquérir des connaissances artistiques et culturelles afin d'y puiser des sources d'inspiration pour sa propre création ;
- Découvrir et expérimenter le langage du corps à travers la danse contemporaine ;
- Créer des costumes à partir de matériaux de récupération renvoyant symboliquement à l'eau ;
- Être à l'écoute de soi, des autres et des éléments qui nous environnent ;
- Favoriser le travail de groupe, l'écoute, la découverte de soi et de l'autre, le respect ;
- Rencontrer des artistes et professionnels de la culture.

La réalisation :

Concevoir et réaliser des productions artistiques pour développer son imaginaire et sa créativité : Les élèves devront, durant les ateliers de pratiques artistiques, réinvestir l'ensemble des connaissances acquises et expérimentations traitées en cours d'éducation socioculturelle, Français, EPS pour produire les contenus de leur pièce dansée. Ils seront accompagnés pour cela par Hélène Garbaye, danseuse chorégraphe.

Ces projets sont décrits en Annexe 4.



Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (7 heures hebdo) sont des enseignements pratiques, conçus de manière interdisciplinaire, et sont en lien étroit avec le ou les projets pédagogiques de la classe. Ils doivent contribuer à l'élaboration du projet personnel et/ou professionnel et/ou d'orientation des élèves.

A Chadignac, le choix s'est porté sur :

- Les végétaux cultivés → Découvrir les métiers horticoles de la production à la consommation en passant par la transformation : fleurs comestibles au Secrets de Jardin, production de tisane, entreprise arboricole, entreprise maraîchère... ;
- L'animal → Découvrir, par la réalisation d'un projet, les activités et les métiers en relation avec l'animal : Faune sauvage et biodiversité en forêt de Chizé, Faune exotique au zoo de la Palmyre, Pisciculture, Bovins lait à la Pichonnerie, ânes à l'asinerie du Poitou... ;
- Les activités de loisirs → Découvrir les métiers autour de l'animation nature et développer des compétences physiques et psychologiques dans les activités de pleine nature (Canoë, randonnée, course d'orientation, VTT...)

e) Voyages scolaires

5 voyages sont d'ores et déjà prévus pour l'année scolaire prochaine (fiches en Annexe 5) :

- Un séjour d'intégration pour les 3èmes à Boyardville en septembre 2023 ;
- Un voyage à Chaumont sur Loire en septembre 2023 pour le Festival International des Jardins ;
- Un voyage à Paris sur le thème « Le Paris de Zola » en octobre 2023 ;
- Un voyage en Gironde sur le thème du patrimoine en avril 2024 sur le thème du patrimoine ;
- Un séjour linguistique en Irlande dans le cadre de la section euro en Irlande en avril 2024.

4) Communication et Recrutement

La baisse des effectifs a amené l'établissement à devoir regrouper certaines filières et ouvrir une classe de troisième de l'enseignement agricole. Face à ce double constat, le recrutement est un enjeu majeur. La stratégie envisagée s'établit sur deux niveaux :

- ✓ A l'extérieur de l'établissement en allant à la rencontre des futurs élèves. Deux types d'endroits ont été ciblés : les salons de l'orientation organisés sur le territoire et les collèges d'où seront issus les futurs élèves du LPA. Pour ces derniers, il s'agit de communiquer auprès des élèves en fin de cycle au travers d'interventions spécifiques en classe et lors des forums organisés au sein des établissements. Aussi, il est prévu de continuer communiquer sur nos formations et de sensibiliser à l'enseignement agricole les professeurs principaux des classes 4^{ème} et 3^{ème} des collèges du bassin, voire du département. Cette action a été conduite à Chadignac le 23 février dernier entre les 3 EPL du département et des psy EN et PP de collèges. Elle a été très instructive pour chacun et devrait être reconduite l'année prochaine. Ces interventions en forums, salons ou en classe se feront avec des supports de communication existants et en développement (vidéos notamment), avec le proviseur, la vie scolaire, des enseignants mais aussi des élèves volontaires de l'établissement visité.
- ✓ Au sein de l'établissement avec les journées spécifiques dédiées à l'orientation (JPO) ou encore en accueillant des collégiens une journée en classe (voire une nuitée pour découvrir la vie en internat) dans le cadre des ministages de découverte. Les évènementiels organisés sur l'EPL (foliflores, saveurs d'automne...) sont encore autant d'occasion de communiquer à destination des futurs apprenants comme de leurs parents. Les apprenants de l'établissement, les meilleurs prescripteurs auprès de leurs camarades, sont incités à communiquer sur l'établissement dans les réseaux sociaux dans des situations spécifiques : réalisation de bouquets, TP, évènementiels...

5) Perspectives Réseau « Sentinelles et référents »

- Reconduire les rencontres et les **échanges avec les dispositifs « sentinelles et référents » des lycées de Saintes** (Bellevue, Desclaude, Palissy) et les élargir aux dispositifs des **collèges** E.Quinet et Caillet.
- Formation de **nouveaux sentinelles et référents** pour remplacer 5 sentinelles (élèves de terminales) et 2 référents (départ en retraite) qui auront quitté notre établissement.

6) Projets Cadi

Des projets sont à l'étude concernant :

- * Des ateliers d'aide à l'apprentissage pour les élèves : outils de mémorisation (Sketchnote), cartable fantastique, dictation, réalisation de fiche de cours, ... ;
- * La continuation des Serious Game ;
- * Des ateliers « Jeux de société » ;
- * La valorisation des ressources numériques via l'écran géant ;
- * Un abonnement Quizlet : application Cartes-mémoires ;
- * La participation au Prix BD-Manga en collaboration avec la médiathèque de Saintes.

Côté équipement, beaucoup d'ordinateurs présentent des problèmes de fonctionnement et sont proches de l'obsolescence. Pour y remédier, il est prévu sur la dotation régionale de l'établissement de renouveler 9 ordinateurs de la petite salle CADI par 10 ordinateurs reconditionnés.

Le projet d'un écran géant avec casques audio sans fil pour valoriser les ressources devrait être mis en place pour septembre 2023.

7) Mouvements de personnels

Deux agents feront valoir leur droit à la retraite en fin d'année scolaire et que nous remercions sincèrement pour leur professionnalisme et leur investissement auprès des jeunes de Chadignac :

- Mme ARNAUD, Infirmière
- Mme DEFFES, TFR Vie scolaire

Les Services Généraux

1) Les services

a) Service administratif :

Au niveau de l'accueil, Madame GUITTON Evelyne est partie à la retraite au 1er Février 2023. Elle a été remplacée par Madame ZIELINSKI Christelle qui est arrivée le 20 février avec un CDD jusqu'au 30 juin 2023.

b) Service Maintenance :

Suite au départ de Monsieur COQUILLEAU Julien (mutation), l'équipe de maintenance sera de nouveau au nombre de 3 avec l'arrivée de Monsieur Carlos FRANCISCO à partir de la rentrée scolaire 2023. Celui-ci est spécialisé dans la peinture et le gros œuvre.

c) Service Entretien :

Le service, après bien des perturbations d'arrêts maladie, est à nouveau stable avec le remplacement de Monsieur Stéphane VANHALUWYN par Monsieur Lucas FAVRAUD (CDD jusqu'au 30 Juin). Madame Brigitte BAUDSON devrait revenir courant mai. Enfin Madame Maryline POITEVIN a fait valoir ses droits à la retraite son départ est prévue pour le 1er Octobre 2023.

d) Service Restauration :

↳ GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Les bilans mensuels du gaspillage alimentaire nous informent d'une baisse constante et pérenne. Un record a été obtenu en avril 2023 puisque le montant du gaspillage quotidien a été de 6.38 euros.

↳ STATISTIQUES ACHATS ALIMENTAIRES

Depuis le 1er janvier 2023 : produits Signes de Qualité Officiels 74 %, Bio 61 %, Local 37 %, Commerce Equitable 12 %. Le montant des dépenses d'achats alimentaires s'élève à 89 000 € depuis le début d'année avec un prix revient d'un repas à 2.25 €

↳ EMPREINTE CARBONE

L'empreinte carbone des menus est calculée quotidiennement. Pour y parvenir, une application a été créée spécifiquement au niveau du service restauration de Chadignac.

Celle-ci continue à se développer et a pour ambition d'être disponible pour tous les gestionnaires, responsables de service de restauration et chefs de cuisine de la restauration collective publique et privée.

Pour y parvenir, la recherche de plusieurs partenaires est en cours.

↳ NOS 3 LABELS

La Cantine de Chadi de notre lycée est la seule en France à être gratifiée de 3 labels. Renouvellement du label bio, niveau 3, pour avoir atteint 62.5 % de denrées bio en 2022 ainsi que celui du Commerce Equitable. C'est en octobre 2022 que nous avons obtenu le label « Assiettes Végétales ».

↳ AUDITS DE SATISFACTION

Celui réalisé en octobre 2022 démontre un taux de satisfaction exceptionnel. A la question « je trouve qu'on y mange bien, produits de qualité », la réponse est OUI à 90.1 %. Un deuxième audit va être organisé très prochainement.

↳ PRESTATIONS MARQUANTES

Troisième remise de gourdes végétales aux nouveaux lycéens et apprentis (octobre 2022), accueil et restauration du SNU (grande satisfaction des jeunes et encadrants), Récré Gourmande collective en mai 2023 (concept qui perdure depuis 2015).

COMMUNICATION

Chaîne YOUTUBE créée en septembre 2022 (16 vidéos) en complément d'INSTAGRAM, TIKTOK et du blog La Cantine de CHADI (depuis 2014).

« ILS PARLENT DE NOUS »

France 3 Nouvelle-Aquitaine lors de la diffusion de l'émission LE GOÛT DES SAVEURS qui présente la démarche de la Cantine de Chadi et des SERRES DE CHADIGNAC mais également France Bleu La Rochelle, SUD-OUEST, l'Agriculteur Charentais ou encore le magazine ZEPROS RESTAURATION.

Par ailleurs, collaboration avec plusieurs start-up, associations en lien avec le développement durable et la restauration collective mais aussi avec les Exploitations des lycées agricoles environnants.

Aussi, Il est prévu pour les 27 et 28 juin d'accueillir une formation cuisine végétarienne pour les cuisiniers en milieu pénitentiaire, cuisine qui sera servi au réfectoire aux élèves est commensaux.

EGALIM

Point Egalim
4 MARS 2022

LYCÉE de commerce Équitable
The label Équitable des Fair Trade Schools

Tous nos poissons = label pêche durable

Circuits courts privilégiés **LOCAL** Produits signe qualité officiel : 85 %

Lutte quotidienne contre le gaspillage alimentaire
Développement des produits issus des Exploitations des lycées agricoles
Achats de caprins et bovins entiers

Petits déjeuners : composés à 100% de produits locaux et/ou BIO et/ou Commerce Équitable

CONSEILS AQUITAINE Récrés Gourmandes pour donner du sens à nos actions de lutte contre le gaspillage alimentaire

Partenariat avec une entreprise locale pour l'acquisition de gourdes compostables

Communication mensuelle sur l'évolution du gaspillage alimentaire

Repas Anti-Gaspi, bio **CO2**

2 repas plaisirs végétariens bio hebdos

Beurre servi en motte

commerce équitable bio **AB** **BIO** 68 %

Intelligence collective **AGRICULTURE BIOLOGIQUE**

Infos : impact environnemental, nutritionnel et sociétal des plats de résistance des déjeuners

Produits d'entretien, techniques de nettoyage = respectueux de l'environnement : 50 % ECOlabel

Audit de satisfaction et de perception des élèves (enjeux environnementaux, sociétaux, nutritionnels)

Valorisation des peaux d'orange du petit déjeuner = fabrication d'huiles essentielles « maison »

Partenariats : start-up, associations, collectivités, entrepreneurs, enseignants, Conseil régional, Fédérations (Egalim, développement durable)

bee wrap pour remplacer le film plastique alimentaire avec la cire des abeilles de notre Exploitation

La Cantine de Chadi
Bio, Local, Commerce Équitable, 7 plats

1 assiette végétale bio quotidienne

Suppression du plastique (nov 18)

Yourts en seau

cuisine aux algues bio

Intensification des achats (bio) en vrac

conversions quotidienne en euros des poids correspondant au gaspillage alimentaire

mon restaurant

Nouvelle-Aquitaine

JPMOULINIER

Aussi, la DGER a créé une mission chargée de mettre en valeur les EPL ayant réussi à mettre en œuvre les mesures de la Loi EGALim en restauration collective, afin que cela puisse inspirer et aider d'autres établissements... Elle doit visiter une vingtaine de services restauration en France, à ce titre elle est venue à Chadignac le 28 avril dernier.

2) Situation patrimoniale

Projets terminés récemment : Plateau technique paysage (86 k€), PPMS : sécurisation du site : portail, alarme... (326 k€), Isolation phonique infirmerie (13k€), Mise en conformité CF local archive (7 k€), Wifi Exploitation (3 k€).

Projets acceptés à venir dans les mois prochains : Remplacement des menuiseries de l'amphithéâtre (Livraison fin 2023 – 55 k€).

Projets envisageables éventuellement selon disponibilité de l'ERI : Rafraîchissement des couloirs d'internat, Rénovation de l'escalier Est de l'externat, Eclairage Leds dans les zones de circulation extérieure.

Projets acceptés à moyen terme : Rénovation énergétique et traitement des façades du bâtiment administratif (2024/25 – 520 k€), Ravalement façade et isolation totalité bâtiment A (2024 à 26 – 1 680 k€).

3) Hygiène et Sécurité

a) Le PPMS et Sécurité incendie

Un exercice incendie de jour a été organisé le 29 septembre 2022 et un de nuit s'est déroulé le 27 septembre 2022.

Les plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) doivent permettre la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale. Un exercice PPMS face aux risques majeurs (confinement) s'est déroulé le 1^{er} décembre dernier et un exercice face à un attentat-Intrusion s'est tenu le 30 mars.

L'évaluation de ces exercices et les enseignements à tirer seront présentés en CHS en juin prochain.

b) Le Registre hygiène et sécurité

Ces documents sont à la disposition de l'ensemble des personnels (accueil du LPA, Bureau des personnels, Cuisine et Exploitation).

c) Vigipirate

Le contexte national implique des mesures et une vigilance de tous, en application du plan Vigipirate.

Les accès à l'établissement sont davantage contrôlés, et une signalétique est mise en place dans le cadre des contraintes techniques et humaines.

d) Secourisme formation

L'établissement n'accueille pas de moniteur SST

e) Commission de sécurité ERP

La commission de sécurité d'arrondissement contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public s'est tenue le 21 mars dernier. A l'issue, un avis défavorable a été émis avec une autorisation de continuation de l'activité subordonnée à la réalisation de prescriptions. Les travaux demandés ont été réalisés dans les délais impartis. Il restera toutefois pour avoir un avis favorable à remplacer les SSI. A cette fin, le Conseil régional a diligenté une étude, notamment sur la compartimentation du déclenchement des extracteurs dans les couloirs d'internat. Les travaux devraient intervenir à l'été 2024.

Propositions de délibérations pour le Conseil d'Administration

1) Actes relatifs au contenu ou à l'organisation de l'action éducative

a) Approbation de la Modification du règlement intérieur :

§ **Approuve** la modification du règlement intérieur comme suit (modifications en rouge) :

LPA Le Petit CHADIUGNAC MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

2.2.1 Organisation du temps scolaire et des cours

lundi	mardi	jeudi	vendredi	mercredi
		8h05-9h00		8h-8h55
		9h05-10h00		9h-9h55
9h15-10h10		Récréation 10h00-10h15		Récréation 9h55-10h05
10h15-11h10		10h15-11h10		10h05-11h
11h15-12h10		11h15-12h10		11h05-12h
12h10-13h30 REPAS				
	13h30-14h25			
	14h30-15h25			
	15h25-15h35 Récréation		15h30-16h25 *	
	15h35-16h30 *			
	16h35-17h30 *			

* En l'absence de cours obligatoire noté à l'emploi du temps, le créneau de 15h30 à 17h30, permettra aux collégiens de bénéficier d'activités sportives, de soutien scolaire, d'aide aux devoirs....

2.7.2 Objets à usage réglementé

(...)

☒ Téléphones portables

L'utilisation des téléphones portables est strictement interdite pendant toutes les activités pédagogiques (*), pendant les études de la journée et du soir et dans le dortoir après 22h (sauf sur autorisation exceptionnelle d'un membre du personnel du lycée). Afin d'éviter toute discussion, le téléphone doit rester éteint, dans le sac de l'élève. Dans le cas contraire, l'apprenant pourra être invité à remettre son téléphone portable éteint à l'adulte encadrant ou à la vie scolaire pour une durée maximale d'une journée et mis en sécurité au bureau du CPE. A aucun moment le téléphone et l'utilisation qui en est faite ne doivent nuire à un membre de la communauté éducative sous peine de sanction.

Le rechargement de ces appareils n'est pas autorisé pendant les cours.

(*) Le portable peut être autorisé par les membres de l'équipe éducative en salle de classe dans une visée pédagogique uniquement.

Les objets connectés sont interdits d'utilisation sur le temps scolaire.

(...)

2.8.2 Produits interdits

Le tabac et les cigarettes électroniques :

« En application du décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, l'interdiction de fumer s'applique dans les bâtiments, les espaces couverts et non couverts des établissements d'enseignement et de formation, publics ou privés, destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement. » . Dans ce cadre, une seule zone est matérialisée en bordure de l'établissement et accessible uniquement sur certains créneaux **aux lycéens et apprentis et interdite aux collégiens** (7h30–8h00,10h-10h10,12h10-13h20,15h25-15h35,17h30-17h45,19h-19h45, 21h-21h15 et le mercredi de 12h10 à 19h45). Elle sera signifiée à chaque rentrée scolaire.

b) Approbation du Calendrier prévisionnel

§ Approuve les dates de formation en milieu professionnel :

Classe	Période 1	Période 2	Période 3
3ème	04/12 au 08/12/23	13/05 au 17/05/24	
2ndes	26/02 au 01/03/24	22/04 au 03/05/24	24/06 au 12/07/24
1ère AP	30/10 au 17/11/23	25/03 au 19/04/24	17/06 au 12/07/24
1ère CPH/TCVUJ	08/04 au 19/04/24	13/05 au 24/05/24	17/06 au 05/07/24
Tale AP	20/11 au 08/12/23	26/02 au 08/03/24	
Tale CPH/TCVUJ	09/10 au 27/10/23	18/12 au 22/12/23	08/04 au 19/04/24

§ Approuve les périodes particulières banalisées à l'emploi du temps :

- La semaine d'Education à la Santé et à la Sexualité en troisième (avril) ;
- La semaine d'Education à la Santé et au Développement Durable en seconde (juin) ;
- La semaine d'Education à la Santé et au Développement Durable en première (février) ;
- La journée d'intégration des secondes (septembre) ;
- La réunion Parents-Professeurs en décembre ;
- Le Bac Blanc et le DNB Blanc en février (troisième et terminales).

c) Approbation des Mobilités collectives

§ Approuve l'organisation pédagogique des voyages présentés en annexe 5, pour l'année scolaire 2023-24.

Leur réalisation dépendra de l'obtention des financements prévus et des consignes de sécurité (plan vigipirate, recommandations du Ministère des solidarités et de la Santé...).

Ces voyages sont à caractère facultatif.

- Voyage à Boyardville ;
- Voyage à Paris ;
- Voyage à Chaumont sur Loire ;
- Voyage en Irlande (retiré -> 2024);
- Voyage en Gironde (retiré -> 2024).

d) Approbation des Projets éducatifs

§ Approuve les projets éducatifs proposés par le lycée pour l'année scolaire 2022/23.

Les projets sont donnés en Annexe 4.

e) Approbation des EPI, EIE, MAP et options

§ **Approuve** la mise en œuvre des modules d'enseignements spécifiques à l'établissement donné en Annexe 6.

2) Actes budgétaires et financiers

§ **Approuve** le financement prévisionnel des **mobilités collectives**.

Leur réalisation dépendra de l'obtention des financements prévus et des consignes de sécurité.

Tableau récapitulatif des financements des voyages en Annexe 7.

§ **Approuve** la sortie d'inventaire et la vente pour pièces du bus scolaire non roulant

§ **Approuve** le financement des **Projets éducatifs** pour l'année scolaire 2022/23, sous réserve de l'obtention des financements prévus à chaque projet.

Tableau récapitulatif des projets éducatifs en Annexe 8.

§ **Approuve** la **décision modification n°2** du budget 2023

LPH CHADIGNAC - Section de Fonctionnement									
		BP +DM	Compte financier	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM	
		2022	2022	2023	2023	2023	2023	2023	
CHARGES		1 064 187 €	1 019 096,83 €	1 451 281 €	0 €	20 272 €	0 €	1 471 553 €	Commentaire
6022	Produits d'entretien	12 500 €	14 026,95 €	12 000 €		1 000 €		13 000 €	Hausse des prix
60281	Denrées alimentaires	150 000 €	154 812,41 €	165 000 €		3 000 €		168 000 €	Hausse des prix
6068	Autres fournitures non stockées	19 200 €	13 547,49 €	14 000 €		2 500 €		16 500 €	Divers achats de fournitures de sécurité et achat de carte turboself
611	Sous-traitance générale	43 500 €	44 291,02 €	38 000 €		28 000 €		66 000 €	Suppression frais de gestion CFA + modification contrat vérifat* obligatoires et maintenance + Réimputation reversement CRNA surcoût pédago exploitat*(611)
6138	Autres locations	800 €	801,66 €	800 €		100 €		900 €	Ajustement coût indice immobilier parking
6214	Personnel prêté à l'établissement	29 500 €	36 274,27 €	25 000 €		-17 000 €		8 000 €	Prise en charge lycée personnel restauration et AE (1er trim. 2023/2024) réimputat* en 644 & 646
6237	Publications	0 €	0,00 €	0 €		1 100 €		1 100 €	Communication
6288	Autres services extérieurs divers	30 100 €	29 655,15 €	30 000 €		-24 000 €		6 000 €	Changement ligne comptable subv CRNA surcoût pédago exploitation (voir 611)
6446	Rémunérations personnel -AE	173 000 €	166 366,89 €	173 000 €		12 000 €		185 000 €	Ajustement de la prise en charge AE et agent de service général (voir 6214)
6461	Sécurité Sociale	53 700 €	53 720,00 €	53 700 €		5 000 €		58 700 €	Ajustement de la prise en charge AE et agent de service général (voir 6214)
681	Dotations aux amortissements des immobilisations	93 804 €	87 809,71 €	79 304 €		8 572 €		87 876 €	Ajustement comptable
		BP + DM	Compte financier	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM	
		2022	2022	2023	2023	2023	2023	2023	
PRODUITS		978 057 €	938 531,72 €	1 451 281 €	0 €	20 512 €	0 €	1 471 793 €	Commentaire
7063	Hébergts hôtes de passage, apprentis, stag.	49 000 €	53 783,28 €	54 000 €		-34 000 €		20 000 €	Facturation apprentis et adultes transféré compte 7065 pour 1er trimestre 2023/2024
7064	Repas fournis appre, stag.	73 000 €	67 378,50 €	78 000 €		-45 000 €		33 000 €	Facturation apprentis et adultes transféré compte 7065 pour 1er trimestre 2023/2024
7065	Travaux et serv. spécif. liés à l'établissement	90 000 €	61 948,81 €	90 000 €		78 600 €		168 600 €	Facture consommables SNU + Facturat* lycée R&H appr & adultes - suppress* CFA participation AE 1er trim 2023/24
7068	Autres prestations de services	7 700 €	4 171,45 €	7 700 €		30 000 €		37 700 €	facture accueil SNU
74147	Subventions pour le fonds social lycéen	9 000 €	1 440,84 €	9 000 €		-5 000 €		4 000 €	Régl avec compte 7424 sur subvention SFR 2023
7418	Autres subventions d'état	4 300 €	4 167,28 €	4 300 €		1 000 €		5 300 €	Régl subvention CRNA PEJ
7424	Bourse et aides accordées par la Région	4 100 €	4 826,21 €	0 €		5 000 €		5 000 €	Régl avec compte 74147 subvention FSR 2023
7428	Autres aides Région	30 078 €	12 212,23 €	30 500 €		-6 900 €		23 600 €	Réimputation en 13412 sur invest pédago (banc de musculation)
74887	Subventions pour le fonds social lycéen	0 €				2 071 €		2 071 €	Régularisation
781	Reprises sur amortissements et provisions	85 425 €	79 504,06 €	85 425 €		-5 259 €		80 166 €	Ajustement comptable

LPH CHADIGNAC- Section Investissement

		DP + DM	Compte financier	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM	
		2022	2022	2023	2023	2023	2023	2023	
DEPENSES		76 228 €	81 199,10 €	32 600 €	6 000 €	9 800 €	0 €	48 400 €	Commentaire
2183	Matériel de bureau et informatique	0 €			8 000 €	9 900 €		17 900 €	campagne équipement classe flexible
2188	Autres	0 €		9 000 €	-2 000 €	-100 €		6 900 €	Réévaluation banc de musculation
RECETTES		74 554 €	70 100,73 €	30 500 €	0 €	6 900 €	0 €	37 400 €	Commentaire
13412	Régions	74 554 €	70 100,73 €	30 500 €		6 900 €		37 400 €	Réimputation banc de musculation

		BP +DM	Compte financier	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
		2022	2022	2023	2023	2023	2023	2023
RECAPITULATIF LPA Chadignac								
	Produits A1	978 057 €	938 531,72 €	1 451 281 €	0 €	20 512 €	0 €	1 471 793 €
	Charges A1	1 064 187 €	1 019 096,83 €	1 451 281 €	0 €	20 272 €	0 €	1 471 553 €
	Solde	-86 130 €	-80 565,11 €	0 €	0 €	240 €	0 €	240 €
	Recettes A2	74 554 €	70 100,73 €	30 500 €	0 €	6 900 €	0 €	37 400 €
	Dépenses A2	76 228 €	81 199,10 €	32 600 €	6 000 €	9 800 €	0 €	48 400 €
	Solde	-1 674 €	-11 098,37 €	-2 100 €	-6 000 €	-2 900 €	0 €	-11 000 €
	Total Recettes	1 052 611 €	1 008 632,45 €	1 481 781 €	0 €	27 412 €	0 €	1 509 193 €
	Total Dépenses	1 140 415 €	1 100 295,93 €	1 483 881 €	6 000 €	30 072 €		1 519 953 €
	Solde Général	-87 804 €	-91 663,48 €	-2 100 €	-6 000 €	-2 660 €	0 €	-10 760 €
	Régularisations Amortissements	8 379 €	8 305,65 €	-6 121 €				7 710 €
	Variation du Fonds De Roulement	-79 425 €	-83 357,83 €	-8 221 €				-3 050 €

ANNEXES

1) Calendrier prévisionnel



Calendrier scolaire 2023 -2024

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
ven. 1 sam. 2 dim. 3 lun. 4 mar. 5 jeu. 6 ven. 7 sam. 8 dim. 9 lun. 10 mar. 11 jeu. 12 ven. 13 sam. 14 dim. 15 lun. 16 mar. 17 jeu. 18 ven. 19 sam. 20 dim. 21 lun. 22 mar. 23 jeu. 24 ven. 25 sam. 26 dim. 27 lun. 28 mar. 29 jeu. 30 sam. 31	dim. 1 lun. 2 mar. 3 jeu. 4 ven. 5 sam. 6 dim. 7 lun. 8 mar. 9 jeu. 10 ven. 11 sam. 12 dim. 13 lun. 14 mar. 15 jeu. 16 ven. 17 sam. 18 dim. 19 lun. 20 mar. 21 jeu. 22 ven. 23 sam. 24 dim. 25 lun. 26 mar. 27 jeu. 28 ven. 29 sam. 30 dim. 31	ven. 1 sam. 2 dim. 3 lun. 4 mar. 5 jeu. 6 ven. 7 sam. 8 dim. 9 lun. 10 mar. 11 jeu. 12 ven. 13 sam. 14 dim. 15 lun. 16 mar. 17 jeu. 18 ven. 19 sam. 20 dim. 21 lun. 22 mar. 23 jeu. 24 ven. 25 sam. 26 dim. 27 lun. 28 mar. 29 jeu. 30 sam. 31	ven. 1 sam. 2 dim. 3 lun. 4 mar. 5 jeu. 6 ven. 7 sam. 8 dim. 9 lun. 10 mar. 11 jeu. 12 ven. 13 sam. 14 dim. 15 lun. 16 mar. 17 jeu. 18 ven. 19 sam. 20 dim. 21 lun. 22 mar. 23 jeu. 24 ven. 25 sam. 26 dim. 27 lun. 28 mar. 29 jeu. 30 sam. 31	ven. 1 sam. 2 dim. 3 lun. 4 mar. 5 jeu. 6 ven. 7 sam. 8 dim. 9 lun. 10 mar. 11 jeu. 12 ven. 13 sam. 14 dim. 15 lun. 16 mar. 17 jeu. 18 ven. 19 sam. 20 dim. 21 lun. 22 mar. 23 jeu. 24 ven. 25 sam. 26 dim. 27 lun. 28 mar. 29 jeu. 30 sam. 31	ven. 1 sam. 2 dim. 3 lun. 4 mar. 5 jeu. 6 ven. 7 sam. 8 dim. 9 lun. 10 mar. 11 jeu. 12 ven. 13 sam. 14 dim. 15 lun. 16 mar. 17 jeu. 18 ven. 19 sam. 20 dim. 21 lun. 22 mar. 23 jeu. 24 ven. 25 sam. 26 dim. 27 lun. 28 mar. 29 jeu. 30 sam. 31	ven. 1 sam. 2 dim. 3 lun. 4 mar. 5 jeu. 6 ven. 7 sam. 8 dim. 9 lun. 10 mar. 11 jeu. 12 ven. 13 sam. 14 dim. 15 lun. 16 mar. 17 jeu. 18 ven. 19 sam. 20 dim. 21 lun. 22 mar. 23 jeu. 24 ven. 25 sam. 26 dim. 27 lun. 28 mar. 29 jeu. 30 sam. 31	ven. 1 sam. 2 dim. 3 lun. 4 mar. 5 jeu. 6 ven. 7 sam. 8 dim. 9 lun. 10 mar. 11 jeu. 12 ven. 13 sam. 14 dim. 15 lun. 16 mar. 17 jeu. 18 ven. 19 sam. 20 dim. 21 lun. 22 mar. 23 jeu. 24 ven. 25 sam. 26 dim. 27 lun. 28 mar. 29 jeu. 30 sam. 31	ven. 1 sam. 2 dim. 3 lun. 4 mar. 5 jeu. 6 ven. 7 sam. 8 dim. 9 lun. 10 mar. 11 jeu. 12 ven. 13 sam. 14 dim. 15 lun. 16 mar. 17 jeu. 18 ven. 19 sam. 20 dim. 21 lun. 22 mar. 23 jeu. 24 ven. 25 sam. 26 dim. 27 lun. 28 mar. 29 jeu. 30 sam. 31	ven. 1 sam. 2 dim. 3 lun. 4 mar. 5 jeu. 6 ven. 7 sam. 8 dim. 9 lun. 10 mar. 11 jeu. 12 ven. 13 sam. 14 dim. 15 lun. 16 mar. 17 jeu. 18 ven. 19 sam. 20 dim. 21 lun. 22 mar. 23 jeu. 24 ven. 25 sam. 26 dim. 27 lun. 28 mar. 29 jeu. 30 sam. 31	ven. 1 sam. 2 dim. 3 lun. 4 mar. 5 jeu. 6 ven. 7 sam. 8 dim. 9 lun. 10 mar. 11 jeu. 12 ven. 13 sam. 14 dim. 15 lun. 16 mar. 17 jeu. 18 ven. 19 sam. 20 dim. 21 lun. 22 mar. 23 jeu. 24 ven. 25 sam. 26 dim. 27 lun. 28 mar. 29 jeu. 30 sam. 31	

CLASSES:

- 3ème
- 2nd PRO AP
- 1ère BAC PRO AP
- 2nd PRO PH
- 1ère BAC PRO CPH
- 2nd PRO VENTE
- 1ère BAC PRO VENTE
- Terminale BAC PRO TAP
- Terminale BAC PRO CPH
- Terminale BAC PRO VENTE

VACANCES

- Voyage
- Février
- Visites médicales
- Rencontre parents - profs
- Portes ouvertes (dates à confirmer)

2) Mise en place de la troisième

Ouverture de la Classe de 3ème

L'année scolaire 2023-2024 marquera l'ouverture de la troisième agricole au sein du lycée de Chadignac. La demande d'ouverture fait suite à la fusion des spécialités TCV UJ et PH en Bac professionnel. La mise en place de cette classe a mobilisé une partie de l'équipe éducative qui s'est investie dès septembre 2022. Trois réunions et des groupes de travail ont permis de poser les bases de réflexion pour permettre d'accueillir dans les meilleures conditions les jeunes apprenants. Les réunions se poursuivront en fin d'années scolaire dans le cadre des réunions de filières. Plusieurs collègues, qui avaient déjà enseigné au cours en classe de troisième, ont pu amener leurs retours d'expérience lors de ces réunions, ce qui a permis de faire des choix stratégiques en vue de la réussite des élèves.

1. Mise en place

- **Effectif** : très rapidement lors de la première réunion, le choix a été fait de ne pas ouvrir à un large public la classe de troisième agricole. L'effectif est limité à 16 élèves, sur 19 possibles, pour permettre aux professeurs d'apporter toute l'attention nécessaire à l'individualisation et au projet personnel et professionnel du jeune. Le nombre 16 permettra aussi une souplesse lors des sorties des jeunes pour les visites car seuls les 2 minibus du lycée seront mobilisés.
- **Recrutement** : le public « type » de la classe de 3^{ème} agri est souvent un jeune qui a connu dans sa scolarité des difficultés d'apprentissage ou de motivation. Les jeunes seront systématiquement reçus avec leur famille (proviseur et/ou CPE) et le classement sera établi d'après la moyenne de 3 notes : moyenne générale, une note basée sur les appréciations du bulletin scolaire et une dernière issue de l'entretien reposant notamment sur les motivations du jeune. A ce jour, plus d'une trentaine de familles ont été rencontrées.
- **Salle de classe** : le choix s'est porté vers une salle dédiée, localisée à proximité de la vie scolaire et avec possibilité de la personnaliser afin que le groupe classe se sente à l'aise. Cet espace réservé et exclusif pour la classe de troisième agricole pourra servir d'atelier pédagogique innovant - une demande de mobilier de classe flexible est en cours auprès de la Région NA, avec l'envie de créer plusieurs espaces de travail. La salle 105 pourrait être attribuée aux 3^{ème}. Elle dispose de 16 places, 4 postes informatiques élèves et un vidéoprojecteur.
- **EDT** : l'équipe présente lors des réunions a proposé d'expérimenter un rythme particulier avec des horaires de 8 h à 15 h avec une pause méridienne de 1 h le midi ou de 8 h à 15 h 30 avec une pause méridienne de 1h30 le midi et d'autre part de placer au maximum les cours d'enseignement général le matin et les cours plus « actifs » l'après-midi. Les temps post-scolaires seront dédiés à de l'aide aux devoirs ou des activités sportives ou culturelles (Vie scolaire, enseignants volontaires...). Cette demande sera prise en compte lors de l'élaboration de l'EDT dans la mesure du possible.

- **Tutorat** : il a été proposé lors de réunions d'équipe de créer un tutorat avec les élèves des classes supérieures (idée : grand frère). Des élèves actuellement en classe de seconde (qui seront donc en Première l'an prochain) seront sollicités sur la base du volontariat. L'idée est de participer rapidement à l'intégration du jeune de 3^{ème} au sein de l'établissement et que la classe soit en contact le plus régulièrement possible avec les autres élèves.

2. Semaines thématiques

- **Accueil des élèves** : la semaine d'intégration, notée dans le référentiel, fait partie intégrante de la formation. Elle sera réalisée cette année sur 2 périodes : les 1^{er} et 2 septembre avec la découverte de l'établissement, notamment grâce à un rallye et une autre période de 3 journées (semaine 38) sur l'île d'Oléron à Boyardville avec des activités sportives (voile et VTT). Ces journées permettront de renforcer la cohésion de groupe pour chacun des 16 jeunes venant tous de territoires différents et qui n'ont pas connu les mêmes trajectoires de vie, personnelles ou scolaires.
- **Découverte des entreprises** : au nombre de deux semaines prises sur la scolarité, le positionnement des stages d'observation en entreprise se déroulera les semaines 49 (décembre) et 20 (mai).
- **Education à la santé et à la sexualité** : semaine 14 mi-avril : lundi et/ou mardi formation PSC1 (obligatoire), mercredi matin : infirmière thème sur qualité de vie nourriture, addictions..., jeudi et vendredi matin sur sexualité, sommeil, violences, alimentation, bouger pour être en forme (enseignants : biologie, ESC, EPS). Temps laissé au réseau sentinelles et référents à caler.
- **Semaine de valorisation de projets** : plusieurs journées réparties dans l'année et qui valorisent les projets d'élèves ou de classe :
 - ◆ 2 jours : projet ESC et EMC sur une problématique sociétale : racisme, valeurs de la République, mixité...
 - ◆ 3 jours : Aménagement d'un petit potager en lien avec l'exploitation et sa dimension agroécologique (hôtel à insectes, nichoirs, station météo...), travail collaboratif en lien avec le Directeur d'exploitation et les EPI animal et végétaux cultivés. L'objectif est de faire travailler le jeune au plus près de la réalité de terrain pour le motiver et le mobiliser sur des sujets en prise directe avec son champ de compétence.

3. Pédagogie

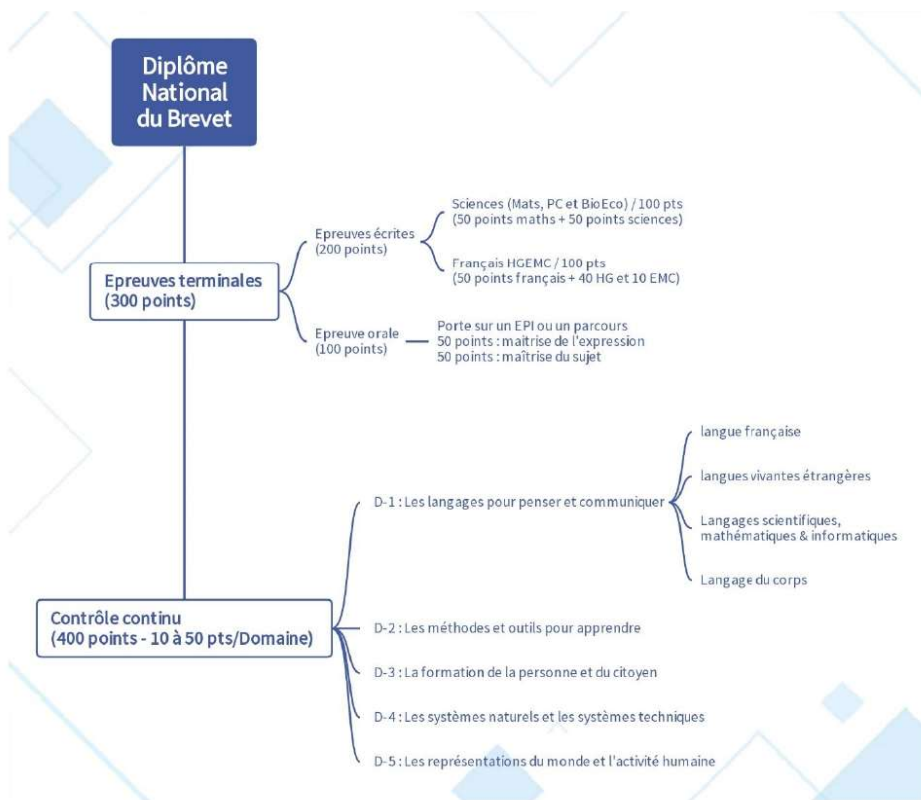
- **Les EPI** : le choix des Enseignement Pratique Interdisciplinaire s'est porté sur :
 - ◆ **Les végétaux cultivés** → Découvrir les métiers horticoles de la production à la consommation en passant par la transformation : fleurs comestibles au Secrets de Jardin, production de tisane, entreprise arboricole, entreprise maraîchère... ;

- ◆ **L'animal** → Découvrir, par la réalisation d'un projet, les activités et les métiers en relation avec l'animal : Faune sauvage et biodiversité en forêt de Chizé, Faune exotique au zoo de la Palmyre, Pisciculture, Bovins lait à la Pichonnerie, ânes à l'asinerie du Poitou... ;
- ◆ **Les activités de loisirs** → Découvrir les métiers autour de l'animation nature et développer des compétences physiques et psychologiques dans les activités de pleine nature (Canoë, randonnée, course d'orientation, VTT...);
- **Le LSU** : le Livret Scolaire Unique permet de faire remonter via informatique par Pronote le bilan des compétences et les notes de contrôle continu. Il faudra donc veiller à son paramétrage dès la rentrée.
- **Les Projets technologiques** :
 - ◆ **Le drone** : M. VIGOUROUX, enseignant Tim, propose de faire passer aux apprenants la formation pour télépiloter un drone en catégorie ouverte (A1/A3) ;
 - ◆ **Equipement informatique** dans la salle de classe : l'idée est de donner un large accès aux élèves pour leur permettre de s'approprier au mieux l'outil. Pour une question de dotation de matériel informatique, cette possibilité ne peut être mise en place dans l'immédiat. Toutefois, la classe mobile tablette pourrait rester à demeure dans la salle. Le réseau Wifi, récemment déployé par la région, devrait faciliter leur utilisation.
 - ◆ **La station météorologique connectée** : l'objectif est de donner du lien entre production et conditions climatiques (pluviométrie et arrosage, température et pousse, jours agronomiquement disponibles...) et de sensibiliser au réchauffement climatique avec l'enregistrement des données et la consultation des conditions sur une application de téléphone ou sur internet.
 - ◆ **Simulateur de conduite** : L'établissement est doté d'un simulateur de conduite. L'utilisation peut permettre de sensibiliser les jeunes à la conduite (SSR ?) et de leur donner une appétence pour la mécanisation dans les des métiers agricoles (tracteurs, engins de travaux paysagers...).
- **Les visites et les sorties** : Pour multiplier les cours hors classes (moins de temps de concentration, remobilisation des apprenants, sens aux apprentissages, contact direct avec environnement professionnel...), il serait intéressant de privilégier, dans la mesure du possible, les sorties et les visites avec d'autres classes comme les secondes ou premières pro lors des visites d'exploitations ou d'entreprises. Aussi, dans le cadre de l'EPI l'animal, des synergies seront recherchées avec l'option Animateur animalier qui sera proposée au lycée Desclaude l'année prochaine.
- **Appui personnalisé** : Il est obligatoire et inscrit à l'emploi du temps à hauteur de 2h par semaine en classe entière. Les objectifs sont scolaires (renforcement, soutien ou remise à niveau), méthodologiques et/ou sur la construction du projet personnel d'orientation de l'élève. Les disciplines seront fléchées en fin de cette année scolaire.

4. Attestations, certifications et diplôme

a) Le Diplôme National du Brevet

Pour préparer au mieux les élèves aux épreuves du DNB qui a lieu la dernière semaine de juin, un Brevet blanc sera organisé en même temps que le Bac positionné semaine 7 (mi-février 2023). L'oral aura lieu la semaine 20 (mi-mai).



b) L'attestation de Prévention Secours Civique de niveau 1 – PSC1

Durant l'année de 3^{ème}, l'apprenant devra suivre une formation aux gestes de préventions et de secours civiques de niveau 1, formation sanctionnée par le PSC1. Cette attestation fait l'objet d'une mention portée au livret personnel de compétence. Il faudra donc organiser son passage dès le début de l'année scolaire et identifier les relais (CFPPA, Sécurité civile... ?).

c) Attestation scolaire de sécurité routière 2 - ASSR2

L'ASSR2 est présentée par des élèves de moins de 16 ans en troisième et permet l'inscription par la suite à l'épreuve du code de la route. Elle sera organisée par la vie scolaire (TFR). Cette attestation fait l'objet d'une mention portée au livret personnel de compétence. Cette formation théorique fait partie intégrante de l'enseignement obligatoire. Elle s'effectue sous la forme d'un enseignement obligatoire, transdisciplinaire, intégré dans les horaires et les programmes.

d) Le Pix

Les élèves de troisième doivent obtenir une certification de compétences numériques obligatoires qu'ils passent entre mars et juin (après les terminales). L'enseignant Tim sera mobilisé.

5. Des Questions restent à étudier

- **Tutorat** : Quand prévoit-on un moment de rencontre entre nos élèves tuteurs et les 3^{ème} entrants ? Interroger les élèves de seconde (Vie scolaire). Semaine suivant rentrée autour d'un goûter pour que les 1^{ères} aient le temps de s'installer ? Que leur demande-t-on ? Quels principes définit-on ? Dans un premier temps, un rallye avec les élèves de seconde entrants eux-aussi sera organisé le jour de la rentrée pour découvrir l'établissement.
- **Travail avec le CDR** : le niveau scolaire de jeunes élèves de 3^{ème} agricole est parfois très fragile et le CDR pourra être un relais pour l'aide méthodologique. Le professeur principal pourra veiller aux relations avec le CDR et l'ensemble de l'équipe.
- **Fournitures** : à voir avec l'équipe enseignante et à envoyer aux familles avant la rentrée ou le jour de la rentrée.
- **Règlement intérieur** : une adaptation du Ri est nécessaire et sera proposée au CA de juin. Le travail est en cours à la vie scolaire.
- **Manuels scolaires** : Voir avec l'équipe mais à ce jour, en mathématiques et Physiques-Chimie l'achat de livrets de cours est envisagé, il sera à la charge des familles.
- **Equipe enseignante** : (Positionnement demandé par les intéressés – rien de figé pour l'instant)

Prof Principal	Nathalie CARRAU
Langue vivante	Mathilde DROUET
Lettres Modernes	Kathy RAINAUD
Histoire Géographie	Maïwenn SARDIN
Mathématiques	Pierre VIDEAUD
Physique-Chimie	Séverine TRIFILETTI
Biologie-Ecologie	Christophe PINSON
Education Socioculturelle	Nathalie CARRAU
TIM	Laurent VIGOUROUX

EPS	Frédéric MARINGUES
EPI L'animal	Séverine TRIFILETTI, Laurent VIGOUROUX et Denis PETON
EPI Les Végétaux cultivés	Nathalie CARRAU, Anne MEBA et Virginie PERTUS
EPI Les Activités de loisirs	Frédéric MARINGUES, Jérôme RUAU et Nathalie CARRAU

L'ouverture de cette classe a permis aux enseignants et à la vie scolaire de travailler en équipe, sur un sujet riche et intéressant, extrêmement motivant pour certains, enthousiasmant pour tous. Projet fédérateur porté par une équipe dynamique qui déborde de projets, cette ouverture a redynamisé au sein de l'équipe éducative une partie de son personnel. Le nombre de projets qui gravitent autour de cette ouverture de classe reflète l'envie des collègues de participer à la réussite de cette ouverture

3) Enseignements à l'Initiative de l'Etablissement

SECONDE PROFESSIONNELLE

L'intervention des disciplines en nature et volume n'est pas encore stabilisée.

a) **Bloc 1 : ENTRÉE DANS LE MONDE PROFESSIONNEL - TROUVER UN STAGE**

Toutes les recherches et productions des élèves seront consignées dans un livret personnel mis à la disposition des élèves en début d'année.

↳ 1) **DEFINIR UN SECTEUR GÉOGRAPHIQUE DE RECHERCHE**

- définir le ou les secteurs géographiques potentiels ;
- lister les entreprises et faire des recherches pour connaître le nom du ou des responsables, le profil de l'entreprise (taille, spécialités), les coordonnées (tel, mail, adresse postale, site internet) ;
- recherche internet ;
- recherche fichier Pronote ;
- informations consignées dans le livret.

↳ 2) **CHANGER DE POINT DE VUE**

- lister les besoins d'un chef d'entreprise : quelles qualités attend-il d'un stagiaire ?
- expression orale collective ;
- intervention d'un professionnel.

↳ 3) **INTROSPECTION**

- chaque élève essaie de lister ses qualités, ses compétences. (travail préparatoire au CV) ;
- écriture d'un autoportrait.

↳ 4) **REDIGER UN CV ET UNE LETTRE DE MOTIVATION**

Le CV : civilités, diplôme, formations, centres d'intérêt, loisirs / activités et engagements associatifs.

La lettre de motivation : les éléments de la lettre (présentation et formulations).

↳ 5) **SE PRÉSENTER À UN ENTRETIEN**

- travail sur les éléments de communication orale : le verbe et la posture ;
- exercices d'articulation et de diction ;
- adaptation du lexique ;
- réflexion sur l'hexis corporelle, vocale, vestimentaire ;
- jeux de rôles pour se préparer à l'entretien d'embauche et à l'appel téléphonique.

↳ 6) **SUIVRE DES CONTACTS**

- vérification du livret ;
- bilan des contacts / réponses / relances nécessaires

b) **BLOC 2 : Création d'une entreprise fictive (fil rouge sur l'année)**

Démarrer par un questionnement des élèves "pour vous une entreprise c'est quoi ?" ? afin d'aborder leurs représentations sur le monde de l'entreprise ainsi que les notions de moyens de production, de chiffre d'affaires, de bénéfices...

Une communication entre les deux classes sera effectuée notamment sur la vente et l'achat de leurs produits => végétaux vendus par entreprise fictive horticole/commerce (seconde fusionnée CPH TCUVJ) à l'entreprise d'aménagements paysagers (seconde TP).

↳ **Caractéristiques de l'entreprise**

- L'entreprise à partir de leur représentation d'entreprise (2 séances)
- Définition et finalité d'une entreprise
- Typologie d'une entreprise

==> Caractéristique de l'entreprise fictive support de l'EIE (par filière)

- Produits et/ou services proposés de l'entreprise support (choix des végétaux)

↳ **Comment fixer les prix de vente des produits ou services de l'entreprise fictive**

- Notion de charges
- Coût de revient
- Marge, bénéfices, Chiffre d'affaires
- TVA, HT et TTC...

↳ **Communication**

- Création d'un logo
- Slogan
- Site internet

↳ **Création d'une facture**

- Mentions obligatoires, ordre des calculs, devis/Calcul
- Facture informatisée

c) **Bloc3 : Questionner et améliorer son image et ses postures professionnelles par une approche culturelle, artistique et sensorielle**

S'interroger sur soi, la présentation et la représentation de soi

Par le recours à des documents visuels et audiovisuels pour faciliter un travail d'écriture et de prise de parole quant à l'image que les jeunes ont d'eux-mêmes, ou la façon dont ils peuvent être perçus dans un contexte socioprofessionnel.

Prendre conscience de l'importance de la communication non verbale dans notre relation aux autres dans le contexte socio-professionnel

Activités mettant en jeu la communication non verbale, ses freins et ses enjeux.

Illustration à travers d'exemples concrets visuels et audiovisuels.

Enrichir sa réflexion sur les représentations de soi et des autres par une approche socioculturelle

En s'appuyant sur des articles ainsi que des documents visuels et audiovisuels, mettre en évidence la confrontation entre les contraintes socio-professionnelles et les phénomènes de mode ou générationnelles.

Montrer également que la relation à notre propre corps est le résultat de facteurs socioculturels.

Se questionner sur la relation à son propre corps par l'expérience artistique et sensorielle

Activités artistiques en conscience mettant en jeu différentes sensations pour engager une réflexion sur la relation à son corps, parfaire sa posture et sa présentation socioprofessionnelle

Apprendre à gérer son corps et ses émotions

Travail de respiration et de relaxation pour mieux maîtriser ses émotions, le stress notamment.

Expérimenter et maîtriser son image

Productions artistiques mettant en évidence l'image de soi dans un contexte socio-professionnel.

Apprendre à vivre ensemble, Respecter les différences

d) Bloc 4 : Apprendre à vivre ensemble, Respecter les différences

Contexte : La recherche scientifique, et notamment le programme international de l'OCDE (Pisa), prouvent qu'un climat scolaire serein influence la réussite des élèves, fait diminuer les problèmes de décrochage professionnel des enseignants, a un impact sur la sécurité en milieu scolaire, la réduction des conduites à risques, des micro-violences et du harcèlement, de l'absentéisme et du décrochage.

Source : ministère Education Nationale – Rapport Climat scolaire et Prévention des violences.

Alors que le Vivre Ensemble s'affirme comme un nouvel axe de travail du Socle, et que l'EPS semble un terrain propice à son développement, sa raison d'être se conjugue du singulier au pluriel et du présent au conditionnel. Il se compose nécessairement de compétences individuelles et collectives qui le définissent. Il est aussi un moyen comme un objectif devant l'hétérogénéité du public scolarisé, dans un contexte où les phénomènes de violences, de tensions sociales, d'agressions physiques et psychologiques, d'exclusion par la différence, fragilisent la société et en particulier l'Institution Scolaire. S'il est reconnu que Vivre Ensemble est une nécessité, il est aussi admis qu'il doit être réaffirmé, réinventé pour répondre au plus près des problématiques actuelles. Le Vivre Ensemble est une combinaison de compétences individuelles et de compétences collectives à définir. Les acteurs de l'école sont alors désignés comme des maîtres d'œuvre, des incitateurs, des créateurs de valeurs socialisantes.

Cet EIE vise à acquérir des connaissances et des compétences pour améliorer sa relation à l'autre et favoriser le bien être à l'école.

EC de repérer et caractériser le Non vivre ensemble

Supports visuels et audiovisuel pour identifier des attitudes de violence, comportements inappropriés : incivilité, sexisme, harcèlement...

Élaboration d'un questionnaire d'étude visant à mesurer le climat scolaire de l'établissement

EC de s'interroger sur ses représentations et ses comportements en matière de respect de l'autre

Jeux de rôle – expression orale et corporelle.

EC d'identifier et cultiver des valeurs favorisant le vivre ensemble

Combinaison d'apports théoriques et d'activités concrètes (jeux de rôle, débats.....) autour des valeurs du vivre ensemble : empathie, bienveillance, entraide, solidarité, respect.

Accent particulier mis en priorité sur le harcèlement scolaire : expérimentation d'outils de lutte contre ce phénomène.

BAC PROFESSIONNEL

L'intervention des disciplines en nature et volume n'est pas encore stabilisée.

a) Bac Pro CPH – TCVUJ : Devenir un consommateur responsable et citoyen et préparer son projet professionnel

Comment amener les élèves à devenir des consommateurs citoyens et responsables pour les pousser à s'engager dans le monde professionnel suffisamment armés face aux enjeux de la société ?

La formation de vendeur en jardinerie et de producteur en horticulture et en maraîchage doit s'accompagner de réflexions sur la consommation qui impacte la santé, l'environnement et les inégalités sociales. Ces enjeux sont au centre des transitions qui sont à mener par les citoyens et les acteurs économiques futurs.

En accompagnant les élèves à comprendre les différences entre commerce responsable et commerce traditionnel, consommation citoyenne et consommation néfaste, nous engageons un travail collectif, impliquant quatre modules, visant à développer les capacités d'analyse et la volonté de s'engager. Les travaux envisagés visent tous à mettre l'élève au centre de ses apprentissages, dans une pédagogie de projet, tournée vers le territoire et le monde qui nous entoure.

1. Les matières concernées

- ESC : module moteur du projet, évalué en CCF, portant sur des animations du territoire autour de la thématique de la consommation citoyenne et responsable
- Français : renforcement méthodologique pour soutenir le projet (la prise de parole, écriture à caractère professionnel et lecture sur les thématiques du projet) et sortie pédagogique à Paris sur la naissance du commerce moderne du XIXème siècle
- Informatique : en soutien pratique aux EIE
- Horticulture/commerce : valorisation des acquis professionnels en particulier autour de l'animation commerciale du territoire

2. Les objectifs pédagogiques



Bloc 1 : Consommation et Citoyenneté : Agir pour une consommation responsable

Objectifs généraux : Sensibiliser à l'économie sociale et solidaire, s'engager dans des actions éthique et solidaire et Promouvoir l'engagement agroécologique de l'établissement

Capacités	Sous-Objectifs	Mise en œuvre pratique
Mettre en œuvre un projet collectif	Mettre en œuvre des actions d'animation valorisant des démarches écoresponsables et solidaires	Constitution de groupes en charge de création d'animations pédagogiques et ludiques à destination du grand public adulte et des enfants lors d'un événement local: Semaine du développement durable / Agrofest / Foliflores / etc
	S'interroger sur les enjeux de société contemporains : les impacts du réchauffement climatique (environnement, alimentation, santé, pauvreté...)	Conception, réalisation et analyse d'une enquête sur les pratiques de consommation et participation à des actions locales : PAT (CDA), festival mondial des solidarités, festival alimenTerre...
	Découvrir des acteurs économiques et sociaux locaux engagés dans des démarches éco-responsables et équitables	Visite magasin fermier / Biocop / Marché de Léopold / Artisans du monde / Ethiquable
	Développer des partenariats avec des acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire	Ville de Saintes (régie de quartier Boiffiers Bellevue – friperie la Bretelle) / Croq papier / Épicerie sociale et solidaire Episol

↳ **Bloc 2 : Consolidation de compétences méthodologiques et aide à la réussite en expression orale et expression écrite**

Activités	Capacités	Mises en situation dans le projet
Expression orale : Ateliers de prise de parole	-Être capable de faire une lecture expressive devant un public -Être capable de prendre la parole en public (gérer le stress, travailler la clarté de l'élocution, travailler sur le langage du corps) -Être capable de s'engager dans une discussion ou un débat, prendre efficacement la parole	- Prise de parole pendant la semaine du développement durable -Accueil du public pendant une animation commerciale -Préparation de l'oral du rapport de stage
Expression écrite : Ateliers d'écriture	-Être capable de maîtriser les règles de base de l'orthographe et de la grammaire -Être capables de rédiger un texte structuré et cohérent -Être capable d'étoffer et de structurer son argumentation	- Ecriture d'articles pour le site du lycée -Ecriture d'invention en lien avec la thématique du projet -Ecriture du CV -Ecriture de la lettre de motivation et de tous les écrits à caractère professionnel
Lecture	-Être capable d'analyser une œuvre de fiction pour en tirer un enseignement citoyen et d'ordre professionnel -Être capable de créer des liens entre les apprentissages	Réalisation d'un carnet de lecture en lien avec le projet Etude d'un roman et d'un film Exemples : <u>Au bonheur des dames</u> de Zola en vue d'une visite à Paris Ou La <u>famille Jones</u> de Derrick Dorte (2009)

↳ **Bloc 3 : Acquisition & consolidation de compétences méthodologiques en vue d'épreuve individuelle pour le bac, la poursuite d'étude ou la recherche d'emploi**

Capacité(s) visé(es) Organisation	Finaliser et acquérir des méthodes et des savoir-faire pour différentes prestations (rapport, présentation, CV...) devant une assemblée (jury ou employeur) Acquérir des outils de recherche et veille pour une insertion professionnelle
Présentation générale du module Organisation	Travaux dirigés et mise en situation en salle informatique
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> • Rappel et aide à la mise en forme de rapport (stage ou autre) <i>titres, sous-titres, sommaire & pagination, légendes, introduction, illustrations pertinentes (images, vidéos, PDF, sons ...)</i> • Réalisation de présentation sur différents supports (diaporama, affiche, portfolio...) • Aide à réalisation et présentation d'un oral avec des éléments interactifs (vidéoprojecteur, PC portable ou smartphone)

	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une vieille informationnelle (création d'alerte, création de portails sur un sujet ou recherche d'emploi) + mutualisation des ressources dans la classe • Notion et inscription sur des réseaux professionnels • Aide à la rédaction d'un CV et lettre de motivation sur la forme pour Parcoursup et/ou recherche d'emploi • Aide à la rédaction de courriel (email) « type » en respectant les règles professionnelles • Respect des règles pour l'envoi de document (type administratif) ... <i>Notion de format (pdf, doc, jpg...) et de taille maximale.</i>
--	---

 **Bloc 4 : Développer la créativité des élèves en les mettant dans une situation professionnelle liée à l'animation commerciale du territoire.**

Objectif : développer la créativité des élèves en les mettant dans une situation professionnelle liée à l'animation commerciale du territoire.

Mise en œuvre : réaliser la décoration d'un lieu commercial comme les Galeries Lafayette de Saintes ou le magasin de créateurs de Port d'Envaux.

b) Bac Pro AP

i) En première : Participation à un événement mêlant Art, jardin et paysage

L'EIE support principal de la conduite du projet collectif + EIE mobilisé dans un but de consolidation des compétences psychosociales.

Disciplines impliquées de soi : français et ESC

Dans le cadre du Module MG4 : Hist-Géo-EMC

Dans le cadre de la Pluridisciplinarité : aménagements paysagers

Critères d'évaluation et savoirs mobilisés du MG4

Capacité 4.2 :

- Prise en compte de la commande : connaissance de l'environnement social, culturel et pro
- Appropriation du projet et implication : méthodologie du projet en mode coopératif
- Adaptation aux imprévus : fonctionnement des groupes et modalités de prises de décision
- Coopération au sein d'un collectif : connaissance de soi pour agir et se positionner dans un projet coopératif

Capacité 4.3 :

- Positionnement dans une action collective
- Retour objectif sur son action
- Projection et transfert dans une situation sociale ou professionnelle future.

Disciplines	Contenu	Objectifs	Mise en situation dans le projet
	Expression orale : ateliers de prise de parole en classe	Renforcement des capacités d'expression orale : lecture expressive devant un public, prendre la parole en public, engager une discussion et débattre.	- Prise de parole en classe, lors de réunions de travail et de rendez-vous avec des partenaires - Accueil et visite du public lors de l'événement.

Français	Expression écrite : ateliers d'écriture en classe	Renforcement des capacités d'expression orale : réviser les règles de base de l'orthographe et de la grammaire, étoffer et structurer son argumentation, améliorer la cohérence d'un récit.	- Apprendre à rédiger des courriers et mails pour la mise en œuvre du projet - Apprendre à rédiger des articles pour le site du lycée ou la presse locale.
ESC	Connaissance de l'environnement social, culturel et professionnel	Mettre en œuvre des connaissances nécessaires à une visite botanique, paysagère, artistique et historique lors d'une participation à un événement	- Répertoire les connaissances nécessaires au projet collectif botaniques, paysagères, historiques et artistiques. - Enrichir les connaissances nécessaires au projet collectif. - Identifier les ressources et partenaires
	Méthodologie du projet en mode coopératif		Rédiger une note d'intention et présenter le projet collectif à l'oral et à l'écrit.
	Dynamique de groupe	Créer une dynamique de groupe	Accompagner les élèves dans l'organisation d'un événement favorisant la cohésion et la coopération du groupe classe.
	Communication	Partager son projet	Analyser et gérer sa communication verbale et non verbale Annoncer et valoriser l'événement : création de supports de communication.

Rappel de la Mise en œuvre dans le cadre du module MG4, en complémentarité avec les cours d'ESC, d'Histoire-géographie et d'EMC ;

- Connaissance de l'environnement social, culturel et professionnel : Identification des opportunités locales et des partenaires.
- Méthodologie du projet en mode coopératif : co-construction du cahier des charges, organisation et planification du travail de façon coopérative
- Dynamique de groupe
- Partager son projet

Exemple d'action : participation aux Rendez-vous aux jardins

- Exposition et visite commentée des œuvres produites dans le cadre du projet artistique mené en MG3.
- Visite historique du Petit Chadignac
- Visite botanique et paysagère du Petit Chadignac

ii) En terminale : Positionner son projet professionnel « Se questionner et réfléchir aux dimensions sociales, culturelles, artistiques et écologiques du métier de paysagiste »

L'EIE est partie prenante du module MG3, concerne les disciplines impliquées dans ce module et l'acquisition de la capacité 3.2 « Positionner son projet professionnel » : français et ESC.

Les disciplines professionnelles et de TIM concourront également à cet EIE dans le cadre de séances pluridisciplinaires.

Critères d'évaluation :

Disciplines	Contenu	Objectifs	Mise en situation dans le projet
Français	Expression orale : ateliers de prise de parole en classe	Renforcement des capacités d'expression orale	Prise de parole Débats Entretiens de recrutement
	Expression écrite : ateliers d'écriture en classe	Réviser les règles de base de l'orthographe et de la grammaire, étoffer et structurer son argumentation, structurer un écrit et son projet professionnel, amorcer son insertion professionnelle	Écriture de comptes-rendus techniques et professionnels Écriture de CV et de lettres de motivation
ESC	Découverte d'un événement lié au jardin et au paysage	Enrichir ses connaissances, s'interroger sur les enjeux artistiques, socioculturels et écologiques du jardin	Préparation et restitution de la visite au Festival des jardins de Chaumont sur Loire
	Création d'un porte-folio	Se connaître soi-même, valoriser ses connaissances, compétences et ses expériences, s'interroger sur ses valeurs et celui du métier de paysagiste, affirmer ses valeurs	Mise en forme du porte-folio
	Rencontres avec des professionnels	Se projeter et amorcer son insertion professionnelle	Organisation de tables rondes dans l'établissement

Pour le module : Acquisition & consolidation de compétences méthodologiques en vue d'épreuve individuelle pour le bac, la poursuite d'étude ou la recherche d'emploi, il est identique à celui proposé dans les filières TCVUJ et CPH.

4) Projets Artistiques



PROJET ARTISTIQUE

L'Art aux Jardins

Etablissement : Lycée Horticole du Petit Chadignac à Saintes

Classes : -Terminale bac pro aménagements paysagers

- 1e bac pro aménagements paysagers

Discipline : Éducation socioculturelle sur l'ensemble du projet

Français (pour une partie de la conception et de la restitution.)

Aménagements paysagers pour l'installation des œuvres et leur sécurisation.

Nombre d'élèves : 46

Responsables du projet : Sandrine Savoie, professeure d'éducation socioculturelle

Date de réalisation : janvier à juin 2024

Date de présentation publique : *Les Rendez-vous aux Jardins* de juin 2024

Axes du projet

- **Sensibilisation aux enjeux environnementaux.**
- **Action et développement culturel par la fréquentation d'œuvres et de créateurs, par la pratique et la création artistique.**
- **Engagement individuel et socialisation**
- **Création d'un événement culturel et artistique sur le site du Lycée Horticole du Petit Chadignac à l'occasion des *Rendez-vous aux Jardins* en lien avec le thème de l'édition 2024 et celui du Développement durable.**

Face aux enjeux climatiques, il est devenu urgent et essentiel de sensibiliser la nouvelle génération au Développement durable et à une autre façon de produire et de consommer. L'Art peut être un formidable outil pour amener nos élèves de lycées agricoles à réfléchir et à remettre en question leurs pratiques individuelles et professionnelles. C'est en adéquation avec la feuille de route *Néo Terra* de la Région Nouvelle Aquitaine mais aussi avec l'axe du projet d'Action et de Développement Culturel du Projet d'Établissement de l'Agrocampus de

Saintonge et celui du Lycée Horticole du Petit Chadignac que ce projet sera mené. Il répond également totalement au Nouveau Référentiel pédagogique d'Éducation socioculturelle du Ministère de l'Agriculture à la fois concernant le module MG3 « Constructions et expressions des identités culturelles et professionnelles » que le module MG4 « Actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales. » Comme l'indique l'intitulé, les enseignements de ce deuxième module doivent permettre de conduire des projets visant à développer à la fois l'autonomie des apprenants, mais également leur capacité à coopérer en vue d'un objectif partagé.

Objectifs du projet

→ **Pour la classe de terminale**, l'objectif principal, conformément au référentiel du **module MG1 d' ESC** est « **de Pratiquer une approche concrète du fait artistique.** »

→ **Pour la classe de 1e**, ce projet correspond aux deux objectifs principaux des **modules MG3 et MG4** du nouveau référentiel. **A savoir**, « *Exprimer ses aspirations dans une culture commune en lien avec la thématique des solidarités et de la nature* », « *Agir et s'engager individuellement et collectivement dans des situations sociales* ».

- **Objectif 1 du projet : questionner et sensibiliser**

Ce projet vise tout d'abord à favoriser une réflexion des jeunes quant aux enjeux environnementaux (développement durable et sobriété) par le recours à l'Art comme outil de réflexion et d'expression. A l'inverse, les jeunes seront amenés à s'interroger sur l'empreinte écologique de toute production artistique.

- **Objectif 2 du projet : enrichir sa réflexion et ses connaissances.**

Il nécessite aussi pour les apprenants l'appropriation de repères et d'un lexique spécifique simple afin d'exprimer ses émotions, de porter un jugement personnel construit et étayé en matière d'art et d'enjeux environnementaux et sociétaux.

- **Objectif 3 du projet : concevoir et réaliser une production artistique.**

Il a pour but également d'entrer dans un processus d'apprentissage et de proposition artistique propre au champ artistique choisi en puisant dans des réflexions et références menées en amont et dans les œuvres étudiées en cours d'éducation socioculturelle et en cours de littérature française.

Ce temps de recherche, d'apprentissage et de création aboutira ainsi à un vernissage public au Lycée Horticole du Petit Chadignac le premier week-end du mois de juin 2024 lors des Rendez-vous aux Jardins.

- Objectif 4 du projet : Mettre en œuvre un projet collectif

Il s'agit de favoriser le travail de groupe, l'écoute et le respect des uns et autres autour d'un projet commun renforçant la cohésion de la classe. Le projet doit permettre également une meilleure connaissance de soi et se positionner dans un projet coopératif. L'organisation de l'événement met en jeu également la capacité des apprenants à travailler de façon autonome, organisée et responsable.

Descriptif du projet

La conception du projet

- ▶ Réflexions et échanges concernant le Développement durable et le principe de sobriété.
- ▶ Enrichissement des connaissances littéraires, philosophiques, artistiques et culturelles afin d'y puiser des sources d'inspiration pour sa propre création. Travaux dirigés et étude d'œuvres.
- ▶ Rencontre directe avec des œuvres et des artistes dans le cadre d'ateliers de pratique mais aussi par la visite d'expositions (Sentier des Arts notamment)
- ▶ Acquisition de techniques propres au champ concerné.
- ▶ Écriture de notes d'intention artistique par les élèves puis approche croisée avec les propositions de l'artiste.
- ▶ L'organisation collective d'un événement s'inscrivant dans une action nationale

La réalisation du projet

Mobilisation des références littéraires, artistiques et culturelles pour imaginer puis réaliser plusieurs œuvres engageant une réflexion sur notre rapport à la nature et les conséquences des activités humaines. Afin d'être en cohérence avec les objectifs de sensibilisation aux enjeux environnementaux, les matériaux qui seraient utilisés devront être naturels, recyclés, réutilisables et/ou récoltés sur place, sur le site du Petit Chadignac. Chaque création répondra également à la thématique de l'édition des Rendez-vous aux Jardins 2024 (qui n'a pas encore été révélée) et correspondra à la démarche artistique de l'artiste retenu.

L'évaluation

La conception et la réalisation de la production artistique donneront lieu à une évaluation pluridisciplinaire (français-ESC) à la fois orale et pratique, individuelle et collective et compteront pour l'examen final de bac pro (module MG3). Il en sera de même pour la mise en œuvre du projet collectif où les élèves seront évalués sur leur capacités à conduire une analyse réflexive de leur action au sein du collectif (module MG4)

Projet Actions Éducatives – Volet 1

2023 - 2024

Cours d'eau

Etablissement : Lycée Horticole Chadignac à Saintes

Classes : Terminale BAC PRO Technicien Conseil Vente de Produits horticoles et Conduite de Productions Horticoles

Disciplines : Éducation Socioculturelle, Français, Éducation Physique et Sportive,

Nombre d'élèves : 15 élèves

Responsables du projet : Nathalie Carrau, professeure d'éducation socioculturelle

Date de réalisation : 2024 : ateliers pratiques
mars – 20h00 : présentation publique de la création

Partenaire artistique : Cie Eléa Maugis 73 rue de la Boule 17100 Saintes
cie.elea.maugis@gmail.com / Tel : 0682873805

Artiste intervenante : Hélène GARBAYE, danseuse chorégraphe

Partenaire technique : Eau 17 Cours Genêt CS 50517 17 119 Saintes Cedex
Agrocampus de Saintonge – filière BTS GEMEAU

Axes du projet

S'inscrivant dans l'axe du Projet d'Action et de Développement Culturel du projet d'établissement de l'EPLEFPA de Saintonge, ce projet fait également partie du parcours de développement culturel et artistique de nos élèves. Il repose sur les trois piliers suivants :

- **des rencontres** : avec des œuvres artistiques, avec des artistes, des professionnels des arts, de la culture et des multimédias.
- **des pratiques** : individuelles et collectives, dans des domaines artistiques diversifiés et dont les créations peuvent être socialisées.
- **des connaissances** : appropriation de repères et d'un lexique spécifique simple permettant d'exprimer ses émotions, de porter un jugement construit et étayé en matière d'art, d'image, de médias et d'enjeux sociétaux. Il est également en adéquation avec les référentiels de formation, (module MG1 du référentiel d'éducation socioculturelle)

Ainsi, il vise à favoriser le parcours de réussite des élèves et leur engagement citoyen via une entrée culturelle autour d'une priorité environnementale particulièrement vive dans la Région Nouvelle Aquitaine : **la ressource en eau**

Objectifs du projet

Fort du constat que la Nouvelle-Aquitaine est l'une des régions françaises **les plus impactées par le changement climatique**, il est indispensable d'amener les élèves à s'interroger et agir sur l'un des défis majeurs qu'ils vont devoir relever à savoirs **les usages du bien commun**

● **Réaliser une production artistique : la présentation publique de la déambulation**

La classe présentera sa création **Cours d'eau** le vendredi 15 mars 2023 à 20h00 au grand public. Ce spectacle sera ainsi l'aboutissement des temps d'apprentissages, de recherches, d'explorations, et d'appropriations de tous les éléments par le groupe et par chaque élève en particulier....

Descriptif du projet

● **La conception du projet :**

- ▶ Prendre conscience des multiples enjeux des usages et préservation de l'eau
- ▶ Explorer les perceptions symboliques de l'eau
- ▶ Acquérir des connaissances artistiques et culturelles afin d'y puiser des sources d'inspiration pour sa propre création.
- ▶ Découvrir et expérimenter le langage du corps à travers la danse contemporaine
- ▶ Créer des costumes à partir de matériaux de récupération renvoyant symboliquement à l'eau
- ▶ Être à l'écoute de soi, des autres et des éléments qui nous environnent.
- ▶ Favoriser le travail de groupe, l'écoute, la découverte de soi et de l'autre, le respect
- ▶ Rencontrer des artistes et professionnels de la culture

● **La réalisation :**

▶ **Concevoir et réaliser des productions artistiques pour développer son imaginaire et sa créativité**

Les élèves devront, durant les ateliers de pratiques artistiques, **réinvestir l'ensemble des connaissances acquises et expérimentations** traitées en cours d'éducation socioculturelle, Français, EPS pour **produire les contenus de leur pièce dansée**.

Ils seront **accompagnés** pour cela par **Hélène Garbaye, danseuse chorégraphe**

● **L'évaluation de la conception et de la réalisation de la production artistique :**

La conception et la réalisation de la production artistique donneront lieu à une évaluation et compteront pour l'examen final de BAC PRO.

L'évaluation sera tout d'abord collective. Elle prendra en compte la capacité des élèves à travailler en groupe, à conceptualiser un projet et à produire une œuvre qui fasse preuve de références artistiques et culturelles et de qualités techniques, esthétiques et créatives.

L'évaluation s'achèvera par un examen oral individuel ayant pour but d'évaluer les connaissances acquises par les élèves au cours du projet et leur capacité à justifier et à évaluer les choix et les qualités techniques et esthétiques des différents contenus de la déambulation. Ils devront être capable également de présenter et d'évaluer leur implication individuelle dans chaque phase du projet.

FICHE PROJET : Classe découverte à Boyardville *Sorties-Voyages*

- Classe concernée : 3ème
- Nombre d'élèves : 16
- Enseignant ou équipe à l'origine du projet : Nathalie CARRAU et Frédéric MARINGUES
- Objet : Classe découverte à Boyardville
- Destination / Lieu : Paris
- Dates envisagées : du 3 au 5 octobre 2023

1. Description du projet

1.1. Contexte du projet :

Les élèves de troisième qui intégreront la première promotion de cette classe au lycée de Chadignac ne se connaissent pas, découvrent un nouvel environnement et une approche pédagogique inédite pour eux... Beaucoup de choses à intégrer pour ces jeunes rentrant dans l'adolescence et parfois en difficultés scolaires ! Dans ces conditions, il est apparu intéressant de réunir les conditions pour créer un groupe classe fédérateur et de raviver la curiosité et le goût de l'apprentissage pour ces jeunes. Ce séjour également l'occasion de découvrir un environnement nouveau, un premier pas dans l'éducation au respect de la nature, l'apprentissage l'autonomie et les règles élémentaires de vie en collectivité.

1.2. Objectifs du projet :

Ce séjour permettra : de passer de la vie familiale à la vie en collectivité, de découvrir un milieu et un environnement différents, de développer la socialisation et la responsabilité des enfants, de les rendre plus autonomes, de pratiquer de nouvelles activités physiques, d'acquérir des connaissances relatives à ces découvertes, de s'enrichir et de s'épanouir tant sur le plan physique que sur le plan affectif.

La responsabilisation est favorisée par le fait que les enfants deviennent plus autonomes en quittant leurs parents, leur milieu familial et leur environnement habituel. La socialisation est favorisée par la vie en collectivité : respect des règles de vie, respect des autres et de leurs différences et respect de soi

La découverte d'un milieu et d'un environnement différents : ce sera l'occasion de découvrir de manière active un milieu physique particulier : étudier le relief, la faune, la flore, l'habitat, les métiers, les coutumes. C'est le moment de découvrir un autre mode de vie et de sensibiliser les enfants à la nature et aux problèmes écologiques.

Les activités sportives : Le sport peut être un formidable vecteur d'apprentissages, de vivre ensemble et d'ouverture vers d'autres horizons. Les sports de nature permettent de vivre pleinement des expériences dans ces trois dimensions.

2. Volet Organisationnel

2.1. Accompagnateurs :

Nom	Prénom	Rôles
CARRAU	Nathalie	Encadrement
MARINGUES	Frédéric	
Autres enseignants de la classe en alternance		

2.2. Moyens mobilisés

Minibus du lycée et Centre sportif départemental de Boyardville

2.3. Contenus et activités

- 3 séances de voile Catamaran ;
- ½ journée de VTT ;
- 2 sorties pédagogiques : Le marais aux oiseaux et site ostréicole ;
- Matériel et plateaux du centre.

FICHE PROJET

Sorties-Voyages

- Classe concernée : Terminale Aménagements Paysagers
- Nombre d'élèves : 22 -> 3 demi-pensionnaires et 19 internes
- Enseignant ou équipe à l'origine du projet : Sandrine SAVOIE
- Objet : Art, Jardins et Paysage
- Destination / Lieu : Festival des jardins de Chaumont sur Loire, Port Boinot à Niort
- Dates envisagées : 28 et 29 septembre 2023

1 Description du projet

1.1 Contexte du projet :

Il s'agit de relier deux visites aux thématique transversales de la filière :

- Les Jardins du Domaine de Chaumont-sur-Loire dans le cadre de son Festival ;
- La friche industrielle des usines Boinot transformée en un vaste espace paysager.

1.2 Objectifs du projet :

Pédagogiques :

- Favoriser des pratiques pédagogiques transversales.
- Renforcer la cohésion du groupe classe.

Techniques/Professionnels / Culturels :

- Ouvrir nos élèves à d'autres paysages et d'autres patrimoines.
- Les amener à se questionner sur le rapport entre le jardin et l'Art, entre les jardins proposés et la thématique imposée : thématique du Festival de cette année : Le jardin résilient
- Découvrir un festival consacré aux jardins éphémères
- Observer et analyser la transformation d'une friche industrielle en un vaste espace paysager
- Enrichir ses connaissances des végétaux et d'un milieu.

Place dans l'évaluation :

- Travail préparatoire évalué destiné à proposer par groupe la conception d'un aménagement paysager en lien avec la thématique de l'édition 2023 des Jardins de Chaumont.
- Descriptif et analyse techniques d'un jardin de Chaumont sur Loire
- Questionnaire général sur l'ensemble des Jardins de Chaumont sur Loire.
- Par groupe, présentation sous forme d'exposition au CDI et orale d'une parcelle du Festival.
- Questionnaire sur l'Histoire de Port Boinot et la façon dont les concepteurs du nouvel aménagement ont tenu compte de l'histoire du lieu.

2 Volet Organisationnel

2.1 Accompagnateurs :

Nom	Prénom	Rôles
SAVOIE	Sandrine	Encadrement
BRACONNIERT	Emmanuel	
DURANTON	Alain	

2.2 Moyens mobilisés

- Bus
- Repas du jeudi et vendredi midi fourni par Chadignac
- Repas du jeudi soir, nuitée et petit déjeuner en lycée agricole.

2.3 Contenus et activités

- jeudi 28 septembre : Visite du Festival des Jardins de Chaumont sur Loire.
- Vendredi 29 septembre : Visite libre des expositions de l'Office du Tourisme de Niort situé dans l'ancien séchoir de Port Boinot puis Visite commentée de Port Boinot par les enseignants.

FICHE PROJET : Le Paris de Zola

Sorties-Voyages

- Classe concernée : Terminale TCVUJ - CPH
- Nombre d'élèves : 15 -> 4 demi-pensionnaires et 11 internes
- Enseignant ou équipe à l'origine du projet : Maïwenn SARDIN
- Objet : Le Paris de Zola
- Destination / Lieu : Paris
- Dates envisagées : du 3 au 5 octobre 2023

1. Description du projet

1.1. Contexte du projet :

Les élèves de Bac Pro rencontrent des difficultés en lecture et en écriture et sont en rupture importante avec le monde littéraire et artistique. L'objectif essentiel de ce projet vise à susciter l'envie des élèves de lire et de se cultiver, d'apprendre de façon différente et inédite en allant sur les traces d'un auteur et découvrir la ville dans lequel il a évolué et où se situe le déroulement de l'un de ses romans. Ce projet de voyage à Paris a pour ambition de leur redonner confiance en eux, de les valoriser dans le but de les faire progresser.

Pour ce voyage, l'objectif est de rendre à Paris sur le thème du Paris de Zola : ville d'art, d'histoire et de mémoire et d'aller à la rencontre d'un auteur et découvrir la ville dans laquelle il a évolué.

1.2. Objectifs du projet :

Pédagogiques :

Analyser, comparer, produire des discours écrits et oraux ; développer sa culture littéraire et son esprit critique :

- Ecrire pour soi et pour les autres
- Echanger à l'oral : s'exprimer, écouter, réagir
- Devenir un lecteur actif et critique

Techniques/Professionnels / Culturels :

Cette séquence aura pour objectif de faire découvrir aux élèves la naissance du commerce moderne à travers la lecture de l'œuvre de Zola Au bonheur des dames. Elle permettra aux élèves de faire le lien entre plusieurs disciplines : le français, l'économie, l'histoire et l'ESC. Cette séquence s'inscrit dans un travail pluridisciplinaire.

Les thèmes abordés autour de ce voyage seront : l'art, la mode, le commerce, l'antisémitisme.

Place dans l'évaluation :

Chaque élève réalisera au cours de la séquence un carnet de suivi personnalisé dans lequel seront notés les impressions, le résultat des recherches, des photos, souvenirs de visite, billet d'entrée, biographie ...Chaque élève gardera ainsi une trace écrite personnelle de cette expérience. Ce carnet ne sera pas évalué en tant que tel mais il sera un support dans les différents travaux évalués.

2. Volet Organisationnel

2.1. Accompagnateurs :

Nom	Prénom	Rôles
SARDIN	Maiwenn	Encadrement
CARRAU	Nathalie	

2.2. Moyens mobilisés

- train, métro, minibus du lycée
- auberge de jeunesse pour l'hébergement et la restauration

2.3. Contenus et activités

Départ en train le mardi matin et retour le jeudi soir : 2 nuitées et 2 jours et demi de visite.

Les visites envisagées :

- Découvrir les grands magasins parisiens : Galeries Lafayette, Le Bon marché, scène principale de l'œuvre de Zola.
- Visiter le musée d'Orsay et découvrir les œuvres du XIXème siècle
- Découvrir les monuments architecturaux incontournables de Paris
- Visiter le mémorial de la Shoah, en vue de préparer le cours d'histoire de terminale.

6) Tableau de synthèse des enseignements spécifiques à l'établissement 2023/24

Module	Classe	Intitulé	Horaire total	Statut
EPI	3ème	L'Animal	7h hebdo	Nouveau
		Les végétaux cultivés		
		Les activités de loisirs		
EIE	2ndes	Entrer dans le monde professionnel	4 h hebdo	Nouveau
		Création d'une entreprise fictive		
		Questionner et améliorer son image et ses postures professionnelles par une approche culturelle, artistique et sensorielle		
		Apprendre à vivre ensemble, Respecter les différences		
EIE	1ère et T ^{ale} Bac Pro CPH – TCVUJ	Consommation et Citoyenneté : Agir pour une consommation responsable	2h hebdo	Nouveau
		Consolidation de compétences méthodologiques et aide à la réussite en expression orale et expression écrite		
		Acquisition & consolidation de compétences méthodologiques en vue d'épreuve individuelle pour le bac, la poursuite d'étude ou la recherche d'emploi		
		Développer la créativité des élèves en les mettant dans une situation professionnelle liée à l'animation commerciale du territoire		
EIE	1ère Bac Pro AP	Participation à un événement mêlant Art, jardin et paysage	2 h hebdo	Nouveau
		Acquisition & consolidation de compétences méthodologiques en vue d'épreuve individuelle pour le bac, la poursuite d'étude ou la recherche d'emploi		
EIE	T ^{ale} Bac Pro AP	Positionner son projet professionnel « Se questionner et réfléchir aux dimensions sociales, culturelles, artistiques et écologiques du métier de paysagiste »	2h hebdo	Nouveau
		Consolidation de compétences méthodologiques et aide à la réussite en expression orale et expression écrite		
		Acquisition & consolidation de compétences méthodologiques en vue d'épreuve individuelle pour le bac, la poursuite d'étude ou la recherche d'emploi		
MAP	Bac Pro AP	Irrigation et arrosage automatique	1 h hebdo	A reconduire
MAP	Bac Pro CPH	Conduite de la vente	1 h hebdo	A reconduire
MAP	Bac Pro CPH	Maraîchage biologique	1 h hebdo	A reconduire
Enseign. Optionnel	Bac Pro TCVUJ	Art Floral	1,5 h hebdo	A reconduire
Enseign. Optionnel	Bac Pro AP	CAO-DAO	1,5 h hebdo	A reconduire

7) Financement des voyages scolaires 2023/24

Classe	Nombre de participants		Destination	Intitulé ou Thème	Dates ou Mois	Nature du voyage		Objectifs pédagogiques	Contenus – Activités
	Apprenants	Accompagnateurs				Obligatoire	Facultatif		
3ème	16	2	Boyardville	Classe découverte	19 au 21/09/2023		x	Socialisation et responsabilisation Créer un groupe classe pour un meilleur ancrage Découverte d'un environnement différent	Découverte patrimoine déronnais (visites : ostréiculture, marais , faune...) - Activités sportives (VVT et voile)
Term AP	22	3	Chaumont s/Loire et Niot	Le Festival des Jardins et Aménagement d'une friche industrielle	28 et 29/09/2023		x	Mettre en œuvre un projet collectif en participant à un événement mêlant Art, jardin et paysage	Les Jardins du Domaine de Chaumont-sur-Loire dans le cadre de son Festival ; La friche industrielle des usines Binot transformée en un vaste espace paysager.
Term CPH & TCVUJ	15	2	Paris	Le Paris de Zola	3 au 05/10/2023		x	Analyser, comparer, produire des discours écrits et oraux Développer sa culture littéraire et son esprit critique	Découvrir les grands magasins parisiens, scène principale de l'œuvre de Zola. Visiter le musée d'Orsay et découvrir les œuvres du XIXème siècle Découvrir les monuments architecturaux incontournables de Paris Visiter le mémorial de la Shoah, en vue de préparer le cours d'histoire de terminale.

8) Financement des Projets Artistiques 2023/24

FINANCEMENT DES PROJETS ARTISTIQUES – Année scolaire 2023-24								
Lycée de Chadignac :								
Classe	Nb élèves	Thème	Budget prévisionnel	Financement				N° de priorité si financement Conseil Régional
				Etablissement	Conseil Régional	CR Actions	Autres	
Bac Pro AP	46	Art aux Jardins	5 700	1 700	4 000	Résidence d'artiste Volet 3		1
T ^{abs} CPH-TCV UJ	15	Cours d'Eau	2 560	1 000	1 560	Actions éducatives Volet 1		2
Total Centre			8 260	2 700	5 560			



Agrocampus
de Saintonge

Les serres de Chadignac

Conseil d'Exploitation du 16 mai 2023



Sommaire

1. Approbation du PV
2. Point sur la pédagogie
3. Rapport intermédiaire d'activité
4. Point financier

Introduction

L'année scolaire 2022-2023 contraste avec les années précédentes par un retour à la normale concernant les restrictions liées à la crise du COVID-19 et les pénuries de matériaux constatées en début d'exercice 2022. Malgré cette stabilisation du contexte impactant directement le fonctionnement économique ou pédagogique de l'exploitation, les Serres de Chadignac peinent à retrouver un rythme de croisière et un équilibre financier :

- Les charges restent difficiles à maîtriser en raison d'un coût des matières premières (plastiques, engrais) qui reste plus élevé qu'avant la crise, et des coûts exorbitants de l'énergie annoncés pour 2023 (gaz, électricité).
- Les gammes proposées à la vente par l'exploitation sont menacées en raison de l'inflation galopante (augmentation du coût de l'alimentaire) et des risques de sécheresses qui détournent les ménages d'achats en bio ou en plantes à massifs. Les produits plafonnent, en dépit des bons résultats qui seront présentés dans ce rapport, la légère augmentation du chiffre d'affaires ne permet pas de compenser l'augmentation des charges prévues au budget

Il est donc nécessaire d'adapter le fonctionnement de l'exploitation aux menaces auxquelles elle fait face

- Adapter les gammes proposées en plantes à massifs pour répondre aux changements climatiques dès la mise en production en gagnant en autonomie (gaz, eau), et pour renforcer l'attractivité de nos produits pour la clientèle des serres.
- Stabiliser les débouchés de la production de légumes bio en travaillant avec la restauration scolaire tout en maintenant des débouchés disponibles pour les productions estivales. Le travail autour de la restauration collective permettrait de répondre également aux volontés politiques visant à relocaliser ou améliorer la qualité de l'alimentation dans les cantines ou sur le territoire (Loi Egalim, PAT).

Ces orientations doivent être prises dans un contexte de diminution des effectifs globaux sur le lycée, qui limite la main d'œuvre disponible sur l'exploitation au cours de l'année scolaire. La question de l'attractivité de nos moyens de production et de l'automatisation des tâches qui ont été le fil rouge de nos investissements depuis ces 5 dernières années reste donc d'actualité.

1. Approbation du PV

Cf CR du CE du 13 octobre 2022

2. Bilan de l'année scolaire

a. Pédagogie sur l'exploitation

L'activité pédagogique sur l'exploitation est toujours soutenue malgré la réduction progressive des effectifs en Bac Pro. Cette année, en plus des Foliflores qui feront l'objet d'un chapitre particulier, de nombreux évènements ont permis de mobiliser les apprenants en dehors des temps scolaires consacrés :

- Saveurs d'Automne : les Saveurs d'Automne ont mobilisé des élèves pour la tenue de la caisse et l'organisation préalable des serres. Il serait souhaitable d'impliquer les étudiants de BTS TC de Desclauze pour le recrutement de producteurs et la mise en place de la communication autour de cet évènement.
- Spectacle Corps à Corps : les élèves de terminale vente et production horticole ont présenté en mars leur spectacle de danse et d'art du clown dans les serres de l'exploitation. Ces spectacles donnent l'occasion de présenter les serres sous un autre jour et d'accueillir les familles qui ne sont pas coutumières des lieux.
- Plantation intergénérationnelle : les élèves de terminale TP encadrés par l'exploitation ont participé à un chantier de plantation d'arbres fruitiers dans le quartier de Bellevue à l'occasion de la Sainte Catherine. Organisé à l'initiative de la ville de Saintes, ce chantier a permis de réunir élèves et seniors au cours d'un temps d'échange autour de la transmission et de la biodiversité.
- Accueil de personnes mal voyantes : les élèves de première PH ont organisé l'accueil de personnes non voyantes au cours d'une demi-journée sur l'exploitation, et ont animé des ateliers sensoriels autour des plantes maraîchères et aromatiques.

En parallèle de ces activités, il est à souligner la très bonne implication des apprenants de la filière paysage sur l'exploitation (bac pro et CAP) qui contribuent à embellir les abords de l'exploitation (création et entretien de massifs, nettoyage, création d'espaces extérieurs à la boutique). Les élèves de première PH ont également réalisé un important travail d'inventaire des plastiques utilisés sur l'exploitation et de leur fin de vie.

b. Foliflores

Les Foliflores se sont déroulées du 5 au 7 mai 2023. Malgré les craintes liées aux résultats de l'année 2022, la fréquentation a été satisfaisante durant les trois jours et les résultats se placent presque au niveau de l'année record qu'était 2019. De nombreux apprenants sont intervenus pour assurer le bon déroulé de cet évènement :

- L'ensemble des apprenants pour la préparation des plants vendus aux Foliflores, sur les activités telles que le semis, le repiquage, le pincement, l'arrosage, le distançage, etc. La filière AP a également participé à nettoyer les abords de l'exploitation avant l'évènement.
- Un groupe d'étudiantes de BTS TC de Desclauze a assuré la mise en route de la campagne de communication en prenant contact avec différents médias et en proposant des modèles d'affiches et de publications sur lesquels l'exploitation a pu s'appuyer.
- Les élèves de 1^{ère} Bac pro TCVPJ, qui ont pu mettre en avant les compétences acquises depuis leur entrée au LPA du Petit Chadignac, et qui ont su montrer leur motivation lors d'un tel évènement de vente. Les retours des clients sont très positifs :

ils saluent leur accueil chaleureux, leur motivation et la qualité des conseils qu'ils ont prodigués.

- Les élèves de 1ère Bac pro CPH ont été mobilisés au cours des trois jours en appui aux élèves de TCJV. En raison de leur effectif faible, ils ont été placés directement dans les serres pour la première fois cette année, et ont assuré le conseil aux clients, l'entretien des plantes et le facing. Ils ont également permis de faire remonter un certain nombre d'attentes des clients qui seront pris en compte l'année prochaine.
- Les élèves de Term Bac pro CPH ont assuré durant tout le weekend les ateliers à destination des enfants, encadrés par Nathalie CARRAU. Ces ateliers participent à l'attractivité des Foliflores pour de jeunes parents et permettent d'initier notre jeune public aux problématiques liées au potager.
- Quatre élèves volontaires de Ter bac pro TCJV ont tenu la caisse durant les trois jours

L'exploitation tient donc à remercier :

- Les enseignant(e)s et formateurs(trices) qui ont aidé à encadrer les élèves durant le weekend ou qui ont participé à la mise en place de l'évènement par leur travaux avant le confinement et leur mobilisation dès la rentrée : Mesdames CARRAU, MEBA, PERTUS et ROBIN, ainsi que Messieurs GUARDASCIONE, MATHIOT, PETON et RANCON.
- Gaël NOYELLE, qui nous a aidé à encadrer les élèves et conseiller les clients.
- La vie scolaire, les personnels de cuisine et du service général, qui ont surveillé les élèves, préparé les repas et participé au nettoyage des lieux de vie, au lycée comme à l'exploitation.
- Maël, Tatiana, Nolwenn et Manon, quatre anciens élèves de bac pro vente, qui sont venus nous prêter main forte au cours de la journée du samedi.

i. Données

Les résultats des Foliflores 2023 sont très bons. Le chiffre d'affaires est en nette augmentation par rapport à 2022 et atteint presque les valeurs de 2019 malgré une participation encore bien inférieure. Une marchandise de qualité (meilleure gestion du calendrier de culture en serre bio) et les conseils des élèves de 1er Vente ont permis d'obtenir un panier moyen très supérieure aux années de référence.

Le tableau ci-dessous présente les chiffres de l'année 2023 en comparaison avec les trois dernières éditions des Foliflores (2018, 2019, 2021, 2022, 2023).

	2023				2022	2021	2019	2018
	Ven.	Sam.	Dim.	Total	Total			
CA total HT (€)	4 892	6 716	5 165	16 773	13 506	15 538	17278	13146
CA total TTC (€)	5 357	7 378	5 674	18 420	14 853	17 075	19008	14453
Nb encaissements	176	239	203	618	475	724	727	554
Panier moyen HT (€)	27,79	28,10	25,44	27,14	28,43	21,46	23,77	23,73
Panier moyen TTC (€)	30,50	30,87	27,95	29,81	31,27	23,58	26,14	26,09

Tableau 1 : Résultats économiques des Foliflores 2023

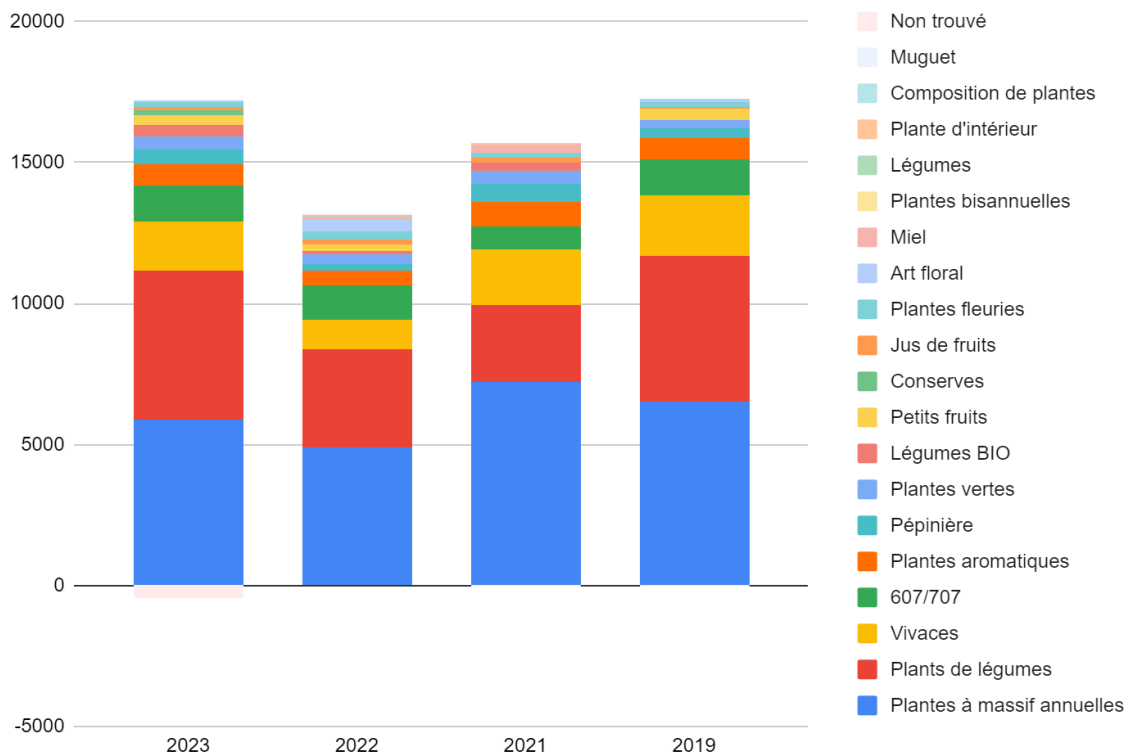
Comme le montre le tableau ci-dessus, on constate que le chiffre d'affaires HT 2023 est de retour dans les valeurs connues en 2019 et 2021, après une période plus difficile en 2022. Le nombre d'encaissement reste bien moins important qu'au cours de ces éditions est en forte baisse par rapport aux années de référence (-15%), mais l'augmentation importante du panier moyen (+19%) a permis de compenser la baisse d'affluence sur l'événement. Ces résultats sont très étonnants en raison des difficultés actuelles auxquelles les ménages sont confrontés en termes de pouvoir d'achat. En effet, malgré les conjonctures estimant que les paniers d'achats seraient moins importants et plus centrés sur les légumes (autonomie alimentaire des ménages), il apparaît que les chiffres des ventes article par article par article sont relativement stables par rapport aux années précédentes.

Libellé	2023		2022		2021		2019	
	Nb	CA HT	Nb	CA HT	Nb	CA HT	Nb	CA HT
Annuelles en pot de 10.5 cm	2 076	3 690	1 483	2 631	2 950	4 837	2 367	3 886
Plant de tomate en godets bio	2 021	2 309	1 435	1 577	1 949	1 730	2 722	2 385
Annuelles en godet 8x8x7 cm	1 495	1 170	1 029	1 002	1 313	1 232	1 507	1 421
Aromatiques en godet 8x8x7 cm bio	599	774	361	472	806	773	722	705
Vivace en pot de 10.5 cm	303	676	148	328	324	694	515	1 098
Terreau 40 litres	47	584	71	645	35	321	69	632
Annuelles en pot de 19 cm (3L)	80	504	71	445	88	520	82	473
Plant de poivron bio	279	498			175	174	331	322
Plant d'aubergine bio	283	460	264	465	193	306	363	358
Plant de courgette bio	283	460	264	465	193	306	363	358

Tableau 2 : répartition des ventes des 10 principaux produits des Foliflores 2023

Le tableau ci-dessus présente l'évolution des ventes des principaux produits pour les quatre dernières éditions des Foliflores. :

Répartition du chiffre d'affaire par famille de produits de 2019 à 2023



Graphique 1 : répartition des ventes par familles des Foliflores de 2019 à 2023

Bien que les ventes des principales familles aient tendance à diminuer depuis 2019 en nombre, l'augmentation des prix décidée en 2022 permet de maintenir sensiblement le chiffre d'affaires, et les ventes complémentaires sur différents petits articles (légumes, conserves, jus, etc) permettent de maintenir un chiffre d'affaire proche de l'année 2019.

- **CA HT plantes annuelles : 5 880€**

La gamme d'annuelle produite en 2023 était la même que les années 2019-2021, à l'exception de quelques séries de plants en provenance d'un de nos fournisseurs manquants : mufliers, thunbergias, etc., et des pélargoniums odorants bouturés sur place. La qualité sanitaire des plants étaient globalement bonne (calibrachos et verveines touchées par du puceron). Quelques séries de fleurs présentaient un retard à la floraison et ont remporté un succès mitigé (gazanias, laurentias, coreopsis, etc). Il reste à l'issue des Foliflores de grandes quantités de plantes annuelles qui pourront être écoulées progressivement dans l'arrière saison.

Pour les années à venir, afin d'augmenter les ventes sur ce types de produits, il est envisagé de modifier les gammes afin de répondre aux demandes récurrentes des clients :

- Prévoir davantage de plantes résistantes à la sécheresse, les bégonias/dipladenias sont partis très vite et auraient pu être davantage diversifiés.
- Envisager de développer une petite gamme de comestibles ou de compagnes du potager à proposer en ventes complémentaires, l'exemple des œillets et roses d'Inde étant très encourageant.

- **CA HT plantes à massifs vivaces : 1 717€**

Ce montant est très proche des années de référence malgré une gamme un peu moins diversifiée que les années précédentes, la gestion des vivaces doit être revue et rationalisée. Mme MEBA a travaillé sur un calendrier qui devra être mis en place dès l'automne afin de présenter des plantes fleuries aux Foliflores 2024. La gamme de plante méditerranéennes sera renforcée pour répondre aux attentes des clients. L'étiquetage et la présence de chromos est essentielle pour déclencher le geste d'achat, et la gestion méthodique d'un calendrier de culture permettra d'anticiper la création des chromos dans les semaines précédant les Foliflores.

- **CA HT plantes de serres chaude : 614€**

Cette gamme a rencontré peu de succès cette année, les plantes ayant été mises peu en avant dans la boutique.

- **CA HT plants maraîchers bio (légumes + aromatiques + fraisiers) : 6 440**

Le chiffre d'affaires sur les plants bio est en augmentation par rapport à 2021 et 2022, et dépasse même les valeurs de 2019. Sur les plants de légumes, une meilleure gestion du calendrier de semis et du suivi des plants sur les deux derniers exercices a permis d'augmenter significativement la diversité et le nombre de plants vendus. L'augmentation des prix en 2022 a par ailleurs permis d'augmenter le chiffre d'affaires. Les plants de tomates ne sont plus largement prédominants dans les paniers d'achat, mais les conseils des élèves permettent d'orienter les clients vers des plants complémentaires (plants à ratatouille, plants en motte) et vers des annuelles à planter au potager.

Les améliorations envisagées pour les années à venir sont les suivantes :

- Décaler encore les semis de tomates de deux semaines afin de présenter du plant plus petit, moins fragile, avec moins de feuilles jaunes
- Avancer la mise en production des patates douces afin de présenter des plants avec des feuilles. Il a manqué 3 ou 4 jours aux plants des Foliflores 2023 pour développer des têtes.
- Revoir les quantités d'aromatiques ainsi que leur diversité, en envisageant de réintégrer dans la gamme origan, estragon, persil frisé, et en portant une attention particulière aux menthes, mélysses, etc afin d'en proposer en quantités suffisantes.
- Améliorer encore la qualité et la quantité des cucurbitacées (courgettes, concombres, pastèques, cornichons), cette année, la gestion de la mouche du terreau sur cette famille a été extrêmement compliquée, des essais sont en cours afin de gérer plus efficacement ce ravageur (sable dans les godets). Les semences de plus d'un an doivent être automatiquement éliminées des stocks car elles présentent de grandes irrégularités à la levée (courgettes, butternuts).
- Mettre en place une petite gamme de plants de légumes perpétuels à l'essai.
- Revoir le format de la botte de poireaux.

ii. Animations

Plusieurs animations ont été proposées lors des Foliflores :

- Animations « Le coin des petits jardiniers » par les élèves de 1^{ère} Productions Horticoles : jeu de piste, jeux de société, atelier semis avec les enfants.
- Exposition du projet Incandescence conduits par les élèves de Tale PH de la promo 2020-2021.
- Exposition du club Bonzaï et démonstrations de taille, création de Bonzaï, etc.
- Tirage au sort de clients pour l'obtention de bons de réduction

iii. Communication

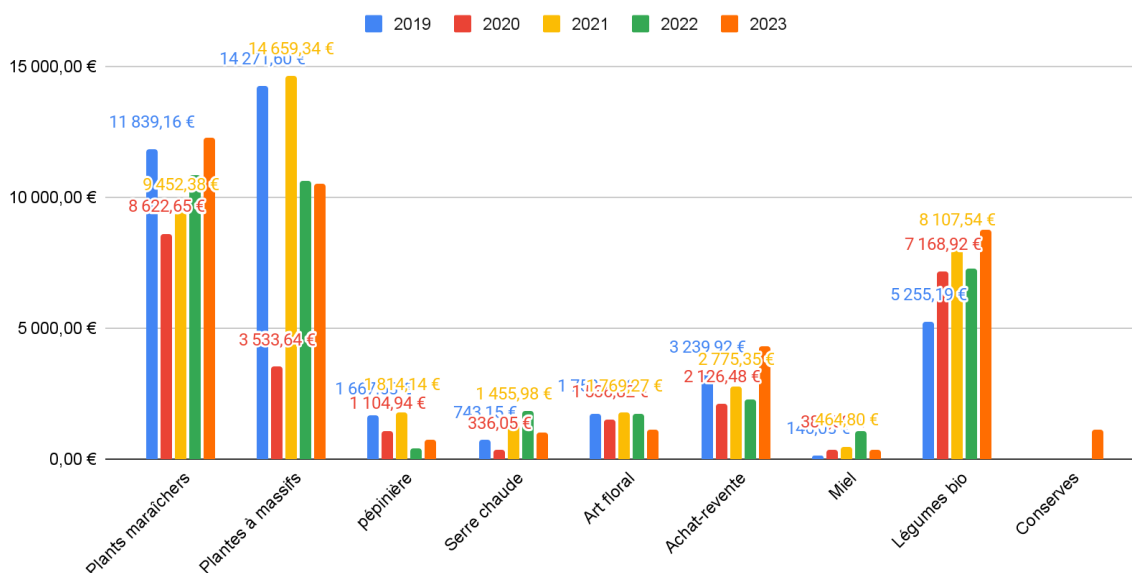
Plusieurs canaux de communication ont été mis en place à l'occasion des Folifores :

- Rappel hebdomadaire dans le mail envoyé aux clients fidélisés (un problème est survenu sur le mail du lundi précédant l'événement, la fréquentation dans la boutique au cours de ces quelques jours a été fortement impactée)
- Distribution de flyers dans les commerces et en ville, et distribution par les partenaires et les élèves au marché de Saintes
- Affichage en ville sur 5 sucettes
- Pages Facebook de l'exploitation et création d'un évènement (~9 700 impressions)
- Publications hebdomadaires sur les réseaux sociaux de l'exploitation et de l'Agrocampus
- Contact des médias papier par les étudiantes de BTS TC à Desclaude

3. Rapport intermédiaire d'activité

Au 16 mai 2021, le chiffre d'affaires s'élève à 39 497€ HT contre 36 070,69€ HT au 20 mai 2022, ce qui représente une hausse de 9% sur la période et permet de retrouver des valeurs équivalentes à 2021. Il est à noter que de nombreuses facturations qui concernent principalement les plants de légumes et l'art floral sont en attente à ce jour.

Evolution du chiffre d'affaire au 20/05 de 2019 à 2022



Graphique 2 : répartition des ventes par familles de 2019 à 2023

Les paragraphes suivants vont présenter les résultats des différents ateliers.

a. Maraîchage bio : 8 765,16 €

Les légumes les plus vendus sur ce début d'année sont les poireaux, la mâche, la salade et les courges. Alors qu'en 2022 les poireaux représentaient à cette date la moitié du chiffre d'affaires réalisé sur les légumes bio, pour un montant dix fois supérieur au légume situé en deuxième position, les montants rapportés par chacun des légumes sont mieux répartis : seul le poireau avait une part du CA supérieure à 5% en 2022 alors que 5 légumes représentent une part supérieure à 5% en 2023. L'année 2022 avait été une année difficile sur les légumes

d'hiver en raison de la qualité des sols en serre BN. Des températures plus clémentes cette année ont sans doute permis de compenser l'état des sols.

b. Production florale et de pépinière : 11 284,56€

Ce chiffre d'affaires est à peine plus élevé que l'année précédente malgré la réussite des Foliflores. Une inertie importante en début de saison sur la vente de plantes à massifs explique le décrochage du chiffre d'affaires cette année encore. En raison des risques de sécheresse et de l'inflation sur les produits essentiels, les gammes non essentielles sont moins attractives. Des stocks importants demeurent encore dans la serre et sont vendus au compte-goutte. Les pistes d'améliorations évoquées dans le paragraphe concernant les Foliflores pourraient nous aider à renforcer l'attractivité de nos gammes.

c. Plants maraîchers bio : 12 305,88€

Cet atelier est actif tout au long de l'année. Trois débouchés existent pour ces produits :

- Vente directe aux clients particuliers
- Vente directe aux professionnels
- Production pour l'atelier maraîchage biologique

Nous avons observé quelques problèmes en culture pour cet atelier :

- Dégâts importants de mouche du terreau sur courges, courgettes et pastèques en raison d'erreurs dans les approvisionnements de nématodes. Des essais de recouvrement des godets par du sable sont à l'essai et semblent prometteurs.
- Les calendriers sont encore à ajuster sur les tomates bien qu'il ait été mieux maîtrisé cette année. <une fois réajusté, le calendrier devrait présenter un décalage de 7 semaines par rapport à l'exercice 2021.

La production de plants maraîchers est mieux maîtrisée cette année que sur les exercices précédents : un meilleur contrôle du calendrier de semis et un suivi accru des plants après semis ont permis de limiter les erreurs sur les commandes des professionnels et d'améliorer la qualité des plants (présentation et qualité sanitaire). Le contexte économique est porteur pour cet atelier : en raison des prix de l'alimentaire (et notamment des fruits et légumes), de nombreux ménages ont décidé pour cette année de mettre en place un potager, et ce malgré les risques de sécheresses et les restrictions d'eau annoncés pour cet été.

d. Art floral : 1 129,55€

En 2023, l'atelier art floral se maintient par rapport à 2022, bien que les chiffres ne le montrent pas sur ce document. Ce décalage provient d'un retard de la facturation des gerbes du 8 mai pour un total de 450€ HT, ainsi que l'enregistrement de quelques autres ventes sur de l'évènementiel. La vente directe au magasin est en baisse, mais les efforts de communication faits autour de cet atelier continuent à porter leurs fruits : les élèves auront l'occasion de fleurir deux mariages dans les trois semaines à venir.

Les communes commandant des gerbes pour les commémorations sont fidélisées et renouvellent leurs commandes sans que l'exploitation ait besoin de les démarcher. Par ailleurs, ces mêmes mairies font appel à nos services pour de l'évènementiel en dehors des périodes de cérémonies : départs à la retraite, naissance, ou encore deuil. Les conseils municipaux sont toujours très enthousiastes en recevant les gerbes et félicitent régulièrement les élèves pour leur travail.

e. Apiculture

Le nombre de ruches au sortir de l'hiver a été 4, la récolte de miel n'a cependant pas encore été effectuée pour le printemps.

4. Point financier

a. DM 2 2023

La DM 2 présente un budget en déficit de 31 500€ sur la partie fonctionnement. C'est une prévision plus pessimiste que le BP 2023, en raison d'une augmentation des charges prévue en DM 2 : les fluides représentent les principaux postes de dépense qui sont augmentés au cours de la décision modificative. Le prix du gaz a en effet été multiplié par 10 et l'enveloppe annuelle prévue au BP 2023 a été consommée en 1 mois.

	BP+DM	CF	BP	DM1	DM2	BP+DM
	2022	2022	2023	2023	2023	2023
Produits	173 700 €	182 364 €	179 000 €	0 €	100 €	179 100 €
Charges	194 610 €	196 512 €	191 140 €	0 €	19 450 €	210 590 €
Solde	-20 910 €	-14 148,47 €	-12 140 €	0 €	-19 350 €	-31 490 €
Recettes	32 000 €	0 €	32 000 €	0 €	0 €	32 000 €
Dépenses	62 100 €	8 984,94 €	57 000 €	0 €	0 €	57 000 €
Solde	-30 100 €	-8 984,94 €	-25 000 €	0 €	0 €	-25 000 €
Total Recettes	205 700 €	182 363,95 €	211 000 €	0 €	100 €	211 100 €
Total Dépenses	256 710 €	205 497,36 €	248 140 €	0 €	19 450 €	267 590 €
Solde général	-51 010 €	-23 133,41 €	-37 140 €	0 €	-19 350 €	-56 490 €
Régul. Amor.	9 200 €	9 829,50 €	13 100 €	0 €	0 €	13 100 €
Variation du FdR	-41 810 €	-13 303,91 €	-24 040 €	0 €	-19 350 €	-43 390 €

b. Projets d'investissement

-Les investissements des AMI 2019 et 2021 restant à mettre en œuvre sont l'achat de cuves souples pour le stockage de l'eau et un robot de désherbage. Une mise à jour de l'automate de la serre verre afin de prendre en compte l'arrosage dans les programmes est également à l'étude.

Conseil d'Administration
du
27 Juin 2023



Tableau
des emplois sur budget

TABLEAU DES EMPLOIS SUR BUDGET – EPLEFPA de SAINTONGE

EMPLOIS OUVERTS												OCCUPATION DES EMPLOIS										
N° de l'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature de l'emploi	Date de création ou modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération accessoire - Régime indemnitaire	Droit à HS et montant	Rémunération principale	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Base juridique	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale	INM	Rémunération accessoire - régime indemnitaire	
01-32	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/21	CDD	100 %	Code Education Art. L917-1	SFT	non	IB 368 à 505	Acte 21-95	oui	04/09/17	61,50%	Code Education Art. L917-1	CDD	01/09/22	05/09/23	IB 397	361		
01-33	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	19/06/19	CDD	100 %	Code Education Art. L917-1	SFT	non	IB 368 à 505	Acte 19-64	non										
01-34	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	19/06/19	CDD	100 %	Code Education Art. L917-1	SFT	non	IB 368 à 505	Acte 19-65	non										
01-29	Permanent	C	Agent des espaces verts	13/06/14	1 an	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	SFT	non	IB 342 à 382	Acte 14-30	non										
01-24	Temporaire	Contrat aidé	Aide documentaliste	23/11/07	1 an	26h/sem	Code du travail L322-4-7 et R322-16 à 322-16-3 Loi 2005-32 du 18/01/2005	néant	non	SMIC	Acte 07-53	non										
01-06	Permanent	C	Assistant d'Education	18/11/13	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	IB 347	Acte 13-50	oui	01/09/20	100%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	01/09/22	31/08/23	IB 397	361		
01-09	Permanent	C	Assistant d'Education	23/11/07	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	IB 347	Acte 07-1-10	oui	31/08/20	80%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	01/09/22	31/08/23	IB 397	361		
01-10	Permanent	C	Assistant d'Education	23/11/07	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	IB 347	Acte 07-1-10	oui	26/08/21	100%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	26/08/22	25/08/23	IB 397	361		
01-11	Permanent	C	Assistant d'Education	23/11/07	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	IB 347	Acte 07-1-10	non										
01-12	Permanent	C	Assistant d'Education	23/11/07	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	IB 347	Acte 07-1-10	oui	25/08/22	50%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	25/08/22	24/08/23	IB 397	361		
01-13	Permanent	C	Assistant d'Education	23/11/07	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	IB 347	Acte 07-1-10	oui	28/02/19	100%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	28/08/22	27/08/23	IB 397	361		
01-14	Permanent	C	Assistant d'Education	23/11/07	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	IB 347	Acte 07-1-10	oui	07/03/19	100%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	28/08/22	27/08/23	IB 397	361		
01-35	Permanent	C	Assistant d'Education	26/11/21	CDD	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	IB 347	Acte 21-98	non										
01-07	Temporaire	Contrat aidé	Auxiliaire Vie Scolaire	04/06/12	1 an	100 %	Code du travail, Loi 2008-1249 du 01/12/2008, Décret 2009-1442 du 25/11/2009	néant	non	SMIC	Acte 12-28	non										
01-15	Permanent	MAP	Maître au pair	23/11/07	1 an	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP	néant	non	SMIC : Avantages nature +/- indemnité différentielle	Acte 07-1-10	oui	05/09/22	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP	CDD	05/09/22	07/07/23	Avantages nature			
01-16	Permanent	MAP	Maître au pair	23/11/07	1 an	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP	néant	non	SMIC : Avantages nature +/- indemnité différentielle	Acte 07-1-10	oui	13/09/22	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP	CDD	13/09/22	07/07/23	Avantages nature			
01-17	Permanent	MAP	Maître au pair	23/11/07	1 an	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP	néant	non	SMIC : Avantages nature +/- indemnité différentielle	Acte 07-1-10	oui	19/09/22	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP	CDD	19/09/22	07/07/23	Avantages nature			
01-18	Permanent	MAP	Maître au pair	23/11/07	1 an	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP	néant	non	SMIC : Avantages nature +/- indemnité différentielle	Acte 07-1-10	oui	27/09/22	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP	CDD	27/09/22	07/07/23	Avantages nature			
01-19	Permanent	MAP	Maître au pair	23/11/07	1 an	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP	néant	non	SMIC : Avantages nature +/- indemnité différentielle	Acte 07-1-10	non										
01-20	Permanent	MAP	Maître au pair	28/11/18	1 an	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP	néant	non	SMIC : Avantages nature +/- indemnité différentielle	Acte 18-86	oui	06/09/21	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP	CDD	01/09/22	07/07/23	Avantages nature			
01-31	Permanent	C	Secrétaire	01/12/17	CDI	70 %	Art. L332-3 CGFP	IAT+SFT	non	IB 407	Acte 17-62	oui	04/07/11	30%	Loi 84-16 Art. 6	CDI	01/09/17		IB 513	441	IAT	
01-21	Permanent	C	Secrétaire accueil	28/11/18	1 an	70 %	Art. L332-3 du CGFP	Indemnité+SFT	non	IB 368 à 505	Acte 18-92	non										
01-36	Temporaire	C	Agent de service	26/11/2021	CDD	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 342 à IB 432	SFT + indemnité	non	Acte 21-87	non										

- Emploi non occupé
- Fait objet d'une délibération de suppression de poste
- Fait objet d'une délibération de création de poste
- Fait objet d'une délibération modificative

TABLEAU DES EMPLOIS SUR BUDGET – EPLEFPA de SAINTONGE

EMPLOIS OUVERTS												OCCUPATION DES EMPLOIS										
N° de l'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature de l'emploi	Date de création ou modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération accessoire - Régime indemnitaire	Droit à HS et montant	Rémunération principale	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Base juridique	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale	INM	Rémunération accessoire – Régime indemnitaire	
02-01	Permanent	Salarié agricole	Vacher	26/03/21	CDI	100 %	Code du travail convention collective nationale de la production agricole et des CUMA	Avantages nature + primes ancienneté, investissement, responsabilité élevage	Taux majoré Réf. Convention collective	Palier 3 Coef. 19	Acte 21-05	oui	08/12/97	100%	Code du travail convention collective nationale de la production agricole et des CUMA	CDI	08/12/98		Palier 3 Coef. 19		A. nature logement + prime ancienneté	
02-02	Permanent	Salarié agricole	Salarié agricole céréales	26/03/21	CDI	100 %	Code du travail convention collective nationale de la production agricole et des CUMA	Primes ancienneté, investissement, responsabilité élevage	Taux majoré Réf. Convention collective	Palier 1 Coef. 11	Acte 21-05	oui	01/12/98	100%	Code du travail convention collective nationale de la production agricole et des CUMA	CDI	01/12/99		Palier 1 Coef. 11		Prime ancienneté	
02-03	Permanent	Salarié agricole	Salarié agricole	26/03/21	CDI	100 %	Code du travail convention collective nationale de la production agricole et des CUMA	Primes ancienneté, investissement, responsabilité élevage	Taux majoré Réf. Convention collective	Palier 1 Coef. 9	Acte 21-05	oui	01/12/19	100%	Code du travail convention collective nationale de la production agricole et des CUMA	CDI	01/12/19		Palier 1 Coef. 9		Prime ancienneté	
02-04	Temporaire	Niveau 1	Occasionnel (9 pers max en même tps)	23/11/07	1 an	100 jours		néant	non	SMIC	Acte 18-06	non										
02-05	Temporaire	Niveau 1	Saisonnier	16/11/12	1 an	100 %	Code du travail Convention collective nationale de la production agricole et des CUMA du 15 septembre 2020	Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention collective	SMIC	Acte 12-48	non			Code du travail Convention collective nationale de la production agricole et des CUMA du 15 septembre 2020							
02-06	Temporaire	Niveau 1	Saisonnier	16/11/12	1 an	100 %		Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention collective	SMIC	Acte 12-48	non										
02-07	Temporaire	Niveau 1	Saisonnier	16/11/12	1 an	100 %		Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention collective	SMIC	Acte 12-48	non										
02-08	Temporaire	Niveau 1	Saisonnier	16/11/12	1 an	100 %		Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention collective	SMIC	Acte 12-48	non										
02-09	Permanent	CAP/BAC Pro	Apprenti	19/06/19	2 ans	100 %	Article L.6221-1 à L.6226-1 du Code du Travail	Néant	non	SMIC	Acte 19-24	non										
02-10	Permanent	Salarié agricole	salarié agricole	25/03/22	CDI	100 %	Code du travail convention collective nationale de la production agricole et des CUMA	Primes ancienneté, investissement, responsabilité élevage	Taux majoré Réf. Convention collective	Palier 1 Coef. 9	Acte 22-05 bis	oui	01/07/23	100%	Code du travail convention collective nationale de la production agricole et des CUMA	CDI	01/07/23		Palier 1 Coef. 9			

- Emploi non occupé
- Fait objet d'une délibération de suppression de poste
- Fait objet d'une délibération de création de poste
- Fait objet d'une délibération modificative

TABLEAU DES EMPLOIS SUR BUDGET – EPLEPPA de SAINTONGE

EMPLOIS OUVERTS												OCCUPATION DES EMPLOIS									
N° de l'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature de l'emploi	Date de création ou modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération principale	Rémunération accessoire - Régime indemnitaire	Droit à HS et montant	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Base juridique	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale	INM	Rémunération accessoire – Régime indemnitaire
PNA1	Permanent	A	Formateur Anglais	26/03/2021	CDI	100 %	Poste gagé	IB 821	ISOE + SFT	oui selon taux horaire MAA	Acte 21-18	oui		100%	Poste gagé	PG			IB 821	715	ISOE
03-03	Permanent	A	Formateur SESG	26/11/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-86	oui	26/09/2017	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/2021		IB 562	476	SFT+ISOE
03-05	Permanent	A	Formateur EPS	20/06/2017	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 17-27	oui	01/01/1993	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/1998		IB 763	629	ISOE
03-09	Permanent	A	Formateur Techniques Paysagères	20/06/2017	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 17-27	oui	01/09/1997	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/2021		IB 582	492	ISOE
03-12	Permanent	A	Formateur Mathématiques - Informatique	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	05/09/2016	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/2021		IB 562	476	SFT+ISOE
03-13	Permanent	A	Formateur Techniques Paysagères - Biologie	20/06/2017	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 17-27	oui	01/09/2001	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/2011		IB 711	590	SFT+ISOE
03-14	Permanent	A	Formateur	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	15/03/2021	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/2022	31/08/2023	IB 562	476	ISOE
03-14	Permanent	A	Formateur	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	non							IB 562	476	ISOE
03-36	Permanent	A	Formateur Français	20/06/2017	CDI	40 %	Art. L332-3 du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 17-27	oui	01/09/2020	40%	Art. L332-3 du CGFP	CDD	01/09/2022	31/08/2023	IB 562	476	ISOE + SFT
03-40	Permanent	A	Formateur Agro-équipement	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	08/12/2021	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/2022	31/08/2023	IB 582	492	ISOE
03-45	Permanent	A	Formateur Viticulture	20/06/2017	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 17-27	oui	03/01/2023	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	03/01/2023	31/08/2023	IB 523	448	ISOE
03-46	Permanent	A	Formateur Français - Maths - Activités diverses	26/11/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-86	oui	01/09/2014	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/2020		IB 542	461	SFT + SOE
03-49	Permanent	A	Formateur Informatique/Chargé de Communication	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	05/02/2019	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDI	01/09/2022		IB 562	476	ISOE
03-50	Permanent	A	Formateur Economie Gestion	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	07/09/2016	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/2021		IB 562	476	ISOE
03-51	Permanent	A	Formateur Sciences Physiques, Chimie, Biochimie, Microbiologie	21/06/2021	CDI	1	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	01/09/2022	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/2022	31/08/2023	IB 582	492	ISOE
03-53	Permanent	A	Formateur Génie des Procédés	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	01/09/2018	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/2021		IB 619	519	ISOE
03-54	Permanent	A	Formateur	26/11/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-86	oui	14/09/2020	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/2022	10/02/2023	IB 523	448	ISOE
03-55	Non Permanent	A	Formateur/Coordonnateur disp. Prépa apprentissage	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	non									
03-56	Permanent	A	Formateur	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	01/09/2020	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDI	01/09/2022		IB 542	492	ISOE + SFT
03-57	Permanent	A	Formateur Mathématiques - Informatique	26/11/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-86	oui	04/09/2017	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/2021		IB 523	448	ISOE
03-59	Permanent	A	Formateur Français ESC	26/11/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-86	oui	10/09/2018	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/2021		IB 523	448	ISOE
03-61	Permanent	A	Formateur	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	01/09/2020	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDI	01/09/2022		IB 562	492	ISOE
03-62	Permanent	A	Formateur	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui		100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/03/2023	31/08/2023	IB 542	461	ISOE
03-67	Permanent	A	Formateur	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	01/09/2020	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/2022	31/08/2023	IB562	492	ISOE
03-75	Permanent	A	Formateur	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à 821	ISOE + SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-43B	oui		100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/03/2023	31/08/2023	IB 562	492	ISOE
03-52	Permanent	A	Développeur apprentissage	26/03/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-13	oui	01/04/2018	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	03/04/2018		IB 542	461	ISOE
03-58	Permanent	A	Chargée de mission	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui		100%		CDD	01/03/2023	31/08/2023	582	492	ISOE
03-74	Permanent	A	Chargé de mission	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à 821	ISOE + SFT	non	Acte 21-44	oui	08/09/2007	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/2021		IB 582	492	ISOE
03-76	Permanent	A	Chargée de mission	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à 821	ISOE + SFT	non	Acte 21-43C	oui	30/08/2021	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/2022	31/08/2023	IB 619	519	ISOE + SFT
03-64	Permanent	B	Animateur Qualité	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 343 à IB 503	Indemnité+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	20/09/2021	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/2022	31/08/2023	IB 542	461	Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8)

03-68	Permanent	A	Responsable pédagogique	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE + SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	01/09/2003	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/2020		IB 876	715	ISOE
03-70	Permanent	A	Chargé de recrutement	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à 821	ISOE + SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	27/08/2013	90%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/04/2021		IB 523	448	ISOE + SFT
03-71	Permanent	A	Chargé de recrutement	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à 821	ISOE + SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	non									
03-73	Permanent	B	Chargé de gestion comptable et financière	21/06/2021	CDI	1	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 372 à 597	SFT + indemnité	non	Acte 21-44	non									
03-21	Permanent	C	Secrétaire	20/06/2017	CDI	1	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 380 à IB 548	Indemnité+SFT	non	Acte 17-27	oui	01/09/2022	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/2022	31/08/2023	IB 397	361	Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8)
03-22	Permanent	C	Secrétaire	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 350 à IB 412	Indemnité+SFT	non	Acte 21-46	oui	18/05/2020	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/2022	17/05/2023	IB 397	361	Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8)
03-23	Permanent	C	Secrétaire	22/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 350 à IB 412	Indemnité+SFT	non	Acte 21-46	oui	06/04/2021	80%	Art. L811-8 du CRPM	CDD	01/09/2022	31/08/2023	IB 397	361	Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8)
03-24	Permanent	C	Secrétaire accueil	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 350 à IB 412	Indemnité+SFT	non	Acte 21-44	oui	01/09/2021	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/2022	31/08/2023	IB 397	361	Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8)
03-63	Permanent	C	Secrétaire	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 350 à IB 412	Indemnité+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-46	oui	16/03/2020	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/2022	31/08/2023	IB 397	361	SFT+Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8)
03-26	Permanent	C	Surveillant	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 347	SFT	non	Acte 21-44	oui	26/04/2021	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	26/08/2022	25/08/2023	IB 397	361	
03-27	Permanent	C	Surveillant	21/06/2021	CDI	1	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 347	SFT	non	Acte 21-44	non									
03-28	Permanent	C	Surveillant	21/06/2021	CDI	1	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 347	SFT	non	Acte 21-44	non									
03-37	Permanent	C	Surveillant	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 347	SFT	non	Acte 21-44	non									
03-60	Permanent	C	Surveillant	21/06/2021	CDD	50 %	Art. L332-3 du CGFP	IB 347	SFT	non	Acte 21-44	non									
03-65	Permanent	C	Surveillant	21/06/2021	CDD	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 347	SFT	non	Acte 21-44	non									
03-66	Permanent	C	Surveillant	21/06/2021	CDD	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 347	SFT	non	Acte 21-44	non									
03-72	Permanent	C	Surveillant	21/06/2021	CDD	50 %	Art. L332-3 du CGFP	IB 347	SFT	non	Acte 21-44	non									
03-30	Permanent	C	Agent de service	26/11/2021	CDI	70 %	Art. L332-3 du CGFP	IB 342 à IB 432	SFT + Indemnité	non	Acte 21-88	non									
03-77	Temporaire	C	Agent de service	26/11/2021	CDD	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 342 à IB 432	SFT + indemnité	non	Acte 21-87	non									
03-78	Temporaire	C	Agent de service	26/11/2021	CDD	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 342 à IB 432	SFT + indemnité	non	Acte 21-87	non									
03-79	Temporaire	C	Agent de service	26/11/2021	CDD	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 342 à IB 432	SFT + indemnité	non	Acte 21-87	non									

- Emploi non occupé
- Fait objet d'une délibération de suppression de poste
- Fait objet d'une délibération de création de poste
- Fait objet d'une délibération modificative

TABLEAU DES EMPLOIS SUR BUDGET – EPLEFA de SAINTONGE


EMPLOIS OUVERTS												OCCUPATION DES EMPLOIS									
N° de l'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature de l'emploi	Date de création ou modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération principale	Rémunération accessoire - Régime indemnitaire	Droit à HS et montant	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Base juridique	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale	INM	Rémunération accessoire – Régime indemnitaire
04-21	Permanent	C	Agent d'entretien et ménage	26/11/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 367 à IB 432	SFT + indemnité	non	Acte 21 - 88B	oui	07/09/21	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/22	31/08/23	IB 385	361	Indemnité (Montant de Réf. 757 ; coef. 8)
04-44	Permanent	B	Chargé de gestion comptable et financière	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 372 à 597	SFT+indemnité	non	Acte 21 - 45	oui	03/09/18	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/21		IB 478	415	IAT + SFT
04-45	Permanent	A	Chargé de mission	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à 821	ISOE + SFT	non	Acte 21 - 45	oui	01/09/11	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	15/04/21		IB 582	492	ISOE
04-46	Permanent	A	Chargé de mission	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à 821	ISOE + SFT	non	Acte 21 - 45	oui	01/09/21	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/22	31/08/23	IB 542	461	SFT + ISOE
04-47	Permanent	A	Formateur	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à 821	ISOE + SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	oui	02/05/22	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/22	31/08/23	IB 619	519	ISOE
04-31	Permanent	A	Formateur	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	non									
04-35	Permanent	A	Formateur	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	non									
04-38	Permanent	A	Formateur	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	non									
04-42	Permanent	A	Formateur	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	oui	03/05/21	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/22	31/08/23	IB 513	441	ISOE
04-43	Permanent	A	Formateur	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	oui	01/09/21	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/21	31/08/22	IB 542	461	ISOE
04-07	Permanent	A	Formateur Agriculture et polyculture élevage	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	oui	14/01/02	80 %	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/06		IB 619	557	ISOE
04-40	Permanent	A	Formateur Arboriste Elagueur	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	oui	02/09/19	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDI	01/09/22	31/08/23	IB 542	461	ISOE
04-28	Permanent	A	Formateur Certiphyto	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	oui	17/11/08	90 %	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/15		IB 582	519	SFT+ISOE
04-30	Permanent	A	Formateur Certiphyto	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	oui	02/10/17	100 %	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/21		IB 523	461	ISOE
04-29	Permanent	A	Formateur CIPP - Techniques agricoles	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	oui	12/09/22	50 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/12/22	30/06/23	IB 523	448	ISOE
04-39	Permanent	A	Formateur CIPP et SPRF	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	oui	21/11/18	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/21		IB 562	476	ISOE
04-05	Permanent	A	Formateur DAPA	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	oui	01/03/23	100 %	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/22	31/08/23	IB 562	476	ISOE
04-04	Permanent	A	Formateur Espaces verts	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	oui	19/04/22	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/22	31/08/22	IB 562	476	ISOE
04-27	Permanent	A	Formateur français mathématiques connaissance monde actuel	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	oui	01/02/10	100 %	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/02/16		IB 542	492	SFT+ISOE
04-06	Permanent	A	Formateur Horticulture	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	oui	02/11/10	100 %	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/11/13		IB 562	492	ISOE
04-03	Permanent	A	Formateur Pépinières et Espaces Verts	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	oui	15/03/21	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/22	31/08/23	IB 562	476	ISOE + SFT
04-02	Permanent	A	Formateur Taille et soins des arbres	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	oui	02/11/16	100 %	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/21		IB 523	461	SFT + ISOE
04-33	Permanent	A	Formateur Viticulture	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	oui	14/12/17	100 %	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/21		IB 562	476	ISOE
04-48	Permanent	C	Secrétaire	26/11/21	CDD	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 367 à IB 483	Indemnité+SFT	non	Acte 21 - 88B	oui	01/03/22	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/22	31/08/23	IB 397	361	Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8)
04-49	Permanent	C	Secrétaire	26/11/21	CDD	50 %	Art. L332-3 du CGFP	IB 367 à IB 483	Indemnité+SFT	non	Acte 21 - 88C	non									
04-19	Permanent	C	Secrétaire	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 350 à IB 412	Indemnité+SFT	non	Acte 21 - 47	oui	26/04/21	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/22	31/08/23	IB 397	361	SFT+Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8)
04-20	Permanent	C	Secrétaire	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 350 à IB 412	Indemnité+SFT	non	Acte 21 - 47	oui	09/09/19	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDI	01/09/22		IB 397	361	SFT+Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8)
04-32	Permanent	C	Secrétaire	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 353 à IB 483	Indemnité+SFT	non	Acte 21 - 47	non									
04-34	Permanent	C	Secrétaire	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 353 à IB 483	Indemnité+SFT	non	Acte 21 - 45	non									


- Emploi non occupé
- Fait objet d'une délibération de suppression de poste
- Fait objet d'une délibération de création de poste
- Fait objet d'une délibération modificative

TABLEAU DES EMPLOIS SUR BUDGET – EPLEPPA de SAINTONGE

EMPLOIS OUVERTS												OCCUPATION DES EMPLOIS									
N° de l'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature de l'emploi	Date de création ou modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération principale	Rémunération accessoire - Régime indemnitaire	Droit à HS et montant	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Base juridique	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale	INM	Rémunération accessoire – Régime indemnitaire
05-01	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/17	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	oui	13/06/22	75%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	25/08/22	24/08/23	IB 397	361	
05-03	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/17	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	oui	30/11/15	75%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	29/08/22	28/08/23	IB 397	361	
05-04	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/17	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	oui	29/06/22	75%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	25/08/22	24/08/23	IB 397	361	
05-06	Temporaire	Contrat aidé	Auxiliaire Vie Scolaire	12/06/15	1 an	100 %	Code du travail, Loi 2008-1249 du 01/12/2008, Décret 2009-1442 du 25/11/2009	SMIC	néant	non	Acte 15-32	non									
05-08	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/17	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	oui	29/08/18	75%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	01/09/22	31/08/23	IB 397	361	
05 12	Permanent	C	Assistant d'Education	26/11/21	CDD	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 21-96	oui	25/08/22	75%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	25/08/22	24/08/23	IB 397	361	
05-09	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/21	CDD	100 %	Code Education Art. L917-1	IB 368 à 505	SFT	non	Acte 21-96	oui	22/11/21	25%	Code Education Art. L917-1	CDD	22/11/21	21/11/24	IB 397	361	
05-10	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/21	CDD	100 %	Code Education Art. L917-1	IB 368 à 505	SFT	non	Acte 21-96	oui	27/02/23	25%	Code Education Art. L917-1	CDD	01/03/23	28/02/26	IB 397	361	
05-10	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/21	CDD	100 %	Code Education Art. L917-1	IB 368 à 505	SFT	non	Acte 21-96	non									
05 11	Temporaire	C	Service civique	26/03/21	CDD	100 %	Loi 2010-241 Art 120-6	Indemnité 107,80 €/mois	néant	non	Acte 21-30	non									
05 13	Permanent	C	Assistant d'Education	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 347	SFT	non	Acte 21-44	oui	26/08/2022	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	26/08/2022	25/08/2023	IB 397	361	
05 14	Temporaire	C	Agent de service	26/11/2021	CDD	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 342 à IB 432	SFT + indemnité	non	Acte 21-87	non									

 Emploi non occupé

 Fait objet d'une délibération de suppression de poste

 Fait objet d'une délibération de création de poste




 Fait objet d'une délibération modificative

TABLEAU DES EMPLOIS SUR BUDGET – EPLEFPA de SAINTONGE

EMPLOIS OUVERTS												OCCUPATION DES EMPLOIS										
N° de l'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature de l'emploi	Date de création ou modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération principale	Rémunération accessoire - Régime indemnitaire	Droit à HS et montant	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Base juridique	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale	INM	Rémunération accessoire – Régime indemnitaire	
06-01	Permanent	Salarié agricole	salarié agricole	21/06/21	CDI	100 %	Code du travail Convention collective nationale de la	Palier 7 Coeff. 74	Primes ancienneté et exceptionnelle	Taux majoré Réf. Convention collective	Acte 21-37D	non										
06-02	Permanent	Salarié agricole	salarié agricole	26/03/21	CDI	100 %	Code du travail Convention collective nationale de la	Palier 3 Coeff. 20	Primes ancienneté et exceptionnelle	Taux majoré Réf. Convention collective	ACTE 21-06	oui	01/09/22	100%	Code du travail Convention collective nationale de la	CDI	01/09/22		Palier 3 Coeff. 20			Prime exceptionnelle
06-03	Temporaire	Niveau 1	Ouvrier occasionnel	18/11/13	1 an	100 %	Code du travail Convention collective nationale de la	SMIC	Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention collective	Acte 13-50	non										
06-04	Permanent	CAP/BAC Pro	Apprenti	20/06/18	2 ans	100 %	Code du travail Convention collective nationale de la	% du SMIC suivant année et pourcentage de formation	néant	non	Acte 18-27	non										
06-01	Permanent	Salarié agricole	salarié agricole	21/06/21	CDI	100 %	Code du travail Convention collective nationale de la	Palier 7 Coeff. 74	Primes ancienneté et exceptionnelle	Taux majoré Réf. Convention collective	Acte 21-37D	oui	15/03/23	100%	Code du travail Convention collective nationale de la	CDI	15/03/23		Palier 7 Coeff. 74			Primes ancienneté et exceptionnelle

 Emploi non occupé

 Fait objet d'une délibération de suppression de poste

 Fait objet d'une délibération de création de poste


 Fait objet d'une délibération modificative

TABLEAU DES EMPLOIS SUR BUDGET – EPLEPPA de SAINTONGE

EMPLOIS OUVERTS												OCCUPATION DES EMPLOIS										
N° de l'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature de l'emploi	Date de création ou modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération principale	Rémunération accessoire - Régime indemnitaire	Droit à HS et montant	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Base juridique	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale	INM	Rémunération accessoire – Régime indemnitaire	
07-02	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/17	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	oui	25/08/22	100%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	25/08/22	24/08/23	IB 397	361		
07-02	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/17	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	oui	13/03/23	100%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	13/03/23	30/06/23	IB 397	361		
07-03	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/17	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	non	20/02/23	80%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	20/02/23	24/08/23	IB 397	361		
07-05	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/17	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	oui	01/11/20	100%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	26/08/22	25/08/23	IB 397	361	SFT	
07-06	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/17	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	oui	25/08/22	70%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	25/08/22	24/08/23	IB 397	361		
07-07	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/17	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	oui	15/11/21	100%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	26/08/22	25/08/23	IB 397	361		
07-08	Permanent	MAP	Maitre au pair	20/11/09	1 an	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SMIC : Avantages nature +/- indemnité différentielle	néant	non	Acte 09-53	oui	13/09/22	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	13/09/22	07/07/23	Avantages nature			
07-09	Permanent	MAP	Maitre au pair	20/11/09	1 an	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SMIC : Avantages nature +/- indemnité différentielle	néant	non	Acte 09-53	oui	01/09/22	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	01/09/22	07/07/23	Avantages nature			
07-13	Permanent	MAP	Maitre au pair	27/05/11	1 an	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SMIC : Avantages nature +/- indemnité différentielle	néant	non	Acte 11-27	oui	06/09/21	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	21/09/21	07/07/22	Avantages nature			
07-22	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/21	CDD	100 %	Art. L.971-1 du Code de l'Education	IB 368 à 505	SFT	non	Acte 21-97	oui	11/01/18	100%	Art. L.971-1 du Code de l'Education	CDD	01/09/22	10/01/24	IB 397	361		
07-23	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/21	CDD	100 %	Art. L.971-1 du Code de l'Education	IB 368 à 505	SFT	non	Acte 21-97	oui	14/01/21	100%	Art. L.971-1 du Code de l'Education	CDD	01/09/21	13/01/24	IB 397	361	SFT	
07-24	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/21	CDD	100 %	Art. L.971-1 du Code de l'Education	IB 368 à 505	SFT	non	Acte 21-97	non										
07-25	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/21	CDD	100 %	Art. L.971-1 du Code de l'Education	IB 368 à 505	SFT	non	Acte 21-98	non					26/08/22	24/08/23	IB 397	361		
07-26	Permanent	C	Assistant d'Education	26/11/21	CDD	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 21-100	oui	25/08/22	80%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	25/08/22	24/08/23	IB 397	361		
07-27	Permanent	C	Assistant d'Education	26/11/21	CDD	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 21-100	oui	26/08/21	100%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	01/04/22	25/08/22	IB 397	361	SFT	
07-28	Permanent	C	Agent de service	26/11/2021	CDI	70 %	Art. L332-3 du CGFP	IB 342 à IB 432	SFT + Indemnité	non	Acte 21-88	oui	27/03/2013	70%	Loi 84-16 Art. 6	CDI	25/04/2019		IB 397	361	Indemnité (Montant de Réf. 757 ; coef. 8)	
07-29	Temporaire	C	Agent de service	26/11/2021	CDD	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 342 à IB 432	SFT + indemnité	non	Acte 21-87	non										

Employ non occupé

Fait objet d'une délibération de suppression de poste


Fait objet d'une délibération de création de poste


Fait objet d'une délibération modificative


TABLEAU DES EMPLOIS SUR BUDGET – EPLEFPA de SAINTONGE

EMPLOIS OUVERTS												OCCUPATION DES EMPLOIS										
N° de l'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature de l'emploi	Date de création ou modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération principale	Rémunération accessoire - Régime indemnitaire	Droit à HS et montant	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Base juridique	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale	INM	Rémunération accessoire – Régime indemnitaire	
08-06	Permanent	Salarié agricole	salarié agricole	26/03/21	CDI	100 %	Code du travail Convention collective nationale de la production agricole et des CUMA du 15 septembre 2020	Palier 5 Coef. 37	Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention collective	Acte 21-07	oui	03/09/18	100%	Code du travail Convention collective nationale de la production agricole et des CUMA du 15 septembre 2020	CDI	03/09/18		Palier 5 Coef. 37		Prime ancienneté	
08-07	Temporaire	Niveau 1	Ouvrier saisonnier	25/11/11	1 an	175h		SMIC	Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention collective	Acte 11-54	non										
08-08	Temporaire	Niveau 1	Ouvrier saisonnier	25/11/11	1 an	175h		SMIC	Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention collective	Acte 11-54	non										
08-09	Temporaire	Niveau 1	Ouvrier saisonnier	25/11/11	1 an	140h		SMIC	Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention collective	Acte 11-54	non										
08-10	Permanent	CAP/BAC Pro	Apprenti	26/03/21	3 ans	100 %	Article L.6221-1 à L.6226-1 du Code du Travail	% du SMIC suivant année et pourcentage de formation	néant	non	Acte 21-08	oui										

 Emploi non occupé

 Fait objet d'une délibération de suppression de poste

 Fait objet d'une délibération de création de poste

 Fait objet d'une délibération modificative